TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE Nº 11 655 — MARDI 20 JUILLET 1982

Vif repli du dollar : 6,86 F

LIRE PAGE 32



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 l. ; Liban, 350 P. ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex Paris nº 650572
C.C.P 4207 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Une nouvelle victoire de Mme Thatcher

Sombre période, décidément, pour la gauche politique et syndicale britannique. En apparence, certes, seule la direction des British Railways sort vainqueur du conflit qui l'opposait depuis quinze jours au syndicat des conducteurs de locomotive (ASLEF) puisque le travail a repris ce lundi 19 juillet. Mais l'impression qui domine et que, à l'issue de cette « bataille du rail » particulièrement coûteuse pour l'économie du Royaume, l'efficacité de la stratégie de fermeté de Mme Thatcher vient de recevoir une nouvelle et éclatante confirmation.

La leçon est amère pour les syndicats. D'abord pour celui qui était au cœur du conflit, l'ASLEF, contraint à une capitulation en rase campagne. Son secrétaire général, M. Buckton, n'a pas cherché à le dissimuler lorsque, en appelant à la reprise du travail, il a eu des mots très durs pour les autres organisations ouvrières. Mais, pour ces dernières également, les enseignements de cet échec sont douloureux.

De nombreux commentateurs célèbrent ce lundi la « sagesse » du Trade Unions Congress (TUC), dont le visible manque d'enthousiasme à l'égard de la grève a contraint le syndicat des conducteurs de locomotive à céder. Il n'est pas sûr que la majorité des dirigeants de la confédération se réjouissent de ces hommages embarrassants.

En même temps, il est vrai, leur modération dans cette affaire peut donner aux syndicats nationaux un bon argument pour répondre aux accusations d'irresponsabilité et de corporatisme souvent formulées à leur encontre par les conservateurs. Mais il restera sans doute chez eux, au-delà du soulagement de n'avoir pas vu dégénérer ce conflit social particulièrement impopulaire, un sentiment de profond malaise.

Malaise que le parti travailliste peut difficilement ne pas éprouver lui aussi. Son leader, M. Foot, s'était engagé aux côté des grévistes, si fougueusement que ses amis du « cabinet fantôme » avaient dû le rappeler à plus de prudence tactique. Tout recul syndical — du moins lorsque ce sont les conservateurs qui gouvernent — tend évidemment à affaiblir le Labour. Mais la crise de crédibilité que traversent actuellement l'ensemble des organisations ouvrières, face à un pouvoir qui ne les ménage pas et s'en flatte, est d'autant plus désastreuse qu'elle vient s'ajouter à leur propre crise, particulièrement évidente durant le conflit des Malouines.

Ce n'est pas que la situation soit brillante sur le front social. D'autres conflits s'annoncent pour cette semaine, en particulier dans le secteur de la santé. Mardi doit être publié un bilan du chômage particulièrement alarmant : la Grande-Bretagne totalise en juillet trois millions deux cent mille demandeurs d'emploi. Ce qui dépasse nettement le niveau pourtant dramatique atteint lors de la « grande crise » des années 30.

Reste que Mme Thatcher a toujours le vent en poupe. On peut s'en étonner, dans une telle situation économique et sociale (encore que l'importance du chômage puisse tendre à réduire la combativité syndicale), mais on ne peut sérieusement le contester. Pas plus que ne peut être mise en doute sa capacité à gagner bataille sur bataille, sans concession ni déviation. A quoi l'on peut répondre que, des Malouines au climat social, de l'Irlande du Nord à la C.E.E., le premier ministre britannique s'illustre davantage dans les victoires ponctuelles que dans la recherche de solutions aux problèmes de fond.

(Lire nos informations page 28.)

Les deux conflits du Proche-Orient

• « Yasser Arafat ne tardera pas à être liquidé », déclare M. Begin
• L'Iran veut « ouvrir de nouveaux fronts » en Irak

Pour la sixième journée consécutive, de durs combats se poursuivent ce lundi 19 juillet entre forces iraniennes et irakiennes dans la région de Bassorah. La veille, Téhéran avait menacé de conduire son « offensive ramadan » « jusqu'à Bagdad » et d'« ouvrir de nouveaux fronts pour établir une ligne de défense solide destinée à assurer la protection du territoire iranien ». Pour l'instant, le premier objectif de l'armée iranienne semble être d'isoler Bassorah sans tenter une attaque frontale.

Au Liban, en revanche, le cessez-le-feu est généralement respecté, malgré quelques duels d'artillerie qui ont repris dimanche à Beyrouth. Sur le plan politique, l'impasse semble totale quant au sort de l'O.L.P. Les regards se tournent vers Washington où le président Reagan doit recevoir mardi les chefs de la diplomatie d'Arabie Saoudite et de Syrie. A la veille de cette rencontre, qui pourrait être décisive, le premier ministre israélien, M. Begin semble avoir conclu à l'échec de la mission de l'émissaire américain, M. Philip Habib, et a affirmé, dans une grande manifestation de soutien à sa politique organisée à Tel-Aviv, que M. Yasser Arafat « ne tarderait pas à être liquidé ».

De notre correspondant

Jérusalem. — Le ton s'est durci à Jérusalem. Après la réunion du conseil des ministres, le 18 juillet, le gouvernement de M. Begin a fait comprendre que les limites de sa patience — si souvent évoquées ces dernières semaines — étaient maintenant presque atteintes.

Le vice-premier ministre, M. David Lévy, qui était auparavant l'un des membres du cabinet, paraissant plutôt opposé à une « *solution militaire* » à Beyrouth, a cette fois indiqué qu'Israël ne pourrait plus tolérer longtemps les atermoiments de l'O.L.P., parce qu'elle profite de l'impasse dans les négociations actuelles pour se retrancher davantage dans la capitale libanaise, obtenant ainsi un certain succès politique.

M. Lévy a souligné que le gouvernement disposait de « *plusieurs options* » pour parvenir à ses fins, c'est-à-dire contraindre les « *terroristes* » à quitter Beyrouth-Ouest. Le vice-premier ministre s'est gardé d'être plus précis, mais la menace était évidente. M. Begin, un peu plus tard, s'adressant à des invalides de guerre, a lui-même déclaré que M. Yasser Arafat « *ne tarderait pas à être liquidé* ».

Il semble que le gouvernement durant sa réunion de dimanche a conclu à l'échec de la mission de l'émissaire américain, M. Philip Habib, et a examiné en détail les différents moyens de contraindre l'O.L.P. au départ ou de réduire le dernier bastion des fedayin.

Toutefois, aucune décision ne devrait être prise avant que ne soient connus les résultats des conversations qui auront lieu le 20 juillet à Washington entre le président Reagan et les ministres des affaires étrangères syrien et saoudien.

Selon de nombreux observateurs israéliens, cette rencontre sera pour la diplomatie américaine celle de la dernière chance dans la mesure où elle pourrait permettre un changement de l'attitude du gouvernement syrien qui, jusqu'à présent, refuse d'accueillir les combattants de l'O.L.P.

Ces mêmes observateurs remarquent, d'autre part, que la menace d'une nouvelle opération militaire israélienne, soit pour resserrer l'étau autour de Beyrouth-Ouest, soit pour préparer un assaut final, n'est peut-être qu'une façon de faire pression sur l'O.L.P. et la Syrie pour tenter de débloquer les discussions menées depuis des semaines par les Etats-Unis et les dirigeants libanais.

Le gouvernement de M. Begin, quoi qu'il en soit, entend montrer sa détermination, et pour cela laisse entendre qu'il bénéficie d'un solide appui dans l'opinion publique israélienne, notamment après la grande manifestation organisée samedi 17 juillet à Tel-Aviv pour soutenir la politique gouvernementale et l'opération Paix pour la Galilée.

Selon les organisateurs, il y avait environ deux cent mille personnes sur la place des Rois d'Israël pour acclamer M. Begin et le ministre de la défense, M. Ariel Sharon. C'était bien sûr la riposte de la majorité après le rassemblement du mouvement « La paix maintenant » qui, au même endroit deux semaines plus tôt avait fait venir près de cent mille manifestants (selon l'estimation d'un officier de police très contestée depuis par le gouvernement) pour dénoncer les objectifs de la campagne militaire au Liban.

Même si la foule était plus nombreuse samedi que le 3 juillet, les animateurs de « La paix maintenant » n'ont pas manqué de faire observer que cette « *contre-manifestation* » était la preuve de l'embarras du gouvernement, qui ne peut plus prétendre à l'existence d'un « *consensus national* » pour approuver son action et l'autoriser à prolonger la guerre ou à ordonner une nouvelle attaque contre Beyrouth-Ouest. Les partisans de M. Begin, qui avaient reçu le renfort de nombreux habitants de Galilée transportés en autobus pour l'occasion, ont fait un triomphe au premier ministre qui, dans une atmosphère passionnée, a été une nouvelle fois sacré « *roi d'Israël* ».

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 4.)

La télévision et les satellites

En évoquant la création d'une cinquième chaîne, M. Fillioud met la France en concurrence avec le projet luxembourgeois

M. Georges Fillioud, ministre de la communication, a évoqué dans une interview au Journal du Dimanche *la création d'une cinquième chaîne de télévision.*

Financée par la publicité, elle serait retransmise par le futur satellite de télévision directe qui sera lancé en 1985. Avec le second satellite qui sera mis sur orbite un an plus tard, la France disposera de quatre canaux (deux étant mis en réserve) dont l'attribution reste à définir. L'un d'eux pourrait aller à la « chaîne publicitaire ».

Par ailleurs, la Compagnie luxembourgeoise de télévision, qui a elle aussi son projet de satellite, entrerait en concurrence directe avec cette cinquième chaîne française, ce qui ne manquerait pas de poser de sérieux problèmes économiques et politiques.

Alors que la quatrième chaîne de télévision est encore dans les limbes, on évoque déjà une cinquième chaîne, purement commerciale cette fois.

L'idée n'est pas nouvelle. Chacun sait que la technologie et les mœurs aidant, le téléspectateur français aura, d'ici à la fin du siècle, le choix entre quelques dizaines de programmes. Mais c'est la première fois qu'un ministre chargé de ces questions va aussi loin, puisque, dans une interview au *Journal du Dimanche*, M. Georges Fillioud se prononce implicitement en faveur d'une cinquième chaîne commerciale française, qualifiée d'« *hypothèse la plus réaliste* »

Quatrième, cinquième chaîne ? Publicité ou péage ? Programmes culturels ou grand public ? Pour comprendre le débat qui agite aujourd'hui pouvoirs publics et « *spécialistes* » de la communication, il convient de le situer dans son contexte technologique et politique.

La France va lancer en 1985 un premier satellite de télévision directe — T.D.F. 1. Il disposera de trois canaux. Un an plus tard, un second satellite, à trois canaux lui aussi, devrait rejoindre T.D.F. 1. Au total, les deux satellites auront donc six canaux disponibles. Toutefois, compte tenu des risques de panne, les techniciens estiment que l'on ne pourra diffuser simultanément que quatre programmes, deux canaux étant en quelque sorte « *mis en réserve* ». Il semble d'ores et déjà acquis que TF 1 et A 2 auront chacune un canal. Reste à attribuer les deux autres.

L'une des hypothèses de travail retenues par le ministère de la communication, chargé de rédiger d'ici à la rentrée plusieurs rapports sur ces questions, consisterait à créer une sorte de société d'économie mixte où l'on retrouverait les « *grands* » de la communication, qu'ils soient publics ou privés. Cette société exploiterait une cinquième chaîne, entièrement financée par la publicité, et qui se verrait attribuer le troisième canal du satellite. Le dernier canal pourrait relayer la quatrième chaîne, dont la vocation reste à définir, voire d'autres programmes, plus expérimentaux ou européens.

« Si la France, pour des raisons tout à fait respectables, décidait de ne pas exploiter un canal du satellite avec de la publicité, elle ne pourrait empêcher d'autres de le faire » Or, poursuit M. Fillioud, tous les pays européens ayant obtenu une fréquence pour l'utilisation d'un satellite de télévision, *« plusieurs de nos voisins qui n'ont pas les mêmes scrupules que nous ne manqueront pas d'exploiter à des fins uniquement commerciales leur propre satellite ».*

J.-M. Q.

(Lire la suite page 14.)

Page 9

Trois nouveaux projets d'écoles « différentes »

Après Saint-Nazaire : Paris Hérouville-Saint-Clair, île d'Oléron

AU JOUR LE JOUR

Bilans

C'est étrange. En Grande-Bretagne, la gauche n'est pas au pouvoir, et, pourtant, le chômage atteint des sommets. En France, la droite n'est plus au pouvoir, et, pourtant, le chômage continue de monter.

Comment l'électeur flottant se prononcera-t-il, demain, à l'heure des bilans ? Comme d'habitude : il choisira entre des inconvénients. Avec les uns, il aura la certitude que la crise continuera de ne pas cesser. Et, avec les autres, il aura l'assurance qu'elle ne cessera pas de continuer.

BRUNO FRAPPAT.

Blouses blanches et robes noires

I. — La hantise du prétoire

par J.-M. THÉOLLEYRE

« Le médecin ne reconnaît pour juge après Dieu que ses pairs et n'accepte point d'autre responsabilité que celle toute morale de la conscience. » Voilà au moins qui était parler clair et le tribunal de Domfront (Orne) qui, embarrassé d'avoir à juger un médecin, sollicitait en 1829 l'avis de l'académie de médecine se l'était tenu pour dit. Cela n'empêcha pas pourtant, le 18 juin 1835, la Cour de cassation de rendre son premier arrêt retenant la responsabilité médicale sur le fondement d'une faute quasi-délictuelle. Ainsi était définitivement condamné le docteur Thouret-Noroy pour avoir pratiqué en 1832, sur un patient nommé Guigne, une saignée malhabile entraînant une tumeur du bras.

Cent cinquante ans après ce coup d'audace, les affaires dites de responsabilité médicale sont devenues sinon monnaie courante, du moins sujet d'un droit particulier qui n'a cessé d'évoluer au fur et à mesure qu'évoluait elle-même la médecine et que s'affirmaient ses techniques et ses spécialités. Chaque année, les tribunaux civils et correctionnels sont saisis d'environ cinq cents assignations ou plaintes visant des chirurgiens, des anesthésistes, des gynécologues et obstétriciens, des généralistes ou des psychiatres. Toutes ne vont pas à leur terme judiciaire. Les transactions, les non-lieux, les classements, montrent à l'évidence que les procès faits aux médecins — au civil sur la notion de faute des articles 1382 et 1383 du code civil (1) ; au pénal en application des articles 319 et 320 qui répriment l'homicide et les blessures par imprudence, ou de l'article 63 visant la non-assistance à personne en danger — tiennent peu de place dans le volume des affaires.

De même, en regard du nombre des médecins, cent vingt mille et plus encore de celui des millions d'actes accomplis, on peut considérer qu'il n'y a pas de raison de s'émouvoir. D'autant plus qu'au dire de chacun on ne constate plus depuis quelques années une augmentation du nombre des plaintes ou assignations qui, il est vrai, avait triplé entre la fin de la guerre et la période de pointe des années 70. *Un récent sondage effectué* par le ministère de la justice auprès de dix cours d'appel faisait apparaître qu'entre 1970 et 1980 ces juridictions avaient rendu soixante-deux décisions pénales, dont vingt-quatre relaxes et prononcé au civil quatre-vingt-quatorze arrêts dont quarante-trois avaient débouté les demandeurs, c'est-à-dire ceux qui avaient assigné un médecin.

(Lire la suite page 8.)

(1) Article 1382 : « *Tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer.* »

Article 1383 : « *Chacun est responsable du dommage qu'il a causé, non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence.* »

A Aix-en-Provence

« LA FLUTE ENCHANTÉE » MISE EN SCÈNE PAR LUCIAN PINTILLE

(Lire, page 12, « l'Esprit d'enfance et la grandeur », par Jacques Lonchampt.)

AU FESTIVAL D'AVIGNON

L'action culturelle en débats

Chaque année, le Festival d'Avignon est l'occasion de rencontres sur l'action culturelle. Vieille habitude : le théâtre a été pendant longtemps au centre des expériences cherchant à rapprocher la collectivité sociale de l'expression artistique.

Deux journées du Fonds d'intervention culturelle (F.I.C.), les 19 et 20 juillet, et, pendant le même temps, l'assemblée générale de l'Union des maisons de la culture, lanceront les débats. Puis ce sera le tour de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (du 21 au 23 juillet), et de la revue *Révolution* (les 26 et 27 juillet). Enfin, la fédération du spectacle C.G.T. examinera le 28 juillet la mission des entreprises d'action culturelle et de théâtre, et la démocratisation de leur fonctionnement.

Ces colloques sont placés pour la plupart sous le signe de la décentralisation et, pour certains, directement liés aux orientations du ministère de la culture.

Avec la nouvelle direction du développement culturel, à laquelle on a rattaché les C.A.C. et les maisons de la culture, au lieu de les remettre sous la tutelle de la direction du théâtre, c'est en effet la nature même de l'action culturelle qui peut se trouver modifiée et amplifiée. — Cl. D.

(Lire, page 12, l'entretien avec M. Dominique Wallon, directeur du développement culturel au ministère de la culture.)

idées

ENSEIGNER LE FRANÇAIS

Depuis le 17 juillet se déroule à Lomé, au Togo, la troisième rencontre mondiale des départements d'études françaises des universités, dont Michel Tetu, professeur à l'université Laval, à Québec, préside le comité international. Mariva Mahasseni voit dans la langue française un « véhicule culturel total » à traiter comme tel, et s'inquiète, ainsi que Youssif Elias, de la voir trop souvent considérée, en Orient, comme une langue purement littéraire. Christophe Campos estime qu'en Europe, au contraire, l'enseignement du français est en train de s'émanciper de ce qu'il appelle des allégeances ambiguës. Quant à Robert Mallet, il pense que le français doit être non pas un lien entre les peuples, mais un « liant ».

Mutation dans les universités européennes

par CHRISTOPHE CAMPOS (*)

ETRE professeur de français dans une université européenne, ce n'est plus répandre les lumières françaises ni se faire l'écho des grands philologues et critiques de la Sorbonne. C'est être médiateur de la perception de la culture et des réalités françaises *dans son pays. Cette mutation s'est* faite de façon progressive au cours des vingt dernières années : d'une idée centraliste, voire impérialiste, des cultures nationales, on va vers la conception d'une ouverture consciente aux langues et aux fonds culturels qu'elles véhiculent. Cela se fait sentir à propos de toutes les langues. Cependant, le phénomène est plus sensible en ce qui concerne la langue française, qui appartient à des régions géographiques et sociales définies, et qui est de celles dont l'étude à l'étranger est depuis longtemps développée. Contrairement à ce que croient certains Français, les enseignants de la langue anglaise ne se réjouissent pas tous de son succès : ils se désolent de l'appauvrissement qu'apporte l'engouement des élèves pour le sabir du commerce, de la chanson et des moyens de communication internationaux.

N'exagérons pas l'impérialisme culturel du modèle ancien, du moins en Europe. Au cours du siècle qui vient de s'écouler, et qui aura été l'une des grandes époques des universités, *les pays européens ont su* incorporer aux études supérieures des résistances subtiles aux langues de leurs voisins. Si l'étude des langues modernes s'est implantée un peu partout entre 1880 et 1920, pour ensuite supplanter celle des langues anciennes, c'est peut-être qu'à cette même époque le démarquage des zones d'influence linguistique, et son rapport avec la structure de l'Europe des nations, était acquis.

Des choix plus subtils

L'existence d'un département d'université consacré à une langue étrangère peut être un vaccin, non un virus. Elle permet de résorber les missionnaires culturels envoyés par le pays voisin, de constituer un ensemble de théories sur celui-ci qui le réifient. la langue étrangère devient, entre les mains d'universitaires à l'esprit méticuleux et analytique, objet de curiosité, riche d'enseignement mais impossible à savoir parfaitement : les autochtones *apparemment n'y arrivent que par* miracle. C'est la gymnastique intellectuelle qu'exige l'étude d'une langue, non le fait de l'acquérir, qui compte : aussi l'étudiant déjà bilingue sera-t-il objet de méfiance. On pourrait même se demander si les pays qui craignent un voisin trop dominateur n'arrivent pas à créer des circuits intellectuels qui servent à en faire mal apprendre la langue : ainsi l'Angleterre à l'égard du français, source d'idées révolutionnaires au siècle dernier, ou la France à l'égard de l'allemand, enseigné comme une langue « difficile » entre les deux guerres.

Il en est de la littérature comme de la langue. Tout en rendant officiellement hommage à la littérature nationale telle que l'Université française l'a érigée, il est possible d'introduire des choix plus subtils. Pour les Tchécoslovaques, Romain Rolland remplace Valéry au palmarès de la littérature du vingtième siècle ; on continuera à lire Céline à l'étranger pendant une période où il est au *purgatoire en France* ; un peu partout on étudie Diderot et son entourage avant qu'il ne soit reçu en Sorbonne.

L'étude des institutions est, elle aussi, influencée par la culture locale : l'enseignement centralisé et le pouvoir *préfectoral* français exercent sur les universitaires britanniques une fascination qui ne sera égalée en Grèce que par les mouvements féministes, ou par les Scandinaves par les querelles des catholiques et des laïques. Cela autant pour affirmer sa propre identité culturelle par opposition à l'exemple français que pour l'adapter. On a vu, en 1972, le mouvement d'opposition à l'adhésion de la Norvège au Marché commun trouver un ferme soutien intellectuel au sein du département de français de l'université d'Oslo..., à l'encontre de ses intérêts matériels, puisque les besoins de professeurs de français en Norvège ont évidemment baissé après le résultat négatif acquis au référendum.

En Europe, les études françaises n'étaient donc pas de vrais moyens *d'influence*, comme *elles* pouvaient l'être dans d'autres régions du monde. Pourtant, les pratiques universitaires demeuraient ambiguës. En Angleterre travaillaient côte à côte des universitaires fiers d'avoir constitué un corpus complet de commentaires *sur la littérature française*, pouvant à la rigueur se passer d'apports critiques français, et des Français en exil, coupés de leurs propres traditions et mal intégrés à l'intelligentsia du pays. C'est au Danemark, où fleurissaient les études linguistiques les plus aptes à rivaliser avec les grammaires officielles de français, que l'on accueillait le plus chaleureusement les lecteurs détachés des cadres français. Tel professeur recevait des mains de l'ambassadeur un ruban de chevalier d'académie, qui ne participait jamais aux travaux des congrès scientifiques en France même.

Un triple processus

La mutation ressentie actuellement libère les études françaises de ces allégeances ambiguës. Elle s'opère grâce à un triple processus. D'une part, on accueille même au sein des universités de nouvelles méthodes d'enseignement des langues, basées sur la communication fonc*tionnelle plutôt que sur l'analyse* grammaticale, et qui ont vu le jour au sein d'instituts de technologie ou d'écoles de langues. La mobilité géographique de la nouvelle génération d'étudiants ainsi que certains réflexes utilitaires hérités de 1968 ont facilité ce changement. L'énorme développement des moyens de communication aidant, c'est désormais en dehors de l'Université que se décide le degré d'ouverture d'une culture nationale à une culture voisine : à l'Université de rendre la langue étrangère accessible à ceux qui le désirent, non d'entretenir sur elle un discours second.

D'autre part, on assiste depuis une génération déjà à l'effritement du concept, d'origine romantique, de littérature nationale. Remplacement des belles lettres par les paralittératures, contestation de l'innocence du choix des auteurs du programme officiel, impact de la « nouvelle histoire » sur les catégories de l'histoire littéraire : autant de facteurs qui desserrent les liens entre les départements d'études françaises et les programmes français *exprimés par Lanson, Castex et Surer*, ou Lagarde et Michard. A University College, à Dublin, Cyrano de Bergerac a remplacé Bossuet ; à Copenhague, il arrive qu'on préfère San Antonio à Proust ; à Bratislava, *les Misérables* occupent la place que partout ailleurs on accorde à Stendhal. L'étude de la littérature se fera désormais par des exemples, des œuvres individuelles, des thèmes abordés en profondeur. choisis en consultation avec les étudiants, plutôt qu'en vertu d'une liste d'œuvres agréées. Dans ces conditions. l'enseignant de français est plus sensible à l'impact de nouvelles approches critiques, extra-universitaires, qu'au corpus des commentaires académiques, qu'elles proviennent de la France ou de son propre pays.

Enfin, les attitudes plus souples des enseignants de langue et de littérature, et les motivations nouvelles des étudiants, permettent à l'étude de la « civilisation » française — prise au sens du mot anglais « culture » — de quitter la place de second rang qu'elle occupait, pour rejoindre les disciplines nobles. Le document de civilisation, désormais aussi accessible que l'était seule naguère *la littérature*, peut *désormais* servir autant que le document littéraire à comprendre les résonances de la langue. Un renouveau d'intérêt — dont André Reboullet, Guy Michaud, Jean-Claude Beacco, se sont déjà faits l'écho en France — tend à donner à l'étude de la civilisation une base théorique qu'elle n'avait pas lorsqu'elle se bornait à la description des institutions françaises. La lecture (bien conduite mais non pas dirigée par un enseignant) d'une page d'offres d'emploi, d'un faire-part de mariage, d'un imprimé de la *Sécurité sociale, est désormais une* activité acceptée à l'université ; à un niveau différent, mais pas forcément plus avancé, l'étudiant étranger essaiera d'acquérir, non pas des connaissances sur l'histoire politique de la France, mais une compréhension du discours tenu par les sciences politiques en français. Là encore, l'étudiant, témoin de la culture de son propre pays, demande à l'enseignant de lui servir de médiateur, non de maître.

Il a suffi que l'AUPELF prenne l'initiative de créer un comité régio*nal* de l'Europe non francophone, et celle de réunir des représentants des pays concernés en Pologne en 1979, pour qu'apparaissent ces changements : dans ce congrès, et pour la première fois, les participants français n'étaient ni coordinateurs d'of*fice ni invités de complaisance. Ils* ont pu assister à la prise de conscience d'un fait intéressant et aucunement désagréable à l'intellectuel français : que la langue, la littérature et la civilisation françaises ont des significations et des résonances très vives mais très différentes selon le pays récepteur ; que les manuels et les universitaires venus de France en sous-estiment nécessairement la richesse et l'importance aux yeux des étudiants de pays aussi différents que le Portugal et la Finlande ; que la langue française et les idées qui la sous-tendent (même, au besoin, sans la présence des Français eux-mêmes, sans Bossuet et sans Valéry) est de ces foyers qui rassemblent les hommes en les aidant à comprendre leurs différences.

(*) Professeur à l'université de Londres, directeur de l'Institut britannique de Paris.

Un liant plus qu'un lien

par ROBERT MALLET (*)

PLUSIEURS langues connaissent de nos jours un triple destin : être parlées par ceux qui les ont reçues de naissance dans l'hérédité la plus directe, par ceux qui les ont reçues en même temps que leur *langue atavique, comme un héritage* de l'histoire coloniale, et par ceux qui, sans le moindre assujettissement, les ont choisies, en plus de leur langue maternelle, pour commercer (au deux sens du terme) avec autrui.

Dans des champs d'action très différents, quant, à l'étendue et quant à la nature, c'est le cas de l'anglais, de l'espagnol, du français et du portugais. Le bilinguisme des Républiques soviétiques est d'un autre type, car le russe, érigé en langue commune, à côté des langues de chaque République, ne s'est pas imposé par le phénomène du colonialisme occidental mais par celui d'une politique fédérative.

L'usage de ces langues, dans les trois domaines énoncés, correspond à *des pédagogies qui ne sauraient* être identiques. même si le résultat final est comparable, c'est-à-dire la maîtrise d'un parler.

Le professeur de français en France, en Belgique wallonne, au Québec ou en Suisse francophone ne *s'adresse pas aux mêmes scolarisés* que le professeur de français au Cameroun, au Sénégal ou en Tunisie. Dans ces derniers pays, l'enfant doit faire effort pour acquérir le français en plus de sa langue maternelle, et sa filiation, liée à des concepts, à des *réflexes et à des modes de vie ataviques*, ne le prépare pas à accueillir cette seconde langue aussi aisément que peut le faire un francophone de naissance. Il en va de même pour son professeur, s'il est lui aussi d'origine autochtone. Il a conquis ses diplômes *d'enseignant avec plus de difficulté* et de mérite que l'enseignant de souche française.

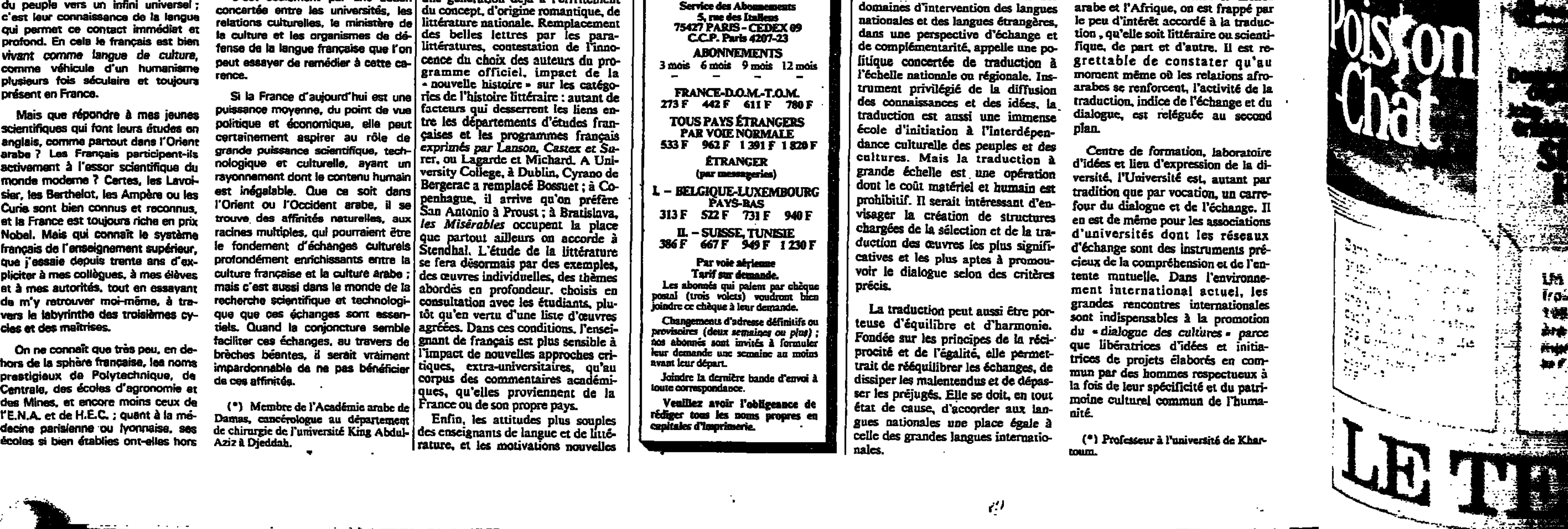
La pédagogie du français dans les pays francophones d'Afrique ne peut donc obéir à des règles semblables à celles dont se prévaut la pédagogie en France, même si des personnalités aussi douées que le président Senghor, et quelques autres, semblent apporter un démenti à cette affirmation. L'idéal, et le problème, de l'enseignement — faut-il le rappeler ? — consistent à donner toutes leurs chances aux individualités exceptionnelles, en même temps qu'à prendre en considération la moyenne des capacités pour les élever à un niveau convenable.

Il est tout aussi évident que les jeunes qui auront choisi d'étudier le français dans un pays non francophone ne pourront être soumis aux mêmes méthodes d'enseignement que les Français ou francisants d'Afrique. Ce n'est pas un paradoxe d'avancer que, très souvent, la volonté et le goût, étant chez ces élèves-là d'apprendre le français, l'enseignant lui-même, en vertu de sa *vocation de professeur de français*, aura plus de facilité qu'avec des élèves francophones sans option à se faire entendre et apprécier de son auditoire.

Le bon professeur de langue ne peut se comporter, ici et là, d'une manière invariable. Non seulement il doit adapter son enseignement à des conditions spécifiques, mais il lui faut comprendre ses élèves pour être compris. Il sait faire participer parce qu'il participe. Plus il est renseigné, mieux il enseigne. Le professeur de français en Afrique francophone doit connaître le passé de la communauté nationale et la consistance de la langue ou des langues vernaculaires qui sont parlées, avec l'instauration d'un bilinguisme officiel où le français jouera un rôle de complémentarité et *non de substitution.*

Il est nécessaire que les enseignants d'une même langue à travers les différents cheminements et buts de leur pédagogie, se réunissent pour comparer leurs besoins, leurs méthodes, leurs expériences. De telles rencontres permettent de réaliser les plus fructueuses opérations interculturelles. Car il ne s'agit surtout pas de revenir à une uniformatisation des démarches, sous le couvert d'un *ratio* d'universalisme. Moins encore de favoriser une sorte d'empire linguistique. La langue française voudrait s'honorer d'être un *liant* et non *lien* coercitif. C'est précisément parce qu'une forme d'humanisme est inséparable de son histoire, que, sans contredire le principe de la différenciation des enseignements, les professeurs de français, quelles que soient leurs appartenances nationales, peuvent se retrouver dans la pratique d'une langue où chacun se réfère à une commune filiation de l'esprit.

*) Recteur honoraire de l'académie de Paris, président d'honneur de l'AUPELF.



Un véhicule culturel total

par le docteur MARIVA MAHASSENI (*)

LE français est-il vivant ? En reprenant, après plus de vingt ans, cet itinéraire unique au monde qu'est celui des châteaux de la Loire, je me pose cette question.

D'étape en étape, et d'une demeure à l'autre, j'ai pu suivre dans les yeux de mes enfants le reflet de leur émerveillement devant tant de beauté, devant ces palais déguisés en forteresses, ces manoirs centres *de culture et de savoir-vivre*, devant tant de goût raffiné dans l'architecture ; et, surtout, cette harmonie qui règne entre l'art et la nature qu'il embellit a été très bien sentie.

Des jeunes de vingt ans, dont c'est la première visite en France, et que *l'on sent vibrer face à ces cloîtres* et cathédrales qu'un levain spirituel a fait ériger dans un grand élan du peuple vers un infini universel ; c'est leur connaissance de la langue qui permet ce contact immédiat et profond. En cela le français est bien *vivant comme langue de culture*, comme véhicule d'un humanisme plusieurs fois séculaire et toujours présent en France.

Mais que répondre à mes jeunes scientifiques qui font leurs études en anglais, comme partout dans l'Orient arabe ? Les Français participent-ils activement à l'essor scientifique du monde moderne ? Certes, les Lavoisier, les Berthelot, les Ampère ou les Curie sont bien connus et reconnus, et la France est toujours riche en prix Nobel. Mais qui connaît le système français de l'enseignement supérieur, que j'essaie depuis trente ans d'expliciter à mes collègues, à mes élèves et à mes autorités, tout en essayant de m'y retrouver moi-même, à travers le labyrinthe des troisièmes cycles et des maîtrises.

On ne connaît que très peu, en dehors de la sphère française, les noms prestigieux de Polytechnique, de Centrale, des écoles d'agronomie et des Mines, et encore moins ceux de l'E.N.A. et de H.E.C. ; quant à la médecine parisienne ou lyonnaise, ses écoles si bien établies ont-elles hors de France le retentissement qu'elles méritent ?

Nous autres, non français, avons aussi voix au chapitre, et il est nécessaire de susciter les actions ou les réactions nécessaires. La défense de la langue française ne consiste pas à chercher la petite bête, l'anglicisme ou l'argotisme, elle réside beaucoup plus en une illustration de la langue française comme véhicule culturel *total*, pouvant résister aux assauts de la marée anglo-saxonne, surtout dans ces pays d'Orient où existe une affinité réelle pour cette culture française *si proche de nous ; l'expérience* a montré les difficultés de nos jeunes, revenus d'outre-Atlantique, à *se retrouver dans cet Orient si méditerranéen et à se réintégrer dans leur* propre culture.

C'est seulement par une action concertée entre les universités, les relations culturelles, le ministère de la culture et les organismes de défense de la langue française que l'on peut essayer de remédier à cette carence.

Si la France d'aujourd'hui est une puissance moyenne, du point de vue politique et économique, elle peut certainement aspirer au rôle de grande puissance scientifique, technologique et culturelle, ayant un rayonnement dont le contenu humain est inégalable. Que ce soit dans l'Orient ou l'Occident arabe, il se trouve des affinités naturelles, aux racines multiples, qui pourraient être le fondement d'échanges culturels profondément enrichissants entre la culture française et la culture arabe ; mais c'est aussi dans le monde de la recherche scientifique et technologique que ces échanges sont essentiels. Quand la conjoncture semble faciliter ces échanges, au travers de brèches béantes, il serait vraiment impardonnable de ne pas bénéficier de ces affinités.

(*) Membre de l'Académie arabe de Damas, cancérologue au département de chirurgie de l'université King Abdul-Aziz à Djeddah.

Transfert des connaissances et « dialogue des cultures »

par YOUSIF ELIAS (*)

LE transfert des connaissances techniques, conçu dans le cadre d'un nouvel ordre culturel international, se double d'une dimension linguistique. Parallèlement à la problématique de l'adaptation de ces connaissances aux besoins et aux spécificités des pays d'accueil, se pose la question de la place et des fonctions d'une langue étrangère sur la carte culturelle nationale, voire régionale. Dans de nombreux pays arabes et africains, le français, en dépit d'un potentiel considérable et d'un important capital de sympathie, est perçu avant tout comme une langue littéraire. Cette conception trouve un argument de taille dans l'ensemble des pays francophones où le français scientifique et technique est en train de céder aux formidables pressions de l'anglais.

Il n'est pas dans notre propos de lancer une croisade contre l'anglais qui est, tout comme le français, une langue de grande communication internationale. Il nous semble cependant que dans le domaine des échanges scientifiques et techniques entre le monde francophone, le monde arabe et l'Afrique, le français scientifique et technique pourrait apporter une contribution précieuse dans des secteurs qu'il convient de déterminer avec rigueur et précision. En d'autres termes, l'enseignement du français scientifique et technique, dans le cadre d'un transfert des connaissances, doit répondre à des besoins réels et se faire en harmonie avec la langue nationale pour éviter les risques que la marginalisation de cette dernière implique.

La nécessaire identification des domaines d'intervention des langues nationales et des langues étrangères, dans une perspective d'échange et de complémentarité, appelle une politique concertée de traduction à l'échelle nationale ou régionale. Instrument privilégié de la diffusion des connaissances et des idées, la traduction est aussi une immense école d'initiation à l'interdépendance culturelle des peuples et des cultures. Mais la traduction à grande échelle est une opération dont le coût matériel et humain est prohibitif. Il serait intéressant d'envisager la création de structures chargées de la sélection et de la traduction des œuvres les plus significatives et les plus aptes à promouvoir le dialogue selon des critères précis.

La traduction peut aussi être porteuse d'équilibre et d'harmonie. Fondée sur les principes de la réciprocité et de l'égalité, elle permettrait de rééquilibrer les échanges, de dissiper les malentendus et de dépasser les préjugés. Elle se doit, en tout état de cause, d'accorder aux langues nationales une place égale à celle des grandes langues internationales.

Au-delà de ces structures opérationnelles, l'enseignement de la traduction scientifique et technique participe activement à l'enrichissement mutuel des langues en présence et rend possible, pour certaines langues, la prise en compte des langages de spécialité qui ne bénéficient pas, généralement, d'un enseignement spécifique et structuré.

Un examen attentif de l'activité traductrice révèle une grande disparité dans les échanges culturels. L'essentiel de la traduction scientifique et technique se fait dans le sens Nord-Sud. La traduction d'œuvres littéraires semble suivre la même courbe. Cette situation est en train de se modifier lentement en ce qui concerne l'arabe, dont l'importance sur la scène internationale est de plus en plus évidente. La balance, dans ce domaine, reste cependant déficitaire pour le monde arabe. Si l'on déplace l'angle de vue pour examiner la situation entre le monde arabe et l'Afrique, on est frappé par le peu d'intérêt accordé à la traduction, qu'elle soit littéraire ou scientifique, de part et d'autre. Il est regrettable de constater qu'au moment même où les relations afro-arabes se renforcent, l'activité de la traduction, indice de l'échange et du dialogue, est reléguée au second plan.

Centre de formation, laboratoire d'idées et lieu d'expression de la diversité, l'Université est, autant par tradition que par vocation, un carrefour du dialogue et de l'échange. Il en est de même pour les associations d'universités dont les réseaux d'échange sont des instruments précieux de la compréhension et de l'entente mutuelle. Dans l'environnement international actuel, les grandes rencontres internationales sont indispensables à la promotion du « *dialogue des cultures* » parce que libératrices d'idées et initiatrices de projets élaborés en commun par des hommes respectueux à la fois de leur spécificité et du patrimoine culturel commun de l'humanité.

(*) Professeur à l'université de Khartoum.



Le Monde

étranger

LA GUERRE DU GOLFE

Téhéran menace de mener son offensive jusqu'à Bagdad

Téhéran a ouvertement menacé, dimanche 18 juillet, de conduire son offensive Ramadan « *jusqu'à Bagdad* » et d'ouvrir de nouveaux front. « *Non seulement Bassorah sera encerclée mais nous pourrions aller jusqu'à Bagdad... Si nous n'obtenons pas satisfaction de nos droits, nous ne tarderons pas à attaquer sur d'autres fronts* », a déclaré le colonel Sayad Chirazi, commandant en chef de l'armée de terre. « *Nous irons aussi loin que possible pour établir une ligne de défense solide qui assure la protection et l'intégrité du territoire iranien* », a-t-il ajouté.

Les forces irakiennes avaient réussi dimanche à contenir deux grandes offensives iraniennes lancées à quarante-huit heures d'intervalle. Les communiqués militaires des deux pays restent toujours très vagues pour ce qui est des localisations géographiques. Il semble acquis cependant que le premier objectif de Téhéran soit d'isoler Bassorah sans tenter pour le moment une attaque frontale.

La principale percée iranienne paraît avoir été réalisée à une quarantaine de kilomètres au nord-est de Bassorah et à une distance égale au nord du Chatt el Arab, dans une région plate et désertique. Une des seules indications fournies par Bagdad faisait état samedi soir d'une attaque lancée en direction d'Al Harita, localité située sur la rive ouest du Chatt, à une quinzaine de kilomètres au nord de Bassorah, mais sans préciser si le fleuve avait été franchi.

Encercler les Iraniens puis les anéantir

Le fait que les forces iraniennes progressent plus vers l'est que le sud-est permet de penser qu'elles pourraient essayer de couper la route principale Bagdad-Bassorah, qui longe le Tigre avant qu'il ne devienne Chatt el Arab. Un mouvement tournant entre le lac Hawr el Hammar et Bassorah leur permettrait ensuite de couper la voie ferrée et la deuxième route conduisant à la capitale, mais en longeant cette fois l'Euphrate. Un tel mouvement les mettrait à portée de la première région économique du pays avec ses industries et les champs pétrolifères de Zubair et de Rumaila.

Les communiqués irakiens ne font plus état du « nettoyage » du territoire national de ses « agresseurs » iraniens et reconnaissent implicitement que les combats se déroulent bien en Irak. Mais les renseignements qu'ils apportent montrent que la tactique irakienne consiste apparemment à laisser venir les unités ennemies dans un certain secteur, puis à essayer de les encercler et de les anéantir.

Rapportant les propos d'un officier irakien, des journalistes, qui se sont rendus sur le front, précisent que six divisions iraniennes — chacune de 12 000 à 13 000 hommes, mais dont quatre sont composées de conscrits — avaient été massées à la frontière le 13 juillet. L'officier a précisé que la première vague d'assaut a été anéantie à 60 ou 75 % avec son matériel. Les journalistes ont pu voir une partie du matériel et quelque huit cents prisonniers dont certains âgés de quatorze à seize ans.

La tactique des Irakiens offre, pour le moment, l'avantage d'allonger les lignes de communications de l'ennemi alors que les leurs sont plus courtes, ce qui est important pour les hélicoptères, gros consommateurs de carburant. Les Irakiens utilisent, en effet, intensivement des Mig-24 soviétiques, véritables « croiseurs de l'air », munis de canons, de tubes lance-roquettes et de missiles anti-chars, qui constituent une arme redoutable contre les blindés iraniens.

Les forces irakiennes semblent en revanche impuissante contre les bombardements de l'artillerie iranienne sur Bassorah, qui se sont intensifiés depuis samedi. De plus, des tirs iraniens contre des villes frontalières plus au nord semblent destinés à étendre le front et à alléger la pression irakienne dans la région des combats. L'aviation irakienne poursuit un objectif analogue en bombardant aussi des villes frontières et les installations pétrolières de l'île de Kharg qui, selon Téhéran, continueraient cependant de fonctionner. Enfin, Bagdad a annoncé dimanche avoir fait 3 479 tués au cours des vingt-quatre heures écoulées. Un bilan donné par Téhéran faisait état de 850 soldats irakiens tués ou blessés, de 800 prisonniers et de 116 chars et véhicules blindés détruits. — (*A.F.P., Reuter.*)

Hawr el Hammar
Al Harita
BASSORAH
Tannuma
Chatt
Abul Khasib
Khorramchahr
Karoun
IRAN
IRAK
ABADAN
Arab
Zubair
GISEMENTS PÉTROLIERS DE ZUBAIR
Rafidiya
Oléoducs
Voies ferrées
Routes
0 10 20 km
vers Umm Qasr
vers terminal de Fao

Égypte

Après 453 nouvelles libérations

UN MILLIER D'OPPOSANTS SERAIENT ENCORE EMPRISONNÉS

Le ministère de l'intérieur a promulgué samedi 17 juillet un arrêté ordonnant la libération de 453 détenus, arrêtés en septembre 1981, par ordre de Sadate, ou en octobre suivant, à la suite de l'assassinat du raïs et dont la plupart sont des intégristes islamiques. Ce chiffre porte à quelque 2 000 le nombre de personnes élargies depuis l'accession au pouvoir du président Moubarak.

Parmi les nouveaux libérés, l'agence égyptienne MENA cite le père de l'assassin de Sadate, l'avocat Ahmed Islambouli, l'imam d'une mosquée d'Alexandrie, le cheikh Ahmed El Mahallaoui, et un prêtre copte, le père Zakaria Boutros, responsable d'une institution religieuse. Avant ce nouveau train de libérations, l'avocat marxiste, Nabil Hilali, estimait à 3 000 le nombre de détenus dont le sort n'était pas fixé. Aucun chiffre officiel n'a été publié à ce sujet. La personnalité la plus en vue demeurant privée de liberté est le pape copte, Chenouda III, relégué dans le désert libyque depuis septembre 1981.

D'autre part, trois mois après l'exécution des assassins du raïs, un penseur musulman, M. Mohamed Emara, a pu publier une étude sur « *l'obligation absente* » (motion de guerre sainte « civile » absente du Coran) de l'idéologue du groupe, Abdessalam Farag, qui a été exécuté.

L'Irak appelle les Arabes à se montrer plus solidaires

Les dirigeants irakiens et iraniens ont multiplié, samedi 17 et dimanche 18 juillet, les déclarations pour préciser leurs intentions quant à l'évolution du conflit du Golfe mais aussi pour rassurer ou mettre en garde les pays de la région.

● A TEHERAN, M. Mir Hossein Moussavi, premier ministre, qui devait partir le même jour pour Alger a démenti que l'Algérie ait entrepris une nouvelle médiation. Il a déclaré qu'il souhaitait « *l'accélération des opérations offensives pour que soit porté, le plus vite possible, le coup final au régime pourri du Baas irakien* ». Toutefois, le ministre des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, a réaffirmé à la conférence des non-alignés à Nicosie, que la chute du régime du président Saddam Hussein n'est pas une condition à la fin de la guerre.

Une mise en garde

M. Moussavi a également déclaré que « *les pays du Golfe ne doivent absolument pas avoir le sentiment d'être en danger* ». Il a toutefois fait une différence entre l'Etat des Emirats arabes unis qui « *a une tendance positive dans sa politique* » et les autres chez lesquels « *on ne la trouve pas mais qui la découvriront à la lumière des nouvelles réalités* ». Cependant, le président du Parlement iranien, M. Ali Akbar Rafsanjani, a tenu, dimanche, un langage plus ferme : « *L'Iran*, a-t-il dit, *n'a pas d'ambitions territoriales mais, si des camions d'armes continuent de parvenir en Irak, alors nous aurons le droit de prendre les mesures appropriées.* » Il a formulé cette mise en garde après le départ de M. Taha Yasin Ramadan, premier vice-premier ministre irakien, pour Ryad et Koweït.

● A BAGDAD, à l'occasion du quatorzième anniversaire de l'accession du parti Baas au pouvoir, le président Saddam Hussein a appelé les pays arabes à une plus grande solidarité avec l'Irak. « *Les principes de la solidarité arabe exigent la solidarité avec tout pays arabe — même si celui-ci a commis certaines erreurs — contre tout pays étranger* », a-t-il déclaré. Le chef de l'Etat a également félicité les troupes irakiennes qui ont livré « *une des plus brillantes batailles de l'histoire* ». Il a assuré que le septième sommet des non-alignés se tiendra à Bagdad comme prévu début septembre.

De son côté, M. Ahmed Samarrai, ministre irakien de la jeunesse et des sports, qui participe à Nicosie à la réunion des non-alignés, a rappelé que son pays n'a aucune ambition territoriale et qu'il est prêt à négocier. Il a préciser que l'Irak souhaite l'abrogation du traité signé à Alger en 1975, concernant notamment le chott El Arab, objet principal du litige avec l'Iran. « *Nous voulons*, a-t-il dit, *un nouveau traité honorable qui respecte les droits des deux pays.* »

Parallèlement, une délégation iranienne conduite par l'ayatollah Ali Ghayouri, conseiller du président iranien pour les affaires du Croissant Rouge, s'est rendu samedi à Koweït, où elle a été reçue par le ministre des affaires étrangères, Cheikh Sabah Koweït a d'autre part, rejeté dimanche la proposition du président Reagan d'organiser des manœuvres militaires communes. — (*A.F.P.*)

● RECTIFICATIF. — L'absence d'une virgule dans l'article consacré aux intérêts français en Irak (*le Monde* daté 18-19 juillet) a accru considérablement le montant du contrat de Saint-Gobain - Pont-à-Mousson pour le réseau d'assainissement de Bagdad. Ce contrat rapportera à la firme française 4,5 milliards de francs et non 45.

A HAMADAN

« Ce bombardement ne nous fait rien »

Hamadan (*A.F.P.*). — Les obsèques, dimanche 16 juillet, des quatre-vingt-treize victimes, dont vingt enfants, du bombardement aérien irakien de Hamadan ont été l'occasion pour la population de cette ville du centre de l'Iran de crier sa détermination à poursuivre la guerre. « *Ce bombardement ne nous fait rien !* », scandaient des milliers de personnes en suivant les cercueils que les hommes portaient à bout de bras sous une pluie d'eau de rose.

« *Hamadan est devenue Kerbala* » (la ville sainte du chiisme au sud de Bagdad), venait s'ajouter au traditionnel « *Mort à Saddam !* » (M. Saddam Hussein, le chef de l'Etat irakien).

Le grondement des réacteurs répercuté par la montagne, confirmait que la ville était protégée pendant toute la cérémonie par la chasse iranienne. Ce n'était pas le cas vendredi matin quand, par trois fois, les appareils irakiens ont frappé cette ville de près de deux cent mille habitants, lâchant huit bombes d'assez forte puissance dans quatre quartiers différents, loin de tout objectif militaire ou économique.

Sur son lit d'hôpital, s'exprimant avec difficulté après avoir eu la joue déchiquetée par un éclat, Ismaël, un jeune étudiant, se souvient : « *Je participais à la manifestation et à la prière. Nous avons entendu les premières bombes et l'alerte presque en même temps, mais pour nous tous, il n'était pas question que les Irakiens interrompent la prière. La bombe est tombée sur la pelouse, là où se tenaient les femmes et les enfants. Cela a été terrible* », poursuit Ismaël. Dimanche, cette maigre pelouse était encore jonchée de chaussures, de tchadors, de sacs de femmes et de centaines de pierre de Kerbala, ce petit carré d'argile que tout chiite doit toucher du front pendant la prière.

Dans la chambre voisine de celle d'Ismaël, un dialogue dramatique s'engage. Une jeune femme amputée au-dessus du coude apostrophe six pilotes irakiens, prisonniers de guerre depuis plusieurs mois, amenés spécialement par les autorités pour constater « *les crimes de l'aviation irakienne de Saddam* ».

« *Vous n'êtes pas musulman, sinon vous ne nous attaqueriez pas comme ça, vous attaqueriez Israël* », lance la jeune femme. « *Nous sommes tous deux musulmans mais c'est la guerre, je ne suis qu'un militaire, j'obéis aux ordres* », se défend un pilote.

A la morgue de l'hôpital, devant les cadavres dont on a défait le linceul, la gêne des pilotes ne trouve plus de mots. « *C'était peut-être une erreur ou alors les ordres sont nouveaux. Je ne sais pas, il y a plusieurs mois que j'ai été abattu.* »

Pourtant jamais, au cours de ces confrontations dramatiques, ils ne seront menacés par les parents des victimes, et les douze hommes armés qui les gardent n'auront pas à intervenir.



PROCHE-ORIENT

L'impasse diplomatique au Liban

La conférence des pays non alignés réunie à Nicosie a demandé, samedi 17 juillet, au Conseil de sécurité des Nations unies d'imposer des sanctions « globales et obligatoires » contre Israël tant que ce pays n'appliquera pas les résolutions de l'ONU sur la Palestine. Condamnant, à cet égard, l'usage qu'a fait Washington de son droit de veto dans la crise libanaise, les non-alignés n'ont pas été, cependant, jusqu'à proposer que des sanctions internationales soient également prises contre les Etats-Unis, ainsi que le demandaient plusieurs membres du mouvement, notamment Cuba, la Syrie, l'Algérie, l'Iran et l'O.L.P.

Les non-alignés se sont d'autre part prononcés pour l'envoi sans délai au Liban d'une force de paix intérimaire à laquelle les pays membres du mouvement sont invités à participer, et ont demandé la convocation avant la fin du mois de la session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU sur la question de la Palestine. Ils ont décidé d'envoyer à Beyrouth une commission d'enquête de neuf membres (Cuba, Inde, Sri-Lanka, Bénin, Sénégal, Guyana, Nicaragua, Yougoslavie et Chypre), qui aura la tâche de définir les mesures d'assistance aux Palestiniens et aux Libanais.

● LA JORDANIE ET LE SOUDAN ont répondu favorablement à l'appel du président Moubarak pour la tenue d'un sommet arabe sur la situation au Liban et dans le Golfe, a déclaré dimanche M. Kamal Hassan Ali. Le chef de la diplomatie égyptienne a condamné de nouveau « l'invasion israélienne » du Liban, dans un message adressé à son collègue israélien, M. Itzhak Shamir. M. Hassan Ali a d'autre part affirmé dans une interview publiée par la revue « Rosa el Youssef » que les relations égypto-israéliennes avaient été « affectées par l'agression israélienne ». Il a toutefois écarté l'éventualité d'un rappel de l'ambassadeur égyptien à Tel-Aviv, estimant qu'une telle mesure ne serait pas « positive ».

● A AMMAN, M. Adnan Abou Audeh, ministre jordanien des affaires étrangères, a jugé dérisoire l'appel lancé samedi soir par M. Menahem Begin en vue de la création d'une « confédération libre » entre les deux pays. « Il s'agit, a-t-il dit, d'une manœuvre ridicule pour détourner l'attention générale du projet de liquidation du peuple palestinien. » — (A.F.P., Reuter.)

M. Shultz pourrait confier une « mission spéciale » à M. Kissinger

Correspondance

Washington. — Quelques heures après avoir pris officiellement ses fonctions, le secrétaire d'Etat, M. Shultz, a pris l'initiative, samedi 17 juillet, d'une grande réunion d'information sur le Proche-Orient réunissant ses plus proches collaborateurs, des membres du Conseil national de sécurité et de la C.I.A., ainsi que trois personnalités spécialisées dans les problèmes du Proche-Orient, dont M. Kissinger.

La participation de l'ancien secrétaire d'Etat à la discussion entretient les spéculations sur l'intention de M. Shultz de lui confier une mission au Proche-Orient. Cependant, le président Reagan, de retour de sa résidence de Camp David, a déclaré qu'aucune décision n'avait été prise concernant M. Kissinger. Mais il n'a pas formellement démenti les rumeurs, laissant ainsi les observateurs dans la perplexité.

Certes, M. Shultz et M. Kissinger se tiennent réciproquement dans la plus grande estime, mais le nouveau secrétaire d'Etat doit tenir compte des réserves de l'état-major de la Maison Blanche sinon du président lui-même à l'égard de M. Kissinger. Des amis politiques du président, situés à la droite du parti républicain, éprouvent quelque méfiance à l'égard de M. Kissinger, coupable à leurs yeux d'avoir favorisé la détente et le rapprochement avec la Chine. D'autre part, M. Kissinger a récemment critiqué l'action diplomatique américaine à Beyrouth et notamment la décision de principe d'envoyer un contingent de marines pour faciliter l'évacuation des combattants palestiniens.

Il faut tenir compte également des nombreuses obligations de M. Kissinger de nature à l'empêcher de partir en mission et, d'autre part, du souci de la Maison Blanche de ne pas court-ciculter M. Habib, envoyé spécial du président au Proche-Orient, unanimement loué pour ses efforts de médiation. Dans ce contexte on n'exclut pas qu'une mission spéciale pourrait être confiée non pas à une seule personnalité mais à plusieurs, parmi lesquelles celles convoquées par M. Shultz, à savoir : M. Lawrence Silberman, un banquier qui collabora avec M. Shultz dans l'administration Nixon avant d'être nommé ambassadeur en Yougoslavie, et M. Irving Shapiro, un homme d'affaires, ami personnel de M. Shultz avec lequel il visita il y a plusieurs années les pays du Proche-Orient.

En tout état de cause, M. Shultz semble vouloir prendre son temps avant de décider quoi que ce soit. Cet ancien professeur veut d'abord apprendre, et la réunion de samedi, d'une durée de six heures, prit la forme d'une sorte de colloque où chacun exprima librement ses idées et suggestions au nouveau patron de la diplomatie américaine.

A deux reprises, le secrétaire d'Etat abandonna la discussion pour s'entretenir séparément avec les ambassadeurs d'Israël et d'Egypte. Les milieux officiels ne cachent pas que les négociations difficiles de Beyrouth et plus encore peut-être les hostilités entre l'Iran et l'Irak obligent le gouvernement à repenser sa politique au Proche-Orient. En tout cas, sous la pression des événements, M. Shultz devra sortir des ambiguïtés délibérées de ses déclarations devant la commission des affaires étrangères où il ne voulait mécontenter personne.

En ce qui concerne le conflit entre l'Iran et l'Irak, M. Shultz devra également tenir une position plus nette et arbitrer entre diverses tendances au sein de l'administration. Les uns pensent que, au lieu de la neutralité annoncée immédiatement après l'ouverture des hostilités, Washington devrait prendre parti pour l'Irak qui a le soutien des pays arabes modérés. D'autres, au contraire, comme le sénateur Jackson à la télévision, pensent que la diplomatie américaine doit avoir pour objectif de ne pas s'aliéner définitivement les Iraniens et en tout cas de ne pas les rejeter du côté de Moscou.

Dans l'immédiat, le premier objectif de la diplomatie américaine est de désamorcer le baril de poudre de Beyrouth. A cet égard, on espère que les conversations prévues mardi 20 juillet entre le président Reagan et les ministres des affaires étrangères de Syrie et d'Arabie Saoudite, chargés de mission par la Ligue arabe, aboutiront à lever un des derniers obstacles. Le monde arabe, dit-on, se doit de trouver un ou plusieurs pays d'accueil pour les combattants palestiniens. En tout cas, on souhaite que la visite de M. Khaddam, le ministre syrien des affaires étrangères, améliorera les relations américano-syriennes passablement détériorées, ou en tout cas rétablira une certaine cordialité dans les rapports entre les deux pays.

D'autre part, pour ne pas compliquer la tâche de M. Habib, le gouvernement n'a pas encore décidé s'il allait ou non empêcher l'envoi à Israël de bombes à fragmentation. La réponse d'Israël attendue depuis longtemps sur l'utilisation de ces bombes est à l'étude, et les officiels refusent d'en révéler le contenu. Au Pentagone et au Congrès, on note que l'utilisation des bombes à fragmentation ne contrevient pas seulement aux restrictions sur l'emploi des armes américaines, mais viole aussi les accords israélo-américains, spécifiant que ces bombes ne peuvent être employées que contre les forces régulières d'une nation souveraine. D'après la radio de Jérusalem, le gouvernement israélien spécifie que l'intervention de la Syrie a transformé les opérations au Liban en une véritable guerre. L'emploi des bombes à fragmentation est donc conforme aux conditions imposées dans les accords israélo-américains. Il précise, d'autre part, que ces bombes n'ont été utilisées qu'à des fins défensives et contre des objectifs militaires seulement.

HENRI PIERRE.

● *Un « lobby palestinien » aux Etats-Unis ?* Vingt-trois personnalités palestiniennes réunies du 9 au 11 juillet à Londres ont décidé de mener *« la bataille de la Palestine aux Etats-Unis »* et de collecter à cette fin 100 millions de dollars, rapporte l'hebdomadaire de langue arabe publié à Londres *Al Majallah*. Une réunion de trois cents Palestiniens fortunés serait convoquée dans ce but à la fin août dans une capitale européenne. — *(A.F.P.)*

« Yasser Arafat ne tardera pas à être liquidé »

DÉCLARE M. BEGIN

(Suite de la première page.)

M. Sharon n'a pas été oublié par la foule qui scandait : *« Sharon c'est la sécurité »*, *« Nous sommes corps et âme avec toi »*. Se référant aux propos des dirigeants palestiniens qui ont mis M. Sharon au défi de venir à Beyrouth-Ouest, M. Begin a déclaré, dans un tonnerre d'applaudissements : *« Prends garde, Arafat. Arik* (non familier donné à M. Sharon) *pourrait accepter l'invitation... »* Il signifiait ainsi que l'armée israélienne n'avait pas renoncé à investir le camp retranché palestinien.

M. Begin a rappelé qu'il était convaincu que le Liban conclurait bientôt la paix avec Israël et il a proposé au roi Hussein de créer avec la Jordanie une *« confédération »*. Ce n'était pas *la première fois* que le premier ministre lançait une telle idée, et elle n'a guère été prise au sérieux dans les milieux politiques israéliens, par plus que la proposition du ministre de la défense offrant un *« asile temporaire »* en Israël à *« tout terroriste qui n'aurait pas commis d'acte meurtrier et souhaiterait quitter l'O.L.P. pour se rendre »*.

Un fonctionnaire israélien tué à Bethléem

En Cisjordanie, la tension s'est de nouveau aggravée après l'assassinat à Bethléem le 17 juillet d'un fonctionnaire israélien en service dans les territoires occupés. M. Yaacov Kor, quarante ans, qui se trouvait sur la place du Marché, en compagnie de sa femme et de ses enfants, a été tué par un inconnu, à coups de revolver. Le couvre-feu a été aussitôt imposé dans toute la ville et l'armée a procédé à de nombreuses arrestations ou interpellations. Une centaine de personnes étaient encore détenues lundi matin.

Les habitants de Cisjordanie redoutent une répression accrue, surtout dans la région de Bethléem où, le mois dernier, un colon israélien avait déjà été assassiné. De pareilles agressions étaient rares depuis le début de l'occupation en 1967.

Les deux meurtres paraissent être, de toute évidence, des actes de vengeance, après l'invasion du Liban. Le maire de Bethléem, M. Elias Freij, a condamné ce nouveau *« crime »* en soulignant cependant qu'il se produit dans un *« climat général de violence »*. Après cet événement, dans l'entourage de M. Freij, on craint que les jours de ce dernier à la tête de la municipalité soient désormais comptés. Depuis le début de la série de destitutions décidées cette année par l'administration israélienne, M. Freij est l'un des derniers maires encore en poste dans une agglomération importante des territoires occupés.

200 enfants bientôt libérés

Bien qu'il ait toujours été considéré *comme modéré par le gouvernement* de Jérusalem, il est d'autant moins à l'abri d'une telle mesure que le maire de Gaza, M. Rachad Chawa, lui aussi bénéficiant de la même réputation, vient d'être récemment limogé.

Les arrestations qui ont été effectuées à Bethléem s'ajoutent à toutes celles qui ont été ordonnées depuis plusieurs semaines dans l'ensemble des territoires occupés — plusieurs centaines, dit-on de source palestinienne. Il semble qu'elles soient le résultat d'indications recueillies par l'armée israélienne au Liban, dans des documents découverts à l'intérieur des quartiers généraux de l'O.L.P. ou dans les informations recueillies lors des interrogatoires de certains des neuf mille Palestiniens capturés depuis le début de l'invasion.

Des délégués de la Croix-rouge internationale ont, pour la première fois, dimanche, été autorisés à rendre visite à ces « détenus » que les autorités israéliennes se refusent à considérer comme des prisonniers de guerre. Les délégués de la Croix-rouge se sont rendus dans l'un des camps établis maintenant au Sud-Liban, non loin de la ville de Nabatiyeh. Environ deux cents enfants ou adolescents de douze à quinze ans devraient être très prochainement libérés et remis à la Croix-rouge. Ils avaient été capturés parce que soupçonnés d'avoir été enrôlés par l'O.L.P.

FRANCIS CORNU.

Des balles traçantes en l'honneur d'Allah...

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — En ce temps là, l'Archange visita le Prophète pour l'emmener à Jérusalem...

...Et Beyrouth, se souvenant, a très pieusement fait feu. A la fête comme à la guerre. La fusillade, deux heures durant, a percé cette nuit de Ramadan. Du vieux front pétrifié dans les ruines du centre au nouveau, qui court les oliveraies dans les banlieues sud, kalachnikovs et douchkas se sont déchaînées pour zébrer le ciel de balles traçantes. Son et lumière beyrouthin ponctué par le contrepoint sourd de la dynamite.

« Leylat et qadar », la *« nuit du destin »*, a embrasé Beyrouth avant l'aube d'un dimanche ordinaire, le cinquième d'un *interminable siège. Dieu mérite* bien que l'on gaspille des munitions.

Il fallait ces pieux désordres pour sortir Beyrouth de sa léthargie. Car tout s'enlise ici, même l'assaillant. Venu à marche forcée, il ne sait plus quoi faire de son *« éclatante percée »* et reste ainsi figé depuis cinq longues semaines devant une proie qui prend déjà le sursis pour une victoire.

Le cessez-le-feu se survit entre deux bavures et trois accrochages, mais, à Beyrouth, émissaires, intermédiaires et négociateurs attitrés sont en demi-chômage. On tue le temps sans trop y croire à négocier, marchander la farine et le mazout qui manquent à l'Ouest, quand d'autres *« tout en haut »* à Washington s'occupent du « fond ».

Faute de mieux, l'état-major israélien ouvre et ferme à sa guise les portes de la ville encerclée. Au bout du compte pourtant, le blocus manque de courant d'air. Les queues se forment du côté de Hazmieh — à l'Est — dans l'attente d'une ouverture à la *« Galerie Semaan »*. Au musée, on ne passe qu'à pied, les mains remplies de gâteaux, pour déjeuner le dimanche avec les parents assiégés. Des ministres musulmans s'indignent de ne point voir venir les 185 tonnes *quotidiennes de farine « gagnées »*, dit-on, par M. Habib après force discussions. Les hôpitaux s'inquiètent de la pénurie de carburant, et les diplomates bougonnent contre les fouilles qu'on leur impose au passage du port.

Le salut ou l'assaut ? Il est bien clair maintenant que tout se passe ailleurs. Gêne ou indifférence, les autorités libanaises n'ont pas même réagi aux propos de M. Begin, tenant samedi pour acquise la paix qu'elles signeraient avec lui avant un an. Seul le ministre... du tourisme, M. Marwan Hamadé, druze et proche de M. Joumblat, s'est ouvertement indigné. *« M. Begin et ses généraux vont un peu vite en besogne dans l'atmosphère survoltée des meetings de Tel-Aviv, qui rappellent les grandes fêtes nazies,* a-t-il déclaré. *Encore un peu et ils ont déjà pris d'assaut Beyrouth, nommé un gouvernement de fantoches, imposé au Liban un traité de paix, rallié la Jordanie à une confédération forcée, et détruit au passage l'armée de Khomeiny. Begin imperator... »*

Les plus optimistes se consolent encore en jugeant *« positives »* les discussions qu'ont eues, samedi, MM. Walid Joumblat, chef de la gauche et de la communauté druze, et Béchir Gemayel, chef des milices chrétiennes. On voit mal, pourtant, à part quelques dispositions d'attente, ce qui pourrait sortir de ces rencontres, ça et là hâtivement qualifiées de *« rapprochement »*.

L'Etat libanais — plus impuissant que jamais — enrage d'un enlisement qui, une fois de plus, fait dépendre la solution de son interminable crise d'un règlement global du conflit proche-oriental. Certains, à Baabda, sans le clamer, bien sûr, sentaient venir enfin la sortie du tunnel *« grâce »* aux Israéliens. Ils déchantent aujourd'hui, plus sûrs de rien, sinon du temps qui passe.

DOMINIQUE POUCHIN.

AFRIQUE

Guinée-Bissau

Les malheurs du « Capitaine-Cook »

De notre envoyé spécial

Bissau. — Depuis plus de quatre *mois*, le *Capitaine Cook*, chalutier de 680 tonneaux de jauge brute, de l'armement Jego-Quéré de Lorient, reste bloqué dans le port de Bissau. L'affaire s'envenime et menace d'altérer les rapports entre la France et l'ancienne Guinée portugaise.

Arraisonné le 15 avril dernier près d'une zone maritime contestée, revendiquée concurremment par la République de Guinée et la Guinée-Bissau, le chalutier, qui possédait une licence de pêche délivrée par le premier des deux pays, était condamné neuf jours plus tard par le second à une amende « extravagante », eu égard aux normes ouest-africaines, de 320 millions de centimes, soit de plus de huit fois supérieure à celles infligées d'ordinaire par le Sénégal en de telles circonstances. En outre, la cargaison, soit 240 tonnes de poisson, d'une valeur d'environ 80 millions de centimes, ainsi que le matériel de pêche étaient saisis.

Aussitôt alertés par l'armateur, dont l'entreprise, qui emploie environ quinze cents personnes, se trouve être en équilibre financier précaire, les pouvoirs publics français, ministère de la mer en tête, prenaient fait et cause pour celui-ci. Des instructions étaient donc données à l'ambassadeur de France à Bissau pour amener les autorités guinéennes à une conception plus normale des choses. *A priori*, on estimait d'ailleurs ne pas manquer d'atouts pour parvenir à ce résultat : le chef de l'Etat guinéen avait été reçu en décembre dernier à Paris, et la Caisse centrale de coopération économique et le Fonds d'aide et de coopération s'apprêtaient à octroyer respectivement un prêt de 680 millions de centimes et une subvention de 400 millions de centimes à une société d'économie mixte franco-guinéenne de conservation et de commercialisation des produits de la mer.

Mais, bien que les deux conventions de financement aient bien été signées à la date prévue, les autorités de Bissau n'acceptaient que de réduire de 43,5 % l'amende imposée. Celle-ci demeurait donc à un niveau encore exorbitant, et l'armateur, qui, entre-temps, a eu pour plus de 400 millions de centimes de manque à gagner du fait de l'immobilisation forcée de son bateau, demeurait incapable de payer sans une aide publique substantielle.

Et puis, alors que, de guerre lasse, on envisageait à Paris de se résigner à passer sous les fourches caudines guinéennes, pour ne pas compromettre l'avenir de notre présence à Bissau pour un différend relativement mineur, l'affaire a subitement rebondi récemment, à la suite d'une rixe entre le commandant du bateau, M. Jean Gouzerh, et son mécanicien, de plus en plus exaspérés d'être tenus en garde à vue dans un hôtel de la ville, et les policiers préposés à leur surveillance. L'un et l'autre se trouvent maintenant en prison, où, selon des témoignages dignes de foi, ils auraient été « passé à tabac » à plusieurs reprises, en attendant d'être à leur tour jugés et très probablement condamnés. Bref, une seconde affaire se greffe sur la première, et la situation échappe de plus en plus aux représentants français locaux.

PIERRE BIARNÈS.

Algérie

DEUX NUMÉROS SPÉCIAUX DE REVUES

La revue *les Temps modernes* (1) consacre un substantiel numéro (448 p.) à l'Algérie vingt ans après l'indépendance. Sous le titre : « Algérie, espoirs et réalités », elle explique le long silence qu'elle a observé : *« Nous considérions,* dit-elle, *que c'était aux Algériens de parler, et nous avons attendu qu'ils en aient la possibilité et le désir. »* Ce numéro double, daté juillet-août 1982, est divisé en cinq parties : « Pouvoir et forces sociales », « Le quotidien », « Les voix de l'exil », « Ecriture, représentation » et « La parole berbère ». Les articles, agrémentés de dessins de Slim, rédigés en majeure partie par des Algériens, exerçant des fonctions dans leur pays ou vivant en exil, apportent à la fois des éléments d'information, d'analyse et de réflexion.

Dans un style différent, *Algérie-Information*, organe de l'Association France-Algérie 2), publie un *numéro spécial de 68 pages, centré* sur les relations franco-algériennes, le développement de l'Algérie, passé et à venir, avec des contributions de ministres français et algériens, d'universitaires et de journalistes.

(1) 26, rue de Condé, 75006 Paris.
(2) 16, avenue de l'Opéra, 75001 Paris.

Le conflit somalo-éthiopien

ÉCHEC DE L'APPEL AU CESSEZ-LE-FEU LANCÉ PAR L'O.U.A.

De source somalienne, on affirme que le conflit qui oppose depuis plus de deux semaines l'Ethiopie et la Somalie a été marqué par de nouvelles attaques éthiopiennes repoussées avec succès. L'Agence somalienne de presse affirme notamment, sans précision complémentaire, que l'attaque menée dimanche 18 juillet *contre* la ville de Goldogob, s'est soldée par la mise en déroute des troupes éthiopiennes.

L'agence somalienne fait également état d'importantes saisies d'armes et de matériel par les soldats somaliens et affirme qu'un avion éthiopien a été abattu samedi par la D.C.A.

Sans tenir compte des dénégations des dirigeants d'Addis-Abeba, qui affirment toujours ne pas participer au conflit armé qui, selon eux, oppose les autorités de Mogadiscio aux guérilleros du Front démocratique du salut de la Somalie (S.S.D.F.), M. Arap Moi, président du Kenya et président de l'Organisation de l'unité africaine, a demandé à l'Ethiopie, comme à la Somalie, *« d'instituer un cessez-le-feu immédiat »*. Addis-Abeba a réagi en affirmant à nouveau qu'il *« n'y avait pas un seul soldat éthiopien impliqué dans ce conflit »*. — *(A.F.P., Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

● LE PRINCE NORODOM SIHANOUK, président de la coalition cambodgienne anti-vietnamienne, est arrivé samedi 17 juillet à Pékin pour discuter d'une aide supplémentaire chinoise. Le prince a réaffirmé sa détermination de s'opposer au *« processus de colonisation »* du Cambodge par le Vietnam, jugé *« inacceptable »*. Il doit se rendre ensuite en Corée du Nord, en Yougoslavie, en Roumanie, puis à l'Assemblée générale des Nations unies. Il souhaite enfin reprendre le siège du Cambodge au sein du mouvement non aligné, déclaré vacant en 1979. — *(A.F.P., A.P.)*

Espagne

● ATTENTATS AU PAYS BASQUE. — Le secteur majoritaire de l'organisation autonomiste basque E.T.A. politico-militaire (E.T.A.-P.M.) a fait sa réapparition au Pays basque après plusieurs mois de s[i]lence en perpétrant, dans la nuit du vendredi 16 au samedi 17 juillet, vingt et un attentats à la bombe à Bilbao, Saint-Sébastien, Vitoria et Pampelune. Les bombes ont endommagé des bâtiments dépendant des ministères de la justice, des finances et de la santé, ainsi que les bureaux de l'agence d'information espagnole E.F.E. et la Capitainerie maritime de Saint-Sébastien. *(A.F.P.)*

Népal

● SECHERESSE ET DISETTE. — Le prix du riz est en hausse et tout l'ouest du pays est frappé par une pénurie de céréales qui a déjà fait quarante-neuf victimes. Les conditions climatiques défavorables font craindre une prochaine famine. La majorité du Parlement a mis en cause le gouvernement de M. Thapa, accusé de ne pas prendre les mesures suffisantes pour enrayer la disette. — *(A.F.P.)*





EUROPE

Italie

L'ASSASSINAT DU CHEF DE LA BRIGADE MOBILE DE NAPLES

Une collusion entre les Brigades rouges et la pègre ?

De notre correspondant

Rome. — La douleur mais aussi la colère ont dominé, samedi 17 juillet, les funérailles du chef de la brigade mobile de Naples, M. Antonio Ammaturo, et de son chauffeur, assassinés en pleine rue deux jours plus tôt par un commando de tueurs (*le Monde* du 17 juillet). La foule se pressait à l'église Santa-Chiara, où ont été accueillis par un brouhaha hostile le ministre de l'intérieur, M. Rognoni, et le chef de la police nationale. Les Napolitains sont émus par la mort d'un homme qui avait l'estime de tous. Ils se demandent le pourquoi de ce double assassinat et surtout ce qu'il y a derrière : des liens plus étroits entre criminalité organisée (la Camorra) et terrorisme, mais aussi peut-être entre ceux-ci et le monde politique ?

Selon les premiers résultats de l'enquête, il semble bien que M. Ammaturo et son chauffeur sont tombés sous les balles de terroristes. Outre les revendications formulées par téléphone au nom des Brigades rouges, le soir de l'attentat, la police a établi que la véritable plaque minéralogique de la voiture utilisée par le commando se trouvait dans une cache des B.R. découverte il y a quelques semaines. Les policiers ont d'autre part découvert l'appartement où se sont réfugiés les tueurs après l'attentat : des traces de sang confirment que deux d'entre eux au moins ont été blessés au cours de l'échange de coups de feu avec des policiers à moto qui tentaient de les arrêter.

Un fait semble indiquer que les terroristes ont agi avec l'appui de la Camorra : leur refuge se trouvait dans le quartier de Forcella, un des repaires de « camorriste » de la « *nuova famiglia* ».

Le chef du commando, qui a mitraillé la voiture de M. Ammaturo, pourrait être Antonio Chiocchi, activement recherché pour l'enlèvement l'année dernière de l'assesseur régional, M. Cirillo, et pour l'assassinat, en avril, de l'assesseur municipal du travail, M. Delcogliano. La présence de Chiocchi dans cette affaire tend à confirmer les liens des terroristes avec la Camorra. C'est, en effet, un membre de l'aile « mouvementistes » des B.R., partisan de l'alliance avec les « nouveaux sujets sociaux », à commencer par la pègre. Cette liaison Camorra-terroristes avait notamment été réalisée dans l'affaire Cirillo.

Y a-t-il aussi dans l'assassinat de M. Ammaturo des dessous politiques, comme ce fut le cas dans l'enlèvement de l'assesseur régional ? On attache une grande importance, à Naples, aux déclarations qu'avait faites, il y a quelques semaines, M. Ammaturo affirmant que la Camorra bénéficiait d'appuis politiques. Des députés démocrates-chrétiens avaient alors demandé à Rome qu'il soit suspendu de ses fonctions de chef de la brigade mobile.

PHILIPPE PONS.

Turquie

Le projet de nouvelle Constitution renforce l'exécutif

De notre correspondant

Ankara. — Le projet de nouvelle Constitution turque, comprenant quelque deux cents articles, fruit de dix-huit mois de travail, a été rendu public samedi 17 juillet. Ce texte semble surtout avoir été préparé en réaction contre la « *paralysie chronique du pouvoir* » qui a caractérisé la période antérieure à l'intervention de l'armée, le 12 septembre 1980. Et aussi en réaction contre le « *mauvais usage* » des libertés politiques et syndicales durant ces deux dernières décennies troublées. « *Le projet constitutionnel vise à combler les lacunes de la précédente Constitution de 1961, à l'esprit général de laquelle on est resté fidèle* », précisent les auteurs.

Le renforcement du rôle de l'exécutif, et surtout de celui du chef de l'Etat, est le trait marquant du projet. Le président de la République se verra confier de nouvelles responsabilités. Il est, en effet, prévu que le chef de l'Etat, toujours élu pour sept ans par l'Assemblée nationale, à la majorité des deux tiers (au-delà du quatrième tour de scrutin, la majorité simple suffira), ne porte pas la responsabilité de ses actes, contresignés par le gouvernement, mais soit néanmoins habilité à faire des choix importants. Notamment lorsqu'il désignera tous les membres de la Cour constitutionnelle, les membres du Conseil du contrôle d'Etat (chargé de veiller au bon fonctionnement de toutes les institutions), le procureur en chef de la République et son adjoint, le directeur de la radio-télévision, et, enfin, le gouverneur de la banque centrale. En outre, le chef de l'Etat pourra prononcer la dissolution du Parlement en cas de paralysie, après avis du président de l'Assemblée nationale et du Conseil consultatif d'Etat.

Ce dernier organe est une institution nouvelle, composée à la fois de membres de droit nommés à vie (anciens présidents de la République, anciens présidents de la Cour constitutionnelle et anciens chefs d'état-major des armées) et de vingt personnalités désignées par le chef de l'Etat, ainsi que de dix autres cooptées. Ce Conseil, uniquement consultatif, assistera le chef de l'Etat, notamment en étudiant diverses questions à sa demande.

Afin d'éviter que le pouvoir civil ne se décharge trop facilement sur les militaires, comme par le passé, en cas de troubles « *menaçant le régime démocratique* », de ses responsabilités relatives au maintien de l'ordre public, en décrétant l'« état de siège », le le projet constitutionnel introduit l'institution de l'« état d'urgence ». C'est le conseil des ministres qui sera habilité à le décréter. Le gouvernement pourra alors émettre des décrets-lois limitant les libertés et droits fondamentaux. Le régime de l'« état de siège » (où la responsabilité du maintien de l'ordre est automatiquement dévolue aux militaires) ne sera décrété qu'en cas de guerre ou de rébellion armée.

Le bicamérisme, d'autre part, est aboli : l'Assemblée nationale redevient la chambre unique, comme avant la Constitution de 1961. Elle comptera dorénavant 400 députés, au lieu de 450 dans le système précédent. Ces derniers seront élus lors des scrutins législatifs qui auront désormais lieu tous les cinq ans (au lieu quatre comme par le passé).

En réaction contre les mauvaises habitudes de jadis, le projet constitutionnel prévoit que, désormais, en cas de démission de son parti, un élu ne peut plus figurer au Parlement que sous l'étiquette « *indépendant* ». S'il s'inscrit dans une autre formation politique ou devient membre du gouvernement, il perd son siège de député.

D'autre part, le projet constitutionnel interdit, comme on s'y attendait, la création de partis de classes ou d'obédience communiste, fasciste ou pro-islamique. Cependant, seule la Cour constitutionnelle reste habilitée à dissoudre tout parti politique ayant violé ces principes.

Dans le domaine des libertés, le projet brille surtout par son ambiguïté. D'une part, il affirme que les droits et libertés des individus sont inaliénables. Mais, d'autre part, il s'empresse d'ajouter qu'ils peuvent être « *limités* », voire « *suspendus* », par décision juridictionnelle, pour ceux qui auront œuvré en vue d'attenter à l'unité et à l'intégralité de l'Etat, d'instaurer la dictature d'une classe ou de provoquer des luttes de religion sectaires.

Le projet interdit la torture et tout traitement corporel indigne. Il indique que le délai de garde à vue sera de quarante-huit heures. Cependant, pour ce qui concerne les « délits collectifs », ce délai sera de quinze jours. Le texte indique également que la liberté d'opinion et d'expression sera la règle, mais pourra être limitée. Tout comme la liberté de la presse, notamment pour empêcher que « *les informations étatiques secrètes ne soient révélées* » ; ainsi que les nouvelles « *erronées ou intempestives* », de nature à « *influencer la vie commune* ». Autant de motifs que leur imprécision peut transformer en armes dangereuses entre les mains d'un pouvoir partisan, craignent les observateurs à Ankara.

ARTUN UNSAL.

Grande-Bretagne

Une inculpation pour espionnage semble préluder à un vaste scandale

De notre correspondant

Londres. — A peine la menace d'une grave crise sociale écartée, Mme Thatcher va devoir affronter une attaque en règle aux Communes sur le fonctionnement de ses services de sécurité et de renseignements.

Avant d'entendre les délicates explications du ministre de l'intérieur sur l'« affaire de la chambre de la reine », les députés interrogeront, mardi, le premier ministre sur une mystérieuse affaire d'espionnage qui commence à faire grand bruit, un « scandale » dont on sait très peu de chose mais que l'on qualifie déjà d'« énorme ».

Jeudi dernier, un homme de quarante-quatre ans, M. Geoffrey Prime, parlant le russe, et ancien employé du centre de communicationss ultra-secrètes de Cheltenham, dans le centre-ouest de l'Angleterre, a été inculpé de violation de la loi sur les secrets d'Etat. Il est accusé d'avoir communiqué, entre 1968 et 1981, des informations « *pouvant être utiles à une puissance ennemie* ».

La nouvelle de son inculpation a été rapidement suivie d'un flot de rumeurs et de spéculations parfois contradictoires, reprises par la presse. Le centre de Cheltenham, qui emploie quatre mille personnes, centralise 90 % des renseignements des services britanniques à travers le monde, à l'aide d'un équipement très complexe, et sert de relais pour certains messages secrets de l'OTAN. Une partie du personnel est de nationalité américaine.

Le *Daily Mail* croit savoir que Mme Thatcher a ordonné une enquête au plus haut niveau sur cette affaire qui « *pourrait se révéler le plus grand scandale d'espionnage depuis l'affaire de l'espion soviétique Kim Philby* ». L'hebdomadaire libéral *The Observer* affirme que, pendant treize ans, Geoffrey Prime a travaillé pour les Soviétiques.

Plusieurs députés, dont le chef du groupe parlementaire libéral, et l'un des responsables du parti travailliste, demandent un débat d'urgence aux Communes.

En attendant, les parlementaires en sont réduits aux rumeurs, qui, laisse-t-on entendre à présent, dans les cercles conservateurs, commencent à inquiéter le gouvernement. Le député de Cheltenham, M. Charles Irving, a mené lui-même une brève enquête et affirme que les mesures de sécurité sont très suffisantes au centre de communications. Certains de ses collègues estiment de leur côté que l'affaire pourrait avoir été délibérément gonflée par une partie de la presse et de l'opposition pour miner la popularité du gouvernement. — (*Intérim.*)

Pologne

La détention du philosophe Leszek Nowak

M. Etienne Balibar, maître-assistant de philosophie à l'université de Paris-I, nous écrit :

Six mois après le coup d'Etat du général Jaruzelski, beaucoup de nos compatriotes ont tendance à oublier quelque peu la situation régnant en Pologne.

C'est aujourd'hui seulement que nous apprenons que le professeur Leszek Nowak se trouve depuis six mois en prison près de Poznan dans des conditions particulièrement dures (puisqu'il est, nous dit-on, privé de lumière). Enseignant à l'université de Poznan, où s'est créée depuis dix ans autour de lui et de la revue qu'il édite (*Poznan Studies in the Philosophy of the Sciences and the Humanities*, Grüner Publishing, Amsterdam) toute une école de Amsterdam) toute une école de philosophie des sciences et de théorie des sciences sociales, le professeur Nowak est un marxiste indépendant qui emprunte également beaucoup à la tradition logique polonaise. Il a enseigné récemment pendant un an à l'université de Francfort. A celle-ci qui lui adressait il y a quelques semaines une nouvelle invitation, les autorités polonaises n'ont fourni qu'un refus sans explication. Les colis qu'on lui envoie sont retournés.

S'agit-il de la vengeance de traditionalistes de l'université ou du parti ? Ou tout simplement d'un des multiples cas d'arbitraire qu'a entraînés l'état de siège à l'encontre des esprits libres, intellectuels ou non ? Quelles sont les charges qu'on impute au professeur Nowak ? Ses proches, ses collègues des autres pays sont en droit de le savoir. En l'état actuel des informations fournies, ils ne peuvent qu'élever une vive protestation de principe et réclamer sa libération.

DIPLOMATIE

Un conseiller d'État succédera à un magistrat comme juge français à la Cour européenne de Luxembourg

Le Conseil de la Communauté Européenne a désigné, dernièrement, les membres de la Cour de justice européenne de Luxembourg dont le mandat arrive à expiration le 6 octobre prochain.

La Cour est composée de onze juges et de cinq avocats généraux nommés pour des mandats de six ans « d'un commun accord » par les gouvernements et en principe indépendants de ceux-ci. Les gouvernements sont convenus, bien que cette précision ne figure pas dans les traités, que les dix nationalités soient représentées parmi les juges et que le onzième poste (créé pour que la Cour délibère en nombre impair après l'adhésion de la Grèce) soit occupé par rotation par un juriste d'un des quatre « grands » Etats membres : France, Grande-Bretagne, Italie, R.F.A. Les mêmes « grands » ont chacun un siège d'avocat général, le cinquième étant occupé par rotation par un juriste d'un des six « petits ».

Les juges britannique, italien, néerlandais et ouest-allemand ont été prorogés pour un nouveau mandat de six ans (M. Bosco, juge italien est âgé de soixante-dix-sept ans). Un nouvel avocat général italien, M. Mancini, succède à son compatriote M. Capotorti. L'équilibre entre les démocrates-chrétiens et les socialistes, fondement de la politique transalpine, mais nullement statutaire dans les institutions européennes, et même contraire à l'esprit des traités, est, disent les mauvaises langues, respecté. Le mandat de l'avocat général français, Mme Simone Rozès, a été également renouvelé. L'ancien président du tribunal de grande instance de Paris avait été nommé l'an dernier à ce poste pour achever le mandat de M. Mayras, conseiller d'Etat, démissionnaire pour raisons de santé.

Le seul problème qui se posait et qui a été résolu dans la discrétion, comme il convient aux gens de robe, a été la succession du juge français, M. Adolphe Touffait. Au terme d'une longue carrière (il a soixante-quinze ans), M. Touffait, qui a occupé les plus hauts postes dans les cabinets ministériels et dans la magistrature française et européenne, veut prendre sa retraite.

La perspective de sa succession ainsi que le poste de onzième juge, tous deux très convoités, avaient donné lieu l'an dernier à une bataille feutrée mais animée (*le Monde* daté 1er-2 février 1981) entre deux grands corps de l'Etat, la magistrature et le Conseil d'Etat, qui entendent que l'équilibre corporatif (lui aussi contraire à la lettre et à l'esprit des traités), avec ses implications politiques, soit maintenu.

Le gouvernement français de l'époque souhaitait éloigner du tribunal de grande instance de Paris, Mme Rozès, dont il n'appréciait pas l'indépendance. Il lui offrit le poste d'avocat général à Luxembourg jusqu'alors occupé par un conseiller d'Etat. M. Touffait étant lui aussi un magistrat, le Conseil d'Etat, frustré, suggéra au gouvernement de revendiquer pour la France le poste de onzième juge. L'opération était d'un intérêt douteux : le mandat de ce onzième juge expire en effet le 6 octobre 1982. La France aura eu deux juges pendant à peine plus d'un an, et il lui faudra attendre l'an 2000 pour que cette conjoncture se reproduise. Le prochain onzième juge sera un Allemand, M. Bahlmann, pour six ans.

Cependant, l'ancien gouvernement appréciait peu la jurisprudence, volontiers « européenne », de la magistrature, et lui préférait celle du Conseil d'Etat, plus soucieux de faire prévaloir le droit français. C'est donc un membre de cette institution, M. Fernand Gréviste, qui fut nommé à Luxembourg en mars 1981, étant sous-entendu qu'il succéderait à M. Touffait quand celui-ci prendrait sa retraite et que le poste de deuxième juge français disparaîtrait.

Mais, entre-temps, M. Mitterrand succéda à M. Giscard d'Estaing. Seuls les mauvais esprits verront une relation de cause à effet entre cet événement et la demande de M. Grévisse, nommé du temps de M. Giscard d'Estaing, de regagner Paris « pour convenances personnelles ». Il sera remplacé par un autre conseiller d'Etat, M. Yves Galmot, cinquante et un ans, dont les récentes fonctions montrent qu'il a toute la confiance des dirigeants socialistes. Il fut conseiller juridique du comité interministériel sur les nationalisations et chargé de mission auprès du groupe Saint-Gobain-Pont-à-Mousson quand celui-ci était nationalisable.

Il y a en tout cas continuité dans la politique française à l'égard de la Cour de justice européenne : l'actuel gouvernement, comme son prédécesseur, préfère avoir comme juge français à Luxembourg un conseiller d'Etat plutôt qu'un magistrat.

MAURICE DELARUE.

● ERRATUM. — C'est par erreur que nous avons indiqué (*le Monde* daté 18 et 19 juillet) que le débat sur les droits de l'homme en Iran a eu lieu au sein de la *commission* des droits de l'homme de l'ONU. Il s'agissait du *comité* du même nom, composé d'experts internationaux, en principe indépendants, alors que la commission des droits de l'homme fait intervenir, deux mois par an seulement, des représentants officiels des gouvernements.

Le Monde

politique

M. François Léotard candidat au poste de secrétaire général du P.R.

M. François Léotard, député (U.D.F.-P.R.) du Var et maire de Fréjus, qui avait été nommé le 23 juin délégué général du parti républicain, a annoncé, vendredi 16 juillet, sa candidature au poste de secrétaire général du P.R., poste actuellement occupé par M. Jacques Blanc, député de la Lozère.

L'élection aura lieu le 25 septembre à Paris, lors du conseil national du parti devant lequel M. Léotard présentera la liste des vingt et une personnes qui composeront son équipe. Il semble peu probable que se constitue une autre liste. D'ici là, le futur secrétaire général du P.R. mettra à profit les mois d'été pour développer son programme au cours de la campagne d'animation qu'organise son parti dans une dizaine de villes touristiques (1). Après cet « été républicain », les responsables du P.R. et les futurs candidats aux élections municipales se retrouveront à La Canourgue (Lozère), ville dont M. Blanc est le maire, pour la traditionnelle université d'été du P.R., du 3 au 5 septembre. La veille, une journée de travail devrait réunir les seuls parlementaires. Le 11 septembre, au cours d'une assemblée générale « éclatée » dans les différentes régions, seront adoptés les nouveaux statuts du P.R., et élus les membres du conseil national.

M. François Léotard veut s'attaquer à ce qu'il considère comme les deux plus grandes faiblesses de son parti : l'organisation et la communication, sujets qu'il avait déjà abordés lors de son intervention au congrès du P.R. les 12 et 13 juin (*le Monde* du 15 juin). Il avait alors expliqué qu'un parti ne pouvait avoir une « *stratégie* », sans « *moyens* » et sans « *langage* ». « *Le P.R. doit être une machine,* avait-il déclaré en jugeant que *ceux qui regardent du côté du R.P.R. ne regardent ni le leader ni la doctrine, mais une machine qu'ils souhaitent avoir pour eux-mêmes.* » Il avait aussi déploré que les giscardiens aient « *trop souvent* » employé « *un langage d'expert-comptable* ».

En ce qui concerne l'organisation du P.R., M. Léotard envisage de constituer une équipe de « managers » chargés d'assurer la « *vie d'un parti moderne* ». « *Il n'y a qu'en France,* note-t-il, *que la gestion d'un parti n'est pas confiée à des professionnels.* » C'est ainsi qu'un groupe de six personnes « *de très haut niveau* » chargées de la trésorerie, de la communication, de la *formation*, des fédérations, des élections et des relations internationales deviendraient les « mercenaires » du P.R. Leurs noms figureront sur la liste des vingt et un que proposera M. Léotard au conseil national afin de voir « *leur légitimité reconnue par une élection* ».

Toujours pour transformer le P.R. en parti moderne, le député du Var entend introduire l'informatique et établir par télex des liaisons permanentes avec les différentes fédérations.

En ce qui concerne la communication, deux cibles préférentielles ont été choisies : les jeunes et les salariés, pour lesquels le P.R. devra trouver un langage adapté. M. Léotard envisage, d'autre part, de consacrer, après la réunion du conseil national, une journée d'étude à la presse militante et de lancer, d'ici six à huit mois, un « *grand journal national* » qui remplacerait l'actuelle *Lettre des républicains*.

C'est dans le cadre de cet effort de communication que s'inscrit l' « été républicain » à la réussite duquel M. Léotard attache beaucoup d'importance. « *Cette action se veut la traduction d'une idée simple,* explique-t-il. « *Face à la gravité de la situation économique actuelle, le parti républicain ne peut faire la pause des vacances.* »

Le futur responsable du P.R. laisse mûrir deux ou trois autres idées, notamment l'organisation, à partir d'octobre, de rencontres régulières entre des « *brigades de parlementaires* », d'une part, les milieux socio-professionnels, et les militants, d'autre part, essentiellement dans les « *départements difficiles* », là où le P.R. est peu implanté. Enfin, le député du Var voudrait organiser des groupes « points chauds » pour la défense des droits de l'homme avec un secrétariat permanent qui pourrait être animé par M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, ancien député (U.D.F.) de Paris.

Grâce, en partie, à cet effort d'organisation et de communication, le P.R. devrait, selon M. Léotard, être le « *principal vecteur des idées libérales* ». « *Il est,* ajoute-t-il, *dans une meilleure situation que ne l'était le P.S. avant son congrès d'Epinay : le P.R. a des hommes de qualité, il est porteur d'idées et présente la véritable alternative.* » La démonstration reste à faire mais il est vrai que le parti républicain ne semble pas, pour ces prochains mois, manquer d'énergie.

C. F.-M.

(1) Le P.R. organisa successivement des réunions à Nevers (Nièvre) le 25 juillet, Poitiers (Vienne), Royan (Charente-Maritime), Les Sables-d'Olonne (Vendée) les 7 et 8 août, mais aussi à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques), Le Touquet (Pas-de-Calais), Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes), Auxerre (Yonne) ...et Annecy (Haute-Savoie).

Un sondage Indice-Opinion-« le Quotidien de Paris »

M. MITTERRAND PERD SEPT POINTS ET M. MAUROY TREIZE A L'INDICE DE POPULARITÉ

Le sondage publié par *le Quotidien de Paris* du 19 juillet et réalisé par Indice-Opinion, entre le 1er et le 7 juillet auprès de mille personnes, montre une baisse brutale de la popularité de MM. Mitterrand et Mauroy par rapport à l'enquête précédente effectuée en juin. A la question, avez-vous « *une plutôt bonne opinion* » ?, du chef de l'Etat, 54 % (au lieu de 61 % il y a un mois) des personnes interrogées répondent par l'affirmative (33 % au lieu de 27 % déclarent avoir « *une plutôt mauvaise opinion* » du président de la République). Le recul est encore plus net pour le premier ministre : 50 % (au lieu de 63 %) ont une bonne opinion de lui et 39 % (au lieu de 26 %) une mauvaise.

Les personnalités de l'opposition n'échappent pas à cet effritement (même s'il est moins spectaculaire) de leur cote de popularité : ainsi Mme Veil (avec 45 %) perd quatre points, M. Giscard d'Estaing (avec 40 %) cinq, M. Chirac (avec 38 %) deux, MM. Barre (avec 36 %) et Monory (avec 26 %) trois chacun et M. Lecanuet (avec 25 %) un.

Dans les rangs de la majorité, M. Chevènement gagne cinq points (32 %), M. Joxe trois (24 %), M. Rocard un (53 %) ainsi que M. Marchais. Le secrétaire général du P.C.F., qui reste le moins bien placé à l'indice de popularité, est le seul responsable politique à connaître une diminution du pourcentage de mauvaise opinion : 63 % au lieu de 66 %.

24 % des Français (au lieu de 22 %) affirment que leurs sentiments envers l'avenir « *évoluent plutôt dans le sens de la confiance* » et 71 % (au lieu de 73 %) « *plutôt dans le sens de l'inquiétude* ». 48 % (au lieu de 56 % en juin) font confiance au gouvernement « *pour résoudre les problèmes qui se posent aujourd'hui au pays.* » La proportion de ceux qui ne la lui accordent pas est identique (48 %) alors qu'il était de 38 %, il y a un mois.

● *L'Union mondiale des villes martyres*, créée en février dernier à Bastogne, a décidé d'organiser des Assises mondiales de la paix les 15, 16 et 17 octobre à Verdun.

Regroupant des villes qui ont subi la Guerre, l'Union se consacre à promouvoir la paix, lutter contre la faim dans le monde et assurer le respect des droits de lhomme et de l'enfant (1). Les villes représentées au comité directeur de l'Union en sont le symbole, puisqu'il s'agit de Bastogne (Belgique), Conventry (Grande-Bretagne), Cuneo (Italie), Kalavrita (Grèce), Madrid, Marzabotto (Italie), Varsovie, Verdun, Volgograd (U.R.S.S.) et Wiltz (grand-duché de Luxembourg).

(1) Siège de l'U.M.V.M., 11, rue Président-Poincaré, 55107 Verdun. Tél. : (29) 86-18-39 (permanence tous les mercredis).

M. Defferre : ne pas porter atteinte à l'unité de la commune de Paris

M. Gaston Defferre, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, évoque la réforme du statut de Paris et de Marseille dans une interview accordée au *Matin* du 19 juillet. Comparant les communiqués du conseil des ministres du 30 juin et du 13 juillet, il estime : « *Je n'ai pas eu l'impression de céder. En fait, c'est Chirac qui a pris l'initiative. C'était une sorte d'appel auquel j'ai répondu (...). Je suis prêt à discuter (...). J'aborde la discussion avec la volonté de régler le problème sans chercher à jouer de tour à qui que ce soit.* »

M. Defferre poursuit : « *Faut-il qu'il y ait un maire élu dans chaque arrondissement ? Rien n'est décidé. Il y aura une commune unique, cela est acquis. N'y a-t-il pas de risque de confusion entre le maire de la commune et les maires d'arrondissement ? Surtout si un des maires d'arrondissement est un homme politique très connu. Tout cela doit faire l'objet de discussions. Il ne faut rien faire qui puisse laisser croire que le gouvernement entend porter atteinte à l'unité de la commune de Paris. En projetant d'examiner le statut de Marseille en même temps que celui de Paris, j'ai fait la preuve de ma bonne foi.* »

Evoquant les déclarations de M. Chirac lors du débat de censure du 23 juin, le ministre estime : « *M. Chirac est monté à la tribune pour porter des jugements difficilement admissibles sur M. Mitterrand et sur M. Mauroy. A partir du moment où le dialogue qui s'était engagé n'existait plus, on ne pouvait plus agir de la même manière. Alors comment s'étonner qu'il y ait eu un communiqué du gouvernement qui a pu paraître un peu brutal à ceux qui ne prennent pas en compte ce contexte ? (...) Jusqu'à maintenant, cette situation a plus rapporté à M. Chirac qu'à nous. Mais, en politique, il ne faut jamais se hâter de juger.* »

● *La Société française des urbanistes : « Paris est une ville d'inégalités. »* — La délégation régionale d'Ile-de-France de la Société française des urbanistes affirme dans un communiqué : « *Paris est une ville où éclatent les inégalités entre les quartiers, les arrondissements, qu'il s'agisse du droit à y habiter, du confort des logements, de la répartition des efforts sociaux (...). Il convient, en recomposant ce qui est une trop grande entité territoriale, de trouver les moyens de rapprocher administration et administrés sans pour autant compliquer une gestion qui risquerait de devenir encore plus inextricable et incohérente qu'aujourd'hui. Il faut à cette occasion repenser la solidarité de Paris avec l'agglomération dont elle est partie intégrante.* »

LA DÉCENTRALISATION OUTRE-MER

A la Réunion, les conseillers généraux de l'opposition réclament de nouveau un référendum

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. — Le conseil général de la Réunion a franchi, samedi 17 juillet, une nouvelle étape dans sa riposte au projet du gouvernement sur la décentralisation outre-mer. Réunis à l'appel de leur president, M. Auguste Legros (R.P.R.), les conseillers généraux, après trois heures de discussions houleuses, ont adopté, par 23 voix pour et 9 contre (7 P.C. et 2 P.S.), un texte qui « *demande aux instances gouvernementales de proposer au Parlement de décider de l'organisation d'une consultation des habitants des départements d'outre-mer et, à tout le moins, de ceux de la Réunion, sur la question de savoir s'ils souhaitent l'institution d'une seule assemblée pour gérer les affaires qui sont actuellement de la compétence du conseil général et du conseil régional* ».

Si le gouvernement ne donne pas suite à cette requête, les conseillers ont prévu d'organiser eux-mêmes une consultation dans l'île. Les élus de l'opposition ont d'ores et déjà prévu, à cet effet, l'inscription d'une somme de 250 000 F au budget départemental.

La fédération du parti socialiste, le parti communiste réunionnais et le mouvement des radicaux de gauche se sont élevés, dans un communiqué commun, contre « *cette initiative illégale qui s'apparente à une opération de subvention institutionnelle, qui utilise les fonds publics à des fins politiques partisanes et qui risque de troubler l'ordre public* ».

Les conseillers généraux de l'opposition avaient déjà voté le 9 juillet une motion demandant la consultation de la population par référendum (*le Monde* du 13 juillet).

HUBERT BRUYÈRE.

UNE ÉLECTION MUNICIPALE...

FINISTERE : Brest (1er tour)

Inscr., 100 676 ; vot., 29 855 ; suffr. expr., 29 474. M. Jacques Berthelot, R.P.R., 17 087 voix ; Mme Micheline Le Blé, P.S., 12 387. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement de Francis Le Blé (P.S.), maire, récemment décédé. En mars 1977, la liste d'union de la gauche que Francis Le Blé conduisait, avait enlevé, dès le premier tour, les quarante-trois sièges à pourvoir, avec 33 133 voix contre 29 329 à la liste menée par M. Eugène Bérest, alors maire sortant (R.I.) et 12 738 à la liste de l'ancien maire centriste, M. Georges Lombard, sénateur, qui avait reçu le renfort du R.P.R. Il y avait eu 66 200 suffrages exprimés et 67 361 votants sur 94 513 inscrits.

Le conseil municipal, qui comprend actuellement vingt-cinq P.S., quinze P.C. et deux U.D.B. (le troisième élu de l'U.D.B., M. le Prohon a récemment rejoint le parti socialiste), soutient Mme Le Blé, veuve du maire décédé.

Candidat unique de l'opposition, M. Berthelot, qui a recueilli 57,97 % des suffrages exprimés, n'a pu cependant être proclamé élu, le nombre des voix qu'il a obtenues étant inférieur à celui du quart des inscrits. La participation au premier tour a été particulièrement réduite, le pourcentage des abstentions s'élevant à 70,34. Au premier tour de mars 1977, ce pourcentage était de 28,72.]

...ET UNE ÉLECTION CANTONALE

ISERE : canton de Saint-Jean-de-Bournay (1er tour) :

Inscr., 7 918 ; vot., 5 148 ; suffr. expr., 5 017. MM. Georges Collombier, U.D.F.-P.R., 3 005 voix, ELU ; Gilbert Cécillon, P.S., 1 651 ; Maurice Anselme, P.C., 361.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Johannès Lacroix (div. g.), décédé accidentellement le 31 mai dernier. M. Johannès Lacroix avait été réélu au second tour des cantonales de mars 1979, avec 2 818 voix, contre 2 708 à M. Collombier. Au premier tour, il était arrivé en tête avec 1 995 suffrages, contre 1 937 à M. Collombier, 542 à M. Lenoir (P.C.), 538 à M. Cécillon (sans étiq.), et 65 à M. Laroche (P.F.N.). Il y avait eu 5 077 suffrages exprimés et 5 183 votants sur 7 137 inscrits.

Candidat unique de l'opposition, M. Collombier l'emporte avec 59,85 % des voix, alors que, au second tour de 1979, il n'en avait obtenu que 49 %. Le candidat du P.S. est largement devancé : 32,90 % alors que son prédécesseur soutenu par le P.S., avait, au premier tour de mars 1979 recueilli 39,29 % des exprimés.

Le P.C. perd plus de trois points en pourcentage : 7,19 % au lieu de 10,67 % en 1979.]

● *M. Jacques Chirac* vient de nommer M. Jacques Kosciusko-Morizet chargé de mission pour les problèmes africains et la coopération dans le cadre du secrétariat national aux relations extérieures du R.P.R.

[Né en 1913, à Paris, agrégé de lettres, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, M. Jacques Kosciusko-Morizet, a une longue expérience des questions africaines. Directeur de cabinet de M. Félix Houphouët-Boigny, de février 1956 à juin 1957, lorsque celui-ci était ministre délégué à la présidence du conseil, il s'occupa du dossier camerounais lorsque, de juillet 1957 à décembre 1962, il fut délégué permanent de la France auprès du conseil de tutelle des Nations unies. Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Kinshasa, d'octobre 1963 à janvier 1968, il fut nommé en février 1968 directeur de la coopération culturelle et technique, rue Monsieur, à la suite de la réorganisation du secrétariat d'Etat aux affaires étrangères chargé de la coopération.]

● ERRATUM. — Notre compte rendu du séminaire P.S. - gouvernement de Maisons-Laffitte (*le Monde* daté 18-19 juillet) a été altéré par plusieurs coquilles. Nous aurions dû imprimer : « *Au moment où le gouvernement appelle à l'effort collectif, seule une « action résolue » contre les inégalités dans les domaines fiscal et social devrait permettre « la confiance et l'adhésion populaire » que M. François Mitterrand appelait de ses vœux le 14 juillet.* » Plus loin : « *Le problème n'est pas nouveau. Arrivant au pouvoir, le P.S. avait cru le résoudre en retenant une stratégie de compromis* », et : « *M. Jean Poperen (...) animait la commission consacrée à la stratégie du parti à laquelle ont participé, outre le premier ministre, plusieurs ministres et secrétaires d'Etat, notamment MM. Rocard, Fabius, Labarrère, Emmanuelli, Mme Cresson.* »

● *Le P.S. et le P.S.U.* ont décidé, jeudi 15 juillet, à l'issue d'une réunion commune, de « *mettre tout en œuvre pour que soient constituées, dès le premier tour, partout où cela sera possible, des listes d'union de la gauche et de rassemblement populaire* ».

● *Deux délégations*, du Mouvement gaulliste populaire et du parti communiste français se sont rencontrées, vendredi 16 juillet, au siège du P.C.F. Elles ont décidé « *de travailler dès maintenant à la constitution de larges listes d'union de la gauche dès le premier tour* [des élections municipales] *dans toutes les communes de France* ». Le Mouvement gaulliste populaire s'est récemment constitué par la fusion de l'Union démocratique du travail et de la Fédération des républicains de progrès.

Le projet de réforme de l'ENA appelle de nouvelles précisions

Les précisions apportées par M. Anicet le Pors, ministre de la fonction publique, dans l'interview qu'il nous a accordée (« le Monde » du 24 juin), ont retenu l'attention de nombreux lecteurs. La plupart relèvent la décision du gouvernement de créer une troisième filière d'accès à l'Ecole nationale d'administration, qui sera réservée aux élus locaux, aux responsables syndicaux, aux animateurs de mouvements associatifs et qui recevra une première application en 1983.

Cette solution constitue l'originalité la plus spectaculaire du projet, car les autres réformes sont plutôt des aménagements et des améliorations apportés à la situation actuelle. L'instauration de la troisième filière, qui est due pour l'essentiel à l'initiative personnelle de M. Mitterrand, soutenu à l'époque par M. Pierre Bérégovoy, alors secrétaire général de l'Elysée, et aussi par M. Pierre Mauroy, ne semble pas avoir provoqué l'enthousiasme des membres du gouvernement.

Parmi les syndicats, l'expectative domine face à une solution aussi nouvelle pour les responsables des confédérations.

Dans les partis politiques — qui ont le statut d'associations selon la loi de 1901 — l'hésitation est également grande. Il est vrai que jusqu'à maintenant syndicats et partis considéraient l'administration tantôt comme un interlocuteur, tantôt comme un partenaire, parfois comme un adversaire, mais toujours comme un monde différent.

Cette réforme mériterait donc d'être précisée et clarifiée comme le souhaitent par exemple les anciens élèves de l'ENA.

— A. P.

L'Association des anciens élèves de l'ENA souligne dans un communiqué que le ministre : « *a parlé d'un tour extérieur dont les candidats seraient recrutés par concours, alors que ces deux notions sont actuellement antinomiques dans notre fonction publique. Sur ce point, les anciens élèves réaffirment leur attachement au concours, garantie de l'impartialité de l'administration.*

» *Il a également indiqué que des mesures spécifiques seraient prises pour le reclassement des élèves issus de la troisième voie, afin de prendre en compte leur âge et leur expérience. S'il s'agit de mesures essentiellement financières, elles paraissent légitimes.*

» *Mais s'il s'agit d'affecter ces élèves dans les différents corps et ministères selon des modalités particulières et à des niveaux hiérarchiques différents de ceux qui sont offerts aux autres élèves, il y aurait une rupture grave avec les principes qui ont régi l'Ecole depuis sa création.*

» *En effet, les lauréats du concours externe et ceux du concours interne suivent la même formation et sont classés ensemble de la même façon pour être affectés dans les différents corps et ministères.*

» *Agir autrement porterait une grave atteinte à l'unité de l'Ecole et poserait un problème peut-être encore plus grave à l'administration elle-même.*

» *Les anciens élèves, qui ont montré et réaffirment leur volonté d'apporter leur contribution aux réformes en cours, demandent que des éclaircissements soient apportés par le gouvernement sur ces différents points.*

» *Il n'en va pas seulement de l'avenir de l'ENA, mais de celui de toute l'administration.* »

L'Union nationale interuniversitaire se dit « *particulièrement scandalisée par l'instauration, à la rentrée 1983, d'un concours spécial destiné à transformer l'ENA en véritable école de cadres pour la C.G.T., le P.C. et autres organisations politiques ou syndicales proches du pouvoir socialo-communiste.*

» *D'autre part, l'UNI se méfie profondément d'un des objectifs proclamés par la réforme : « Mieux refléter la réalité sociale de la nation. » L'UNI considère que, sous des apparences anodines, il s'agit ni plus ni moins, pour le pouvoir, de substituer le critère de l'appartenance politique à celui de la compétence pour le fonctionnement de l'ENA.* »

M. Pierre Médis, candidat au concours de l'ENA en 1982, nous écrit :

« *L'ENA, symbole de la technocratie, cause partielle du « mal français », fut un vivier pour le parti socialiste (ministres, membres de cabinets, administrateurs généraux...). Dès lors, l'attitude face à cette institution est ambiguë : il importe de la condamner tout en permettant au maximum de responsables de venir s'y former. Le ministre propose des mesures qui ne peuvent que conduire à une baisse de niveau (...)*

» *Mais il y a plus grave. Cette réforme risque de stériliser d'autres activités. Veut-on que les fonctions locales ou associatives ne soient qu'un tremplin vers la haute fonction publique ? Il est reproché à l'ENA son parisianisme et, simultanément, on veut encourager des responsables locaux à quitter leurs occupations pour venir faire carrière à Paris (la haute fonction publique demeure bien toujours parisienne) Pourquoi ne pas respecter la spécificité des fonctions locales et considérer encore qu'elles sont le parent pauvre de l'administration ? Pourquoi ne pas laisser les associations conserver leurs élites et jouer ainsi mieux leur rôle de contre-pouvoir ?*

N'y aurait-il pas de salut en dehors de la fonction publique ?

M. Robert Rézenthel, membre de l'Institut français de la mer, nous écrit :

« *Va-t-on sélectionner les associations dont les représentants pourront participer au concours d'entrée à l'E.N.A. ?*

» *Il est illusoire de penser que l'homme politique ou le syndicaliste va interrompre ses activités parce qu'il est entré à l'E.N.A. ou dans la fonction publique. Pour les syndicalistes, il est probable qu'une partie d'entre eux, après leur intégration dans l'administration, deviennent des agents permanents de leur syndicat, comme cela est déjà possible actuellement.*

» *En fait, démocratiser la fonction publique, c'est l'ouvrir à ceux qui le souhaitent. Pourquoi la mère de famille ne bénéficierait-elle pas d'un droit à report de la limite d'âge au même titre qu'un syndicaliste ou un dirigeant d'association ?*

» *L'objectif du ministre est de faire entrer dans la fonction publique des personnes qui ont apporté la preuve de leur dynamisme ; n'est-ce pas le cas de ceux qui, à trente-cinq ou quarante ans, préparent le concours d'entrée à une grande école ?* »

CORRESPONDANCE

LE CHANGEMENT ET LES PRÉFETS

M. Gérard Prioux, préfet hors cadre, nous écrit :

Je relève dans un article intitulé « L'administration dans le changement » (*le Monde* du 29 juin) la phrase suivante que je ne saurais laisser passer sans réagir :

En outre, certains préfets giscardiens ont été mis en position de hors cadre, comme... Gérard Prioux.

Sans chercher à défendre le gouvernement actuel, pour lequel je n'ai pas de tendresse particulière, je suis obligé de vous rappeler que :

1) j'ai été *mis hors cadre sur ma demande* pour raison de santé (maintenant réparée) *en décembre 1980*, soit cinq mois avant l'arrivée de la gauche au pouvoir ;

2) sans récuser le qualificatif de « giscardien » dans la mesure où il témoigne du loyalisme affirmé d'un préfet à l'égard du gouvernement et du chef de l'Etat qu'il représente, *j'ai été d'abord — et j'en suis fier — député gaulliste.*

Ce n'est sans doute pas non plus une bonne référence aujourd'hui, mais c'est là l'essentiel.

Les positions que j'ai prises alors sur l'Algérie m'ayant valu des difficultés avec le premier ministre de l'époque, j'ai été amené à être candidat giscardien en 1968 ; c'est tout.

Mais c'est en raison de cette double attache politique que je n'ai jamais cessé, dans mon dernier poste, notamment, de préfet des Vosges, de m'efforcer d'amener la majorité d'alors à s'entendre, comme je le fais encore, à un autre niveau, aujourd'hui où elle est devenue provisoirement la nouvelle opposition.

Le Monde

société

Un congé parental pour deux pères de famille

Deux papas poules

Gérémy sourit et roucoule devant l'image dans le miroir. De temps en temps, incrédule, il tend une main, un doigt pour toucher cet autre tellement amusant. Gérémy a six mois et, derrière lui, son père, M. Paul Goulene, vingt-cinq ans, prend des photos, subjugué, comme tout père de fraîche date, par sa progéniture...

Placide, M. Denis Andlauer, trente ans, épluche les légumes pour la soupe des enfants. De temps en temps, il jette un coup d'œil sur son petit bout de fille, Mathilde, sept mois, qui fait main basse sur les jouets de Gérémy.

Paul, Denis : deux employés de la S.N.C.F., l'un agent de maîtrise chargé de la régulation de la circulation à la gare du Nord, l'autre agent d'exécution à la gare de l'Est, qui ne se connaissaient pas encore il y a six mois.

Il a fallu la naissance de Mathilde en novembre et celle de Gérémy en décembre pour qu'ils se rencontrent. *« Ma femme Nadine et moi-même ne souhaitions pas mettre tout de suite notre fils dans une crèche ou chez une nourrice »*, raconte Paul, avant d'avouer : *« Et puis, j'avais envie de souffler un peu. De prendre du recul par rapport à mon travail. Alors, j'ai proposé de rester à la maison, de prendre un congé parental. J'ai aussitôt cherché à savoir si d'autres hommes à la S.N.C.F. l'avaient déjà fait, et c'est ainsi que j'ai connu Denis qui faisait les mêmes démarches que moi. »*

Chez les Andlauer, les événements ont un peu forcé leur choix pour le congé parental. Mathilde était inscrite dans une crèce, mais, au dernier moment, la direction a fait savoir qu'il n'y avait pas de place. *« Alors, on a fait un calcul économique. Anne, ma femme, est institutrice. Elle gagne plus que moi. On a donc décidé que ce serait moi qui arrêterait... »* A leur connaissance Paul et Denis, au moins en ce qui concerne la région parisienne, sont les premiers à la S.N.C.F. à prendre des congés parentaux. Une mini-révolution qui s'est faite en douceur.

Il y a bien eu quelques réflexions du genre : *« Tu changeras aussi les couches ? »*, *« Tu n'as pas peur que ton fils devienne homosexuel ? »* Mais, finalement, leur décision a été, du moins jusqu'à présent, bien prise, en revanche, de constater de la femme. Ils ont obtenu

Discrimination

Quelle ne fut pas leur surprise en revanche, de constater que la S.N.C.F., entreprise publique, pratiquait une discrimination sexuelle pour les avantages offerts à ses employés *prenant des congés parentaux*. Progressiste avec les femmes, elle refuse de l'être avec les hommes. C'est ainsi que si les premières continuent de bénéficier de transports gratuits pendant leurs congés, il n'en est pas de même pour les derniers. Et, tandis que leur congé ne nuit pas aux femmes pour le calcul de leur retraite, les hommes qui doivent cotiser volontairement ne se voient comptabiliser que la moitié de la période du congé !

Paul et Denis, tous les deux représentants syndicaux C.F.D.T., ont tout de suite pris l'affaire en main et, entre deux biberons, le ménage et la promenade de bébé, se battent comme des lions pour que cesse cette discrimination et que hommes et femmes bénéficient des mêmes avantages... Ils ont alerté tout le monde, du député à la direction de la S.N.C.F. en passant par le ministère des droits de la femme. Ils ont obtenu des réponses mais toujours pas satisfaction...

Ils ne désespèrent pas de se faire entendre et de toute façon ne regrettent pas leur décision malgré les difficultés financières qu'ils rencontrent inévitablement. *« Cela a été dur au début*, explique Paul. *Même si Nadine ne me demande pas de faire le ménage et le repassage, je me sens un peu obligé de le faire. Au début, c'était la panique. Je n'arrivais pas à m'organiser. A présent, ça va... »* Cela va bien en effet. L'appartement sent bon l'encaustique et Gérémy a l'air d'apprécier son repas !

« Ce qui est difficile, c'est de ne pas avoir un moment à soi, reconnaît Denis. *Mais pour la première fois, nous pouvons nous voir, ma femme et moi. La vie familiale n'est pas facile quand on travaille en alternance de 6 heures à 16 heures ou de de 6 heures à 16 h. 40 ou de 16 heures 40 à 0 heure 40... Nous prenons enfin nos repas ensemble ! »*.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

JUSTICE

Au Conseil d'État

L'INTERDICTION DE « PRISONS D'AFRIQUE » ÉTAIT ILLÉGALE

C'est illégalement que l'ouvrage *Prisons d'Afrique* a fait l'objet d'une interdiction en France par le ministre de l'intérieur.

Tiré de l'expérience personnelle de son auteur, le livre *Prisons d'Afrique*, écrit par Jean-Paul Alata, fit, le 21 octobre 1976, l'objet d'une interdiction de circulation, de distribution et de mise en vente sur l'ensemble du territoire français (*le Monde* du 23 octobre 1976). M. Alata et la société des éditions du Seuil, son éditeur, déférèrent l'arrêté d'interdiction au tribunal administratif de Paris qui l'annula par un jugement du 4 juin 1980.

Saisi par un appel du ministre de l'intérieur de l'époque, le Conseil d'État vient de confirmer le jugement du tribunal administratif par une décision du 9 juillet 1982 dont la motivation mérite de retenir l'attention.

En effet, l'article 14 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse autorise le ministre de l'intérieur à n'interdire en France que deux catégories d'écrits, périodiques ou non : ceux qui sont rédigés en langue étrangère et ceux qui, de provenance étrangère, sont rédigés en langue française et imprimés à l'étranger ou en France.

Or l'ouvrage de M. Alata avait été écrit en langue française et imprimé en France. Comme par ailleurs il relatait une expérience personnelle, il ne pouvait ni révéler une inspiration étrangère, ni être considéré comme rédigé à l'aide d'une documentation étrangère. Le Conseil d'État a donc jugé que l'ouvrage n'était pas de provenance étrangère bien que l'auteur, de formation et de culture françaises, ait acquis une autre nationalité que la nationalité française en 1960 et ait été déchu de cette dernière en 1962.

LA CONDAMNATION D'UN BOURREAU D'ENFANT

(De notre correspondant.)

Lille. — Un homme de vingt-six ans, Tayeb Idder, domicilié à Haubourdin (Nord), a été condamné, il y a quelques jours, à cinq ans d'emprisonnement, le maximum de la peine, par le tribunal correctionnel de Lille, pour mauvais traitements à enfant. Son fils de deux ans, Michael, était mort le 13 décembre 1980 à l'hôpital Calmette de Lille, des suites d'un œdème pulmonaire, les médecins ayant découvert que des *« mauvais traitements, alliés à un manque de soins »* étaient à l'origine du décès. Tayeb Idder était accusé d'avoir contribué par ses coups à la mort du petit Michael, et non causé directement celle-ci, ce qui lui évitait de comparaître devant les assises pour homicide.

Tayeb Idder avait déjà été condamné avant le 13 décembre 1980... pour violences sur enfant de moins de quinze ans ; il avait été remis en liberté sous la condition expresse de ne pas revoir les siens, une condition que nul ne fit jamais respecter puisque Tayeb Idder reprit la vie commune avec sa concubine, mère de l'enfant, qu'il devait même épouser. La décision de placer le petit Michael à l'extérieur de sa famille n'arriva que le jour de sa mort.

(Intérim.)

● *Suicide d'un jeune détenu.* — Un détenu âgé de dix-sept ans s'est pendu, vendredi après-midi 16 juillet, dans sa cellule du centre pénitentiaire des jeunes détenus à Fleury-Mérogis (Essonne). Le jeune homme, qui était incarcéré depuis près de deux mois pour vols, avait été reçu la veille de son suicide par un juge des enfants.

Blouses blanches et robes noires

I. — La hantise du prétoire

(Suite de la première page.)

En dépit de cet aspect statistique des choses, le procès médical est devenu, au fil des ans, une affaire publique, que ce soit en raison du nom de la victime, quand elle s'appelait Albertine Sarrazin, de celui du médecin en cause s'il est un « patron », comme M. Jean-Louis Lortat-Jacob dans l'affaire Farçat, que ce soit le fait de la pugnacité d'un plaignant comme M. de Gérando (2) ; il attire l'attention, mobilise les médias. En dehors de tels cas d'espèce, la notion même de droit à la santé fait que l'opinion demeure toujours réceptive à des drames ou même à de simples accidents qui pourraient frapper chacun.

C'est bien où le bât blesse un corps médical qui ressent toujours aussi mal ce qu'il tient pour « tapages », éprouve comme humiliantes des comparutions devant un tribunal correctionnel entre un proxénète et un escroc, nourrit le sentiment d'avoir à répondre à des magistrats mal qualifiés pour apprécier des gestes et des techniques qui leur sont étrangers et qui sont peut-être même « montés » contre une profession. Le malaise s'accroît d'autant plus que si le nombre des affaires paraît actuellement stabilisé, celui des plaintes pénales, longtemps inférieur à celui des assignations civiles, dont le déroulement est plus discret en même temps que moins « infamant », tend à augmenter. « *Acharnement* », disent les médecins. Pas obligatoirement. Peut-être seulement commodité. L'assignation civile suppose des frais, la préparation du dossier à la charge du demandeur. La plainte au parquet avec constitution de partie civile (80 % des dossiers pénaux ouverts à Paris) *entraîne la désignation* d'un juge d'instruction qui aura la charge de l'information. Malaise ou malentendu, le résultat est le même. Un sondage effectué par la Sofres en 1980 pour le journal médical *Tonus* auprès des seuls généralistes auxquels il était demandé pourquoi, à leur avis, les procès se multipliaient, faisait apparaître que pour ceux-ci la première cause était la *« publicité excessive donnée à ces procès par les médias »*. Venait ensuite l'*« affaiblissement du prestige du médecin »*. 38 % seulement des réponses incriminant le *« manque d'information du malade »*, tenu pourtant par les moins passionnés comme la source principale, et 14 % mettant en cause la *« sévérité accrue des juges »*.

De la résignation à la rage

En réalité les raisons d'un procès médical semblent bien être affaire avant tout personnelle. S'il est vrai que certaines plaintes, certaines demandes ne sont pas fondées et même apparaissent abusives comme en témoignent au pénal le nombre des non-lieux et au civil le pourcentage élevé des plaideurs déboutés, les médecins, comme le personnel hospitalier et les assureurs spécialisés, estiment que le nombre est élevé aussi des *« affaires dont on ne sait rien des fautes graves qui demeurent ignorées »*. *« Je pourrais vous raconter dix accidents mortels dus à la négligence des hôpitaux*, peut confier un chirurgien, *mais les gens hésitent à attaquer l'administration. C'est un trop gros morceau. »* Moins brutalement, c'est le même langage que tient M. Uzel, directeur général de la Société hospitalière d'assurances mutuelles (S.H.A.M.) qui a son siège à Lyon et assure, exception faite des établissements de l'Assistance publique de Paris, la plupart des hôpitaux publics : *« Bien des gens, accablés, ne réclament pas, acceptent la fatalité ou le destin. Il faut pour qu'ils agissent, ceux-là, des incitations extérieures. Si nous avons un assez grand nombre d'affaires qui seront sans suite, il est sûr que des affaires où pourrait être établie une responsabilité manifeste ne font l'objet d'aucune demande. Ainsi, alors que l'on compte chaque année cent cinquante suicides ou tentatives de suicide dans les hôpitaux, ce qui est tout de même anormal, il n'y a pas plus de six ou sept familles qui réagissent. »*

Voilà qui bat en brèche l'idée reçue d'un acharnement procédurier systématique. Une étude publiée en février 1982 par la Fédération nationale des coopératives de consommateurs montre que les dix-neuf hommes et femmes interrogés sur le sujet distinguent déjà entre l'erreur médicale, tenue tout à la fois pour excusable et inévitable, et la faute patente qui, effectivement, peut engendrer colère et révolte surtout si la victime se heurte à un refus d'explication du médecin. Cependant, les propos recueillis font apparaître bien souvent des scrupules et aussi cette résignation, cette impuissance de beaucoup. Celui-là dit, par exemple, venant paradoxalement ou non à l'appui des médecins : *« Si on fait un procès, il y aura quelques journalistes qui vont monter ça en épingle, qui vont détruire un homme, et je trouve ça épouvantable »*. Ou encore ceux-là : *« La vie se joue sur pas grand-chose. C'est un problème de chance, de malchance aussi. »* De plus, si l'on a choisi son médecin, n'est-ce pas qu'on le tient pour le meilleur ? Alors ?

Et puis, qu'il soit médical ou non, le procès effraie celui qui en serait tenté. Trouver un avocat, raconter son affaire, se demander si la plainte sera recevable, voilà déjà bien des complications, bien des tracas. Comment aussi ne pas redouter la solidarité entre médecins, comment ne pas se sentir en état d'infériorité. On dit tant de choses. Mais tout de même, quand on a pu entendre le confrère du médecin en cause vous confier qu'il y a bien eu faute, mais qu'en aucun cas il ne viendra en témoigner, on baisse les bras. Pot de terre, pot de fer, vieille histoire. D'autres se demandent aussi si à trop poursuivre on ne verra pas les médecins se dérober, chercher d'abord à se couvrir en faisant appel à d'autres, en multipliant les actes, en temporisant. D'atermoiement en atermoiement, quel sera le résultat ? Chacun, lorsqu'il se préoccupe de ces questions, sait comment les choses se passent aux États-Unis, où un médecin sur huit est mis en cause, où les assureurs en tout genre et de toute moralité en sont arrivés à un véritable racolage des malades, offrant l'avance des frais d'un procès.

Pourtant, des procès se font aussi en France. Et, parmi ceux qui les font, certains estiment que c'est un « devoir ». Devoir d'assurer l'avenir d'un handicapé, d'obtenir des informations, de « savoir ce qui s'est passé ». *« Alors, c'est sûr, il faut se battre, il faut essayer de briser ce mur de silence. »* Alors aussi, pour quelques-uns, la rage naît de la révolte, et peut-être encore avivée par les lenteurs : experts, contre-experts, appels en tous genres. L'affaire médicale, entre le moment où elle s'engage et celui où elle est jugée définitivement, c'est aujourd'hui en moyenne une affaire de six années de patience. La plus rapide : deux ans. La plus longue : dix.

La médecine victime de ses « miracles »

Cependant, la notion même de responsabilité médicale a évolué. *« La médecine*, selon Mᵉ François Sarda, avocat de l'ordre départemental des médecins de Paris, *est victime de ses propres progrès, de ses « miracles », dont chacun peut entendre parler. Des quantités d'affaires judiciaires sont nées des avancées mêmes de la science. A traitement moderne, risque moderne. »*

Il y a cinquante ans, une fillette atteinte de surdité congénitale gardait sa surdité pour la vie. Aujourd'hui, l'opération peut être tentée. Voilà qu'elle échoue. Mais non seulement l'enfant restera sourd, il aura, en outre, eu du fait de l'intervention, un nerf facial sectionné. Procès : on va se battre pour savoir s'il y a eu risque opératoire. Ou encore cet obèse de 114 kilos atteint d'une occlusion intestinale. Il était autrefois promis à la mort. Aujourd'hui, un traitement de choc aux antibiotiques le sauve. Mais la gentalline qu'on lui a massivement administré entraîne des pertes d'équilibre. Procès. Il s'agira de savoir si les dangers de ce produit nouveau était suffisamment connus au moment de l'opération. Discussion qui, en fait, se ramène à ceci : d'un côté le médecin : *« Je désirais le récupérer, et pour cela j'y suis allé un peu fort »*, de l'autre, les plaignants : *« Non, il existait déjà des études sur ce produit, et vous deviez tenir compte des dangers que vous faisiez courir par ce traitement. »*

Il est sûr que l'idée d'un « droit à la guérison » a fait son chemin dans les vingt dernières années en raison même des succès de la médecine, de ses plus grandes et spectaculaires réussites, accompagnées d'une publicité qui peut-être trop souvent a dépassé les limites de la rigoureuse information. Si l'on ne va pas jusqu'à éprouver un sentiment d'immortalité, du moins ne conçoit-on plus que l'on puisse mourir d'un accouchement ou d'une appendicite, moins encore d'une ablation des amygdales. Le droit suivant les mœurs, les médecins, desquels il n'exigeait qu'une obligation de moyens dans le cadre d'un contrat passé avec le malade, ont le sentiment qu'on leur demandera, bientôt, comme au transporteur, une obligation de résultat. Autrement dit, qu'il ne suffira plus pour eux de *« donner des soins non pas quelconques, mais consciencieux, attentifs et, réserve faite de circonstances exceptionnelles, conformes aux données actuelles de la science »*. Ainsi avait jugé, en effet, en 1936, la chambre civile de la Cour de cassation par un arrêt resté fameux. Au « Sou médical », compagnie d'assurances parisienne spécialisée, M. Georges Cazac se fait l'écho de ses clients quand il dit : *« Dans ma jeunesse, lorsqu'un copain avait une appendicite, on mettait des cierges et on faisait des actions de grâces pour que tout se passe bien. Aujourd'hui, s'il y a un pépin, c'est tout suite : « Quel est l'imbécile qui a opéré ? » Cela conduit à des aberrations. Nous avons eu le cas d'une famille dont le grand-père, âgé de quatre-vingt-douze ans, opéré d'une hernie, est mort. Elle reprochait au médecin de ne pas lui avoir dit que le vieillard pouvait succomber. Nous avons gagné le procès, mais le médecin a quand même été attaqué. »*.

C'était, il est vrai, au temps de cette inflation récriminatoire des années 1970. Le secondaire se mêlait au principal. Certains réclamaient indemnisation pour la goutte de mercurochrome tombée sur un pantalon, pour un clou dépassant d'un fauteuil de salle d'attente. En 1959, les demandes de cette nature étaient inconnues. *« On a même vu*, ajoute, à la Médicale de France, M. Dominique Cresseaux, *un dossier ouvert pour indemnisation en raison d'une attente jugée trop longue dans le salon d'un médecin. »*

Alors on entasse les dossiers. On les garde jusqu'à ne plus savoir où les entreposer. Car, si au pénal, la prescription est de trois années, elle est, au civil, de trente ans. Alors que l'action publique s'éteint, dans le premier cas, à la mort du « délinquant », dans le second, même en cas de décès de l'assigné avant trente ans, l'action peut être engagée contre ses héritiers. Aussi bien, dans la tranquillité des bureaux, s'emploie-t-on à rechercher des solutions amiables. L'accord ne se réalise pas toujours aisément sur le montant d'une transaction. L'expert de l'assureur *subit normalement* une présomption de partialité. Restent les cas où il faut plaider. En 1978, le « Sou médical » a terminé ainsi au prétoire vingt-trois affaires. Résultat : quatorze relaxes pour neuf condamnations.

C'est égal, en dépit de résultats qui ne sont pas certes toujours aussi favorables, les assureurs, comme les magistrats et les représentants des médecins, savent bien que, quels que soient leur rang, leur domaine ou leur renom, les « poursuivis » estiment toujours l'être de manière abusive et plus encore dans ce « grand jour » de l'audience publique auquel ils n'arrivent pas à se faire.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Prochain article :

FEU LA COMMISSION MAC ALEESE ?

(2) M. Pierre-Marie de Gérando avait porté plainte contre un pédiatre, le docteur François Toutée, auquel il reprochait une erreur de diagnostic ayant entraîné la surdité de son fils âgé aujourd'hui de neuf ans. Le tribunal de Nanterre, puis la cour d'appel de Versailles devaient relaxer le médecin. M. de Gérando s'est pourvu en cassation.

Du médecin au plombier

Les procès dits médicaux ne concernent pas exclusivement les médecins. Ils peuvent aussi mettre en cause, à la lumière des éléments apportés par l'information judiciaire le directeur d'une clinique, la direction d'un hôpital, s'il apparaît que les causes du dommage ont été la conséquence d'une mauvaise organisation ou d'un mauvais fonctionnement de l'établissement. Au-delà de cette responsabilité peut aussi apparaître celle de tel ou tel entrepreneur, comme ce fût le cas dans une affaire où l'on s'aperçut qu'un défaut de plomberie avait eu pour résultat le décès d'un patient en raison d'un branchement défectueux de la tuyauterie par laquelle devait arriver l'oxygène.

Nombreuses aussi sont les affaires dans lesquelles avec le médecin ou l'anesthésiste, se trouvent impliquées des infirmières pour défaut de surveillance ou erreur dans l'administration des médicaments prescrits ou, en obstétrique, des sages-femmes. On peut aussi citer le cas particulier et exceptionnel de l'affaire du docteur Peignaux, généraliste reconnu en état de démence qui avait opéré d'une appendicite imaginaire un enfant de onze ans qui devait en mourir. Il s'agissait alors de savoir comment ce médecin qui, deux jours avant, se trouvait en traitement à l'hôpital psychiatrique Sainte-Anne, avait pu quitter l'établissement et reprendre son activité. C'est ainsi que furent inculpés et jugés les deux médecins, qui, lui ayant accordé une permission de sortie d'une journée, ne s'étaient pas souciés de ne point le voir revenir. Relaxés par le tribunal de Paris, ils devaient être condamnés en appel à des peines d'amende. Cependant, s'agissant de médecins d'un hôpital public, la cour d'appel *devait se déclarer incompétente* pour statuer sur la demande de dommages et intérêts des parents de la victime qui doivent saisir le tribunal administratif.

J.-M. Th.

ÉDUCATION

Trois nouveaux projets d'écoles « différentes » sont agréés par le ministère de l'éducation nationale

Accord de principe pour trois écoles « différentes » : celles de l'île d'Oléron (Charente-Maritime), d'Hérouville-Saint-Clair (près de Caen) et de Paris, et poursuite de l'« expérience » de Saint-Nazaire : le ministère de l'éducation nationale vient de faire connaître ses décisions au sujet des projets d'établissements expérimentaux dont l'initiative revenait à des usagers, parents et enseignants.

Depuis plusieurs mois, une dizaine de formules avaient été soumises à l'examen du ministère. Elles concernent les villes et villages suivants : Anduze (Gard), Bordeaux, un collège-lycée à Hérouville-Saint-Clair (Calvados), Lorient, Mortagne-au-Perche (Orne), Nantes, un lycée à Paris, Toulon et un lycée à l'île d'Oléron. Il faut y ajouter le « lycée différent » qui a commencé à fonctionner en février dernier à la Bonne Anse à Saint-Nazaire (« le Monde » du 4 février) et dont la réouverture à la rentrée prochaine était subordonnée aux conclusions d'une équipe d'évaluation.

Ces projets — dont les animateurs ont tous été reçus au ministère de l'éducation nationale — comportaient des points communs : petites unités (cent à deux cents élèves), corps enseignant volontaire, valorisation de ce qui n'est pas l'enseignement proprement dit (vie communautaire, activités extra-scolaires), travail en équipe, souplesse de l'emploi du temps, décloisonnement des matières, ouverture sur l'environnement local. Chacun d'eux avait suivi son originalité. Ainsi, le projet pour le lycée expérimental polyvalent et maritime de l'île d'Oléron prévoyait-il une initiation à la pêche et à l'aquaculture.

Les hésitations du ministère, puis ses décisions, s'expliquent par son souci de n'accorder son label qu'à des tentatives qu'il juge cohérentes et offrant, à ses yeux, des garanties de sérieux. D'autres préoccupations sont intervenues : celle de ne pas faire oublier, en privilégiant quelques établissements, que tous doivent définir des « projets pédagogiques », celle aussi de ne pas légaliser des établissements auxquels une spécificité trop marquée conférerait un « caractère propre » analogue à celui que revendiquent les écoles privées.

Parmi les dossiers écartés figurent l'expérience d'Anduze, qui fonctionne pourtant depuis plusieurs mois, et le projet de Lorient, dont l'ambition serait de s'adresser à des élèves de la maternelle à la terminale. Nos envoyés spéciaux décrivent ces « différences autres » non reconnues. Pour l'instant ?

A LORIENT (MORBIHAN) :

L'espoir fragile

De notre envoyé spécial

Lorient. — C'est venu doucement. Le contraire d'une effraction ou d'une tempête. Depuis longtemps, trop longtemps, ils supportaient. Pas des tracasseries désordonnées qui mettent les nerfs en boule ; encore moins des horreurs caractérisées. Non, plutôt, une lente et silencieuse déchirure.

Pour Chantal et Roger, s'apercevoir que leur fille, qui, l'année précédente, dans une classe tenue par un instituteur « Freinet », s'était mise à beaucoup écrire, s'est interrompue quand elle a eu un maître pour qui l'orthographe primait tout, afin de *« moins risquer de faire des fautes »*. Pour Jean-Pierre, professeur de langue, être obligé de faire récupérer par un père d'élève travaillant à la base de Lann-Bihoué un vieil écouteur indispensable au magnétophone de sa classe d'anglais. Pour Philippe, quatorze ans, élève de quatrième, devoir *« toujours rester assis en classe »*. Pour Annie, déléguée des parents au conseil de classe, se heurter à l'incompréhension d'un proviseur qui s'est refusé à prendre en considération ce qu'elle exposait, à leur demande, de la vie des élèves. Pour Jean-Louis, en classe de première, *« ne plus rien attendre des profs »*. Pour Micheline, qui travaille dans un centre social, constater que toutes les filles dont elle a à s'occuper sont dans une section d'enseignement technique qu'elles n'ont pas choisie. Pour Laurent, dix-huit ans, constater que *« le lycée ça pousse les élèves à devenir des moutons »*. Pour ce professeur de mathématiques, entendre un inspecteur général lui déclarer : *« L'apprentissage des maths, il faut que ce soit dur. »* Pour Brigitte, professeur d'histoire - géographie, observer qu'on continue de préparer des filles aux métiers de l'habillement alors que *« les ateliers de confection de vêtements ferment tous dans le Morbihan »*, et qu'elles iront *« faire de l'électronique sans formation »*. Pour cette mère de quatre enfants, épouse d'un fonctionnaire de police, qui ne cesse de se souvenir : *« Les profs disaient au second de mes enfants : tu ne feras rien dans la vie. Le soir, il rentrait découragé. »*

Ils sont comme ça plus de cent vingt à Lorient, enseignants d'une douzaine d'établissements, parents (agents techniques, agriculteurs, chauffagistes, enseignants, infirmière, analyste-programmeur, dessinateurs, chômeurs...), élèves de collèges, de lycées ou de lycées d'enseignement professionnel. Aujourd'hui, ils ne supportent plus. Ils disent, comme Brigitte : *« On ne peut plus se contenter de mettre du sparadrap. »*

Le déclenchement — car il en a bien fallu un, même si leur discrète colère a mûri longuement — ce fut le 10 mai 1981. Autour de Chantal et de Gérard, professeurs de lettres au collège de Lanester, à Lorient, et de quelques institutrices de maternelles Freinet, d'autres enseignants, des parents, confrontent leur insatisfaction d'une école *« sinistre »*, *« inadaptée à l'enfant »*, *« où l'on apprend à parler des choses sans jamais les vivre »*. Une association. Pour une école nouvelle, est constituée. Le groupe s'élargit, rencontre le maire de Lorient, l'inspecteur d'académie à Vannes, écrit au ministre de l'éducation nationale, rédige un projet qu'une délégation vient présenter au ministère le 30 mars, puis le 7 mai.

Débat stratégique

Leur école, ce serait *« un lieu de vie et d'invention »*, dont l'effectif ne dépasserait pas deux cent cinquante personnes, volontaires. Car ils ne veulent pas une *« vie de caserne »*. Les élèves ne seraient plus répartis en classes, mais en cycles correspondant à des tranches d'âges : deux - six ans, cinq - neuf ans, huit - douze ans, treize ans et au-delà. A l'intérieur de chaque cycle, les élèves se retrouveraient en groupes de niveau par matières, et en groupes d'activités autogérées occasionnelles autour d'un projet ; la gestion du temps, du lieu et des activités reviendrait aux usagers. Les membres de l'équipe éducative : enseignants, agents administratifs et de service, seraient détachés pour trois ans, sans hiérarchie d'horaires, ni de salaires. Ils appartiendraient à l'éducation nationale.

L'ambition des promoteurs de l'« école nouvelle » est en effet de réaliser un établissement nouveau, mais au sein de l'enseignement public. Ils ne croient plus à la possibilité prochaine de modifier le cours des choses dans les « usines à enseignement » où ils travaillent. *« Ceux qui essaient n'entraînent personne dans les bahuts »*, a remarqué Chantal. Et Marie-Claire, institutrice, confirme : *« Toutes nos petites expériences, ça nous a usées, et l'on n'a rien vu changer. »*

Mais l'institution résiste. Trois syndicats d'enseignants désapprouvent : le SGEN, le SNES et le SNI-P.E.G.C. locaux (1), qui dénoncent le risque d'une démarche *« séparatiste »*, de marginalisation. Le SNI, et la FEN surtout, nuancent leurs craintes, s'affichant tout de même favorables à une expérimentation. Pour M. Yvon Le Guyadec, secrétaire départemental du SNI-P.E.G.C., l'aménagement de la zone de Kerforn-Saint-Mandé, à Lorient, *« pourrait être l'occasion »* de mettre en place un équipement scolaire d'un type différent.

L'objection des syndicats rejoint le débat stratégique qui traverse le ministère de l'éducation nationale. Ne faut-il pas ébranler l'ensemble du système éducatif au lieu de bouleverser des enclos sans emprise sur la masse amorphe des établissements scolaires ? On peut répondre par une question : est-il indispensable d'exclure l'un par le choix de l'autre, de renoncer aux changements, même limités parce que délimités, dans l'attente de la mue généralisée ?

Par bouffées, le désappointement et la désillusion remontent chez les promoteurs de « l'école nouvelle ». *Quand, connaissant l'apparente volonté de changement exprimée par M. Savary, on voit ce qu'il faut d'efforts pour obtenir un local ou un rendez-vous avec le maire de Lorient, on mesure à quel point l'administration et la bureaucratie ont pu décourager des générations d'enseignants de prendre des initiatives »*, avoue Roger, qui fut maître auxiliaire, puis employé sept ans durant au service informatique d'une grande entreprise, avant de devenir ébéniste. Avant d'ajouter : *« Le 10 mai, c'est un espoir. Mais ce n'est pas un espoir qui durera des années. »*

(1) Syndicat général de l'éducation nationale (C.F.D.T.), syndicat national des enseignements de second degré, syndicat national des instituteurs et professeurs de collège.

CHARLES VIAL.

A ANDUZE (GARD) :

L'arrêt de mort d'une expérience ?

De notre envoyé spécial

Anduze. — Sur la grille qui surplombe l'entrée, une date : 1821. Le mas du Montaud en a vu d'autres. Trente-cinq pièces accrochées à quatorze hectares de garrigue, tout près d'Anduze et non loin d'Alès (Gard) : la vieille batisse cévenole a pour elle la durée, le temps, la patience.

Depuis septembre 1981, le mas s'est fait école. Inhabituelle école en cette fin d'après-midi ensoleillée de fin d'année scolaire. Sur la terrasse, des élèves s'essaient à fabriquer des chauffe-eau solaires ; à l'intérieur, quelques-uns pianotent sur les claviers de deux mini-ordinateurs ; ici, l'un des deux candidats bacheliers révise son examen avec un enseignant ; là certains tapent à la machine des textes libres ; ailleurs il en est qui nourrissent le cochon et les poules ou aménagent une cave en salle de jeux...

Cette ruche est l'aboutissement d'un rêve. Celui de deux enseignants, Arlette et Gabriel Cohen : elle, quarante ans, agrégée de lettres, lui, trente six ans, certifié de mathématiques. *« Des profs comme les autres »*, précisent-ils, qui, après un séjour de coopération en Afrique, militants syndicaux et pédagogiques, découvrent en 1979 un système scolaire *« inadapté, en retard sur la société »*.

De ce sentiment et de discussions avec quelques amis naît en 1980 une association type loi 1901 baptisée « Vincent Jacquet », du nom du père d'Arlette Cohen *« un vieux militant laïc »* de l'Isère. *« Objet*, lit-on dans le *Journal officiel* du 17 avril 1980, *créer et gérer une école expérimentale secondaire, non révolutionnaire et non marginale, visant à donner (...) un enseignement intégrant les valeurs traditionnelles tout en utilisant les acquis et les techniques modernes. »* En 1981, tous leurs biens vendus et le mas acheté, le rêve devient réalité.

Les idées du Montaud sont simples, au point que l'on pourrait croire qu'il suffit d'un rien pour faire l'école différente. *« Les choses sont ordinaires ici*, résume Gabriel, *l'original c'est leur juxtaposition et leur interférence. »* *« La pédagogie n'est pas révolutionnaire*, insiste une enseignante, *l'idée c'est de donner une finalité : que les élèves apprennent, en réalisant, qu'il y ait une restructuration affective des adolescents, qu'ils se prennent de plus en plus en charge. »* Avant de tout bouleverser, il s'agit d'offrir aux élèves une présence et une vie collective qui créent un « mieux-être » facilitant l'apprentissage.

Cette *« pédagogie globale »*, qui voudrait *« faire la chasse à l'autoritarisme sans s'engluer dans un laxisme destructurant »*, repose sur quelques règles. D'abord des enseignants qui ne le soient pas forcément : en clair, qui aient d'autres expériences professionnelles. Parmi les huit permanents de l'école, on compte un ingénieur anglais qui s'y connaît aussi en menuiserie et en animaux ; un cuisinier venu des Œuvres laïques, qui s'occupe d'animation, de mécanique ou de karaté ; un ingénieur informaticien, qui suit aussi les comptes, s'intéresse aux forêts ; et Gabriel fut lui-même un temps entrepreneur de maçonnerie. S'y ajoutent des intervenants extérieurs : un « prof » de philosophie, un médecin de la région, un diplômé de langues orientales... Cette palette humaine permet de diversifier les activités, du jardinage aux mathématiques, grâce à un emploi du temps qui prévoit des cours classiques le matin, des ateliers l'après-midi (sport obligatoire le mercredi) et deux heures d'études le soir — de travail avec les enseignants en fait.

Salle à manger commune, chambres de quatre ou cinq, roulement de service : la vie des vingt-huit élèves est communautaire. Conditions : avoir suivi une classe de quatrième, être âgé d'au moins treize-quatorze ans, être prêt à jouer le jeu de l'autonomie. Recrutés par petites annonces dans la presse locale, les raisons de leur présence vont, disent les enseignants, *« du refus scolaire au blocage affectif »*. *« On les a refusés du système*, explique Gabriel, *soit parce qu'ils manquent de sécurité affective, soit parce qu'on les considère comme des idiots. »* Il en est qui « sèchaient » le lycée, d'autres dont les parents vivent à l'étranger, certains qui sont des enfants adoptés, d'autres en conflit ouvert avec leur famille. En février dernier, lors d'une réunion de parents, l'avis de ceux-ci fut unanime pour constater *« une chute de l'agressivité »* et *« un meilleur comportement social »* de leurs enfants.

Dans leur chambre en désordre arrangée et bricolée comme bon leur semble, Bruno, Franz et Stéphane, tous trois âgés de seize ans, se disent satisfaits : *« On ne peut pas ne pas bosser ici, on travaille presque de nous-mêmes. »* Des problèmes, sans doute, ceux inévitables d'une vie en communauté, des clans, des inimitiés, mais, insistent-ils, *« ici il y a un soutien moral »*.

Le vrai problème, c'est l'argent. L'école du Montaud vit sous le régime de la loi Falloux de 1850. Privée mais non subventionnée : 2 500 F par mois *« tout compris, le théâtre, les manuels, le dentifrice »*. C'est cher, même si sept élèves sont aidés par l'école. Aussi enseignants, parents et élèves voudraient-ils trouver leur place dans l'éducation nationale : que ce lieu destiné à *« ceux qui s'ennuient dans l'école traditionnelle »*, ont écrit les élèves du Montaud, devienne *« gratuit, public et non obligatoire »*. *« Il nous faut 20 millions anciens à la fin de l'année*, explique Gabriel. *Si le ministre ne prend pas de décision, il en prend une : nous fermer. »*

EDWY PLENEL.

CATASTROPHES

6 MORTS ET 59 BLESSÉS DANS UNE COLLISION FERROVIAIRE EN SUISSE

Lucerne (*A.F.P., Reuter*). — Six voyageurs ont été tués et cinquante-neuf autres blessés dans une collision ferroviaire, dimanche 18 juillet, vers 3 heures, près d'Othmarsingen, à l'ouest de Zurick, en Suisse. L'express Dortmund - Francfort-Rimini a percuté un train de marchandises qui remontait d'Italie vers la R.F.A. L'origine de l'accident n'a pas encore été déterminée, mais on n'exclut pas l'hypothèse d'une erreur d'aiguillage.

Admissions aux agrégations

● **ALLEMAND :**

(par ordre alphabétique)

Mmes et MM. Anne-Sophie Astrup (1re), Pierre Balliet (5e), Marie-Louise Barthel née Stalber (9e), Brigitte Basire née Lesage (14e), Claude Baudon (40e), Delphine Bechtel (3e), Jean-Marc Bobillon (26e), Michel Bodet (12e), Anne-Marie Bour née Léger (7e), Laurence Caillaree née Hilaire (39e), Laurent Cassagnau (31e), Nelly Chene (21e), Jean Clot (4e), André Colson (19e), Jean-Claude Crespy (8e), Jean-François Dachet (34e), Anne-Marie Descotes (32e ex aequo), Marie-Odile Deverchere (2e), Jean Diot (22e), Jean Esnault (35e), Eve Eygout (36e), Rémi Faye (18e), Hélène Gabanou (10e e. a.), Marc Gladieux (25e), Francis Goullier (16e e. a.), Sylviane Guibert née Letot (20e), Elisabeth Guilhamon (16e e. a.), Patrice Hauvy (10e e. a.), Bruno Lieser (29e), Florence Miart (32e e. a.), René Mizony (38e), Christine Morales (30e), Bernadette Nard (24e), Lucile Raynaud (13e), Brigitte Renn née Barroo (27e), Marie-Rose Risse (6e), Francine Rouby (23e), Gunhild Secco née Kandler (15e), Maria Tardiff (37e), Isabelle Tocqueville (28e).

● **ARTS PLASTIQUES :**

(par ordre alphabétique)

Mmes et MM. Michèle Antoine (30e ex aequo), Didier Aubry (27e), Marie-Françoise Auglas (40e), Hervé Bacquet (32e), Maurice Benayoun (19e e. a.), Marie-Odile Biry née Fétique (18e), Christophe Blanc (38e), Eric Bonnet (21e), Anne Boursier (1re), Yves Brochard (22e), Odile Cazamat (33e e. a.), René Chabrière (26e), Dominique Corbal (7e), Frédéric Cousin (24e e. a.), Michel Daumergue (33e e. a.), Claire de Tonnac de Villeneuve (16e e. a.), Miguel Egana (11e), Jean-Yves Fuvel (33e e. a.), Danielle Gallois née Duquette (15e), Catherine Gangloff (36e), Michel Gravot (9e), Christian Hasg (23e), Michel Jacquelin (12e), Pierre Juhasz (16e e. a.), Claudie Laks née Vignot (24e e. a.), Lise Lesca née Hulnet (13e), Françoise Manson née Pavageau (8e), Jane-Cécile Marty (3e), Annie Matricon (10e), Marc Maurer (37e), Jean-Yves Moirin (5e), Marie-Geneviève Moreau née Alloy (28e e. a.), Guy Munoz (4e), Axel Munsch (19e e. a.), Patrick Nardin (2e), Bernard Pigeyre (33e e. a.), Bruno Rast (14e), Claude Roux (6e), Line Sialelli née Garras (39e), Anne-Marie Vesco (30e e. a.).

● **ESPAGNOL :**

(par ordre alphabétique)

Mmes et MM. Isabelle Bellissent (22e), Catherine Berthet (11e), Gérard Blachère (31e ex aequo), Annie Brière (13e), Jean-Marc Bulgues (20e), Adrienne Butowiez née Peltier (23e), Gérard Canault (14e e. a.), Joëlle Chilot née Ducousso (16e e. a.), Miguel Chueca (7e), Marie Cordoba née Cordoba (8e), Carlos Dancourt (26e), Pierre Deshayes (21e), Christine Dubourdieu née Patey (14e e. a.), Arlette Filali Sadqi née Rougier (5e), Anne-Marie Filet née Zorzetto (12e), Catherine Guillot (24e), Rose-Aimée Haustant née Chatenay-Rivauday (35e), Maryline Lacouture (10e), Christian Lagarde (2e), Martine Larour née Lemille (28e), Claudine Machado (27e), Catherine Marc (34e), Nicole Marginèdes née Bensalem (16e e. a.), Michèle Marty (31e e. a.), Manuel Montoya (6e), Michel Mouret (8e e. a.), Anne-Marie Rohel née Le Batard (24e e. a.), Béatrice Salazar (29e e. a.), Jean-Marie Scrive-Loyer (18e), Gérard Teulière (1er), Isabel Trapero (29e e. a.), Sylvie Travet (19e), Fulgencia Tuells Martin (31e e. a.), Sol Villacèque née Aflalo (3e), Christine Wagner (4e).

● **GENIE MECANIQUE :**

(par ordre alphabétique)

MM. Jean-Marc Allio (88e ex aequo), Albert Antoine (59e e. a.), Charles Arnold (8e), Patrick Babaud (90e e. a.), Patrick Barteaux (9e e. a.), Gérard Bazin (30e e. a.), Jean Beaulieu (49e e. a.), André Becquet (40e e. a.), Jean-Luc Belmonte (67e), Roland Bergotti (59e e. a.), Alain Bernard (14e e. a.), Henri Berthollet (4e), François Bertrand (69e e. a.), Daniel Beudaert (32e e. a.), Freddie Beugin (68e), Félix Boeglin (30e e. a.), Pierre-Marie Boitel (35e e. a.), Didier Bournet (21e e. a.), Hervé Cagnat (13e), Philippe Chapeau (1er), Vincent Civille (85e e. a.), Dominique Coiffeteau (16e e. a.), Patrick Connault (59e e. a.), Serge Courjon (21e e. a.), Michel Cournon (24e e. a.), Philippe Coutellier (81e e. a.), Michel Debourg (69e e. a.), Guy De Grave (42e e. a.), Guy Delamare (90e e. a.), Didier Delmotte (3e), Jacky Deslandes (26e), Claude Dreau (23e), Bruno Dubois (76e), Robert Evesque (81e e. a.), Serge Ferrero (90e e. a.), Vincent Fraysse (81e e. a.), Thierry Gandon (16e e. a.), Alain Garnier (49e e. a.), Dominique Gavet (63e e. a.), André Gonin (2e), Gilbert Griot (63e e. a.), Gérard Guiffault (69e e. a.), Daniel Guilpain (38e e. a.), Xavier Hubert (77e e. a.), Alain Immer (16e e. a.), Pierre Jacquet (45e e. a.), Benoît Jaouen (69e e. a.), Jean-Marc Karrer (28e e. a.), Gérard Kerous (69e e. a.), Jean-Michel Le Mosquet (69e e. a.), Pascal Le Roux (14e e. a.), Bernard Lemoine (49e e. a.), André Léonard (12e), Jean-Claude Lesacher (47e e. a.), Dominique Livier (27e), Alain Lofrédo (42e e. a.), Jacques Magot (85e e. a.), Gérard Malgret (32e e. a.), Jean-Daniel Maire (57e), Michel Malandain (9e e. a.), Claude Martin (90e e. a.), Jean-Pierre Maulion (90e e. a.), Roger Mortier (32e e. a.), Michel Mustière (55e e. a.), Jean-François Neuville (81e e. a.), Gilbert Olry (88e e. a.), Alain Passeron (6e), Jean Paszko (58e), Henri Pellier (53e e. a.), Noël Petiot (49e e. a.), Jean-Luc Petit (37e), Roger Petit-Cuenot (40e e. a.), André Philippon (69e e. a.), Maurice Pillet (5e), Yvan Portero (16e e. a.), Guy Prost (45e e. a.), Laurent Puyhardy (47e e. a.), Joseph Quefelean (35e e. a.), Bernard Raveau (38e e. a.), Michel Ravitsky (28e e. a.), Michel Renard (79e e. a.), Pascal Rocland (42e e. a.), Christian Roger (55e e. a.), Denis Roquet (7e), Alain Saint-Jean (63e e. a.), Fabien Schneider (24e e. a.), Jean-François Scholl (77e e. a.), Jacques Sibut (59e e. a.), Michel Speder (87e), Dominique Tripoul (16e e. a.), Michel Verolet (79e e. a.), Gilbert Vey (63e e. a.), Gérard Viault (11e), Hervé Vilotta (53e e. a.).

● **PHILOSOPHIE :**

(par ordre alphabétique)

Mmes et MM. Albert Azoulay (23e ex aequo), Dominique Bourdin, née Digoy (23e e. a.), Daniel Bournet (26e e. a.), Jean-Daniel Bouvier d'Yvoire (16e e. a.), Frank Burbage (1er), Sylvie Charon-Queval, née Queval (2e e. a.), Jean-Pierre Clero (11e), Evelyne Compoint, née Guillemeau (9e), Michel Dandelot (4e), Antoinette De Negroni (26 e. a.), Michel Delattre (38e e. a.), Dominique Desenne, née Meunier (33e e. a.), Jean-Luc Egot (12e e. a.), Danielle Faraud, née Pagès (21e e. a.), Edouard Fernandez-Ballo (6e e. a.), Christine Février, née Février (33e e. a.), Alain Flajoliet (19e), Sophie Foch, née Remusat (33e e. a.), Jean-Paul Galibert (26e e. a.), Laurence Giovachini (2e e. a.), Jean-Christophe Goddard (23e e. a.), Iturralde-Blanc, née Iturralde (38e e. a.), Francine Jelen, née Sagan (38e e. a.), Sandra Joxe (16e e. a), Jean-Yves Lacroix (5e), Marc Lebiez (38e e. a.), René Lefebvre (26e e. a.), Philippe Lochu (35e e. a.), Alain Menil (21e e. a.), Annick Meunier, née Plagnaud (35e e. a.), Dominique Panzani (38e e. a.), Pierre Pasquini (12e e. a.), André Perrin (8e), Jean-Claude Pinson (20e), Philippe Rohrbach (26e e. a.), Yves Roucaute (26e e. a.), Jean-Luc Solère (14e e. a.), Jacques Tordjeman (16e e. a.), Maximilien Toselli (14e e. a.), Véronique Vandeputte (10e), Yolaine Vilarroig, née Gilles (35e e. a.), Serge Yoccoz (6e e. a.).

Admissions aux grandes écoles

● **ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE PARIS (E.S.C.P.) (par ordre de mérite) :**

Mlles et MM. Michael Hedegaard (1er), Emmanuel Pannier, Nathalie Cohen, Enrico Chiesa, Annick Briançon, Laurence Prestat, Lois Tourres, Jean Chausse, Jean-Luc Breysse, Olivier Fournier-Morel, Martine Helsbourg, Daniel Bachmanis Davidov, Aude Leconte Chrestien de Poly, Pascal Fischer, Marie-Laure Pouvreau, Olivier Dupont, Claude Allègre, Laurent Touvel, Nicolas Gomart, Jean-Noël Dol, Daniel Biarneix, Stéphane Bouchard, Philippe Bussière de Nercy de Vestu, Isabelle Vio, Jean-Denis Marx, Gilles Poirier, Jean-Michel Lutz, Catherine Tanneau, Dirk-Jan Van Morkhoven, Caroline Gerschel, Laurence Marchetti, Marie-Yvonne Haebling von Lanzenauer, Emmanuel Boisbaudry (du), Daniel Swift, Isabelle Delaye, Nadine Coulm, Olivier Feignier, Thierry Rajaona, Bernard Rubinstein, Jean-Marie Loutzier, Philippe Ségalot, Marie-Christine Ducholet, François Belin, Frédéric Lebourg, Florence Naviner, Jean-Marc Mougneau, Béatrice Salesse-Lavergne, Bruno Manacah, Jean-Daniel Graff, Jean-Charles Crouin, Marie-France Hélline (50e ex aequo).

Hervé Elles, Yves Barnoud, Jean-François Baudry, Isabelle Bannwarth, Philippe de Malherbe, Florence Samson, Frédéric Encinas de Munagorri, Nathalie Boisseau, Valérie Allbert, Claire Manguin, Nicolas Moulin, Geneviève Histe, Elisabeth Maugars, Pascal Biville, Fabienne Johannes-Milcent, Frédéric Dalsace, Bertrand Jouanneau, Jean-Pierre Nègre, Fabienne Dejean, Florence Abjean, Serge Mervaud, Brigitte Laude, Anne-Marie Pérez, Marie-Sylvie Bertail, Anne Veyssie, Blandine Tridon, Agnès Michelet, Pierre Ollier, Laure Jacob, Géraldine Favre, Kathleen Baury, Jean-François Vidron, An Au Truong, Laure Barrault, Bernard Tibi, Nathalie Guyol, Nathalie Mergui, Patricia Rollet, François-Olivier Dommergues, Jean-Philippe Cavroy, Georges Bourely, Pierre-Yves Fayard, Carine Halle, Xavier Chassin de Kergommeaux, Pierre Ciric, François Mainard, Olivier Jaigu, Marc Soule, Thierry Duchatelle (100e).

Dominique Charrin, Valentine Jacolin, Emmanuel Chain, Catherine Bourguin, Anne Coat, Joëlle Aractingi, Béatrice Bernard, Vincent Detis, Nathalie Rumavot, Jean-Manuel Spriet, Carine Poutous, Frédéric Barret, Vincent Morel, Bruno Blais, Valérie Leroux, Isabelle Carrère, François Odouard, Thérèse Fleury, Anne Yannic, Philippe Braye, Stéphane Fratacci, Sophie Mouscadet, Geoffroy Allard de Grandmaison, Laurent Bonnet, Daniel Bottemanne, Henri Hébrard, Laurence Coutanceau, Christophe Sauerwein, Elisabeth Desportes, Jean Riachi, Frank Bernard, Christophe Zamore, Michel Arnaud, Eric Tibi, Sofia Kabous, Jean-Paul Caussanel, Francis Bloch, Christine Bayet, Bruno Chaintron, Benoît Montariol, Jean Poulaillon, Fabienne Gaud, Jean-Michel Pourchon, Jean-Denis Colle, Alice Lenôtre, Emmanuel Zilberberg, Jean-Baptiste Desquilbet, Manlio, Patrice Civanyan, Guy Mogrès (150e).

Marie-Laure Garnier, Michel de Guilhermier, Béatrice Dabet, Vincent Lecomte, Laure Chedru, Armelle Kaufman, Jean-François Pelle, Pascal Sarrot Reynauld de Cresseneuil, Sylvie Hornet, Denis Buzy, Boris Kijek, Françoise Clemenceau, David Weber, Marie-Laure Gagey, René Gardea Claar, Patrick Delber, Johann Gauler, Marc Larock, Mathieu Japy, Jean-Pascal Amoros, Anne Courrier, Renaud Labbé, Anna Ferres, Jean-Pierre Boitard, Didier Bernard, Olivier Izard, Sophie Nemo, Jean-François Revus, Max Diuifus, Danielle Renevot, Sophie Bamberger, Pierre Huot de Saint-Albin, Marie-Madeleine Pochet, Marie-Hélène Delort-Laval, Rémy Mertz, Makha Racine Sy, Pascale Patat, Anne Fege, Patrick Coupier, Luc Boutet, Marie-Hélène Devaux, Valérie Riou, Laurence Defradat, Eric Laléchère, Maria de Fatima Fernandes Ribeiro, Xavier Croquez, Denis Fargier, Edouard Sattler, Alain Klarsfed, Marie-Hélène Verrecchia (199e ex aequo).

Alain Brosset, Philippe Béziat, Bernard Garnier de Labareyre, Maxime Bosquillon de Jenlis, Christophe Pascaud, Brigitte Sevestre, Jean-Paul Bourgeat, Christophe Didier, Véronique Boutin, Françoise Tesset, Rémi Charachon, Stéphane Ménage, Jean-Philippe Grare, Caroline Barrière, Corinne Humbert, Olivier Chazelas, Nathalie Gabriels, Lionel Aubert, Isabelle Timon-David, Eric Vernière, Marc Escande, Cécile Brisset, Thierry Hasse, Françoise Taine, Christine Martinez, Jean Hiessler, Claire-Marie Grellet, Christophe Sabattier, Philippe Hanouet, Marc Borie (230e).

SCIENCES

L'APPLICATION DE LA LOI D'ORIENTATION

Lancement d'un premier programme mobilisateur pour l'essor des biotechnologies

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, a présenté ce lundi 19 juillet, le premier des sept programmes mobilisateurs prévus par la loi d'orientation et de programmation pour la recherche et le développement technologique de la France, qui vient d'être promulguée (« J.O. » du 16 juillet). Ce programme, consacré à « l'essor des biotechnologies », a été préparé par une mission de vingt-trois personnes venant de l'administration, de l'industrie et de la recherche, et que présidait M. Pierre Douzou, membre de l'Institut (le Monde du 28 octobre 1981).

Reprenant et chiffrant des analyses antérieures — rapport Gros, Royer et Jacob sur les biotechnologies, rapport Pelissolo sur les bio-industries — cette mission a établi un programme pour trois ans. Le ministre a indiqué comment il sera mené et quels sont ses enjeux scientifiques, technologiques et industriels.

Le programme mobilisateur biotechnologies représente un financement total de 1,1 milliard de francs en 1982, chiffre qui devrait passer à 1,4 milliard de francs l'an prochain.

Pour « piloter » ce programme mobilisateur, il est prévu une triple structure. Une « mission » du ministère de la recherche et de l'industrie gérera le programme. Un comité national comportant des représentants des forces économiques et sociales se réunira deux fois par an pour donner les orientations politiques et évaluer l'action menée. Il sera présidé par le ministre de la recherche et de l'industrie, et son vice-président sera M. Pierre Douzou. Un comité plus restreint — membres de l'administration et scientifiques — coordonnera l'action des divers organismes et départements ministériels.

Le programme mobilisateur « essor des biotechnologies » fait l'objet d'un document annonçant des priorités et des objectifs à moyen terme, ainsi que des recommandations sur les recherches à mener et les conditions auxquelles ces objectifs pourront être atteints. L'action qu'il engage *« vise à doter l'industrie biochimique française d'un potentiel scientifique et technologique »* qui devrait lui permettre vers 1990 *« de représenter au moins 10 % du chiffre d'affaires mondial des bio-industries »*.

Des fiches techniques confidentielles annexées au document principal recensent une quarantaine de projets industriels dont le démarrage est effectif ou imminent. Pour ceux-ci, une aide financière globale de 600 millions de francs est demandée sur trois ans à l'Etat, le financement venant des entreprises étant supérieur à cette somme.

Trois catégories de recherches commandent le développement des biotechnologies :

1) Des recherches fondamentales sur les « acteurs » de biotechnologies, micro-organismes, cellules animales et végétales, enzymes ;

2) Des études *« des réactions biologiques et de leur mise en œuvre »* cinétique, rendements, culture de micro-organismes et des cellules, génie enzymatique, réacteurs, extraction et purification, appareillage de contrôle ;

3) Des recherches finalisées en chimie, pharmacie, agro-alimentaire et dans les secteurs de l'environnement et des énergies renouvelables.

Les auteurs du document remarquant que les catégories 1 et 3 sont bien prises en charge, mais que la deuxième *« qui correspond aux biotechnologies au sens strict n'est que très peu abordée »*. Il recommande donc *« l'affichage de ces recherches dans les programmes des organismes et l'attribution de moyens spécifiques, tant humains que culturels »*. Ils exposent ensuite des recommandations détaillées sur l'action future des organismes publics de recherche.

Les exemples américain et japonais

Cet effort doit être assorti de mesures d'accompagnement pour la formation et pour le transfert des connaissances vers l'industrie — qui passe par le renforcement du potentiel de recherche des industriels. De plus, s'agissant d'un secteur où il paraît possible d'agir sur le patrimoine génétique de l'homme, une information bien conduite est nécessaire si l'on veut éviter un phénomène de rejet massif de la part de l'opinion publique.

Des mesures réglementaires devraient compléter ce dispositif : *« Octroi de crédits d'impôts, de prêts bonifiés et mise en place de mesures fiscales »* pour ceux qui font un effort de recherche, de développement ; protection des inventeurs ; action sur le prix des matières premières ; surveillance par un comité d'éthique des manipulations génétiques de virus, de bactéries ou de cellules... Enfin, il faut prévoir des coopérations internationales.

Le programme énumère aussi un ensemble d'objectifs : fabrication dans les domaines du médicament humain et vétérinaire, des réactifs, des produits agricoles, des matières premières chimiques ou énergétiques, des matériaux biodégradants et antipolluants. Dans deux tableaux croisés de ces cinq classes d'objectifs et des diverses technologies nécessaires — génie génétique et microbiologie, fusion cellulaire, génie enzymatique, fermentation et culture de cellules, ingénierie et procédé d'extraction et de purification, sélection de souches et banques de données — le document présente les capacités de recherche-développement de l'industrie française et celles des organismes de recherche. Le second tableau contient quelques trous et le premier est à moitié vide alors qu'un tableau analogue *« tracé pour les Etats-Unis verrait toutes ses cases remplies avec dans chacune vingt à soixante sociétés »* et une situation analogue avec des nombres un peu plus faibles dans le cas du Japon.

MAURICE ARVONNY.

CARNET

Naissance

— Guy et Michèle LACROIX née FROMENT, et leur fille Charlotte, ont la joie de faire part de la naissance de

Stéphanie.

Lyon, le 12 juillet 1982.

Mariage

— Marie-Ange du MESNIL du BUISSON et Christian NGUYEN-VAN-YEN sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu le 10 juillet 1982.

Décès

— M. et Mme François Aridon,
M. et Mme René Aridon,
M. Jean-Marie Aridon,
Laurent et Marjorie,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Vittorio ARIDON,

leur père et grand-père,
survenu le 12 juillet 1982.
10, rue Bellanger,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Etienne Bancal,
M. et Mme Minot,
M. et Mme Jean Bancal, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Bancal et leurs enfants,
Mme veuve André Bancal,
Mlle Antoinette Dumont,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, dans sa quatre-vingt-onzième année de

M. Etienne BANCAL,

chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
ancien élève de l'E.P.,
ancien directeur à l'E.D.F.,
anc. directeur général de l'ODEMEF.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
39, boulevard Suchet,
75016 Paris.

— Mme Louis Bognar,
Mlle Rose-Marie Bognar
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis BOGNAR,

leur époux et père,
survenu à Paris, dans sa soixante-quatorzième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Ivry-sur-Seine, le 5 juillet 1982.
56, boulevard Arago,
Paris (13e)

— M. et Mme André Chablay,
M. Jean Chablay et ses enfants,
M. Philippe Chablay,
M. Bernard Gripois-Sabino et Mme, née Chablay, et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Robert CHABLAY,

leur frère, oncle et grand-oncle,
survenu le 10 juillet 1982 à l'âge de soixante-six ans.
Les obsèques ont eu lieu à Saint-Maur-des-Fossés dans l'intimité.
8, rue du professeur Roger-Leroux,
92290 Saint-Maur-des-Fossés.

— Ajaccio, Chauny, Entraigues, Lomé.
M. et Mme Jean-Martin Muselli, et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Muselli, et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Marie Muselli, et leurs enfants,
Mme veuve Lévêque, née Muselli, et ses enfants,
Toutes les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Rose MUSELLI,
née SALINI,

survenu à Ajaccio, le 14 juillet 1982, dans sa soixante-quinzième année.
Les obsèques ont eu lieu à Ocana (Corse), le 15 juillet.

— Il a plu au Seigneur de rappeler à lui

André PAULVÉ,

décédé le 8 juillet 1982 à Paris.
Les obsèques ont eu lieu le 13 juillet et son corps repose dans le caveau de famille au cimetière Montparnasse.
Une messe, pour le repos de son âme, sera célébrée, le 21 juillet, en l'église Saint-Philippe-du-Roule, Paris (8e), à 10 h. 30.
De la part de :
Mme Christiane Paulvé, son épouse,
Caroline Paulvé, sa fille,
et Christobald, son petit-fils,
M. et Mme Jean-Jacques Paulvé, son fils et sa belle-fille,
Mme Christine Abahsa et Sarah, sa petite-fille et arrière-petite-fille,
M. Antony Paulvé, son petit-fils,
M. Michel Paulvé, son fils,
MM. Christian et Patrick Paulvé, ses petits-fils,
Mme Dominique Paulvé, sa fille,
Mme veuve Robert Paulvé, enfants et petits-enfants,
Et les familles Colnel, Vincent-Viry, Ducloix, Dussol, Trussard, Zeller, Burgo.
Cet avis tient lieu de faire-part.
« Je suis la Résurrection et la [Vie.
Celui qui croit en moi, fût-il mort, vivra.
Ne mourra point pour toujours. »
Et quiconque vit et croit enmoi
Ne moura point pour toujours. »
Saint Jean
(chapitre II, 1-25)
37, rue de Ponthieu,
75008 Paris.
(*Le Monde* du 10 juillet.)

— Sciecq (79000 Niort,
35300 Fougères.
M. et Mme Michel Philippe,
M. et Mme Jacques Philippe, ses enfants,
M. et Mme Jean-Michel Cazenave-Philippe et leur fils,
M. Jean-Pierre Philippe,
Mlle Isabelle Philippe,
Ses petits-enfants,
Sa famille et ses fidèles amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jeanne PHILIPPE-LEVATOIS,

chevalier de la Légion d'honneur,
conservateur honoraire des bibliothèques,
décédée le 17 juillet 1982, munie des sacrements de l'église à l'âge de soixante-dix-neuf ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 19 juillet, à 15 h. 30, en l'église de Sciecq, sa paroisse.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme André RÉMOND,
née Magdeleine COURCIER,
est entrée dans la paix et la joie du Seigneur, le 11 juillet.
Les obsèques ont eu lieu, le 13 juillet, à Versailles et l'inhumation à Andrezel (Seine-et-Marne).
Sœur Jacqueline Rémond P.S.A.,
Denise Rémond,
Jacques et Claude Rémond, leurs enfants et petits-enfants.

— Mme Paul Rouillard, née Bach,
Pierre Rouillard,
Tony et Jacky Rouillard,
Philippe Rouillard,
Les parents, alliés et amis ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de cinquante-neuf ans, de

M. Paul ROUILLARD,
pharmacien.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 17 juillet, à 11 h 30, au cimetière d'Azay-le-Rideau, en présence du pasteur de l'Eglise réformée de France de Tours.
37190 Azay-le-Rideau,
33200 Bordeaux-Clauderan,
82150 Bourg-de-Visa,
30450 Genolhac.

— Les amis et camarades de

Janne SANONNEL,

vice-président du Comité parisien de Libération, médaillée de la Résistance,
ont le regret d'annoncer son décès dans sa quatre-vingt-treizième année, à Orsay
Ils se retrouveront, le vendredi 23 juillet, à 9 h. 30, au colombarium du cimetière du Père-Lachaise.

Remerciements

— La famille du

docteur Georges ELBHAR

remercie tous ceux qui se sont associés à sa douleur et lui ont manifesté leur sympathie. Les prières du mois auront lieu jeudi 22 juillet, à 19 h. 30, 13, avenue de Plaisance à Saint-Maur et vendredi 23 juillet, à 10 heures au Cimetière Parisien de Bagneux.

Communications diverses

— Le Comité de Paris de la Ligue nationale française contre le cancer réunira ses adhérents en assemblée générale ordinaire, le mardi 27 juillet 1982, à 11 h. 30, au siège de la Ligue nationale française contre le cancer, 1, avenue Stéphen-Pichon, 75013 Paris, avec l'ordre du jour suivant :

— Autorisation d'acquérir un appartement nécessaire aux buts de l'association.
Cette publication tient lieu de convocation.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

LÉGION D'HONNEUR

DÉFENSE

Nous poursuivons aujourd'hui la publication des nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur au titre du ministère de la défense, liste dont nous avons commencé la publication dans « le Monde » des samedi 10 et mardi 13 juillet.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. Jean Quelfeter, Jean Quintard, Maurice Quiquerez, Jean-Paul Raffenne, Camille Rafin, Pierre Raillat, Paul Ranc, Jean Renaud, Edouard Rhodes, Jacques Rifle, Roger Riquier, Bernard Rocheteau, Michel Rodary, Alain Rougevin-Bâville, Pierre Roux, Alain Sablon du Corail, Paul Saintot, Jean-Baptiste Satti, Francis Scapin, Philippe Schaefer, Guy Schopper, Lamine Seksaf, Jacques Serradura, Louis Signorelli, Jean Simon, René Taithe, Daniel Tatin, Georges Terrec, René Touzé, Gilbert Trouvé, Philippe Truttmann, Gil Tulet, Max Valade, Maurice Vergé, Roger Vermant, Jacques Vernet, Claude Wartel, Emile Welter, Marc Weyders, René Zambelli, Louis Cherruault, Jean Clerc, Louis Dubin, Robert Géry, Maurice Humbert, Emile Marchand, Henry Papot, Mmes Jacqueline Rabeyrolles et Andrée Tourné, MM. André Viellard, Jean-François Dupret, Jean Petit, Robert Dessirier, Mme Yolande Dubois de Bellejame de Geslin, M. Gérard Ducornet, Mme Gracieuse Etchegorry, MM. Georges Haddad, Jean Le Scavarrec, Claude Loustalot, Pierre Perrin, Jean-Jacques Teyssonnières, Henri Thomassine, Daniel Jeanfaivre, Horst Mey, Jean-Claude Tremoulet, Jean Pirlou, Bernard Chevallier, Claude Martin, Giovanni Carosia, Jean Corper.

MM. Léon Delrue, Jean Denis, Charles Fischer, Maurice Folliet, Raymond Fulget, Hans Gawron, Emile Giner, Paul Giabe, André Gry, Jacques Humbert, Gilbert Hun, Jean Jamard, Jean Kassel, Alfred Kendzierski, Gilbert Laurent, René Milcent, Daniel Molina, Roger Picart, Claude Sauffier, Jacques Serrières, Gérard Tournier, Georges Wiado, André Loiseaux, Michel Masson, Joachim Oliveira-Rezende, André Rooy, Jean-Claude Strohl, André Bruno, Jean Albouy, Michel de Andolenko, Charles Sarnouin, Pierre Bellego, Etienne Bied Charreton, Noël Carval, Bernard Chevallier, Jean Filippi, Hubert Foillard, Jacques Fontan, François Gariel, André Gay, Jean Georges, Jean-Claude Göhlinger, Michel Heger, Daniel Henry, André Herrou, Jean Laignelot, Jean Leize, Jean Martin de Marolles, Paul Meyer, Christian Pavy, Paul Rémy, Philippe Renoux, François Rouvillois, Bernard Rue Jean Vaxelaire, Christian Le Bihan Jean Boivigny, Paul Breton, René Combes, Georges Massarelli, Jacques Potel, Michel Renvoisé, Henri Chevillard, Guillaume Fertil, Gabriel Cloitre, Guy Fouché.

MM. Yves Drouhain, Louis Le Glatin, Michel Raciet, Jean Steunou, Georges Ardouin, Ange Bourdon, Gaston Brugere, Yvon Chagniot, Michel Chamfly, Edmond Goasdoué, Maurice Guillou, Jean Larrue, Jacques Maurette, Paul Mestres, Gaston Meyer, Michel Mongne, Armand Moret, René Rousault, Charles Susini, Adolphe Thomas, Jacques Ménès, Mme Andrée Rambert, MM. Jean Alizard, Philibert Boutier, Jean-Pierre Clec'h, Roger Desmaris, Paul Gelgon, Henri Maillot, François Arnauld, Claude Bérisot, Yves Bigot, Yves Bihannic, Jean-Claude Boitier, Pierre Borie, Jean Brie, Raymond Cavallo, Jacques Choussy, Michel Christophe, Robert Cognault, Bernard Coureaud, Hugues Danis, Gérard Dartevelle, Costel Demetrescu, Bernard Deperrois, Louis Eon, Michel Forestier, Daniel Foucher, Jacky Fricard, Alain Fulcrand, Jean-Pierre Gillet, Guy Goutière, Henri Gressier, François Guéniot, Pierre Haubois, Charles Henry, Bernard Javouhey, Jean-Pierre Job, Daniel Leblanc, Marcel Le Nenn, Robert Malaret, François Malençon, Patrick Maquet, Gilbert Mercier, Michel Nicolas, André Nicolau, Jean-Claude Noguellou.

MM. Ludovic Pastorelli, Jacques Picherot, Philippe Pluvinet, Hugues Poncet, Jacky Poncet, Louis Potier, Jean Rannou, Michel Rodde, Emile Sabathe, Yves Scavenius, Hugues Silvestre de Sacy, André Simonnet, Jean-Paul Torres, Jean-Paul Trapy, Pierre Wiroth, Christian Zyromski, Jean-Marie Blanc, Pierre Cazenave-Lacroute, Guy Chalmet, Jean-Pierre Choquet, Jacques Deroche, Philippe Englinger, Guy Escrivant, Michel Plévez, Pierre Fleck, René Gasser, Michel Gaudicheau, Jean Lazerges, José Leichtnam, Dominique Marcellesi, Jean Paillier, Jacques Petit Le Brun, Pierre Plonchon, Etienne Quatrelivre, Jean Robin, Paul Soreau, Robert Thomas, Michel Verney, Hubert Vigneau, Gérard Viossat, Grégoire Abad, Jean Anguy, Yves Bertrand, Pierre Besnard, Raymond Bouvier, François Carbonne, Denis Cayre, Willy Chiale, Jacques Costa, Max Deronne, Jacques Fabre, Michel Pauret, Guy Goismier, Bernard Grasset-Morel, Yves Grousset, Jean Hauviller, Jacques Heurtaux, Mme Julienne Karcher, MM. Jean-Louis Larmignat, Patrick Lauzanne, Robert Lhommée, Julien Loyer, Germain Martel, Jean Miège, Jacques Paigné, Claude Porchet, Mme Lucienne Ridellier, MM. Pierre Roux, Maurice Six, René Varisco, Jean-Marie Vautbelin, Mme Geneviève Lange, MM. André Auvieux, Jean-Louis Barbaroux, Jean Broca, François Duchêne, Guy Rolland.

MM. Maurice Mandrillon, Yvon Avizou, Gérard Guillout, Marcel Serra, Paul Daviau, Jean Falch'un, Pierre Gayet, Léon Hermitte, Robert Lyon, Guillaume Mazière, Emmanuel Thévenet, Roland Vermont.

MM. Joseph Affagard, Odilon Agrinier, Louis Ajasse, Alfred Albassier, Augustin Alligner, Camille Amouroux, Camille Andreux, Albert Anquetil, Alfred Antoine, Joseph Antoine, Pierre Arnodinot, Louis Asso, Gustave Aubert, Pierre Aubert, Maurice Aubin, Octave Aucouturier, Georges Andouard, Marcel Auger, Maurice Aumont, Moïse Autier, Germain Avart, Charles Avenel, Robert Avensac, Félix Aymés, Georges Bacchini, Auguste Bagot, Jean Baillet, Charles Balst, Serge Balensi, Jules Balaud, Léon Barbazan, René Barbet, Justin Barconnière, Alfred Bard, Léon Bardelet, André Barfety, Pierre Baron, Laurent Barousse, Auguste Barré, Marceau Barrès, Octave Barret, Camille Bart, Henri Barthe, Jean Baudet, René Baubry, Ferdinand Béal.

MM. Georges Beaumont, Louis Beaumont, Adrien Beaurain, Gabriel Beausoleil, Abel Bécault, Henri Bellecave, Ernest Bellier, Chaloum Benaich, Marcellin Benaset, Raymond Benbard, Alfred Benoist, Maurice Benoist, Jean-Pierre Berger, André Berjonneau, Baptiste Berland, Jules Bernard, Jean Bernardet, Jean-Marie Bertheot, Louis Berthelot, Eugène Besse, Robert Beyaert, Jean-Baptiste Billard, Ernest Billault, Emile Billaux, Aimé Billon, Robert Birette, Ernest Blanc, Georges Blanc, Jean Blanchet, Jean Blettery, Désiré Bodin, Gaston Bœuf, Eugène Boidron, Constant Bonin, Henri Bonnetain, Pierre Borde, Pierre Borrombo, Eugène Bouchon, Charles Bouchy, François Bouland, Louis Boulogne, Frédéric Bourcier, Antoine Bourdiau, Jean Bourdon, André Bourgina, Etienne Bourgues, Antoine Bourillot, Emile Bourinet, Jean Boutaille, Alain Boussy, Noël Bouzou, Joseph Boyer, Louis Brahic, Germain Brandalac, Albert Brasquet Paul Breton, Victor Bretaner, François Brié, François Brivet, Marcel Brossard, Gaston Brot, Théodore Brousset, Louis Bruhcler, Henri Bulteau, Léon Bunel, Roger Cadieu, Jean Calloud, Marcel Canfeure, Albert Carpentier, Pierre Carré, Auguste Cassan, Charles Castagnet, Antoine Castaignède, Fortuné Cathala, Claude Cavarroc, Jean Cazenave, Pierre Chamary.

MM. Charles Chambron, Louis Champallier, Camille Chantegri, Claude Chapoutot, Jean Chardin, Denis Charlut, René Charpentier, René Charrier, Claudius Charvet, Henri Chatelain, Pierre Chatelet, Auguste Chauvin, Albert Chémery, Alfred Chollet, Paul Chuard, Charles Clément, Charles Claudel, Albert Cohergne, Jean Collet, Henri Colombot, Marius Combier, Médelis Compé, Antoine Conte, Georges Cordier, Georges Cornet, Gaston Cornevin, Pierre Cornil, Augustin Cortial, Romain Cosson, André Cosyns, Francis Couëffé, Joseph Couget, Yvan Coulon, Marcel Cramoisan, Jean-Marie Créach, Félix Creneau, Henri Cretin, Marcel Crochon, Henri Croué.

MM Charles Cullière, Maurice Dabin, Baptistin Dagand, Marius Dallay, Ange-Dominique Damiani, Lucien Danjou, Roger Dantoine, Fernand Daudé, Louis Debeaulieu, Marcel Debesque, Abdon Debrie, Pierre Défontaine, Emile Déharbes, Pierre Delage, Eugène Delaloy, Henri Delaunoy, Albert Delantre, Alexandre Délery, Paul Delons, François Delpech, Louis Demenus, Raymond Deméocq, Emile Demongeot, Jean-Baptiste Demontvart, Léonce Denis, Roger-Louis Denis, Georges Déprès, Léonce Derboux, Joseph Derunes, François Desdames, Charles Detante, Maxime Dichamp, Louis Didier, Lucien Dilscher, Joseph Dimajo, Gabriel Dionis, Albert Dô, Jules Dol, Paul Domergue, Marie Donnadille.

MM. Marcel Dorée, Georges Doyen, Casimir Dréano, François Drouard, Etienne Dublanc, Paul Dubois, Georges Duc, Jean Duchassin, Marcel Duclos, Marcelin Ducout, Alcide Dumont, Louis Dupeyron, François Dupont, Marcel Dupont, Emile Durand, Jean Dutrey, David Duvignau, Jean Echégut, Robert Ellin, Maklouf Emsellem, Paul Enard, Camille Escoffier, Jean-Pierre Etcheverry, Joseph Evenot, Baptiste Fabre, Emile Fabreguettes, Léon Faucheux, Léon Fauqué, Louis Fauquet, Albert Favennec, Marcel Favre, Joseph Février, François Fiquet, Henri Flament, Victor Fleurbaey, Léon Fleury, Noël Florack, André Floret, Louis Folle, Dominique Fondacci.

MM. Charles Forli, Jean Fouet, Joseph Fougeras, Georges Foulon, Lazare Fournier, Justin Pregier, Raymond Fremeaux, Eugène Frémion, Joseph Gaborit, François Gabriel, Félix Gage, Jean Gaillardou, Gustave Gambier, Marius Garavagno, Anatole Garbe, Jean-Claude Garby, Jean Garçon, Jean Gastaldi, Alfred Gatoux, André Gaucher, Pierre Gaury, Félix Gaydon-Curtillet, Ferdinand Giauffer, André Gilbert, Lucien Gilson, Maurice Giraud, Jean Giraudet, Auguste Gissot, Jean Givors, Guénolé Goalès, Adrien Goisot, Edmond Gorge, Adrien Gorrichel, Jacques Gourmelon, Noël Grandcamp, Antoine Grange, Félix Granger, Paul Granger, Robert Graux.

MM. Gioseppe Greco, Louis Grelet, Auguste Greppa, Emile Gressier, Eugène Gries, Paul Grimal, Jean-Baptiste Gros, Paul Gros, Gaëtan Guardia, Prosper Guédin, Jean Guérin, Joseph Guilbaut, Pierre Guillat, Constant Guillaud, Emile Guillon, Emile Guiné, François Haert, André Hallé, Maurice Hatot, Paul Henry, Ange Henry, Jean His, Henri Hochart, Pierre Hugary, René Hunot, Lucien Huray, Gaston Iché, Gabriel Imbard, Maurice Jacob, Marcel Jacques, Jean-Louis Jacquet, Antoine Jandard, Jean Jaouën, Henri Jean, Pierre Jeannot, Marius Jeunhomme, Louis Jolivot, Jean Jolly, Georges Josset, Jean-Marie Jouanna.

MM. Louis Juge, Jean-Baptiste Jullien, Henri Jutteau, Alexandre Juven, Pierre Kerfanto, Jean Labatut, Jules Labbé, Nicolas Labuzan, Alexis Lafitte, Jean Lafitte, Abel Laizeau, Jean Lalanne, Félix Lambert, Maxime Langlet, Henri Lannibois, Jean Lasserre, Louis Lasserre, Augustin Lavergne, René Lebègue, François Le Bouder, Henri Lechat, Alfred Leclercq, André Leclercq, Victor Leclercq, Léon Lécuyer, Pierre Lécuyer, Georges Lefebvre, Maurice Legal, Robert Le Gall, Yves Le Goff, Gaston Legrain, Pierre Le Guernevel, Célestin Lemaître, François Le Maître, Roger Le Métayer, Jules Lemignon, Paul Lemoine, René Lenormand, Alfred Leprêtre.

(A suivre.)

HISTOIRE

BIBLIOGRAPHIE

« Montagnes ardéchoises dans la guerre »

Le troisième tome de *Montagnes ardéchoises dans la guerre* met le point final à l'énorme travail réalisé par Louis-Frédéric Ducros pour reconstituer l'historique de la Résistance vivaroise entre l'été 1940 et l'été 1944.

Maquisard lui-même, l'auteur est demeuré après la libération dans une armée française qui avait intégré nombre de F.F.I. sur la route conduisant jusqu'au Danube. Il y est devenu officier supérieur. Et, une fois à la retraite, il s'est employé à retracer les combats de sa jeunesse, s'appuyant, certes, sur une mémoire excellente, mais aussi sur de nombreux témoignages, sur les archives françaises et alliées, sur les documents pris aux Allemands lors de la défaite nazie.

L'œuvre a d'autant plus d'intérêt que, dans un département où les Forces françaises de l'intérieur furent très actives, il y a eu beaucoup de drames, dont certains exploités abusivement contre elles, depuis, par ceux qui, de bonne foi, avaient suivi Pétain.

Entamée dès 1940, la lutte des Ardéchois contre les nazis a été efficace. Elle a commencé par la mise à l'abri de juifs menacés. Elle s'est terminée par une guérilla sévère. La plupart des corporations étaient engagées dans la lutte. Ainsi postiers et postières transmirent-ils sans cesse aux résistants des renseignements précieux pour eux, favorisèrent-ils même l'installation, chez le président du tribunal de Largentière, d'un central téléphonique à cinquante directions, permettant des liaisons clandestines et l'organisation d'une écoute permanente des communications de l'ennemi entre Lyon et Nîmes, celle des... mouchardages.

Son existence secrète, combinée avec une censure du courrier, aboutit à la neutralisation — souvent brutale, étant donné la situation et le climat de barbarie instauré par l'adversaire — de gens qui croyaient bien faire en dénonçant leurs voisins « gaullistes » aux bureaux de la légion, d'où les noms des patriotes passaient au service d'ordre légionnaire, puis à la milice et à la Gestapo, vite prêtes à massacrer les « terroristes » : elle permit aussi l'exécution de traîtres caractérisés.

Des manœuvres communistes furent à l'origine de graves erreurs tactiques, par exemple la libération prématurée et éphémère d'Annonay dès le lendemain du débarquement allié en Normandie. Elles mirent parfois obstacle à l'unité de commandement F.F.I. Mais comme les groupes F.T.P.F., dont bien des membres ignoraient le contrôle exercé sur eux par le P.C., marchaient au canon avec beaucoup de pugnacité et de mordant, à l'égal des troupes de l'armée secrète, les Allemands et leurs complices furent vite aux abois, après le 15 août 1944, date du débarquement des armées américaines et françaises dans le Sud.

Les deux formations des Forces françaises de l'intérieur eurent, en Ardèche, près d'un demi-millier de morts et permirent à l'armée régulière de bondir de Nîmes à Lyon sans tirer un coup de fusil — et sans bien mesurer les services rendus par la Résistance.

Il y eut certes des « bavures », qui ne devaient pas cacher les résultats positifs de la libération de l'Ardèche par ses fils, rendue possible grâce à l'arrivée, assez tardive, de deux cents avions chargés d'armes.

La principale, mise en relief par Louis-Frédéric Ducros, est celle dont les critiques font le moins mention : alors que sur initiative française, à la date du 6 juin 1944, au moment où il faut à tout prix empêcher les renforts allemands de rejoindre le front de Normandie, les F.F.I. ont réduit de quatre-cinquièmes le trafic S.N.C.F. en Ardèche, le haut commandement allié d'Alger omet généralement de leur désigner les objectifs prioritaires, et préfère encore ne pas prendre en compte, dans ses plans de bombardement, des concours F.F.I. et cheminots si efficaces.

Résultat : beaucoup de morts françaises qu'il eût été facile d'éviter. Pour choisir l'exemple le plus parlant de la région, Louis-Frédéric Ducros le prend de l'autre côté du Rhône, où d'ailleurs les maquisards ardéchois allaient souvent donner un coup de main à leurs camarades drômois. Le 25 juin 1944, deux coupures *« de même durée »* sont obtenues sur les voies ferrées Lyon-Marseille. L'une par le maquis, dans une zone peu habitée, au sud de Montélimar : pas de victimes. L'autre à Avignon, avec le concours de cent cinquante bombardiers B-17 : quinze tués, soixante blessés, cent immeubles détruits.

Pareille comparaison est éloquente.

PIERRE LIMAGNE.

(*) 20, avenue Victor-Hugo, 26000 Valence.

Le Monde

sports

AUTOMOBILISME

Lauda vainqueur à Brands Hatch

L'Autrichien Niki Lauda, sur MacLaren à moteur atmosphérique, qui avait déjà gagné, au début de la saison, le Grand Prix de Long-Beach, (Etats-Unis), a remporté, dimanche 18 juillet, sur le circuit de Brands-Hatch, le Grand Prix de Grande-Bretagne.

Le double champion du monde de formule 1 a devancé les deux Ferrari à moteur turbo-compressé des Français Didier Pironi et Patrick Tambay, ce dernier a soufflé la troisième place à l'Italien Elio de Angelis dans le soixante-seizième et dernier tour. C'était sa deuxième course depuis le début de l'année. Lassé par l'attitude de M. Jean-Marie Balestre, président de la Fédération internationale du sport automobile (FISA) dans le conflit qui opposait les pilotes au pouvoir sportif, Patrick Tambay avait alors renoncé à la formule 1 au début de la saison, avant d'être engagé par le « commandatore » après la disparition de Gilles Villeneuve.

Le début du Grand Prix de Grande-Bretagne a été marqué par un accrochage entre la Renault de René Arnoux et la Brabham de l'Italien Riccardo Patrese, qui était resté sur sa ligne au moment du départ. Dans le choc la voiture du Français a perdu sa roue avant gauche.

La Renault d'Alain Prost, en revanche, a terminé à la sixième place. Paradoxalement, le Français marque son premier point dans le championnat du monde des conducteurs depuis le Grand Prix du Brésil, qu'il avait gagné... sur le tapis vert à la suite du déclassement du Brésilien Nelson Piquet dont la monoplace dépassait le poids de 580 kilos.

Deux semaines après sa victoire dans le Grand Prix des Pays-Bas, Didier Pironi, avec trente-cinq points, prend la première place du championnat du monde des conducteurs au Britannique John Watson. L'Autrichien Niki Lauda, avec vingt-quatre points, occupe la troisième place.

Les inventions de Bernie Ecclestone

De notre envoyé spécial

Brands-Hatch. — M. Bernie Ecclestone, patron de l'écurie britannique Brabham et président de la Formula One Constructor Association (F.O.C.A.) (1) n'a pas réussi son pari. Homme d'affaires avisé, M. Ecclestone, qui sait souvent être un stratège, n'ignorait pas que, sur le circuit rapide et vallonné de Brands-Hatch, au cœur de la province de Kent, ses voitures à moteur turbo compressé ne feraient pas le poids face aux monoplaces dotées de moteurs Ford - Cosworth atmosphériques, plus légères et plus maniables. Pour voir ses monoplaces gagner, il lui fallait donc les rendre plus légères et plus souples.

Sur le circuit de Brands Hatch, le pari du patron de la FOCA consistait à faire prendre aux Brabham le départ de la course avec un réservoir à moitié rempli (120 litres), et à les équiper de pneumatiques tendres, donc plus adhérents. C'était la seule façon pour son écurie pour prendre un avantage qui la mette à l'abri du retour de ses adversaires au moment où, à mi-course, il lui faudrait de nouveau remplir ses réservoirs et changer de pneumatiques.

Las ! l'accident de Riccardo Patrese puis, plus tard, l'abandon au neuvième tour du champion du monde Nelson Piquet, à la suite d'ennuis de moteur alors qu'au volant de sa voiture allégée il était largement en tête de la course, ont réduit à néant la stratégie de l'écurie.

Le coup était rude, mais M. Bernie Ecclestone n'est pas homme à rester sur un échec. Sur les prochains circuits du Castellet, de Hockenheim (R.F.A.) et de Zeltweg (Autriche), il sera peut-être tenté de renouveler l'opération.

Reste que, le voile ayant été levé, l'effet de surprise désormais ne jouera plus. Au demeurant, les autres écuries ne seront-elles pas tentées d'en faire autant, avec tous les risques que comporterait le ravitaillement simultané des monoplaces ? En agissant de la sorte, le patron de Brabham n'as-t-il pas voulu simplement démontrer que les prétentions des constructeurs latins, Renault et Ferrari, à vouloir imposer, dans les discussions sur la nouvelle réglementation, le ravitaillement en course étaient à la fois absurdes et dangereuses ? Du coup n'a-t-il pas également démontré aux grands constructeurs qu'après avoir maîtrisé toutes les techniques, lui, le responsable d'une petite écurie pouvait, sur leur terrain, faire ce qu'il voulait ?

On a cependant aujourd'hui quelques raisons de s'intéresser aux idées des Britanniques et de M. Bernie Ecclestone. N'est-ce pas un Britannique du nom de Colin Chappman, fondateur de Lotus et chercheur de génie, qui en 1978, eut l'idée de monter sur ses voitures des « jupes » créatrices de l'effet de sol ? N'est-ce par M. Ecclestone qui, au début de 1981, avait trouvé la parade à la réglementation spécifiant que ces mêmes jupes devaient être fixées à 6 centimètres du sol ?

La solution était simple, il fallait y penser. M. Ecclestone fit monter sur ses voitures un système de suspension hydraulique qui permettait aux voitures d'adhérer au sol pendant la course et d'être conformes à la réglementation lorsqu'elles rentrent dans les stands.

Battu à Brands-Hatch, le patron de la FOCA a néanmoins des raisons de se réjouir. La FISA et les constructeurs, toutes tendances confondues, ne viennent-ils pas d'entériner la réglementation qui prévoit que, à partir du Grand Prix de France le 25 juillet, sur le circuit du Castellet, le poids des voitures sera ramené de 580 à 565 kilos. Les monoplaces des constructeurs britanniques ont cette fois été contrôlées au-dessous du poids réglementaire. La nouvelle réglementation officialise aujourd'hui un état de fait. Les seuls à n'être pas d'accord sont les pilotes. On ne leur a pas, bien entendu, demandé leur avis.

GILLES MARTINEAU.

(1) Association des conducteurs de formule 1.

CYCLISME

LA QUATORZIÈME ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE

La marque du champion

Courant les 32,5 kilomètres d'un parcours fortement accidenté à plus de 43 kilomètres-heure de moyenne en dépit de la forte chaleur et du vent, Bernard Hinault a consolidé sa position de leader, dimanche 18 juillet, à l'issue de la quatorzième étape contre la montre du Tour de France. A noter la confirmation du Néerlandais Jan Van Houwelingen, la réapparition du Suisse Gisiger, la présence de Zoetemelk et de Vallet. Anderson conserve la deuxième place avec 9 secondes d'avance sur Zoetemelk, tandis que Bernaudeau perd encore du terrain. Il accuse maintenant un retard supérieur à dix-huit secondes.

De notre envoyé spécial

Martigues. — Epuisé mais vainqueur, Bernard Hinault a gagné à Martigues d'une manière et dans des circonstances qui désignent le champion. Il s'est surpassé au point de friser la syncope après avoir enduré une souffrance physique extrême. La plupart de ses adversaires ont terminé moins éprouvés que lui. Ils étaient pourtant incapables de rouler plus vite, et ils auront pu mesurer à cette occasion la marge qui sépare la bonne performance de l'exploit.

Dans le Tour 52 — il y a tout juste trente ans — Fausto Coppi, premier à L'Alpe-d'Huez au soir d'une étape de montagne très pénible, disait en parlant du deuxième, qui n'était autre que Jean Robic : *« Je me demande s'il est aussi fatigué que moi. »*

Hier, l'étonnant Jan Van Houwelingen, classé deuxième, n'était sans doute pas aussi fatigué que Bernard Hinault. Condamné à gagner car, à l'exception du prologue, il n'avait pas encore remporté d'étape depuis le départ de Bâle, le détenteur du maillot jaune a produit ses efforts les plus intenses dans les passages les plus difficiles, et il a atteint la limite de ses possibilités. C'est ainsi qu'on fait la différence au cours des épreuves contre la montre, mais seuls les athlètes de haut niveau, supérieurement entraînés, peuvent s'offrir ce luxe.

« Le courage qu'il faut déployer pour arracher la victoire est le plus admirable », déclarait un jour Louison Bobet. *« Cela, les gens l'ignorent. En général, ils ne reconnaissent que le courage dont font preuve les coureurs de l'arrière. Ils ont certes beaucoup de mérite. Cependant, ils ont moins de responsabilités. »*

Hinault avait, pour sa part, de lourdes responsabilités dans la course contre la montre. On ne lui accordait plus le droit de perdre, et il devait se faire violence. Résultat de son opiniâtreté : il a devancé Van Houwelingen de 48 secondes, Gisiger de 53 secondes, Zoetemelk de 54 secondes, Vallet de 58 secondes, et il précède de 5 minutes 17 secondes au classement général l'Australien Phil Anderson, qui a encore perdu plus de deux minutes sur le circuit de Martigues.

Ouvrons ici une parenthèse pour préciser que si l'on arrondit à la seconde, le chronométrage électronique enregistre en réalité, les temps au millième de seconde, correspondant à des écarts de l'ordre du centimètre. Il y avait dimanche entre le premier (Hinault) et le dernier (Chassang) un trou de neuf minutes. Autrement dit de six kilomètres.

Le maillot jaune du Tour de France aurait pu s'orienter vers une victoire confortable sans forcer son talent. La méthode eût été inopportune alors que l'on déplore l'incroyable faiblesse de l'« opposition ». A trente-six ans, Zoetemelk possède les plus sérieuses chances de monter sur le podium à Paris (qui l'eût cru ?), et sans vouloir l'offenser, on admettra que l'effectif dont il a émergé peu à peu se révèle d'une rare inconsistance.

Hinault, qui s'est maintenu en retrait et qui a joué la défensive durant les deux étapes pyrénéennes, devra donner un peu d'éclat à son succès si, comme on le prévoit, il conserve le maillot jaune jusqu'au bout. Le Tour a besoin de piment. C'est le plus triste que nous ayons suivi depuis longtemps.

JACQUES AUGENDRE.

ATHLÉTISME

Record d'Europe sur 3 000 m pour Moorcroft

Dix jours seulement après avoir pulvérisé le record du monde du 5 000 mètres (13 min. 0 sec. 42), à Oslo, le Britannique Dave Moorcroft a réalisé, le 17 juillet sur la piste du Crystal Palace de Londres, un nouvel exploit : il a établi un nouveau record d'Europe du 3 000 mètres en 7 min. 32 sec. 79.

Agé de vingt-neuf ans, Moorcroft, qui est un ancien spécialiste du 1 500 mètres, a approché de 7 dixièmes de seconde le record du monde, détenu par le Kenyan Henry Rono, en 7 min. 32 sec. 1 depuis le 27 juin 1978. Le Britannique a ainsi réalisé la deuxième performance mondiale et amélioré le record d'Europe appartenant à un autre Britannique, Breudan Foster, en 7 min. 75 sec. 2, depuis le 3 août 1974.

Samedi soir, la course fut lancée sur des bases élevées par le Kenyan Mike Boit, puis par le Britannique Mike Downs. Moorcroft prit la tête à mi-course, talonné par l'Américain d'origine Sud-Africaine Sydney Maree, qui le doubla dans le dernier virage. Mais Moorcroft contre-attaqua et repassa son rival à l'entrée de la ligne droite pour couvrir les 200 derniers mètres en 26 sec. 8.

A Eugene (Oregon), l'Américain Mary Deckertabb, qui avait amélioré, à Paris, le record du monde du mile, a établi un nouveau record du monde du 10 000 mètres, en courant la distance en 31 min. 35 sec. 03. Le précédent record était détenu, depuis l'année dernière, par la Soviétique Elena Sipatova en 32 min. 17 sec. 19.

A Helsinki, le Français Dominique Chauvelier et le Néerlandais Cor Vriend ont terminé main dans la main le marathon (42,195 kilomètres) en 2 h. 17 min. 02 sec.

GOLF

Watson gagne pour la quatrième fois l'Open de Grande-Bretagne

L'Américain Tom Watson âgé de trente-deux ans, déjà lauréat, cette saison, de l'Open des Etats-Unis, a remporté dimanche 18 juillet, sur le parcours de Troon (Ecosse), l'Open de Grande-Bretagne de golf. Après ses victoires en 1975 et en 1980, à Carnoustie, et en 1977 à Turnberry, c'est le quatrième succès du joueur américain dans cette compétition.

Très régulier sauf lors de la troisième journée (69+71+74+70), le champion de Kansas-City a finalement rétabli une situation compromise par la révélation du jeune Américain Bobby Clampett. Qui après avoir largement dominé les deux premiers tours avec des scores de 67 et 66, a cédé par la suite (78 et 77) et a terminé seulement en dixième position.

Au départ du quatrième tour, Clampett était en tête, avec un coup d'avance sur le Sud-Africain Nick Price, et trois sur Watson. Clampett ne pouvant soutenir le rythme, Price prenait le commandement, pour le laisser peu à peu à Watson. Au dix-huitième trou, le Sud-Africain était contraint de réussir un birdie — un coup au-dessous du par — pour égaliser et disputer un barrage avec l'Américain. Mais Price, échouait d'une dizaine de centimètres. Il termine second à égalité de points avec le Britannique Oosterhuis.

PLANCHE A VOILE

Les vingt-quatre heures de La Baule

Précédent trois de ses compatriotes, le Néerlandais John Van der Tarre a gagné, le 18 juillet, les premières vingt-quatre heures à planche à voile de La Baule en réalisant trente-sept révolutions d'un circuit de 1,8 mile nautique.

Sur les trente-trois concurrents au départ, dix-neuf ont terminé l'épreuve, dont la seule femme engagée, Raphaella Le Gouvello. La plupart des véliplanchistes n'avaient pas soupçonné la difficulté de l'entreprise et abandonnèrent après douze heures de course lorsque le vent du large atteint les forces 4 à 6. Les seize médecins qui ont suivi en permanence les coureurs n'ont enregistré que des gerçures et des blessures sans gravité.

Ce n'est pas le froid mais une rupture du puits de mât qui a mis en difficulté le Français Robert Nagy alors qu'il a été en tête pendant quatorze heures. La course fut néanmoins très serrée entre les concurrents de tête puisque les dix premiers ont terminé avec un écart de trois tours seulement.

M. Louis Le Pensec, ministre de la mer, qui a donné le départ de la course, a souligné à cette occasion que le développement de la planche à voile — qui faisait l'objet de trois autres régates importantes, à Saint-Tropez, à Barcarès et à La Grande-Motte — est un phénomène de société auquel il n'est pas question d'imposer une réglementation contraignante en dépit du nombre croissant d'interventions des services de secours, car il sera fait appel au sens des responsabilités des quelque trois cent mille pratiquants.

ESCRIME

LES CHAMPIONNATS DU MONDE DE ROME

La tradition du fleuret vénitien

Champion olympique à Montréal et à Moscou, le Soviétique Victor Krovopuskov, trente-trois ans, a reconquis, dimanche 18 juillet à Rome, le titre mondial du sabre, qu'il avait déjà remporté à Hambourg en 1978. Son compatriote Andreï Alchan s'est assuré la médaille d'argent et le Hongrois Imre Gedovari celle de bronze.

La veille, la Soviétique Naïla Giliazova, vingt-neuf ans, du Dynamo de Kazan, enlevait sa première couronne mondiale en dominant dans l'assaut décisif l'Italienne Dorina Vaccaroni, de dix ans sa cadette, sur le score de huit touches à six. La troisième place sur le podium était occupée par l'Allemande de l'Est Mandy Nicklaus, qui offrait à la R.D.A. sa première médaille dans une compétition seniors d'escrime. Pour sa part, Brigitte Gaudin, la meilleure des Françaises, terminait cinquième.

Après les deuxièmes places des fleurettistes Mauro Numa, vendredi, et Dorina Vaccaroni, le bien-fondé des méthodes de Livio di Rosa, maître d'armes au cercle d'escrime de Mestre, a été une nouvelle fois reconnu.

De notre envoyé spécial

Rome. — Depuis un quart de siècle, trois villes de moyenne importance défient les grandes surfaces avec succès. A leur tête, des apôtres de l'escrime aux conceptions très différentes, voire opposées : Ernest Revenu à Melun, pour qui prime avant tout la vitesse d'exécution; Emil Beck à Tauberbischofsheim (R.F.A.), toujours à la recherche d'une plus grande efficacité, et enfin Livio di Rosa, qui laisse la part belle à l'improvisation de ses élèves.

Melun courant après son second souffle, Tauberbischofsheim subissant un assez net coup d'arrêt, des trois il n'y a plus guère que le cercle d'escrime de Mestre à tenir le haut du pavé en fleuret. Avec la réussite des tireurs de cette cité de cent trente mille habitants, c'est toute la tradition de l'escrime vénitienne qui se trouve perpétuée.

Les historiens du sport des armes blanches racontent, en effet, qu'au dix-septième siècle un enfant du pays, Nicoletto Giganti, inventa deux coups (le coupé et la parade de contre), qui, loin de tomber en désuétude, sont très utilisés de nos jours. Ils racontent encore qu'au début des années 1900 un certain Giuseppe Galante, fils d'un médecin de Venise, se tailla une extraordinaire réputation pour s'être battu en duel dans une cage à lions contre le Français Kirchoffer, mais aussi en raison de son exceptionnelle dextérité.

Aux Jeux olympiques de Munich en 1972, l'escrime vénitienne est encore à l'honneur avec la médaille d'or d'Antonella Ragno. Quatre ans plus tard, le fleurettiste Fabio Dal Zotto devient, à son tour, champion olympique. D'où arrivait donc ce jeune homme de dix-huit ans pratiquement inconnu des spécialistes ? De Mestre. L'épicentre de l'escrime vénitienne venait de se déplacer de quelques kilomètres pour s'installer dans la banlieu industrielle.

Quarante-huit mètres carrés : c'est l'espace ridiculement petit dans lequel, à longueur d'année, Livio di Rosa façonne ses champions. Car, tout de suite après l'apparition au premier plan du fantasque Dal Zotto, d'autres jeunes fleurettistes se sont engouffrés dans la brèche. A l'âge de seize ans, Mauro Numa et Andréa Borella s'imposèrent, par exemple, dans des épreuves aussi relevées que les challenges Rommel et Martini. Puis ils trustèrent les titres mondiaux juniors et européens. Au même âge, Dorina Vaccaroni faisait déjà partie de l'élite mondiale.

Alors, est-il un peu sorcier, ce Di Rosa ? Dans un premier temps, beaucoup cherchèrent à mettre un visage sur un maître d'armes au nom fameux, producteur de bébés-champions. Livio est le frère de Manlio, champion du monde au fleuret à Stockholm (1951). D'origine livournaise, il fut aussi l'élève du célèbre Beppe Nadi. Présélectionné au sabre pour les J.O. de Berlin (1936), sa carrière sportive a néanmoins été écourtée par son départ pour la Tchécoslovaquie, où, treize ans durant, il occupa la fonction d'entraîneur national. Livio di Rosa prit ensuite en main les destinées de l'équipe égyptienne, décimée dans un accident d'avion après s'être inclinée d'une seule touche devant une sélection française emmenée par Christian d'Oriola. La performance n'était pas mince.

Pourtant, lorsqu'en 1962 le maître d'armes prodigue rentre pour de bon au pays, l'Italie l'ignore, ou presque. Amer mais point découragé, le Livournais trouve refuge à Mestre, où un cercle est en passe de se créer. On ne s'y bouscule pas. A l'origine, ils ne sont que dix enfants à profiter des leçons de Livio di Rosa. En vingt ans, le nombre de licenciés a été décuplé : « *Quatre-vingt-dix pour cent de mes tireurs font de la compétition*, dit-il. *A Mestre, il n'y a pas de place pour l'escrime-loisir.* »

Le maître attache une importance très relative à son pouvoir d'achat. Visage frippé, yeux et bras d'une identique mobilité, regard moqueur, il se contente largement de savourer à chaque instant le flagrant démenti infligé à ceux qui dénigraient ses principes éducatifs.

Pour le reste, peu importe à ses yeux que, malgré ses quatre sélectionnés en équipe italienne, il ne soit pas entraîneur national à plein temps, poste pour lequel il est seulement rémunéré au cachet. En réalité, à soixante-dix ans, ni la gloire ni la reconnaissance de ses compétences n'ont rien changé à son goût des joies simples : « *Je ne suis jamais aussi heureux*, indique-t-il, *que le jour où, pour la première fois, je mets un fleuret dans les mains de mes banbini.* »

Toutefois, en septembre prochain, ce ne sera plus comme avant. Avec une nouvelle salle d'armes équipée de huit pistes électroniques, salle dont le financement est assuré par la municipalité et par le Comité olympique italien (CONI), le cercle d'escrime de Mestre passera d'un seul coup de l'artisanat au stade semi-industriel. Reste à savoir si, dans ce cadre plus propice à l'épanouissement de ses secrètes ambitions — il compte profiter des nouvelles installations pour enseigner le sabre, son arme de prédilection, — les principes pédagogiques de Livio di Rosa, basés sur l'émulation et l'humilité, ne vont pas se disperser dans la nature vénitienne.

JEAN-MARIE SAFRA.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

GRAND PRIX DE FORMULE I DE GRANDE-BRETAGNE

1. Niki Lauda (Autriche) sur MacLaren, les 319 km 870 en 1 h. 35 mn 33 sec. 81/100 ; 2. Didier Pironi (France) sur Ferrari, à 25 sec. 72/100 ; 3. Patrick Tambay (France) sur Ferrari, à 38 sec. 43/100 ; 4. Elio de Angelis (Italie) sur Lotus, à 41 sec. 24/100 ; 5. Derek Daly (Irlande) sur Williams, à 41 sec. 43/100 ; 6. Alain Prost (France) sur Renault, à 41 sec. 63/100.

Classement du championnat du monde des conducteurs. — 1. Didier Pironi (France) 35 points ; 2. John Watson (Grande-Bretagne) 30 ; 3. Niki Lauda (Autriche) 24 ; 4. Keke Rosberg (Finlande) 21 ; 5. Alain Prost (France) 19.

Cyclisme

TOUR DE FRANCE

Quatorzième étape Martigues-Martigues 32,5 km contre la montre. 1. Bernard Hinault en 45 min. 12 sec. 2. J. Van Houwelingen (Pays-Bas), à 48" ; 3. Gisiger (Suisse), à 53" ; 4. Zoetemelk (Pays-Bas), à 54" ; 5. Vallet (Fr.), à 58" ; 6. Knetemann (Pays-Bas), à 1'9" ; 7. De Muynck (Bleg.), à 1'10" ; 8. Fernandez (Esp.), à 1'13" ; 9. Verlinden (Belg.), à 1'14" ; 10. De Wolf (Belg.), à 1'21".

CLASSEMENT GENERAL

1. Hinault (Fr.), 57 h 15'52" ; 2. Anderson (Austr.), à 5'17" ; 3. Zoetemelk (Pays-Bas), 5'26" ; 4. Vallet (Fr.), à 6'39" ; 5. Van Der Velde (Pays-Bas), à 9'36" ; 6. Kuiper (Pays-Bas), à 10'36" ; 7. Willmann (Norv.), à 10'49" ; 8. Winnen (Pays-Bas), à 11' ; 9. Willems (Belg.), à 11'27" ; 10. Breu (Suisse), à 12'1".

Motocyclisme

GRAND PRIX DE YOUGOSLAVIE

125 cm3 : 1. Lazzarini (It.), Garelli, en 42'28"96 ; 2. Bianchi (It.), Sanvenero ; 3. Nieto (Esp.), Garelli ; 4. Vitali (It.), MBA ; etc.

250 cm3 : De Radiguez (Belg.), Chevallier, en (49'55"83 ; 2. Ferreti (It.), MBA ; 3. Tournadre (Fr.), Yamaha ; etc.

500 cm3 : Uncini (It.), Suzuki, en 50'32"24 ; 2. Crosby (NZ), Yamaha ; 3. Sheene (GB), Yamaha ; etc.

Sports équestres

CONCOURS DE SAUTS INTERNATIONAL DE ROYAN :

EPREUVE NUMERO 1. Barème A en chono : 1. Zambrano (Esp.) *Herong* 0 pt, 37"21 ; 2. Bourdy (Fr.) *Hippolyte D* 0 pt, 37"86 ; 3. Cottier (Fr.) *Fidélité* 0 pt, 38"31 ; etc.

EPREUVE NUMERO 2 — Barème avec barrage : 1 Ph. Rozier (Fr.) *Jiva* 0 pt, 40"10 ; 2. Mathy (Belg.) *Fifty-Fifty* 0 pt, 44"24 ; 3. Pierre (Fr.) *Iambé* 0 pt, 46"56 ; etc.

EPREUVE NUMERO 3 : 1. Cuyer (Fr.) *Inouka* 66"22 ; 2. Parot (Fr.) *Hardi du Madon* 68"61 ; 3. Cuepper (Belg.) *Sympatico* 70"13 ; etc.

EPREUVE NUMERO 4 : (deux manches avec barrages). — 1. Robiani (Suisse) sur *Jessica* 0 pt, 53"86 ; 2. Caron (Fr.) sur *Eole IV Moleson* 4 pt., 42"30 ; 3. Prühmann (Autriche) sur *Bandit* 12 pts, 42"78.

Tennis

CHAMPIONNAT DE FRANCE INTERCLUB
Finale
Racing Club de France bat Nice : 5-4

Simples : Bedel (N.) b. Portes (R.C.F.), 7-6, 4-6, 10-8 ; Leconte (N.) b. Roger-Vasselin (R.C.F.), 3-6, 6-3, 6-2 ; Franulovic (R.C.F.) b. Casa (N.), 7-5, 6-7, 6-1 ; Haillet (N.) b. Goven (R.C.F.), 6-3, 6-2 ; Deblicker (R.C.F.) b. Gauvain (N.), 6-4, 6-3 ; Courteau (R.C.F.) b. Chiche (N.), 6-2, 6-2.

Doubles : Portes-Roger-Vasselin (R.C.F.) b. Bedel-Haillet (N.), 7-5, 4-6, 6-3 ; Leconte-Beust (N.) b. Goven-Deblicker (R.C.F.), 7-5, 4-6, 5-5, ab. ; Franulovic - Courteau (R.C.F.) b. Gauvain-Chiche (N.), 6-4, 4-6, 7-5.

TOURNOI (GRAND PRIX) DE STUTTGART
(75 000 dollars)

Demi-finales : S. Mayer (E.-U.) b. Elter (R.F.A.), 6-3, 6-3 ; Krishnan (Inde) b. Pinner (R.F.A.), 6-4, 3-6, 6-4.

Finale : Krishnan (Inde) b. S. Mayer (E.-U.), 5-7, 6-3, 7-6.

TOURNOI (GRAND PRIX) DE BAASTAD
(75 000 dollars)

Demi-finales : Wilander (Suède) b. Tiberti (Arg.), 7-6, 6-3 ; Sundstroem (Suède) b. Hogstedt (Suède), 6-2, 6-4.

Finale : Wilander - Sundstroem le 19 juillet.

TOURNOI (GRAND PRIX) DE BOSTON
(200 000 dollars)

Quarts de finale : Luna (Esp.) b. Ganzabal (Arg.), 7-6, 4-6, 6-3 ; Purcell (E.-U.) b. Lendl (Tch.), 2-6, 6-3, 6-2 ; Vilas (Arg.) b. Fromm (E.-U.), 6-4, 7-5 ; Noah (Fr.) b. Alexander (Aus.), 6-1, 7-6.

Demi-finales : Vilas (Arg.) b. Noah (Fr.), 6-3, 6-2 ; Purcell (E.-U.) b. Luna (Esp.), 6-1, 4-6, 6-3.

Finale : Vilas-Purcell le 19 juillet.

TOURNOI (W.C.T.) DE ZELL-AM-SEE

Demi-finales : Gunthardt (Suisse) b. Smid (Tch.), 6-1, 7-5 ; Clerc (Arg.) b. Higueras (Esp.), 6-3, 6-3.

Finale : Clerc b. Gunthardt, 6-0, 3-6, 6-2, 6-1.

Le Monde

culture

Les missions de la direction du développement culturel

Placée sous la responsabilité de M. Dominique Wallon, inspecteur des finances, ancien président du conseil d'administration de la maison de la culture de Grenoble, la direction du développement culturel a été définitivement constituée en mai dernier. Elle est le prolongement de la mission créée par le précédent ministre, M. Jean-Philippe Lecat, avec des attributions, un budget, des effectifs, considérablement élargis.

En premier, la direction assume la décentralisation. Les régions ont à réfléchir en termes de politique culturelle globale. Il s'agit de mettre en œuvre une stratégie de concertation. Des conventions ont été négociées avec les vingt-deux régions et les DOM-TOM, mais aussi avec plusieurs dizaines de villes. A présent, d'autres sont signées avec quelques départements. Par exemple, en liaison avec la direction du Livre, un plan de lecture publique a été mis au point dans la Drôme.

Différenciation régionale, mais aussi différenciation sociale. Les secteurs d'intervention prioritaires sont les comités d'entreprise, le monde du travail, les jeunes, la périphérie des grandes villes. La direction est là aussi pour coordonner des programmes d'action. Il y en a un en cours d'élaboration en milieu scolaire, avec le ministère de l'éducation nationale.

La culture technique, dans tout ce qui n'est pas musée ou patrimoine, les industries culturelles, dépendent également de la direction, qui a aussi repris le service d'études et de recherches, et à la cellule du ministère consacrée aux affaires internationales. Enfin, elle a à organiser un marché de l'emploi culturel, et elle a contribué à la création de deux mille cinq cents postes.

D'un million de francs sous le gouvernement précédent, on est passé à vingt-quatre millions de francs pour l'ensemble des directions régionales. Celles-ci, qui étaient essentiellement chargées de suivre le secteur du patrimoine ou des grandes institutions, sont aujourd'hui bombardées de directives ministérielles, mais elles constituent un relais encore mal équipé, en regard de leurs nouvelles missions : faire face aux demandes de centaines d'associations, mais aussi faire émerger des demandes.

Au niveau national, on cherche en effet à ne pas se contenter d'appuyer des expériences existantes, mais à inciter à la constitution de projets dans les zones défavorisées, sans imposer des schémas d'action culturelle tout faits.

Finalement, les quarante établissements mis sous sa tutelle donnent une assise artistique à une direction qui n'a pas envie d'être considérée comme le secteur socio-culturel (mot banni) du ministère. Et quand on parle de la mise en œuvre du développement des pratiques culturelles, M. Dominique Wallon tient à démontrer que cela ne relève pas du simple domaine quantitatif.

CL. D.

ENTRETIEN AVEC M. DOMINIQUE WALLON

« Qualitatif, quantitatif : casser les oppositions factices »

« La direction du développement culturel doit-elle se cantonner au « quantitatif », laissant aux autres directions du ministère la mission « qualitative » ?

— L'opposition quantitatif/qualitatif telle que beaucoup l'utilisent n'a guère d'intérêt. Fondamentalement, le sens de la politique culturelle de M. Jack Lang est : avancer sur tous les terrains. Le travail sur les formes doit continuer à progresser, et cela demande que l'État soit plus qu'un mécène.

» Mais cela n'a pas de sens d'encourager cette recherche-là s'il n'y a pas d'écho dans la vie sociale, elle-même traversée par des pratiques, des expériences culturelles. Si on ne travaille pas aussi sur ces expressions, s'il n'a y pas de jonction entre elles et la possibilité apportée par l'art de modifier l'appréhension de la réalité, alors il n'y a pas de politique culturelle.

» Le terme de « développement » ? Il n'est peut-être pas très heureux, mais il veut tout de même dire cette double avancée et son articulation : la liberté, la richesse artistique et, les choses se répondant, les formes de langage utilisées dans l'expression du mouvement social. C'est plus qu'un septennat, comme enjeu. En attendant, il faut casser les oppositions factices.

— *Que vont devenir les maisons de la culture et les centres d'action culturelle (C.A.C.) ?*

— Il est très important qu'au sein de la direction il y ait les établissements culturels et que leur activité repose sur une exigence qualitative.

» Ce sont des lieux organisés pour la production et la diffusion artistique. La plupart sont conçus sur une base théâtrale. On sait que, du point de vue de la diffusion élargie, les résultats on été limités. Pourtant, chaque maison de la culture, chaque C.A.C., a inventé au moins une expérience nouvelle.

» Il n'est pas question de détourner les établissements culturels vers un objectif social ! Simplement, à eux de définir différents liens avec la vie concrète : une seule expérience de ce type au cours d'une saison, c'est déjà beaucoup, que ce soit un événement artistique qui submerge toute une ville, ou bien un travail de plusieurs mois avec des comités d'entreprise, des associations. A eux aussi de savoir utiliser les nouveaux médias (radio, câble) pour donner un contenu culturel fort à la communication sociale.

— *Quels sont les critères de vos interventions hors institutions ?*

— La préoccupation que nous avons, dans l'ensemble de nos interventions est d'ordre qualitatif. Dans certains cas, on part d'une situation de pauvreté absolue (prisons, certains grands ensembles), et la démarche elle-même justifie le projet. Dans d'autres cas, c'est le contenu qui est en jeu, l'élément déterminant est la forme que le projet prendra en termes artistiques.

Paroles sociales

» A Grenoble, au cours d'actions lancées avec des comités d'entreprise, naissaient des relations à l'art plus riches que celles de la pratique bourgeoise (aller dans les musées, les théâtres, etc.), plus riches que la mécanique traditionnelle : il y avait entre les acteurs sociaux et les acteurs culturels un contact direct, immédiat.

» Nous disons qu'on peut faire des sauts qualitatifs sans passer par les processus de diffusion classiques, lorsqu'un artiste a une parole forte sur son travail et que celle-ci rencontre des paroles sociales qui ont aussi leur propre force. Je ne vais pas rêver là-dessus, mais il y a des possibilités à faire surgir, et cela se fera dans le désordre, au-delà d'un projet pédagogique. Notre politique est de nous appuyer sur la diversité des expériences, de favoriser l'affirmation des spécificités culturelles, l'élan des cultures régionales, la culture ou les savoir-faire techniques, les cultures étrangères présentes parmi nous, cela pour les enrichir et ainsi renouveller la vie culturelle collective.

» On ne sait pas bien à quoi peut aboutir la libération d'une expression, même à partir d'une pratique simple. La multiplication des groupes rock, par exemple, par son ampleur même dépasse la seule reproduction des formes existantes pour engendrer une nouvelle façon de vivre la musique.

» Je ne parle pas ici du mythe de la créativité générale. Je crois au mouvement, aux origines différentes du mouvement ; et encore une fois au dynamisme artistique et au dynamisme social, qui se croisent et qui se heurtent.

» Le problème est de savoir si ce projet peut se réaliser dans une situation économique qui pousse au repli sur soi. Il est clair que la réussite de la politique culturelle passe par celle de la politique économique. Elle y aide, en termes d'« activation intellectuelle », mais elle n'est qu'un élément, à l'arrière-fond.

— *On lit, dans le rapport Puaux (1), que l'action culturelle est un devoir. Que faut-il entendre par là ?*

— Il y a une responsabilité sociale de tout artiste. Chacun a, de fait, une certaine manière de la concevoir. L'action culturelle n'est pas un devoir, mais une certaine manière d'assumer cette responsabilité. La meilleure manière, c'est celle qui est assumée par l'artiste lui-même.

» L'ambiguïté, c'est qu'on demande aussi à des tiers de contribuer à ce rapport social. L'artiste devrait être un poisson dans l'eau, mais ce ne sera jamais le cas. Il ne s'agit pas de constituer un corps d'action culturelle, mais que la relation art-culture-société se développe dans tous les sens possibles. Et il y a des gens, qui ne sont pas des artistes, capables d'imaginer de nouveaux modes de fonctionnement entre vie et expression artistique.

— *Où se situe l'État ?*

— La politique culturelle est action culturelle. La dernière question est celle de l'importance même de l'État, de son degré d'intervention. C'est là que la décentralisation joue son rôle, garantissant la multiplicité des actions culturelles, impliquant la concertation des politiques. L'État reste présent, mais pas l'unique interlocuteur.

Propos recueillis par
CLAIRE DEVARRIEUX.

(1) Rapport sur les établissements culturels publié au mois de mars.

FESTIVALS

« LA FLUTE ENCHANTÉE », A AIX-EN-PROVENCE

L'esprit d'enfance et la grandeur

Monter *la Flûte enchantée* a toujours été une gageure et bien rares sont les représentations dont on se rappelle qu'elles aient pleinement satisfait le cœur et l'esprit. A plus forte raison quand le metteur en scène aborde pour la première fois le théâtre lyrique et Mozart. Rien d'étonnant donc que Lucian Pintilié ait déclaré que, pour diverses motifs, le spectacle qu'il vient de créer au Festival d'Aix-en-Provence, *« ne représente pas l'aboutissement de la conception qu'il avait imaginée et tenté de réaliser (1) »*. Mais cette Flûte est, telle quelle, bien plus riche de pensée et d'avenir que beaucoup d'autres, en même temps que d'une qualité musicale remarquable.

Le tout est de s'habituer au décor unique de Radu et Miruna Boruzescu (qui ont signé également les beaux costumes). Peter Brook, qui projette lui aussi une *flûte enchantée*, pourrait se plaindre qu'on lui ait coupé l'herbe sous le pied. Les trois étages de galeries construites au Théâtre de l'Archevêché sont aussi sales que les Bouffes du Nord, entourant un sol d'une égalité douteuse que des sorcières et de *Niebelungen* viennent fréquemment balayer. Pour tout dire, on croirait tout d'abord un décor pour *Carmen*, avec en rez-de-chaussée une série de torils dominés par des tribunes un peu lépreuses. Il faudra assez longtemps pour se convaincre des vertus de ce dispositif qui est à la fois théâtre élisabéthain, salle d'opéra, H.L.M. éventuellement, en tout cas *couvent où les prêtres d'Isis et* d'Osiris (en robe rouge pas du tout égyptienne) sortent fréquemment de leurs cellules pour observer, diriger et redresser les ébats des pauvres humains. Mais aussi image de l'ordre cosmique en une superposition hiérarchique bien réglée : au rez-de-chaussée, les bêtes, les femmes au premier étage, et les hommes (les prêtres) au deuxième étage, tout près du ciel qui se dévoile à la fin.

Trois loges princières éclairent cependant cet univers un peu maussade : à gauche et à droite, celles des enfants Tamino et Pamina (qui vont courir en se cherchant à travers les étages), tendus l'un vers l'autre dès leur naissance *« par cet antagonisme et cette attraction entre deux espèces de sacralité, masculine et féminine »* qui visent à accéder *« à un mode d'être total »* et doivent passer par l'initiation et peut-être la mort (Mircea Eliade cité par Pintilié).

La troisième loge, la plus grande, au centre de la scène, est celle de l'ascenseur qui sans cesse relie les étapes, et c'est le royaume de Sarastro. Lorsqu'il apparaît, éblouissant de lumière, le front ceint de soleil, avec la haute taille, le visage princier et la voix bouleversante de beauté et d'amour de Robert Lloyd, toute la scène est transfigurée par cette verticalité glorieuse qui transcende l'horizontalité des castes.

L'éclosion de Jean Rogers

Cette transmutation progressive du décor, de mieux en mieux utilisé et habité, spécialement dans la dernière scène des épreuves, où les amoureux vont se rejoindre, traduit aussi l'immersion de Pintilié dans l'univers mozartien. Il faudrait ici analyser toutes les scènes, souvent assez peu convaincantes au début, mais peu à peu investies tout à la fois par l'esprit d'enfance et la grandeur, avec mille inventions pleines de spontanéité et de fraîcheur. Toutefois, on ne débouche pas sans sur prise sur la conclusion qui voit réunis dans la même gloire Sarastro et la Reine de la nuit, tandis que subitement Tamino et Pamina, arrivés au bout de leurs épreuves, ont pris des visages de vieillards... Voilà qui mériterait quelque préparation ou exégèse scénique. Mozart, véritable initié, n'est-il pas mort avec le visage de la jeunesse ?

La difficulté à entrer dans l'univers de la Flûte tient peut-être aussi à des raisons musicales : Theodor Guschlbauer est certes orfèvre en la matière, mais, plus proche d'un Karl Boehm que d'un Ferenc Fricsay, il en est venu à une conception lourde de pensées, souvent très lente, qui a sa beauté. Je préfère, pour ma part, un Mozart non moins profond mais plus léger, scintillant et réellement romantique, qui court comme la vie.

Ajoutez à celà une distribution merveilleuse, mais souvent novice, bien dans la tradition d'Aix-en-Provence les premières années. C'est un plaisir d'assister à l'éclosion d'une Pamina, Joan Rogers, vingt-quatre ans, fraîche émoulue d'un concours de Manchester, qui n'était jamais montée sur scène (elle remplace Judith Blegen, souffrante, et qui n'avait nulle envie de se plonger la tête par deux fois, jusqu'à étouffement, dans un baquet pendant l'épreuve de l'eau tandis que Tamino joue tranquillement de la flûte...) ; une voix bien ronde, aux courbes d'une souplesse délicieuse, aux couleurs naissantes riches de mille possibilités exquises et un jeu, naturellement un peu gauche, mais si spontané, tendre et émouvant déjà.

Le Tamino d'Erland Hagegard est moins séduisant, rude et viril comme il convient, voire brutal, mais sa voix bien timbrée, un peu lourde, manque de fraîcheur, surtout à côté de Stephan Dickson, Papageno au visage sain et délicat comme une aquarelle, pas benêt pour un sou, avec une voix assez grave, pleine d'humour pétillant, comme sa commère Rebecca Littig.

Jeune Sarastro, Robert Lloyd règne sur la représentation, comme son Gurnemanz sur le Parsifal de Syberberg, avec une grandeur et une humanité qui n'excluent pas la véhémence. Venceskawa Freiberger (remplaçant Edita Gruberova malade) est obligée de durcir une voix légère pour affronter les coloratures d'acier de la Reine de la nuit,et s'en tire à son honneur. Il faudrait citer tout le monde, en particulier les trois dames, un extraordinaire Monostatos (Steven Cole), l'orateur (John Tomlinson), un peu trop doctoral, les trois enfants du Tölzerknabenchor, le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, tous excellents, etc. Mais il y aurait bien d'autres choses à dire sur cette Flûte inachevée où l'on entend battre pourtant le cœur de Mozart.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations : les 22, 26, 31 juillet, et 3 août.

(1) Dans un communiqué, le metteur en scène a notamment évoqué *« des empêchements techniques importants qui ont supprimé des répétitions »*.

AVIGNON DE RENCONTRE EN RENCONTRE

Nocturnes

Les nuits sont longues quand on attend deux heures du matin pour prendre un verre avec le ministre. Ce n'est pas que M. Jack Lang soit un noctambule invétéré, mais il venait à Avignon pour asister à La nuit des rois *qui se termine à une heure et quart. Ensuite, le Théâtre du Soleil lui offrait un pot en coulisse puis il a rejoint Mme Monique Lang et les « amis journalistes » — ainsi que des gens de théâtre, dont Jacques Toja, administrateur de la Comédie française, toujours incertain sur son sort mais qui devrait le connaître ce lundi ou mardi — conviés à un buffet campagnard debout, quelques tables étant réservées aux notabilités, dont MM. Henri Duffaut, maire d'Avignon et Robert Abirached, directeur du théâtre.*

En attendant l'ouverture du jardin du Festival où se tenait ce buffet, on a tournicoté place de l'Horloge en essayant de converser malgré le bruit. Catherine Clément cherche des comédiennes. Elle a écrit un texte pratiquement terminé en trois jours — quelquefois l'envie vous ronge — une commande de B.F.A. (Bernard Faivre d'Arcier) pour les lectures contemporaines qui ont lieu chaque jour à la Condition des soies. Dimanche, Roger Planchon y a lu Fragile Forêt, composée de deux pièces sur le même thème : la guerre civile et l'impossibilité de rétablir la paix. Elles se passent chacune au même moment dans un camp ennemi. Elles sont pleines de fantômes, de cruauté, de folie, de lucidité amère. « Elles sont politiques et aussi autre chose », dit Planchon. Surtout « autre chose » quand il lit, car le spectateur c'est alors le comédien, les brisures de sa voix, la manière dont il regarde le public pour capter son attention, dont il parcourt des yeux l'écriture, tourne les pages d'un mouvement léger, accompagne parfois ses paroles d'un geste qui semble destiné à repousser l'espace. Roger Planchon était au buffet campagnard. On parlait du suicide de Patrick Dewaere, de la difficulté d'être des stars, leur glissement progressif vers l'irréalité.

Drôle de soirée. J'étais allée voir aux Célestins Léonce et Léna, dans la mise en scène de Jean-Louis Hourdin, qui a commencé avec une demi-heure de retard, après qu'on nous eut fait patienter puis que Hourdin, plus grand duduche que jamais, soit venu dire qu'on n'arrivait pas à réparer le jeu d'orgue électronique. Mais enfin, bon, le reste était prêt, une partie du spectacle manquait mais, quoi, le public était là. On allait jouer. La représentation ressemble à ce petit prologue impromptu ici résumé et un peu clarifié. A la fin, je me posais des questions sur ce que Hourdin voulait dire. Je m'y suis mal retrouvée dans la confusion d'allées et venues, les interventions de l'orchestre zinzin. De plus, comme toujours au théâtre, les pépins s'enchaînent. En tombant, Daniel Briquet s'est cassé le menton contre le crâne de François Chattot (1) qui s'est mis à saigner abondamment sur sa chemise blanche, le pansement rapidement collé sur le menton n'a pas tenu et faisait une sorte de barbiche comique voletant au vent qui s'est levé et agitait bruyamment les fameuses frondaisons du cloître des Célestins. En sortant, j'étais consternée, et là-dessus je retrouve des amis encore extasiés, les yeux brillants de bonheur malgré les pépins, les comédiennes inexistantes, la maladresse épouvantable du comédien qui essaie de jouer le maître d'école.

Le souvenir d'une mise en scène de Léonce et Léna extraordinairement forte, dure, grinçante, vue à Cologne m'a peut-être empêchée de « voir » le spectacle de Hourdin. Rien de plus fragile qu'une représentation théâtrale. Rien de plus soumis aux courants incontrôlables, aux bonnes ou aux mauvaises vibrations. Mais quand même...

COLETTE GODARD.

★ Cloître des Célestins, jusqu'au 22 juillet. A 22 heures.

(1) La troupe étant démocratique, les noms sont alignés sur le programme sans indiquer qui fait quoi. J'espère ne pas me tromper.

CINÉMA

FORTE REMONTÉE DE LA FRÉQUENTATION

En ce qui concerne le cinéma, l'enquête du C.E.S.P. *(lire page 29)* confirme sa remontée : le nombre des entrées hebdomadaires est passé à 4 313 000, soit 50 % de plus qu'il y a cinq ans ; 18 505 000 personnes sont allées au cinéma au moins une fois dans l'année et 3 378 000 au moins une fois au cours d'une semaine.

M.Michel Luneau, publicitaire, parlant au nom du secteur cinéma lors de la conférence de presse du C.E.S.P., a annoncé *« la fin d'un pari perdu »*, l'audience étant désormais *« supérieure à celle de 1966 »*. Selon lui, *« c'est l'aboutissement d'une politique convergente et intelligente. Au début des années 70, on a donné priorité à l'exploitation et à la restructuration du parc des salles. L'intelligence a été dans le développement des complexes dans les villes de moins de cinquante mille habitants »*.

Baisse des prix le lundi, délai d'un an avant qu'un film soit commercialisé sous forme de cassette (et, en principe, délai de dix-huit mois avant qu'un film passe sur la future quatrième chaîne), c'est en effet un ensemble de mesures concernant l'exploitation qui semblent à l'origine de cette nette amélioration de la fréquentation. Il est possible également qu'ait joué depuis environ un an la déception du public envers la télévision.

PETITES NOUVELLES

■ L'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne, créé par l'ancien premier ministre Sir Edward Heath, est accueilli, jusqu'au 1er août, par la Fondation pour l'action culturelle internationale en montagne (FACIM) à Courchevel (Savoie). Sir Georg Solti et Claudio Abbado, dirigent à cette occasion cent quarante-quatre musiciens venus des dix pays de la C.E.E. Ces répétitions précèdent la tournée que l'orchestre effectuera cet été dans une dizaine de villes d'Europe.

■ Le Casino de Paris organise, tous les soirs jusqu'au 25 juillet, une manifestation « à caractère exceptionnel » avec quelques-uns des noms du jazz américain, caribéen ou africain, à l'occasion de leur passage dans les différents festivals européens. Ainsi, après Stan Getz, ce lundi 19 (19 heures et 22 heures), on verra le Sun Ra Arkestra, le mardi 20 (19 heures et 22 heures), Cabo Verde, Zaka Percussion et M'Bamina, trois groupes africains le 23 (20 heures), Xalam, un groupe du Sénégal, le 24 (à 21 heures) et l'américaine Carla Bley le 25 juillet (21 heures). (16, rue de Clichy, Paris 9e. Tél. : 874-15-80).

■ Les prix du Concours international Tchaïkovski à Moscou viennent d'être attribués. Les premiers prix ont été donnés à Victoria Moullova (U.R.S.S.) et Serge Stadler (U.R.S.S.) pour le violon ; pour le violoncelle, à Antonio Menezes (Brésil) ; pour le chant féminin, à Lidia Zabilyasta (U.R.S.S.) ; pour le chant masculin, à Paata Burchuladze (U.R.S.S.). Le jury a décidé de ne pas attribuer de médaille d'or pour le piano : le Soviétique Vladimir Otchinnikov et l'Anglais Peter Donohoe se partagent la médaille d'argent.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h 30 : Dom Juan.

Les autres salles

Comédie de Paris (281-00-11), 22 h : les Amours de Jacques le Fataliste.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Si jamais je te pince, j'invite le colonel.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : Okawe.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir : 20 h 30 : Sylvie Joly ; 22 h 30 : le Cratère de Chicago, le Sang des fleurs. Théâtre rouge : 18 h 30 : Eon ; 20 h 30 : Tchoufa ; 22 h 15 : Gustave Parking. Petite salle : 18 h 30 : Parlons français ; 21 h : le Fétichiste ; 22 h 15 : Dialogues de sourdes.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Emballage perdu.
Montparnasse (320-89-90), 21 h : la Cagnotte.
Nouveautés (770-52-76), 20 h 30 : Folle Amanda.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : les Babes cadres ; 22 h : Zouaves d'aujourd'hui.
Théâtre du Rex (245-28-12), 20 h 30 : Jean Harlow contre Billy the Kid.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h 30 : Tohu Bahut ; 22 h : le Président ; 23 h 30 : Vous descendez à la prochaine ?
Blancs-Manteaux (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : Des bulles dans l'encrier. II : 20 h 15 : Pas une pour rattraper l'autre ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Comment ça va Zanni ?
Café d'Edgar (322-11-02), I : 20 h 30 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 45 : Mangeuses d'hommes. II : 21 h 45 : L'amour c'est comme un bateau.
Fanal (233-91-17), 20 h : Une saison en enfer ; 21 h 15 : les Grandes Sartreuses.
Petit Casino (278-36-50), 21 h : Douby... be good ; 22 h 30 : les Bas de Hurleveau.
Point Virgule (278-67-03), 20 h 15 : le Petit Prince ; 21 h 30 : Tranches de vie.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h 30 : Les voyages déforment les valises ; 21 h 30 : C'est ça où les îles Baléares ? ; 22 h 30 : Cerise.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Achetez François.

Le music-hall

Comédie de Paris (281-29-36), 20 h 30 : Brel, je persiste et signe...

Les concerts

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : Ensemble Fitzwilliam (Bach, Corelli, Froberger...).

Dans le cadre de
CHARTRES FESTIVAL D'ÉTÉ
Cathédrale de Chartres
23-7-1982, 20 h 30 :
Orchestre national de la Sarre
dir. Léo Krämer
Beethoven : Concerto pour violon
(sol. M. Pogacnik)
Bruckner : Symphonie n° 9
Location, rens. : (16-37) 21-24-78
(à partir de vendredi 16-7 après-midi).

Les festivals

JUILLET MUSICAL DE L'ESCALIER D'OR
(523-15-10)

19 h : P. Boels (Dowland, Bach, Haydn, Butlen) ; 21 h : O. Bensa, M.-Th. Ghirardi, R. Gratien (Frescobaldi), Granados, Falla).

XVII° FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS
(225-22-55)

Mairie du V° arrondissement, 18 h 30 : J.-C. Pennetier (Schubert)

RENCONTRES DU CARREAU DU TEMPLE

Carreau du temple, 18 h : Arlequin poli par l'amour (Théâtre renversé) ; 21 h 30 : Atout cœur.
Square du Temple, 18 h 30 : Le Sicilien ; 20 h : Arlequin poli par l'amour (Cie du Fond de Cour).

Jazz, pop, rock, folk

Casino de Paris (271-14-66), 19 h et 21 h 30 : Stan Getz.

Pour tous renseignements concernant
l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures,
sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 19 juillet

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : G. Collier's London Allstars.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 21 h : Rachel.
L'Ecume (542-71-16), 22 h : Mike O'Neil.
Espace-Gaîté (327-95-94), 18 h 30 : M. Solal Big Band.
Feeling (271-33-41), 22 h : D. Bricogne, J. Bardu, A. Mattei, Cl. Tissendier, P. Artero.
New Morning (523-51-41), 22 h 30 : M. Roach.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : Dixie Strompers.
Petit Opportun (236-01-36), 20 h 30 : Betina.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Films d'auteurs et films rares : la Galerie des monstres, de Jaque-Catelain ; 17 h : Hommage à B. Barnet : la Maison de la rue Troubnaïa ; 19 h : Comédies dramatiques : Au cœur de la tempête, de D. Taradash.

Les exclusivités

AMERICAN TOUR OF THE ROLLING STONES 1981 (A., v.o.) : Vidéostone, 6° (325-60-34).
LES ANNÉES DE PLOMB (All., v.o.) : Quintette, 5° (633-79-38).
APHRODITE (Fr.-A., v.o.) (*) : Marignan, 8° (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2° (233-56-70) ; Quintette, 5° (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6° (544-14-27) ; Français, 9° (770-33-88) ; Nation, 12° (343-04-67) ; Fauvette, 13° (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14° (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15° (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17° (758-24-24) ; Wepler, 18° (522-46-01).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8° (562-41-46) ; (v.f.) : 3 Haussmann, 9° (770-47-55).
BANDITS, BANDITS... (Arg., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5° (354-20-12).
LE BEAU MARIAGE (Fr) : Hautefeuille, 6° (633-79-38) ; Saint-Lazare Pasquier, 8° (387-35-43).
BREL (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount City, 8° (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9° (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14° (329-90-10).
LA CHÈVRE (Fr.) : Berlitz, 2° (742-60-33).
LE CHOC (Fr.) : U.G.C. Rotonde, 6° (633-08-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8° (225-18-45).
CINQ ET LA PEAU (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 5° (326-80-25).
COUP DE TORCHON (Fr.) : Paramount-Opéra, 9° (742-56-31).
LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOE (A., v.f.) : Napoléon, 17° (380-41-46).
LA DERNIÈRE VAGUE (Austr., v.o.) : St-Germain-Studio, 5° (633-63-20) ; Élysées-Lincoln, 8° (359-36-14) ; Parnassiens, 14° (329-83-11).
DIVA (Fr.) Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2° (742-97-52) ; Panthéon, 5° (354-15-04) ; Marignan, 8° (359-92-82) ; Parnassiens, 14° (329-83-11) ; Calypso, 17° (380-30-11). H. Sp.
DRESSÉ POUR TUER (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6° (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8° (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 3° (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12° (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13° (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14° (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18° (606-34-25).
L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J.-Cocteau, 5° (354-47-62). H. Sp.
LES FANTOMES DE MILBURN (*) (A., v.o.) : Gaumont-Ambassade, 8° (359-19-08) ; V.f. : Impérial, 2° (742-72-52), Nation, 12° (343-04-67).
LES FANTOMES DU CHAPELIER (Fr.) : Colisée, 8° (359-29-46) ; Montparnasse-Pathé, 14° (320-12-06).
FITZCARRALDO (All. v.o.) : Quintette, 5° (633-79-38) ; Ambassade, 8° (359-19-08) ; Studio-28, 18° (606-36-07). H. Sp.
GEORGIA (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5° (354-20-12) ; U.G.C. Marbeuf 8° (225-18-45) ; Cinéma-Présent, 19° (203-02-55). H. Sp.
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6° (544-57-34).
HAMMETT (A., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6° (633-79-38) ; Colisée, 8° (359-29-46) ; Pagode, 7° (705-12-15) ; Olympic, 14° (542-67-42) ; Parnassiens, 14° (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15° (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2° (742-72-52) ; Athéna, 12° (343-00-65) ; Gaumont-Sud, 14° (327-84-50).
L'INCROYABLE ALLIGATOR (*) (A., v.f.) : Berlitz 2° (742-60-33).
INTERDIT AUX MOINS DE TREIZE ANS (*) (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3° (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6° (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8° (723-69-23).
INVITATION AU VOYAGE (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6° (326-58-00).
LA MAISON DU LAC (A., v.o.) * : U.G.C. Biarritz, 8° (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2° (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6° (633-08-22).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (Ang., v.o.) : Épée de Bois, 5° (337-57-47) ; Elysées Lincoln, 8° (359-36-14).
LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Cujas, 5° (354-89-22).
LA MÉMOIRE FERTILE (Palest.) : Saint-Séverin, 5° (354-50-91).
MEURTRE AU SOLEIL (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2° (261-50-32).
MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5° (326-79-17) ; U.G.C. Odéon, 6° (325-71-08) : Normandie, 8° (359-41-18) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15° (575-79-79). — V.f. : Bretagne, 6° (222-57-97) ; Caméo, 2° (246-66-44) ; U.C.G. Gare de Lyon, 12° (343-01-59) ; Mistral, 14° (539-52-43) ; Paramount Maillot, 17° (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18° (522-46-01).
MOURIR A 30 ANS (Fr.) : 14-Juillet Racine, 6° (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6° (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8° (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11° (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15° (575-79-79).
LA NUIT DE VARENNES (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5° (354-34-83) ; Calypso, 17° (380-30-11).
ON S'EN FOUT, NOUS ON S'AIME (Fr.) : Ambassade, 8° (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14° (320-12-06).
PARSIFAL (All., v.o.) : Pagode, 7° (705-12-15).
LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2° (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6° (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8° (562-75-90) ; Paramount Galaxie, 13° (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14° (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17° (758-24-24).
PASSION (Fr.) : Studio-Alpha, 5° (354-39-47) ; Paramount City, 8° (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9° (742-56-31).
PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (Bré.) (*) — V.o. : Studio Cujas, 5° (354-89-22) ; Capri, 2° (508-11-69).
POUR CENT BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Rio Opéra, 2° (742-82-54) ; U.G.C. Odéon, 6° (325-71-08) ; Biarritz, 8° (723-69-23) ; Montparnos, 14° (327-52-37).
QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ? (Fr.) : U.G.C. Danton, 6° (329-42-62) ; Biarritz, 8° (723-69-23) ; U.G.C. Caméo, 9° (246-66-44) ; 14 Juillet Bastille, 11° (357-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15° (544-25-02) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15° (575-79-79).
QU'EST-CE QUI FAIT CRAQUER LES FILLES ? (Fr.) : U.G.C. Ermitage, 8° (359-15-71) ; U.G.C. Opéra, 2° (261-50-32) ; Miramar, 14° (320-89-52).
REDS (A., v.o.) : George V, 8° (562-41-46).
LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Le Paris, 8° (359-53-99) ; Parnassiens, 14° (329-83-11).
LES RISQUES DE L'AVENTURE (A. v.o.) : Cluny-Palace, 5° (354-07-76) ; U.G.C. Biarritz, 8° (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Caméo, 9° (246-66-44) ; Maxéville, 9° (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12° (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13° (336-23-44) ; Montparnos, 14° (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15° (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18° (606-34-25) ; Secrétan, 19° (241-77-99).
ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon (380-41-46).
LE SECRET DE VÉRONIKA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6° (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8° (359-12-15). 14 juillet, Beaugrenelle, 15° (575-79-79) (V.F.) : U.G.C. Caméo, 9° (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11° (357-90-81) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15° (544-25-02).
LE SOLDAT (A. v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6° (329-42-62) ; U.G.C. Ermitage, 8° (359-15-71). — V.f. : Grand Rex, 2° (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2° (261-50-32) ; Bretagne, 6° (222-57-97) ; U.G.C. Normandie, 8° (359-41-18) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12° (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13° (336-23-44) ; Mistral, 14° (539-52-43) ; Magic-Convention, 15° (828-20-64) ; Murat, 16° (651-99-75) ; Secrétan, 19° (241-77-99).
LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES (Fr.) : Richelieu, 2° (233-56-70).
TAXI ZUM KLO (All., v.o.) : Marais, 4° (278-47-86).
THE FRENCH (Fr.) : Marais, 4° (278-47-86)
TERREUR A L'HOPITAL CENTRAL (A.) (**) : V.o. : Marignan, 8° (359-92-82). (V.f.) Montparnasse 83, 6° (544-14-27) ; Français, 9° (770-33-88) ; Clichy-Pathé, 18° (522-46-01).
THE MAFU CAGE (A., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5° (337-57-47).
LE TOMBEUR, LE FRIMEUR ET L'EMMERDEUSE (A.) (*) : V.o. : Marignan, 8° (359-92-82) ; V.f. : Berlitz, 2° (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2° (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18° (522-46-01).
LE TOUR DU MONDE (Fr.) : Studio 43, 9° (770-63-40).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8° (359-31-97).
L'USURE DU TEMPS (SHOOT THE MOON) (A. v.o.) : Cluny Palace, 5° (354-07-76) ; Studio 28, 16° (606-36-07). H. Sp.
VALENTINA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6° (544-28-80).
Y A-T-IL UN FRANÇAIS DANS LA SALLE ? (Fr.) (*) : Saint-Michel, 5° (326-79-17).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ANTIGANG, film américain de Burt Reynolds (*), v.o. : U.G.C. Danton, 6° (329-42-62) ; U.G.C. Normandie, 8° (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2° (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2° (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13° (336-23-44) ; Mistral, 14° (539-52-43) ; Miramar, 14° (320-89-52) ; Magic-Convention, 15° (828-20-64) ; Murat, 16° (651-99-75).
AU-DELA DE CETTE LIMITE, VOTRE TICKET N'EST PLUS VALABLE (*), film franco-canadien de George Kaczender, v.o. : Jean-Cocteau, 5° (354-47-62) ; Monte-Carlo, 8° (225-09-83) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2° (296-80-40) ; Max-Linder, 9° (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12° (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13° (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14° (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14° (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15° (579-33-00) ; Passy, 16° (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18° (606-34-25).
PINK FLOYD, THE WALL, film américain d'Alan Parker, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6° (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8° (359-04-67) (70 mm) ; Français, 9° (770-33-88) ; Nation, 12° (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14° (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14° (327-84-50) ; Kinopanorama, 15° (306-50-50) (70 mm).
LA VALLÉE DE LA MORT, film américain de Dick Richards (*), v.o. : Quintette, 5° (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8° (359-19-08) ; V.F. : Maxéville, 9° (770-72-86) ; Fauvette, 13° (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14° (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15° (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18° (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20° (636-10-96).

Les grandes reprises

ACCIDENT (A, v.o.) : Boîte à films, 17° (622-44-21). H. Sp.
AGUIRRE LA COLRE DE DIEU (All., v.o.) : Daumesnil, 12° (343-52-97). H. Sp.
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Hautefeuille, 6° (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8° (359-19-08) ; V.f. : Montparnasse 83, 6° (544-14-27) ; Français, 9° (770-33-88) ; Nation, 12° (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15° (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18° (522-46-01).
ALICE AU PAYS DES MERVEILLES (A.) : Grand Pavois, 15° (554-46-85) ; Napoléon, 17° (380-41-46).
L'AMI AMÉRICAIN (A., v.o.) : Studio Galande, 5° (354-72-71). H. Sp.
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (All., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9° (770-47-55).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Élysées Point Show, 8° (225-67-29).
LA BANDE A DONALD (A., v.f.) : Royale, 8° (265-82-66).
BANANAS (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6° (325-59-83).
LA BANQUIÈRE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Colisée, 8° (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8° (387-35-43) ; Français, 9° (770-33-88) ; Fauvette, 13° (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14° (322-19-23).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15° (554-46-85) ; Napoléon, 17° (380-41-46).
BEN HUR (A., v.o.) : Biarritz, 8° (723-69-23). V.f. : Rex, 2° (236-83-93) ; Mistral, 14° (539-52-43) ; Magic Convention, 15° (828-20-64).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (V. ang.) : Marbeuf, 8° (225-18-45). V.f. : U.G.C. Opéra, 2° (261-50-32) ; Montparnos, 14° (327-52-37) ; Studio 28, 18° (606-36-07), jeu. ; Tourelles, 20° (364-51-98).
CABARET (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Action-Christine, 6° (325-47-46) ; George-V, 8° (562-41-46) ; Olympic, 14° (542-67-42) ; Parnassiens, 14° (329-83-11) ; V.f. : Lumière, 9° (246-49-07).
CALIGULA (Ang., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
CARMEN JONES (A., v.o.) : Palace 15° (374-95-04). H. Sp.
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8° (225-18-45).
LA CINQUIÈME VICTIME (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7° (783-64-66).
LA CIOCIARA (It., v.o.) : Templiers, 3° (272-94-56).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de La Harpe, 5° (354-34-83) ; George-V, 8° (562-41-46). — V.f. : Impérial, 2° (742-72-52).
LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action Christine, 6° (325-47-46).
2001, L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.f.) : 3 Haussmann, 9° (770-47-55).
LES DAMNÉS (It., v.o.) : A.-Bazin, 13° (337-74-39).
DARK VICTORY (A., v.o.), Olympic Balzac, 8° (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14° (542-67-41).
LE DROIT DE TUER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17° (622-44-21). H. Sp.
EMMANUELLE (F.) (**) : Paramount Marivaux, 2° (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6° (325-59-83) ; Paramount City, 8° (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9° (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13° (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14° (329-90-10).
L'EMPIRE DES SENS (Jap. v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5° (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8° (359-36-14) ; Parnassiens, 14° (329-83-11). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8° (387-35-43) ; Lumière, 9° (246-49-07).
LES ENFANTS DU PARADIS (F.) : Ranelagh, 16° (288-64-44).
EXCALIBUR (Angl., v.f.) : Opéra-Night, 2° (296-62-56).
LE FANFARON (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e. (633-25-97) ; Paramount Odéon, 6° (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8° (720-76-23). V.f. : Paramount Marivaux, 2° (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14° (329-90-10)
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Champo, 5° (354-51-60).
LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.), Action Christine, 6° (325-47-46).

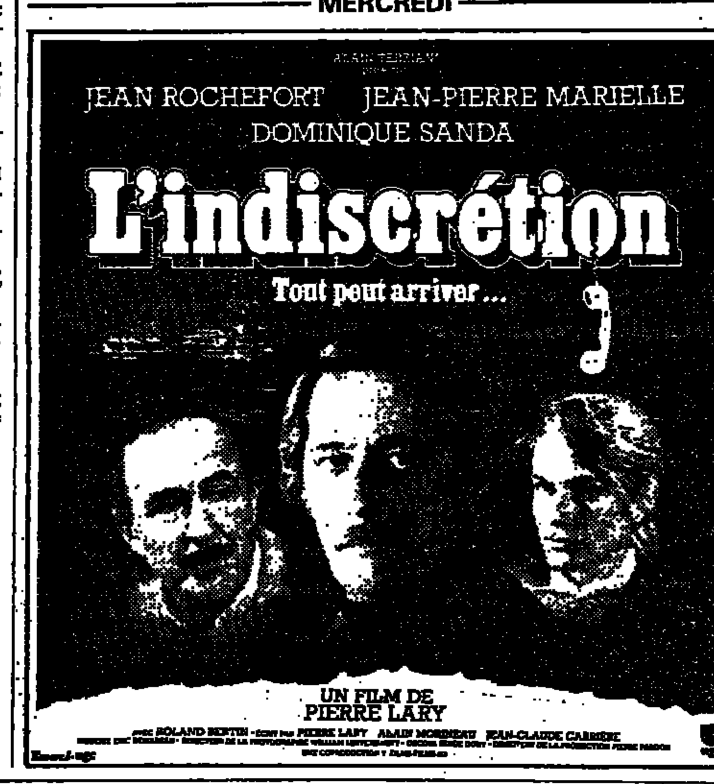
MERCREDI



MERCREDI




MERCREDI



MARIGNAN PATHÉ v.o. - V.f. : HOLLYWOOD BOULEVARD - BERLITZ - GAUMONT CONVENTION
MONTPARNASSE 83 - GAMBETTA - CLICHY PATHÉ - FAUVETTE
Champigny PATHÉ - Belle-Épine PATHÉ - GAUMONT Ouest - ARTEL Villeneuve-Saint-Georges
U.G.C. Poissy - CYRANO Versailles - 4 TEMPS La Défense - PARINOR Aulnay - ULIS Orsay



SPECTACLES

FRANKENSTEIN JR. (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
FRENZY (A., v.o.) (**) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36).
LES INDOMPTABLES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
L'INTROUVABLE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE LAURÉAT (A., v.o.) : *Saint-Germain* Village, 5e (633-63-20).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). H. Sp.
LE LOCATAIRE (Fr.) (**) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68). H. Sp.
LOVE (Ang., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77). H. Sp.
LES MAINS DANS LES POCHES (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).
LA MAMAN ET LA PUTAIN (F.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Capri, 2e (508-11-69).
LES MISFITS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Action République, 11e (805-51-33) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81). H. Sp.
LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Olympic Halles, 1er (278-34-15) ; Action Écoles, 5e (325-72-07) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) h. sp.
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20).
ON L'APPELLE TRINITA (It., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
OPÉRATION TONNERRE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Studio Galande, 5e (354-72-71), h. sp.
PAPILLON (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LA PLANÈTE SAUVAGE (F.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
RAGTIME (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
SALO (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
SOLEIL VERT (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97) h. sp.
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
UNE HISTOIRE SIMPLE (F.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
VACANCES ROMAINES (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LES VALSEUSES (F.) (**) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).
LE VIEUX FUSIL (Fr) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
VIENS CHEZ MOI J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Astros, 17e (627-60-20).

Les festivals

BUSTER KEATON (v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), Ma vache et moi.
L'ÉTÉ DES CHEFS-D'ŒUVRE (v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h : Une nuit à Casablanca ; 18 h et 22 h : M. Le Maudit ; 20 h : la Grande Illusion.
CINÉMA LIBAN-PALESTINE (v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (354-50-91), les Routes de la rencontre.
COUP DE CHAPEAU A CHABROL : Studio-43, 9e (770-63-40), Nada ; les Biches ; Folies bourgeoises.

RADIO-TÉLÉVISION

Le mécontentement des radios exclues de la liste provisoire

• Appel à la solidarité des ondes • Manifestation des homosexuels

Les responsables de trente-cinq radios se sont réunis samedi 17 juillet à l'initiative de le Fédération nationale des radios libres (F.N.R.L.) et de la Fédération nationale des radios et télévisions locales indépendantes (F.N.R.T.L.I.).

Ce rassemblement était destiné à mobiliser les stations fédérées, après la justification de la liste des dérogations possibles à Paris, liste établie par la commission Holleaux, sur laquelle figurent vingt noms correspondant soit à des radios existantes, soit à des regroupements réels ou suggérés (donc incertains), soit encore à des types ou à des concepts de stations (*le Monde* du 17 et daté 18-19 juillet).

Certaines des radios refusées par la commission ont, d'autre part, organisé une riposte à leur exclusion. C'est surtout le cas de Fréquence Gaie, la radio homosexuelle : de nombreux mouvements « gais » ont ainsi appelé à une manifestation de soutien le 20 juillet à 18 heures place de la Concorde.

« *Se battre sur des idées, des principes, et empêcher que ce rassemblement ne soit uniquement celui des frustrés et des mécontents.* » si l'objectif des responsables des fédérations semblait partagé par beaucoup, il était cependant difficile d'appeler au calme et à la raison la plupart des participants, qui se montraient surtout soucieux de rappeler leur existence, de manifester leur amertume et leur révolte.

Déçus, les représentants de Fréquence Gaie, « *obligés* » de remettre en cause leur confiance en M. Mitterrand et en un gouvernement qui soutenait, il y a peu que « *l'homosexualité n'était pas un délit* ». Amers, les immigrés, de Radio-Afrique à Radio-Soleil, en passant par Tropiques FM, Fréquence Sorcier, Radio-Arabe ou Radio-Univers, certains jugeant sévèrement l'approbation, par la commission, du principe d'une radio juive, d'une radio des communautés chrétiennes, alors même qu'il n'est fait nille part allusion à l'islam, « *deuxième religion de France* ». Révoltées, Radio libertaire, qui « *se refuse à mourir de sa belle mort* », et Radio-Tomate, qui accuse le gouvenement d'avoir « *fait des concessions à des lobbies de droite* ».

Les fédérations ont ainsi eu du mal à donner à la réunion un contenu plus constructif que la juxtaposition de doléances et d'états d'âme.

Ce n'est qu'au bout de quatre heures et demie que les radios ont pu voter une « *base d'accord* » capable de les « *cimenter* » pour les prochains jours. Trois principes les ont réunies : la nécessité d'obtenir une garantie de l'indépendance de la commission ; le refus du « *mépris du gouvernement* » à l'égard des radios libres, dont il n'est pas prévu d'examiner tous les dossiers en commission ; le rejet de la liste provisoire au profit d'une nouvelle liste établie rigoureusement à partir des trente radios les plus citées par les différents membres de la commission, et dont la F.N.R.L. et la F.N.R.T.L.I. souhaitent également connaître les choix.

Le programme des prochains jours demeure chargé. Un « comité de vigilance » intégrant radios fédérées et radios non fédérés devait se rendre, ce lundi 19 juillet, au ministère de la rue Saint-Dominique et à l'hôtel Matignon. Une nouvelle assemblée générale des radios aura lieu mardi 20 juillet, suivie, le lendemain matin, d'une manifestation à laquelle sont appelés radios et auditeurs, devant la salle des délibérations de la commission, quand celle-ci se penchera sur la liste critiquée.

Enfin, rappelant leur opposition de principe aux radios de presse, aux radios municipales et aux radios de lobbies, ainsi que leur soutien prioritaire aux « *radios répondant à des besoins sociaux* », les fédérations ont évoqué les moyens envisageables pour faire évoluer les positions de la commission (blocage administratif de celle-ci, mobilisation des auditeurs par le biais des stations...) et pour organiser ce que M. Daniel Populus, président de la F.N.R.T.L.I., a qualifié de « *solidarité des ondes* », par opposition à la « guerre des ondes » que d'autres proposaient.

ANNICK COJEAN.

• *Me Jean-Louis Bessis*, avocat, membre de la commission Holleaux, invité dimanche 18 juillet au journal d'Antenne 2, a expliqué pourquoi une procédure différente de celle utilisée jusqu'à présent pour la province avait été utilisée pour l'octroi de dérogations à Paris. Il a avancé la contrainte du temps et le souci de ne pas faire traîner davantage une situation complexe : l'examen un par un des cent cinquante-six dossiers aurait retardé de six mois toute décision. Il a été demandé aux membres de la commission de remettre chacun une liste d'une trentaine de noms d'où a pu être extraite une liste synthétique « tempérée », tenant compte de l'existence de radios dites historiques et des mouvements de regroupement amorcés. Une méthode « *plus efficace* », dit l'avocat, et qui permettait de « responsabiliser » les vingt membres de cette commission.

La télévision et les satellites

(Suite de la première page.)

Outre que ces propos risquent d'être diversement appréciés au-delà de nos frontières, ils constituent apparemment une déclaration de guerre au projet de satellite luxembourgeois.

La Compagnie luxembourgeoise de télévision (C.L.T.) projette de lancer un satellite qui diffuserait le même programme grand public en Europe, mais en plusieurs langues. Cette chaîne serait financée par la publicité, drainée en France, mais aussi et surtout en Allemagne fédérale.

Ce projet, d'un coût d'au-moins 2 milliards de francs, suscite une certaine opposition de la part des autorités allemandes. La position française avait été jusqu'à présent plus ambiguë. Havas détient une participation dans le capital de la C.L.T., et l'influence française au sein de la « première industrie du grand duché » est loin d'être négligeable.

D'aucun avaient songé à une sorte de *« gentlemen agreement »* aux termes duquel les projets français et ceux de la C.L.T. co-existeraient. Ainsi, les sociétés françaises de programmes auraient pu trouver des débouchés pour leurs productions. *M. Fillioud entend-il par ses propos* fermer définitivement la porte à toute coopération avec la C.L.T., ou s'agit-il d'une étape dans la négociation ?

J.-M. Q.

M. FILLIOUD SE DÉCLARE FAVORABLE A UNE CINQUIÈME CHAINE COMMERCIALE

Une cinquième chaîne de télévision commerciale — une « chaîne commerciale nationale française » transmise par le futur satellite français — pourrait voir le jour en 1986, a indiqué le ministre de la communication, M. Georges Filloud, dans une interview au *Journal du dimanche*, parue le 18 juillet.

« *La réalité,* déclare le ministre de la communication, *c'est que, en septembre 1985 — c'est-à-dire dans trois ans, — la France disposera d'un satellite comportant trois canaux, à partir desquels on pourra envoyer trois programmes T.V. que pourront recevoir tous les Français sans aucune zone d'ombre. La réalité c'est aussi qu'un an plus tard, en 1986, le lancement d'un autre satellite permettra alors de disposer de six canaux.*

« *La sécurité d'exploitation impose de conserver au moins deux canaux en réserve. Reste donc trois ou quatre canaux pour la diffusion. On sait, d'ores et déjà, que les deux premiers canaux seront probablement dévolus, l'un à TF 1, l'autre à Antenne 2. La question aujourd'hui est donc de savoir à quel programme on va destiner le troisième ou le quatrième canal du satellite.* »

Une cinquième chaîne commerciale semble en tout cas « *l'hypothèse la plus réaliste* », à M. Fillioud, qui a été chargé d'une étude sur l'utilisation des canaux offerts en 1986 par les deux satellites français. Mais « *aucune décision officielle n'est encore arrêtée* », précise-t-il. Il souligne en outre qu'« *il convient notamment de ne pas déséquilibrer le marché de la publicité en France, de tenir compte des répercussions éventuelles pour la presse écrite* ».

« *Personnellement, je pense que la publicité ce n'est pas l'enfer. Je ne suis pas publiphobe. Je pense qu'il est tout à fait compatible de proposer de bons programmes sur une chaîne qui accueille par ailleurs des messages publicitaires. Une seule condition : qu'il y ait une conception réfléchie et concertée fixant la part de publicité et les orientations générales qui doivent régir les programmes.* »

« *Si la France, pour des raisons tout à fait respectables, décidait de ne pas exploiter un canal du satellite avec de la publicité, elle ne pourrait empêcher d'autres de le faire* », souligne le ministre, qui ajoute : « *Je suis convaincu que la meilleure attitude possible consiste à organiser nous-mêmes cette aventure.* »

Lundi 19 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : René la Canne.
Film français de Francis Girod (1976), avec G. Depardieu, M. Piccoli, S. Kristel, J. Rigaux, S. Patrizi, J. Jouanneau.
En 1942, un jeune truand et un inspecteur de police en difficulté avec les Allemands font connaissance dans un asile psychiatrique où ils se sont réfugiés. Devenus amis et complices, ils s'évadent et vivent de combines pendant les temps troublés. L'histoire du véritable René la Canne est bien différente dans les mémoires du commissaire Borniche. Francis Girod a réalisé une comédie farfelue, incongrue, burlesque pour les aventures de deux lascars interprétés, entre la parodie et l'outrance, par Gérard Depardieu et Michel Piccoli.

22 h 35 Un métier pour demain.
Concours ONISEP, un métier pour 2001.
Emission présentée par les frères Bognanoff qui évoque les séquences les plus intéressantes de ce concours ainsi que la présentation des lauréats et de leurs projets.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Opéra : les Noces de Figaro.
De Mozart, avec l'Orchestre philharmonique de Vienne. Direction K. Böhm. Avec H. Prey, M. Freni, D. Fischer-Dieskau, M. Ewing, K. Te Kanawa, P. Montarsolo.
Mise en scène de J.-P. Ponnelle (en liaison avec France-Musique).
Figaro se mariera-t-il avec Suzanne ? Après de multiples péripéties, rien ne s'y opposera.

23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma (Le rire du lundi) : Des vacances en or.
Film franco-espagnol de F. Rigaud (1970), avec R. Pierre, J.-M. Thibault, A. Pousse, M.-J. Alfonso, N. Courval, La Polaca.
Deux Français venus passer leurs vacances à Palma-de-Majorque logent dans une villa déjà louée à des truands détenteurs d'une valise d'or volée. Quiproquos et confusion. Cette comédie dite burlesque est parfaitement idiote et l'on regrette de voir Roger Pierre et Jean-Marc Thibault mêlés à des pitreries indignes de leur fantaisie.

21 h 55 Journal.

22 h 25 Musiclub.
Symphonie nº 1 « Jeremiah », *(L. Bernstein)*.

FRANCE-CULTURE

20 h, Carte blanche : « la Rose suédoise », de J. Tournier.
21 h, L'autre scène ou les vivants et les dieux : Sorciers et philosophes.
22 h 30, Nuits magnétiques : La condition des voix (en direct d'Avignon).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 35, Opéra : (en simultané avec Antenne 2) : « les Noces de Figaro ». Opéra en quatre actes, de W. A. Mozart. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne. Direction K. Böhm. Avec H. Prey, M. Freni, D. Fischer-Dieskau, M. Ewing, P. Montarsolo, K. Te Kanawa...

Mardi 20 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 30 Feuilleton : Corsaires et flibustiers.
13 h Journal.
13 h 35 Série : l'Homme qui valait 3 milliards.
14 h 15 Tour de France cycliste.
16 h 55 Croque-vacances.
Dessins animés, variétés, bricolage.
18 h 25 Série : la Dame de Monsoreau.
L'homme en noir. Réalisation Y. Andrei. (redif.) ; avec K. Petersen, F. Maistre, N. Silberg, D. Manuel.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Tour de France cycliste.
20 h Journal.
20 h 35 Document : François Mitterrand.
Ecrits et discours (1938-1981).
Réalisation C. de Givray.
22 h 10 Sport : Balle de match.
Le magazine mensuel du tennis.
22 h 45 Charmes de Paris.
Le linotypiste de Montmartre.
23 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 15 Spécial Tour de France.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : S.O.S. Hélico.
Les pirates de la route.
14 h Aujourd'hui la vie.
Portrait d'une inconnue.
Les passions, le désir de bonheur de Geneviève Gastaud, femme d'agriculteur de l'Ardèche.
15 h 5 Série : Kojak.
Chassé-croisé.
15 h 55 Sports.
Golf : open de Grande-Bretagne ; Escrime : championnat du monde.
18 h Récré A2.
Sprectreman ; Buzzard et Vermisso ; les marionnettes de Roumanie.
18 h 30 Journal.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Dessin animé.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : le Serin du major.
De P. Miquel et A. Boudet. Avec H. Virlojeux, C. Rouvel, P. Olaf...
1786 : le serin d'un vieux major de l'armée de Louis XV s'est échappé. Un procès burlesque s'engage, symbole de l'affrontement entre les privilégiés et les exclus.
22 h 5 Concert magazine.
Réalisation E. Ruggieri.
En direct du cloître Saint-Sauveur, à Aix-en-Provence. Les Dames d'Aix, *avec T. Berganza, B. Hendricks, E. Gruberova. Les meilleurs moments de l'histoire du Festival, avec M. Caballe, C. Eda-Pierre, G. Janowitz...*
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Les Contes des prés et des bois ; Atout-jeunes été.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'homme.
20 h Les jeux de l'été.
20 h 35 Cinéma : l'Affaire d'une nuit.
Film français d'Henri Verneuil (1960). Avec P. Petit, R. Hanin, P. Mondy, R. Dalban, C. Piéplu. (N.)
Un homme à bonnes fortunes cherche à séduire la femme d'un ancien camarade de lycée — un raté — qu'il a retrouvé par hasard. Cela l'entraîne dans une folle randonnée nocturne.
Cinéma de boulevard à la sauce « nouvelle vague » (tournage en décors naturels, allusions à la guerre d'Algérie). Technique brillante de Verneuil, mots d'auteur de Jeanson, solide distribution. Un produit commercial.
22 h 15 Journal.
22 h 45 Encyclopédie audiovisuelle du cinéma.
Une série de C.-J. Philippe (rediff.).
Jean Epstein ou le cinéma pour lui-même.
Le premier explorateur des formes cinématographiques : esthétique du montage, surimpression, ralenti sonore, etc.
23 h 15 Prélude à la nuit.
Autour d'Erik Satie : J. Wiener.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Identités : les appartenances (l'orthodoxie).
8 h, Les chemins de la connaissance : Le corps de la femme et ses légendes (Histoire des connaissances scientifiques) ; à 8 h 32, L'homme à travers l'anthropologie : La maîtrise de la nature ; à 8 h 50, La colombe et la baleine.
9 h 7, La matinée des autres : Cultures africaines et développement.
10 h 45, Un quart d'heure avec... Michel Ciry : La meilleure part.
11 h 2, Avignon : Le mythe et la voix, M. Carta.
12 h 5, Agora : *La vision nassérienne, par P. Balta et C. Rulleau.*
12 h 45, Panorama : Actualité des festivals en France et à l'étranger.
13 h 30, Libre parcours variétés.
14 h, Sons : Du monde réduit à ses rumeurs.
14 h 5, Un livre, des voix : « Anata Daré ? » de T. Lesoualc'h.
14 h 47, Le monde au singulier : L'actualité selon l'écrivain M. Vasquez Montalban.
15 h 30, Les points cardinaux : La décentralisation en France vue par les étrangers.
16 h 30, Micromag : Le tour du monde en trente minutes.
17 h, Roue libre : L'image.
17 h 32, Avignon : Suivez la piste.
18 h 30, Feuilleton : La cinquième planète, d'après F. et G. Hoyle.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Sciences : Regard sur les sciences humaines, par Pierre Thuillier.
20 h, Dialogue franco-britannique : Trente ans avant Joyce : le jeu sur le langage : Lewis Caroll. Avec John Lehmann et Jean Gattegno.
21 h 15, Musiques de notre temps : Les leçons de Schoenberg ; de Mozart à lui-même.
22 h 30, Nuits magnétiques : La condition des voix (en direct d'Avignon).

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : Œuvres de Beethoven, Vivaldi, Rimski-Korsakov, Tchaïkovski, Purcell, Mendelssohn.
8 h 7, Quotidien musique : Histoire du centre Acanthe.
9 h 2, Le matin des musiciens : L'histoire du festival d'Aix-en-Provence. Interprètes prestigieux du festival (récital E. Schwarzkopf) ; Musique contemporaine au festival : Dutilleux, Leroux, Nono ; Les productions lyriques : « le Barbier de Séville » (extraits), de Rossini ; Festival Mozart : « les Noces de Figaro » (extraits).
12 h, Concert (en direct du cloître Saint-Sauveur, à Aix) : Musiques du Moyen Age, de la Renaissance et baroque, en France, en Angleterre et aux Pays-Bas, par le Trio R. Harvey, G. Preskett, B. Guiland.
13 h 5, Histoire de jazzer : United Nations.
13 h 35, Les compositeurs régionaux.
14 h, Histoire musicale de ma région : Les orgues historiques de la vallée de la Roy.
14 h 30, D'une oreille l'autre : Œuvres de Falla, Ravel.
16 h, Par les rues et les ruelles : Dans les rues d'Aix.
17 h, D'une oreille à l'autre : Musiques méditerranéennes (et à 20 h).
17 h 40, Le club de la presse.
18 h, Une heure avec... Rebecca Littig, soprano : Œuvres de Mozart, Wolf, Strauss.
19 h, Microterroir.
19 h 25, Jazz : La grande parade, à Nice.
20 h 30, Concert (donné le 5 juillet 1982 au centre Acanthes, à Aix-en-Provence) : Récital de percussions, par Sylvio Gualda : « Zyklus », de Stockhausen ; « May », de N. T. Dao ; « Psappha », de Xenakis.
22 h, Les grands hommes de Provence : Cézanne.
23 h 30, Jazz Club : En direct du Hot Brass, avec J.-P. Florens et H. Florens Quartet.

Le Monde

ECONOMIE

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE DANS LA CRISE

Des investissements nécessaires

L'INDUSTRIE automobile française est-elle entrée en décadence ? Il y a encore trois ans la question aurait provoqué sourires et scepticisme.

Aux quelques mauvais esprits qui faisaient alors remarquer l'impact inévitable du second choc pétrolier, la montée du péril japonais et les prémices d'une guerre commerciale mondiale, on répondait triomphes et cocoricos.

Peugeot et Renault avaient, mieux que la plupart, surmonté la première crise pétrolière. Le premier, fort du redressement spectaculaire de Citroën réussi en trois ans, venait de récidiver en rachetant au groupe Chrysler ses filiales européennes. Le second avait sauvé American Motors, le plus petit des constructeurs américains, d'une faillite certaine. L'un comme l'autre multipliaient à l'étranger contrats et négociations... La situation est bien différente aujourd'hui...

Deux exemples étrangers montrent que le redressement ne peut être que le résultat d'une politique d'investissement axée sur un vigoureux effort de qualité et de rénovation. Prenant la parole devant l'assemblée des actionnaires au début de juillet, M. Agnelli a pu affirmer que Fiat était désormais prêt à affronter les difficultés de l'industrie automobile grâce notamment au rétablissement de la situation financière du groupe qui l'an dernier est parvenu à autofinancer des investissements s'élevant à plus de 1 000 milliards de lires. Notre correspondant Philippe Pons explique comment Fiat a réussi en 1981, l'une des années les plus noires du marché automobile, à enregistrer un bénéfice de 97 milliards de lires (1) (pour un chiffre d'affaires de 22 000 milliards) contre un passif de 240 milliards en 1980.

Le cas de Volvo n'est pas moins significatif. « *Nous n'envisageons pas d'être l'un des plus grands constructeurs du monde, mais l'un des meilleurs* », tel est plus que jamais et en toute modestie le thème développé par la direction d'un groupe qui a poursuivi une politique originale de diversification, mais dont les secteurs automobiles et poids lourds ont rapporté, en 1981, 1,4 milliard de couronnes (2) de bénéfices pour un chiffre d'affaires de 49 milliards, en progression de 18 % sur l'année 1980.

(1) 1 000 lires valent environ 4,70 F.
(2) Une couronne suédoise vaut environ 1,12 F.

La construction française est-elle entrée en décadence ?

L'IMPACT du second choc pétrolier a fait perdre, dès 1980, beaucoup de leur superbe aux deux constructeurs français. Longtemps masquées par l'obsession de la concurrence nipponne, leurs faiblesses ne sont clairement apparues qu'en 1981. C'est que, en deux ans, la production avait fléchi de 23 %, passant de 3,2 millions d'unités, en 1979, à 2,6 millions, en 1981 ; les exportations de 17,9 % (1,393 million d'unités contre 1,697), tandis que la balance du commerce extérieur se dégradait, le solde diminuant de 7,8 %, puis de 6,5 % en 1980 et en 1981.

La percée étrangère

Pis. Alors que les Français étaient parvenus, jusque-là, à contenir la part des voitures importées sur leur propre marché aux environs de 22 %, les groupes étrangers avaient réussi, d'un coup, une véritable percée dans l'Hexagone, s'adjugeant, en 1981, 28,1 % du marché. Et 1982 promet d'être pire encore, en dépit d'une reprise de la consommation, très attendue, qui permettra, sans doute, une légère progression de la production, mais a, surtout, fait la part belle aux importateurs. Après un léger recul, en début d'année, ces derniers ont encore amélioré leur score au cours du premier semestre (28,6 % des ventes). Leur part, pour les deux derniers mois connus (mai et juin) dépasse même 30 %, grâce à l'impact des grèves qui ont empêché Renault, puis Citroën (et bientôt Talbot) d'assurer les livraisons nécessaires. Encore ne prend-t-on pas en compte, dans ces chiffres, les importations réalisées par les constructeurs eux-mêmes, c'est-à-dire des voitures fabriquées sous leur contrôle en Espagne, au Portugal, en Yougoslavie ou en Belgique : au total, l'an passé, plus de 250 000 véhicules, ce qui porterait l'ensemble des voitures importées de marque française ou étrangères à plus de 40 % du marché.

Sans doute, jusque-là, la résistance des groupes français à la pénétration étrangère était-elle exceptionnelle en Europe et même dans le monde, où, sauf au Japon, tous les grands pays producteurs subissent des taux de pénétration de 30 % et plus (1). Mais la dégradation des positions françaises n'en est pas moins inquiétante et probablement durable.

A l'origine de cette reculade, d'abord l'effondrement du groupe Peugeot, qui partage désormais, quasiment à parts égales avec les importateurs, les 60 % du marché laissés par Renault.

En rachetant, en 1978, les filiales française, britannique et espagnole du groupe américain Chrysler, Peugeot pensait acquérir pour une somme apparemment modeste 6 % du marché européen. Une bonne affaire... à condition de les conserver. Le groupe de Sochaux s'aperçut vite de la duperie. Réseaux chancelants, usines sous-équipées, faute d'investissements, rien dans les cartons, et un état-major décimé par le rapatriement des Américains, c'est peu dire que Talbot, alors Chrysler Europe, était mal en point. Une brève tentative de redressement autonome, à la mode Citroën, montra vite que le groupe n'avait ni le temps ni les moyens — financiers et humains — de laisser le miracle s'accomplir tout seul.

En septembre 1980, Automobiles Peugeot absorba brutalement Talbot, si brutalement qu'il prépara en fait le lit des importateurs. Traumatisés par des années de vaches maigres et de changements de marque intempestifs — Simca, Chrysler, Talbot, — les concessionnaires, menacés cette fois de disparition pure et simple, étaient contraints de se tourner vers la concurrence.

Renault, ne pouvant guère dépasser la barre des 40 % du marché, n'en absorba qu'une petite part. Le reste alla pour l'essentiel étoffer les réseaux des constructeurs étrangers, au premier rang desquels Ford et Volkswagen et, dans une moindre mesure Fiat. Résultat : baisse des ventes de 12,7 % et 25,5 % respectivement des marques Peugeot et Talbot et, presque en parallèle, hausse de 20,2 % en 1981 pour l'ensemble des étrangers, avec quelques records : + 48 % chez Ford, + 31,1 % chez Volkswagen, + 42,2 % chez B.M.W. Le phénomène s'étant reproduit dans certains pays étrangers, Peugeot a reperdu désormais la quasi-totalité des parts de marchés « *gagnées* » lors de l'acquisition de Talbot, retombant à environ 13 % des ventes en Europe.

Les différentiels d'inflation

Ce n'est pas tout, hélas ! Car si les difficultés de Peugeot ont beaucoup pesé dans les contre-performances françaises de ces deux dernières années, Renault et Citroën, dans de moindres proportions, y ont également contribué. « *Une mauvaise passe*, expliquent les constructeurs ; *le manque de modèles réellement nouveaux a beaucoup joué*. » Face aux Fiesta, Escort, Panda, etc., les modèles tricolores ont pris ces dernières années un coup de vieux indéniable. La moyenne d'âge des modèles vedettes (R 5, 104, GS, CX, *etc.*) dépasse largement dix ans, et les nouveautés n'ont pas pour la plupart remporté les succès escomptés, faute, peut-être, et c'est surtout vrai pour Peugeot, de s'être maintenu à la hauteur de leur réputation technique. « *Période creuse*, plaident les constructeurs, *attendez les nouveaux modèles qui doivent sortir d'ici deux ans*. » Les premières nées de cette nouvelle génération, la Renault 9 et la Samba de Talbot, ont déjà réussi depuis l'automne dernier d'assez belles percées. La troisième, la BX de Citroën, devrait également, dit-on, créer l'événement dont Citroën, plus que tous les autres, a besoin pour rajeunir sa gamme. Suivront une nouvelle 305 et une petite Peugeot. Cette rafale de modèles neufs suffira-t-elle à remettre durablement en selle les groupes français ?

A supposer même que toutes ces voitures se révèlent de francs succès, il faudra que les groupes français parviennent à regagner sur leurs concurrents les quelques points de compétitivité qui leur font cruellement défaut. Car, c'est là sans doute le plus grave, les différentiels d'inflation existant entre la France et ses principaux partenaires ont creusé, surtout depuis 1979, des écarts de coûts généralement défavorables aux firmes nationales.

Forts de ces avantages, les groupes ouest-allemands notamment ont pu depuis deux ans et demi jouer sur les prix en France, tandis que les Français s'épuisaient à contenir leurs marges outre-Rhin pour conserver leur part du marché. Il a fallu deux dévaluations pour remettre ces derniers à peu près à niveau, l'écart restant considérable par rapport aux Américains et aux Japonais. Une étude récente (*le Monde* du 25 mai) montre que les firmes allemandes, grâce à la progression plus faible de leurs frais de fabrication et à la hausse relativement modeste du DM, au cours des dernières années, figurent désormais parmi les entreprises les plus concurrentielles du Marché commun.

Les réajustements monétaires ont certes redonné une bouffée d'oxygène à Renault et à Peugeot. Mais la recette n'est pas indéfiniment renouvelable et les groupes allemands conservent une aisance redoutable. Preuve en est qu'ils n'ont, pour la plupart, pas modifié leurs prix depuis le dernier réajustement, sauf Volkswagen, qui a pratiqué une hausse modérée, alors qu'ils avaient déjà « avalé » de la même manière la première dévaluation.

La situation des groupes français est d'autant plus difficile que leurs gammes, axées surtout sur les voitures de petite ou moyenne cylindrée de grande diffusion, se situent dans le créneau le plus disputé. En Europe, où on attend une croissance au plus de 3 % l'an d'ici à 1990, ils auront déjà beaucoup de mal à conserver leur part de marché. Quant à croître... Opel, filiale de General Motors, resté jusque-là relativement discret sur le Vieux Continent, prépare, à partir de ses nouvelles installations en Espagne et en Autriche, une vaste offensive. Même si une bonne partie des quelque deux cent soixante-dix mille voitures supplémentaires qui seront produites en Espagne dès 1983 iront progressivement se substituer aux véhicules jusqu'ici fabriqués par le groupe en Grande-Bretagne (sous la marque Vauxhall), il est hors de doute que cette nouvelle campagne, comme celle de Ford depuis quelques années, risque de faire mal, alors que déjà s'amorce, sous forme de rabais (de 4 à 5 % en moyenne), une guerre des prix en Europe.

Quant au reste du monde, les marchés dits de grande exportation, qui ne représentent jusqu'ici que 20 % environ des ventes françaises à l'étranger, c'est pis. Là ce sont non plus les Allemands mais les Japonais que les groupes nationaux affrontent, avec des écarts de coût non plus de quelques points, mais de 20 %, 30 %, voire 40 % selon les cas !

La clé

Ils ont déjà quasiment éliminé toute concurrence en Australie et en Asie. Renault vient, par exemple, de perdre de haute lutte, un important contrat avec l'Inde au profit des Japonais. Restent le Moyen-Orient, l'Afrique, où ils taillent des croupières aux Français (à Peugeot notamment) et enfin l'Amérique latine, lieu de féroces empoignades. « *Cela ne marche que pour les pays où le taux d'intégration locale est très élevé ou lorsqu'on peut faire des accords de compensation* », explique-t-on chez Renault, passé maître dans les opérations triangulaires de négoce. Sait-on, par exemple, que la Régie accepte en paiement de ses royalties du pétrole notamment mexicain, qu'elle fournit à la Turquie, laquelle l'autorise en contrepartie à rapatrier les bénéfices de sa filiale locale ? L'ennui est que ces opérations si elles rapportent des devises — et encore ! — ne permettent pas de préserver l'emploi national.

Gênés sur leur propre territoire, contraints sur leurs marchés traditionnels à de lourds sacrifices et à la grande exportation à des acrobaties, les groupes français ont donc une rude partie à jouer. Parviendront-ils à se maintenir, comme depuis dix ans, au rang des meilleurs, ou seront-ils contraints de lâcher prise ? La réponse dépend largement de leur capacité financière, car il leur faudra, en tout état de cause, dépenser des sommes colossales (plusieurs milliards de francs par an sont à ce niveau un minimum) pour assurer le renouvellement continu de leurs gammes, moderniser les usines afin de regagner quelques points de compétitivité, investir à l'étranger et, si possible, innover, la clé du succès paraissant désormais être la qualité.

Renault, avantagé paradoxalement par son statut d'entreprise publique, qui lui assure de très bonnes possibilités d'emprunt sur le marché international, joue son va-tout en Amérique du Nord, où le lancement à l'automne de son nouveau modèle américain l'« Alliance » (copie de la R-9) doit lui permettre d'alimenter ses usines aux Etats-Unis et au Mexique. L'échec entraînerait un repli en Europe et l'impossibilité d'assurer la croissance.

Peugeot aura du mal à passer le cap : 3,5 milliards de francs de pertes, depuis deux ans, ont absorbé ses ressources et porté son taux d'endettement à un niveau qui serait, dit-on, supérieur à celui de la Régie, et ce n'est pas peu dire ! Les investissements ont été réduits au strict minimum (4 milliards de francs au lieu des 5 milliards prévus en 1982). Et 1982, dont on attendait de nettes améliorations, risque, du fait des grèves et du blocage des prix, de se révéler à nouveau catastrophique du point de vue des bénéfices. Or il est difficile de réduire plus avant les frais sauf à sacrifier l'essentiel : les investissements, la qualité déjà atteinte, du moins dans l'image qu'en a le public par la fusion avec Talbot, les stocks indispensables... On voit mal, à vrai dire, comment le groupe privé pourra, durablement, le rester sans coup de pouce public. On voit mal, en retour, l'Etat refuser son soutien. L'automobile, dont Peugeot représente une grosse moitié, fait encore vivre en France plus de deux millions de personnes.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) 27,2 % en R.F.A. et aux Etats-Unis, 40,9 % en Italie, 55,6 % en Grande-Bretagne et 1,45 % au Japon en 1981.

DEUX REDRESSEMENTS SPECTACULAIRES

FIAT : une maîtrise retrouvée de ses propres affaires

CERTES, Fiat Auto a subi des pertes (250 milliards de lires) imputables à ses usines au Brésil et en Argentine (compensées par les autres secteurs du groupe), mais elle n'en a pas moins repris sa place sur le marché européen (13,5 %), fait bondir sa productivité de 20 % et sort tous les deux mois un nouveau modèle ou une version nouvelle d'un modèle existant. Avec un taux d'absentéisme ramené à un niveau japonais, alors qu'il y a deux ans on décrivait ses usines comme une « cour des miracles », et des syndicats apparemment désarmés, alors qu'ils avaient déclenché une grève de trente-cinq jours en automne 1980, Fiat a de quoi faire réfléchir. Surtout, au moment où le patronat italien vient de déclencher une épreuve de force avec les syndicats en dénonçant l'accord de 1975 sur l'échelle mobile des salaires.

« *Nous avons remis de l'ordre dans la maison* », commente-t-on Corso Marconi, siège de la Fiat à Turin. Le ressaisissement de Fiat Auto est le fruit d'une stratégie de longue haleine activement mise en œuvre, qui coïncide avec une dissociation de la gestion et de la propriété, M. Cesare Romiti ayant notamment succédé à M. Umberto Agnelli à la direction du groupe pendant l'été 1980.

Fiat Auto était alors placé devant trois problèmes : une sur-capacité et une perte de compétitivité, des marchés en récession et la menace japonaise (sur les marchés tiers car l'Italie a banni les importations nippones). Dès 1976 en fait, le groupe Fiat, après quelques atermoiements au lendemain de la première crise pétrolière, avait recommencé à investir dans le secteur automobile, mais le retard pris le desservait par rapport à ses concurrents. Pour le combler, les investissements destinés à rationaliser la production se sont élevés en 1981 à 1 128 milliards de lires et se chiffrent cette année à 1 550 milliards, la majeure partie allant au secteur automobile (40 % du total des ventes du groupe). A la recherche était consacré 2 % du chiffre d'affaires. De plus, grâce à un assainissement du budget, l'endettement (7 500 milliards) n'a pas augmenté au cours des douze derniers mois et a été ramené à 34 % du total des ventes.

Les efforts accomplis en matière d'automation et de rationalisation destinés à diminuer les stocks au maximum, conjugués à une réorganisation de la sous-traitance, pour gagner sur les économies d'échelle, plaçaient Fiat en bonne position pour affronter la décennie 1980. Il restait à franchir un pas décisif : imposer la stratégie patronale aux syndicats. Car cette réorganisation comportait un coût social élevé : la mise à pied de quelque vingt-trois mille ouvriers. Or, disait-on, même avant la loi sur le divorce : « *En Italie, il est plus facile de se débarrasser de sa femme que d'un employé.* »

Dans l'épreuve de force engagée avec les syndicats, la direction a d'abord fait monter les enchères en parlant de quatorze mille licenciements : ce qui provoqua un tollé et l'arrêt des chaînes. En fait, l'accord conclu après cinq semaines de grève, revenait, pratiquement, à ce qu'avait proposé la direction au départ : vingt-trois mille ouvriers mis en *cassa integrazione* (chômage technique). Entre-temps avait eu lieu la fameuse « *marche des quarante mille* », employés, petits cadres et ouvriers demandant la reprise du travail.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 16)

VOLVO : des risques bien calculés

VOLVO ne se prive pas de le dire, il a désormais une structure « idéale » : l'automobile, secteur à haut risque, ne représente plus que 30 % de l'activité, les poids lourds 20 %. Le nouveau, c'est l'énergie, secteur où Volvo a fait une entrée en fanfare rachetant coup sur coup le groupe suédois Beijerinvest et l'américain Hamilton, plus quelques annexes non négligeables, comme l'alimentation, la mécanique et l'ingénierie, qui font les 20 % de chiffre d'affaires restant. Révolution à la suédoise, réfléchie et tranquille... et pour tout dire déjà presque « digérée ».

On a « élagué » Beijerinvest d'une douzaine de filiales indésirables, regroupé ici, restructuré là, mais sans vrai bouleversement d'état-major ni d'organigramme. Les hommes sont pour la plupart restés en place, de nouvelles divisions se sont accolées aux anciennes. Point c'est tout pour l'instant. « *Après un an de restructuration, nous avons fait gagner environ 1 milliard de couronnes aux actionnaires de Volvo, dont les actions ont doublé de valeur*, explique-t-on, non sans fierté. *Et nous restons très liquides. Avec 6 milliards de couronnes, nous pouvons acheter deux Beijerinvest demain...* »

Il y a quelques années pourtant toute la Suède s'interrogeait. Dans un marché mondial de plus en plus chaotique et disputé, quel pouvait être l'avenir de Volvo, spécialisé presque exclusivement dans l'automobile (1). Trop petit pour affronter seul la concurrence mondiale, trop gros pour le seul marché scandinave et crucial pour la Suède (10 % des exportations, 7 % des dépenses en capital de l'industrie, etc.), sa voie était étroite.

La stratégie, aujourd'hui décortiquée posément par M. Peer Gyllenhammar, le tout jeune P.-D.G. du groupe parachuté (à trente-huit ans) en 1972 à la tête de Volvo et largement responsable de sa mise en œuvre, paraît, avec le recul toute simple. Premier objectif : la consolidation. « *Nous avions prévu de grands risques si Volvo restait totalement dépendante de son activité voitures de tourisme* », dit-il. Priorité donc d'abord aux investissements dans les poids lourds pour renouveler la gamme et asseoir cette activité sur des bases plus solides. « *Le but était atteint de 1976 à 1982 avec une nouvelle gamme et des taux de profits très élevés. Les résultats du poids lourd ont soutenu tout le groupe.* »

Devenu en quelques années le quatrième producteur mondial de camions « lourds » (de plus de 16 tonnes), Volvo, avec vingt-huit mille véhicules produits en 1981, et dont 90 % ont été exportés, talonne désormais le troisième mondial, International Harvester, en pleine déconfiture, et peut, sans trembler, affronter les « géants » du secteur : Iveco Fiat et même Mercedes-Benz. Une réputation en acier — sans jeu de mots ! — un réseau après-vente solide, et une gamme très récente, lui permettent, dans un marché aussi difficile, d'améliorer ses positions (14,3 % du marché européen en 1981 contre 12,9 % en 1980) et surtout de réaliser de coquets bénéfices : 730 millions de couronnes suédoises en 1981, soit la moitié des résultats du groupe, alors qu'en chiffre d'affaires le poids lourd ne pèse que 17 % du total (8,2 milliards de couronnes sur 49 milliards).

V. M.

(Lire la suite page 16)

(1) Les voitures particulières et véhicules industriels représentaient en 1971 respectivement 59 % et 32 % de son activité, les moteurs marins et l'aéronautique ne comptant que pour 9 %.

En baisse de 20 % au premier semestre 1982, le cours de l'or connaît une vive reprise

Le timide redressement des cours de l'or observé en avril dernier sur un marché en chute libre depuis le début de l'année ne s'est pas confirmé le mois suivant et le métal fin a encore cédé du terrain en juin. De 400 dollars le 31 décembre 1981, le cours de l'once d'or a régressé à 317,50 dollars le 30 juin 1982, accusant ainsi un recul de 20 % pour le premier semestre.

Le seuil psychologiquement très important de 300 dollars a même été passé le 21 juin dernier lorsque l'once d'or a été cotée à 296,75 dollars au second « fixing » (cotation par opposition) intervenu sur le marché londonien, le métal fin affichant ce jour-là son plus bas niveau depuis août 1979.

A l'origine de ce mouvement — étendu à l'ensemble des métaux précieux — les spécialistes voient un certain nombre de facteurs maintenant bien connus qui ont pour nom le niveau élevé des taux d'intérêt américains et son corollaire : la fermeté du dollar. Deux « capteurs » factuels que la banque Louis Dreyfus, l'un des meilleurs spécialistes du marché, considère comme les seuls responsables de la chute de l'or, alors que la demande de fabrication reste importante.

Un élément nouveau est toutefois intervenu depuis quelques jours lorsque le métal fin qui se cantonnait aux alentours de 310-315 dollars l'once depuis la fin juin a brusquement regagné près de 35 dollars en deux séances (les 9 et 12 juillet) pour avoisiner les 353 dollars le 14 juillet.

Dans les milieux financiers, cette vive reprise est attribuée en partie aux craintes accrues que provoque la situation au Liban après la ferme mise en garde soviétique adressée aux Etats-Unis, soupçonnés par l'U.R.S.S. d'ingérence dans ce conflit dont on ne voit guère l'issue. Mais, de l'avis général, le revirement des investisseurs provient surtout de la décélération des taux d'intérêt à court terme constatée outre-Atlantique en même temps que des rumeurs de plus en plus insistantes attribuant à la réserve fédérale, le gendarme monétaire américain, l'intention d'assouplir la politique de rigueur qu'elle s'est toujours imposée en termes de circulation monétaire.

Le phénomène est encore trop récent pour qu'il soit possible de déterminer une orientation à moyen terme sur des paramètres aussi erratiques, mais l'essentiel est sans doute que le cours de l'once d'or ait regagné en une semaine la moitié du terrain concédé en six mois.

SERGE MARTI.

La concurrence des placements à rendement élevé

LA baisse des cours de l'or constatée au cours du premier semestre 1982 n'est pas un phénomène isolé, souligne la banque Louis Dreyfus. « *Les autres métaux précieux ont enregistré des pertes plus sévères encore, au cours des six premiers mois de l'année : platine — 31 %, argent-métal — 35 %. L'indice Standard and Poors des mines et métaux a baissé de son côté de 33 %* ».

Cette chute du métal fin est étroitement liée à la récession économique et, surtout, au niveau atteint par les taux d'intérêt américains, lequel favorise à son tour la hausse du dollar. Entre janvier et juin 1982, la monnaie américaine a haussé de 11,5 % par rapport au deutschemark, de 16 % contre le franc suisse, de 20 % comparativement au franc français, de 17 % par rapport au yen et de 10 % contre la livre sterling.

Parallèlement, les taux d'intérêt élevés attirent d'importants capitaux vers le marché monétaire ou vers les obligations des sociétés industrielles, pénalisant ainsi les placements traditionnels sur l'or, explique la banque, mettant en avant les taux de rendement offerts sur le marché financier.

La chute des cours de l'or intervient dans une période où, paradoxalement, la demande de fabrication excède la production des pays occidentaux, ce qui conduit les auteurs de l'étude à penser que cette chute est due à l'inexistence de la demande d'investissement.

Passant en détail la structure du marché qu'elle juge « *similaire, dans l'ensemble, en 1982 à celle de l'année précédente* », la banque analyse ensuite les sources de l'offre et de la demande de métal fin.

Les sources de l'offre

● PRODUCTION : *En 1981, la production d'or des pays occidentaux s'est élevée à 962 tonnes, en accroissement de 16 tonnes par rapport à 1980. L'Afrique du Sud, avec un tonnage de 658 tonnes, reste le principal producteur (68 % de la production totale des pays occidentaux). Les autres pays occidentaux ont extrait en 1981 environ 304 tonnes).*

● VENTES DES PAYS SOCIALISTES : *(principalement U.R.S.S.) ont porté sur un montant de 283 tonnes contre 90 tonnes en 1980.*

Selon « Gold 1982 », *l'Union soviétique doit être considérée comme un producteur d'or au même titre que les autres pays producteurs de métal jaune. Elle retient une partie de sa production pour ses propres besoins et ses réserves et vend une autre partie pour accroître ses réserves de changes. L'Union soviétique agit sur le marché de l'or en fonction des cours. Signalons qu'au cours des dix dernières années, elle a vendu en moyenne 265 tonnes d'or par an.*

● DETHESAURISATION : *La déthésaurisation a été la troisième source de l'offre en 1981. En effet, les investisseurs qui avaient acquis de l'or durant la phase de hausse de 1979-1980 ont réalisé une partie de cet or (51 tonnes) afin de pouvoir placer des liquidités sur les marchés monétaires américains ou en obligations de sociétés américaines.*

Les sources de la demande

En 1981, deux principales sources de la demande ont été observées : la demande de fabrication (1 036 tonnes = 80 % de l'offre globale) et la demande officielle (20 % de l'offre totale).

● DEMANDE DE FABRICATION : *La demande de fabrication a totalisé 1 036 tonnes en 1981 contre 542 tonnes seulement en 1980. C'est la première fois depuis 1972 que cette demande dépasse la production des pays occidentaux. Cela est d'autant plus remarquable que le prix réel de l'or a été en 1981 trois fois supérieur à celui de 1972.*

Sur ce total de 1 036 tonnes, la demande de bijouterie a absorbé 594 tonnes (273 tonnes en 1980) soit 57 % de la demande de fabrication totale. Le prix élevé de l'or en 1980 (612 dollars l'once) explique la faiblesse de la demande de bijouterie en 1980.

La frappe des pièces a nécessité 226,7 tonnes (contre 240,2 tonnes en 1980), ce qui représente 23 % de la demande de fabrication. Pour environ 50 %, cette demande, soit 112,2 tonnes, est représentée par la vente des Krugerrands (pièces de 1 once d'or) sud-africains.

Les 20 % restants de la demande se répartissent entre l'utilisation industrielle (8 %), la dentisterie (6 %) et la décoration (6 %).

● LES ACHATS OFFICIELS : *Les achats officiels recouvrent ici les banques centrales et les agences gouvernementales. L'ensemble de ces institutions a acquis 260 tonnes d'or en 1981 contre 230 tonnes en 1980.* »

L'incidence sur les valeurs aurifères

Dressant la liste des principales mines d'or dans l'ordre croissant de leur coût d'exploitation au premier trimestre 1982 (voir le tableau), la banque Louis Dreyfus constate que dix d'entre elles ont un coût d'exploitation supérieur ou égal au cours de l'or.

« *Les coûts d'exploitation des mines marginales restent très supérieurs aux cours de l'or, ce qui peut avoir pour conséquence soit l'obtention de l'aide de l'Etat, soit la fermeture pure et simple au cas où cette aide leur serait refusée.*

» *En 1981, cinq mines ont demandé, et obtenu, l'aide de l'Etat, dont le montant total a été de 26,9 millions de francs.*

» *Il est à noter, cependant, que les coûts sont du premier trimestre 1982 et qu'une amélioration peut être envisagée pour le deuxième trimestre en raison de la baisse du rand par rapport au dollar. Les coûts du premier trimestre ont été calculés sur la base d'une parité de 0,95 dollar pour 1 rand. La parité actuelle est de 0,87 dollar pour 1 rand. Cette baisse du rand vis-à-vis du dollar a pour effet d'accroître les revenus en rands des mines d'or. On estime que la détérioration de la position du rand-dollar a dû se traduire par un accroissement de 8 % des revenus d'exploitation des mines d'or sud-africaines. Cette amélioration a cependant été en partie réduite par la hausse des coûts d'exploitation au deuxième trimestre, que l'on estime à 4 % environ* ».

Abordant les perspectives qui s'offrent à l'or pour le second semestre 1982, l'étude estime que « *les grandes tendances de l'offre et de la demande en 1981 semblent devoir se poursuivre durant l'année 1982. Cela paraît d'autant plus probable qu'avec un cours de l'or de 25 % inférieur à celui de la fin de l'année 1981 la reprise de la demande de fabrication ne pourrait que se confirmer. Mais cette demande de fabrication à elle seule ne peut pas provoquer une hausse des cours de l'or. Pour qu'une reprise durable des cours de l'or se produise, il faudrait que la demande d'investissement et de spéculation se développe de nouveau. Or cette demande — dans le contexte économique et monétaire international actuel — pourrait rester encore inexistante.*

» *Autour de 300 dollars l'once, les cours semblent avoir trouvé un plancher, grâce à l'importance de la demande de fabrication. Toutefois, si une reprise se produisait, les prises de bénéfices auraient lieu, limitant ainsi le potentiel de hausse des cours de l'or en 1982.* »

LE COURS DE L'ONCE D'OR À LONDRES

En dollars — Record historique — 1979 — 1980 — 1981 — 1982

UNE DIZAINE DE MINES D'OR ONT UN COUT D'EXPLOITATION SUPÉRIEUR OU ÉGAL AU COURS DE L'OR

MINES	Coût Dollars/once	MINES	Coût Dollars/once
DRIEFONTEIN	103	HARMONY	278
SAINT HELENA	151	LESLIE	298
VAAL REEFS	165	BRACKEN	298
WESTERN DEEP LEVELS	175	DEELKRAAL	313
RANDFONTEIN	176	DURBAN DEEP	321
PRESIDENT BRAND	176	VENTERSPOST	326
FREE STATE GEDULD	206	LOPAINE	358
BUFFELS	213	WESTERN AREAS	372
PRESIDENT STEYN	219	ELANDSRAND	377
WESTERN HOLDINGS	237	ERPM	444
STILFONTEIN	251	WEST RAND CONS	521

FIAT : une maîtrise retrouvée de ses propres affaires

(Suite de la page 15)

La défaite syndicale et l'erreur de jugement du P.C., dont le secrétaire général, M. Berlinguer, était venu aux portes de FIAT apporter son soutien aux grévistes, ont permis à la direction, après dix ans de coups de force des syndicats, de redevenir « *maître chez soi* ».

La remise en selle de FIAT Auto repose sur deux facteurs : l'automation de la production et la réduction de la main-d'œuvre. En un peu plus d'un an, sous l'effet conjugué des *cassa integrati*, des prises de retraites anticipées et des départs normaux dus à l'âge, le nombre des employés de FIAT est passé de 350 000 en automne 1980 à 290 000 début 1982, soit une diminution de 18 % en dix-huit mois. Proportionnellement, c'est l'automobile qui a été la plus touchée : de 138 000 le nombre des salariés est passé à 99 000. FIAT recourt, en outre, régulièrement à la *cassa integrazione* ordinaire (c'est-à-dire la mise au chômage partiel pour quelques jours : soixante-neuf jours en 1981 et quarante jours au cours de la première moitié de 1982). Cette réduction de la main-d'œuvre, accompagnée d'une augmentation de la productivité explique l'assainissement de la situation de FIAT bien que la production ait régressé de 12 % par rapport à 1980. (Seules les ventes à l'étranger ont augmenté.)

Au niveau de l'atelier, comment s'est opéré ce que la direction appelle un « retour à la normale » ? Corso Marconi, les commentaires sont laconiques : on met l'accent sur la modification des rapports industriels par l'introduction de nouvelles méthodes de gestion — notamment du rôle du chef d'équipe, qui est davantage un intermédiaire dans la hiérarchie qu'un contrôleur de l'activité des ouvriers, — et sur les changements dans les mentalités, en particulier le recul de la culture du « non-travail » qui a prévalu dan les années 70.

Mais ce n'est pas tout. Car on a surtout neutralisé les syndicats ou les éléments contestataires. La liquidation, en automne 1979, de soixante et un ouvriers fauteurs de troubles et accusés de liens avec le terrorisme n'a pratiquement pas provoqué de réaction du syndicat. Mais une grande vague d'« écrémage » de la frange combattante des ouvriers a eu lieu à la faveur de la mise en *cassa integrazione* de vingt-trois mille salariés un an plus tard. Les listes ont été établies en accord avec les syndicats, affirme la direction. Ce n'est pas l'avis de nos interlocuteurs à la Quinta Lega (la Cinquième Ligue), branche locale ayant la responsabilité des usines Mirafiori de la centrale unitaire des syndicats des métallurgistes. Ils estiment qu'à cette occasion ont été expulsés les plus combatifs des militants de base.

Opération idéologique

En ce qui concerne le travail lui-même, des améliorations sont certes intervenues grâce à la robotisation et à l'automation. « *Les cadences n'ont pas changé* », précise-t-on à la direction : « *Si un ouvrier fait annuellement vingt voitures alors qu'il en faisait quatorze avant, c'est uniquement dû aux gains de productivité.* » Sans nier ceux-ci, les syndicats mettent l'accent sur l'intensité plus grande du travail, le renforcement des contrôles : « *Sans doute est-il exagéré de dire qu'il y a un retour à une situation « pré-69 », mais il existe incontestablement une hégémonie patronale* », nous dit M. Bertinotti, secrétaire régional de la C.G.I.L.

Plusieurs facteurs permettent cette « hégémonie ». D'abord, le recul du syndicat, battu en automne 1980, et qui suscite une certaine méfiance. Ensuite interviennent le sentiment de crise, l'insécurité de l'emploi qui prévaut en Piémont, où un salarié sur cinq risque chaque jour de se retrouver sans travail. « *Alors, on rentre la tête dans les épaules de peur de se retrouver sur la prochaine liste ou d'être « persuadé » de prendre une retraite anticipée* », nous dit un ouvrier. L'une des méthodes de persuasion est l'*ufficio confini* (littéralement : l'extrémité du bureau) qui revient à isoler un employé et à ne pas lui donner de travail. Au bout de quelque temps, il cède et prend ses indemnités.

La direction ne cherche pas à provoquer les syndicats en s'attaquant en priorité aux militants. Elle tend surtout à limiter au maximum leur pouvoir contractuel. La remise en cause de l'échelle mobile ne vise rien d'autre qu'à réintroduire une corrélation entre salaire et prestation par le jeu des primes. Alors qu'en 1981 le salaire réel dans l'automobile a diminué de 9 %, il est clair que les arguments de la direction portent.

Ayant neutralisé la frange combattante des ouvriers, la direction s'emploie à mobiliser cette masse malléable, non organisée qui, hier par sa passivité, permettait au terrorisme de se développer en usine. De là, une opération idéologique au niveau des petits cadres, des employés et des ouvriers non politisés pour les sensibiliser au prestige de la maison, à son mythe, à ses initiatives.

L'offensive idéologique de la direction est d'autant plus efficace qu'il n'y a plus de véritable discours concurrent de la part des syndicats.

Chez FIAT, d'une manière symptomatique les conseils d'atelier, expression de la démocratie directe, sont complètement mis hors circuit : non pas tellement par une « machiavélique » opération de la direction du groupe, mais parce qu'ils ne peuvent pas suivre, et donc encore moins contrôler, une programmation qui se forge à un autre niveau.

La réorganisation de la FIAT a peut-être le « *souffle court* », comme l'affirme M. Bertinotti car elle « *se gère sur le chômage* ». Elle peut certes provoquer de nouvelles résistances si elle se traduit par des pressions trop fortes. Mais elle bénéficie d'un avantage : elle a pris de vitesse l'adversaire syndical.

PHILIPPE PONS.

VOLVO : des risques bien calculés

(Suite de la page 15)

Fort de ces bons résultats, Volvo peut dès le milieu des années 70 revenir à l'automobile en lançant un programme d'investissement important — non sans appréhension. « *La décision la plus dramatique*, raconte M. Guyllenhammar, *a été en 1977 celle de faire une nouvelle voiture. A l'époque, nous gagnions très peu d'argent dans l'automobile et les perspectives étaient franchement tristes. Mais pour avoir un futur tout court, il fallait prendre le risque.* » Nouveau modèle : la Volvo 760, voiture de luxe, sortie au printemps de cette année. Nouvelle usine : Kalmar, inaugurée en 1974 et très en avance pour l'organisation du travail.

Nouvelles méthodes : en même temps qu'il développe une automatisation très poussée, qui le place, avec plus de deux cents automates de production au tout premier rang européen, Volvo entreprend une grande croisade pour améliorer la productivité : motivation des salariés, lutte contre le gaspillage et l'absentéisme — on frôlait un niveau incroyable de 25 %, — etc., à tous les étages.

Conséquence : le groupe a retrouvé en 1981, dans l'automobile, des résultats largement positifs (500 millions de couronnes de bénéfices pour un chiffre d'affaires de 13 milliards). Il le doit à la réussite, étonnante, en Amérique du Nord, premier marché avec 34 % des ventes, où le groupe est devenu l'an passé le premier exportateur européen (avec 1 % du marché). Mais aussi des progrès considérables de productivité (en moyenne un gain de 6 % l'an depuis 1976, 9 % en 1981) et de gestion (baisse de 13 % des coûts administratifs par exemple). Sans oublier l'abandon partiel du « boulet » Daf : la société néerlandaise, aujourd'hui nommée « Volvo Car BV », malencontreusement rachetée en 1975 n'est désormais plus consolidée dans les comptes.

Volvo, après des années de pertes et de difficultés, est en effet parvenu en 1981 à rétrocéder la majorité du capital à l'Etat néerlandais.

Car si l'ouverture sur l'extérieur est restée pour Volvo une nécessité et un choix stratégique jamais reniés, la recherche du ou des partenaires *ad hoc* n'a pas été sans problèmes. Première mésaventure précisément que cette coopération amorcée dès 1972 avec le groupe néerlandais Daf.

En 1977, la seconde tentative de coopération de Volvo ne se déroule guère mieux : un tiers moins gros, l'élu, Saab, second constructeur suédois d'automobiles, craint, non sans raisons, de se faire gober tout cru et rompt. Les fiançailles n'ont duré qu'un été.

80 % des profits

Nouvelle tentative, nouvel échec : le projet d'accord signé un an plus tard avec le gouvernement norvégien fait l'effet d'une bombe dans le ciel scandinave. En échange de la cession d'une partie de son capital (40 %) et de la promesse de transférer certaines usines en Norvège, y créant plusieurs milliers d'emplois, Volvo obtient, outre des fonds, la possibilité de participer aux prospections pétrolière en mer du Nord, mais doit y renoncer peu de temps après, la mort dans l'âme. Mais l'idée est lancée Une société spécialisée dans l'énergie est fondée.

Car le groupe, en dépit de ses déceptions, ne renonce pas. Patience bien récompensée puisque, en deux ans, à partir de décembre 1979, Volvo signe coup sur coup une série d'accords qui lui permettent de « *voir venir* » avec plus de sérénité. Premier de la série : l'accord de coopération conclu fin 1979 avec le groupe Renault, assorti d'une prise de participation minoritaire de celui-ci dans le capital de Volvo Car, filiale regroupant les seules activités automobiles de Volvo. Condamné de par sa taille à une étroite spécialisation, le groupe suédois n'aurait pas pu, sans cet appui, assurer les recherches et le développement nécessaires pour renouveler toute sa gamme, notamment les véhicules de petite ou moyenne cylindrée produits aux Pays-Bas.

Moins d'un an plus tard Volvo parvient enfin à s'entendre avec un partenaire suédois et c'est, le 13 novembre 1980, le rachat de la société d'investissement Beijerinvest et la fusion des activités des deux sociétés. D'un coup Volvo change de taille et de nature. Abandonnant sa peau de groupe automobile diversifié, il devient conglomérat spécialisé dans les transports et l'énergie (27 % du chiffre d'affaires) et axé sur l'Amérique du Nord plus encore que sur la Scandinavie. Le rachat, il y a peu, des filiales pétrolières de la société américaine Hamilton Brothers renforce encore cette double orientation. Avec trente-trois concessions dans la mer du Nord et plusieurs aux Etats-Unis, une activité de négoce très importante et un chiffre d'affaires total dans la branche de 18 milliards de couronnes, Volvo est désormais impliqué dans toutes les formes des activités pétrolières — il construit également des plates-formes de forage. Pour l'heure certes, cette nouvelle dimension ne paye guère : 80 % des profits du groupe proviennent encore des industries traditionnelles, alors que l'énergie a absorbé et absorbera plus de la moitié des investissements du groupe (1,7 milliard sur 3,2 en 1981). « *Le développement peut être très lent* », explique M. Guyllenhammar.

Sagesse ou pari ? « *Nous ne sommes pas en train de transformer Volvo en groupe ayant perdu toute identité dans l'automobile* », insiste M. Guyllenhammar. « *Notre but est de trouver un équilibre pour diminuer les risques. Si une guerre industrielle se déclenche entre les grands pays constructeurs d'automobiles nous aurons une protection !* » Il est vrai que Volvo ne néglige pas ses arrières et continue d'accorder aux secteurs traditionnels un soin vigilant. Aussi vient-il de reprendre aux Etats-Unis les actifs du constructeur américain de poids lourds White Motor afin de se donner une tête de pont d'importance outre-Atlantique. Mais là aussi l'acquisition, *a priori* tentante — White représente 7 % du marché total aux Etats-Unis, — n'est pas sans risques. Volvo, meilleur élève que jamais, ne se laisse pas démonter : « *A l'avenir il faudra accepter des fluctuations, parfois importantes, dans les résultats de l'automobile et même du poids lourd* ». Et, triomphant : « *Mais dans cinq ans, dans dix ans, la situation aura changé. 30 % 40 % des bénéfices viendront de l'énergie...* ». — V. M.

INFORMATIONS « SERVICES »

UN COIN POUR JOUER

Jeu nº 2 « L'Armada au carré »

(réponse)

1. Paquebot. — 2. Assogue (n.f. ou n.m., galion espagnol qui transportait en Amérique du Sud le mercure destiné à traiter les minerais d'or et d'argent ; on dit aussi *azoga*, n.m. dans ce cas). — 3. Balancier (nom donné aux bateaux-feux de la mer du Nord et du pas de Calais). — 4. Acon (ou *accon* ; bateau à fond plat utilisé par les hortillonneurs et par les mytiliculteurs ; également nom d'un chaland de port en Provence). — 5. Wary (n.m., embarcation à fond plat utilisé pour la petite pêche à la morue sur les côtes de Terre-Neuve). — 6. Baggala (n.m., navire arabe du dix-neuvième siècle). — 7. Barge (nom d'un chaland fluvial faisant partie d'un convoi poussé, et des péniches de débarquement des troupes ; *le mot désignait* aussi des voiliers caboteurs à fond plat propres à l'embouchure de la *Tamise [en anglais : barge*, d'où l'adoption de cette graphie]). — 8. Boutre. — 9. Bisquine (n.f., chalutier à trois mâts de la région de Cancale). — 10. Bachot (petit bac ; *petite barque de rivière*). — *11. Umiak* (grand kayak). — 12. Trincadoure (n.f., ou n.m. [les dictionnaires sont en désaccord !] ; s'écrit aussi *trincadour*, n.m. ; forte chaloupe des côtes *espagnoles*). — *13. Chaloupe*. — 14. Prao (n.m., pluriel : *praos* ; bateau à balancier usuel dans les îles de la Sonde ; nom générique, signifiant « embarcation », de tous les bateaux *malais — on écrit aussi praho, prahau, praw, pro* [au dix-neuvième siècle, on écrivait également *praux*] : cf. *Dictionnaire analogique* de Boissière, Larousse et Boyer éd., Paris, 1862). — 15. *Barquentin* (voilier à trois mâts dit aussi « barque-goélette »). — 16. Sinagot (barque à deux mâts du golfe du Morbihan qui était utilisé pour la *pêche ; le mot vient du nom du village* de Séné). — 17. Maone (n.f., navire du Moyen Age, à formes arrondies [différent de la *mahonne*, chaland de port particulier à la Méditerranée, *et autrefois galéasse* du Levant ou petit caboteur méditerranéen]). — 18. Catamaran. — 19. Zaroug (n. m., boutre yéménite). — 20. Gozo (n. m., ou *gozzo* ; petit voilier maltais dont le nom découle de l'île maltaise de Gozo [ou Gozzo]). — 21. Topo (n. m., petit bateau de pêche italien à deux voiles de l'Adriatique). — 22. Torpilleur. — 23. Caboteur. — 24. Sampan (on trouve la graphie *champan* dans les textes du dix-neuvième siècle). — 25. Sloop. — 26. Voilier. — 27. Yawl. — 28. Bélandre (sorte de péniche d'origine hollandaise). — 29. Balaou (n. m., goélette des Antilles). — 30. Ram (n. m., nom donné, au cours de la guerre de Sécession, à des bâtiments cuirassés munis d'un éperon [en anglais : *ram*]). — 31. Carèbe (n. m., petit *bateau de pêche ou de transport tunisien*). — 32. Youyou. — 33. Yole. — 34. Thonier. — 35. Chebec (ou *chabec, chébec, chebek* : petit trois-mâts méditerranéen, le chebec était le bâtiment des *pirates* barbaresques). — 36. Caseyeur (bateau de pêche servant à la pose des casiers à homards, à langoustes...). — 37. Trabac (ou *trabaccolo* ; caboteur de l'Adriatique — le mot *trabac* désigne aussi un filet de pêche méditerranéen). — 38. Toue. — 39. Vedette. — 40. Berthon (petite embarcation pliable en toile imperméable ; du nom de l'inventeur, l'Anglais Edward Berthon). — 41. Dinghy. — 42. Tartane. — 43. Nef. — 44. Cascadelle (sorte de felouque). — 45. Caraque (ancien navire de commerce). — 46. Bœjer (yacht hollandais). — 47. Bette (petit bateau de la région marseillaise). — 48. Dundee (ancien bateau de pêche ; du nom de la ville de Dundee, en Ecosse). — 49. Goélette. — 50. Blain (bateau à fond plat utilisé dans les régions marécageuses). — 51. Gabare. — 52. Caïque (embarcation des mers du Levant ; sous le Premier Empire, des caïques furent armées en France). — 53. Cargo. — 54. Barque. — 55. Brigantin. — 56. Caravelle. — 57. Trirème. — 58. Croiseur. — 59. Chaland. — 60. Brick. — 61. Cuirassé. — 62. Galère.

JEAN-PIERRE COLIGNON.

P	A	A	S	S	O	G	B	A	L	A	N	C	B	B	W	A	R	Y	B
A	Q	U	G	H	Y	U	U	M	I	A	K	I	A	O	U	T	R	E	I
C	B	E	N	I	D	E	S	I	N	A	G	E	R	G	E	C	A	T	S
O	A	B	O	T	M	A	O	N	E	T	O	R	T	T	O	R	P	A	Q
N	G	B	A	R	Q	U	E	N	T	I	N	S	O	E	L	L	I	M	U
T	G	B	É	L	A	N	D	R	N	E	F	L	P	U	N	A	R	A	I
R	A	L	A	G	O	Z	O	E	L	L	E	O	O	R	R	A	M	Y	N
I	S	A	C	A	S	C	A	D	E	D	G	O	P	T	O	D	T	A	E
N	B	M	P	A	C	H	A	L	A	N	O	Y	C	V	U	U	H	W	Z
C	A	L	A	N	C	U	I	R	K	C	É	O	A	E	E	N	O	L	A
A	O	Y	O	U	E	R	È	A	S	I	L	L	B	D	O	D	N	I	R
D	U	Y	O	U	G	A	L	É	S	R	E	E	A	E	G	E	C	E	O
O	E	T	E	B	A	C	H	O	T	B	T	T	R	T	R	E	A	R	U
U	P	A	M	B	R	A	C	R	U	E	T	B	E	T	A	R	S	C	G
R	U	R	È	O	A	C	A	B	O	T	E	R	U	E	C	E	E	H	R
E	O	T	R	E	V	N	I	T	N	A	G	I	Q	R	E	I	Y	E	U
P	L	A	I	J	E	E	E	C	A	R	È	B	E	A	U	L	E	B	E
R	A	N	R	E	L	L	T	G	A	B	A	R	E	B	Q	I	U	E	S
A	H	E	T	R	B	E	T	B	L	A	I	N	C	A	Ï	O	R	C	I
O	C	B	E	R	T	H	O	N	E	U	Q	A	R	A	C	V	C	R	O

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 3235

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II						■			
III					■				
IV					■				
V			■						■
VI		■				■			■
VII								■	
VIII							■		
IX		■		■	■				
X							■		
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Bourreau des cœurs. — II. Femme de manèges spécialisée dans les tours de cochon. Fragment à riche consonance de la couronne suédoise. — III. Faire preuve d'un manque total d'intelligence. Gardien individuel. — IV. Tête croate. Accompagnatrices des ballades de Victor Hugo. — V. Cimetière marin breton. Ville d'eau helvète qui, répétée, devient station thermale rhénane. — VI. On la tire à l'occasion de l'ouverture de la chasse. Note. — VII. Apanage administratif. — VIII. Béant, baillant ou bavant. Note. — IX. Dérisoire inscription sur un gibet, de nos jours vénérée. — X. Immatériel. Préposition. — XI. Egarés. Résidence très secondaire.

VERTICALEMENT

1. Branche de la zoologie traitant des cabots, des loups et des mulets. — 2. Un serin auquel il est facile de clouer le bec. Forme d'avoir. Jeune Loup ou jeune Tigre. — 3. Qui ne sera plus jamais cru. Pile de pièces de monnaie. — 4. Bien que travaillant généralement sous les projecteurs, c'est au grand soleil qu'on le juge. — 5. Note. Bec ayant brillé dans les salons de la Belle Epoque. Copulative. — 6. Juge d'Israël. Qui permet de satisfaire un besoin. — 7. Travailleur de forces. — 8. Instant. Plutôt lourd, on le mène facilement en bateau. — 9. Palindrome normand. Epouse les femmes qui respectent les formes.

Solution du problème nº 3234

Horizontalement.

I. Blessure. Oiseux. — II. Lilial. Noblesse. — III. Ombrienne. IR. An. — IV. Nie. Emeutier. Io. — V. Dé. Aria. Nef. — VI. Ergot. Ane. Oh ! — VII. Sagacité. Ino. — VIII. Ici. Diva. Club. — IX. Canal. Erèbe. Ise. — X. Perles. Nana. — XI. Tes. Et. Attaquez ! — XII. Or. Nu. Goes. Urne. — XIII. Accordeur. Tes. — XIV. Suri. Art. Causer. — XV. Iran. Egaux. Te.

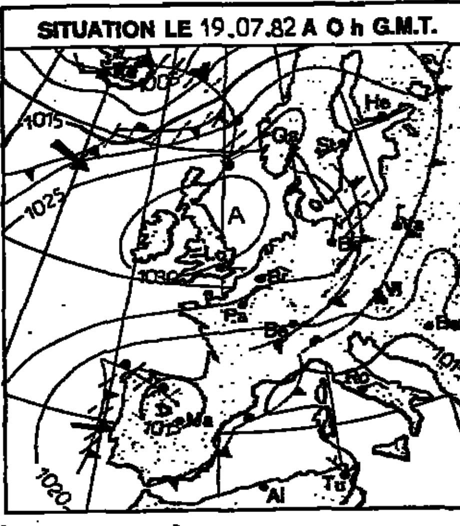
Verticalement.

1. Blonde. Oc. Toast. — 2. Limiers. Aperçu. — 3. Elbe. Gaines. Cri. — 4. Sir. *Dog-car*. Noir. — 5. Saie. Tailleur. — 6. Uléma. Et. Dan. — 7. Néréides. Ger. — 8. Ennui. Tir. Aoûté. — 9. Oeta. Eventer. — 10. Ob. Abats. Ca. — 11. Ilienne. ENA. Tau. — 12. Serrée. Aqueux. — 13. Es. Ili. U.R.S.S. — 14. Usai. Onusien. Et. — 15. Xénophobe. Zèbre.

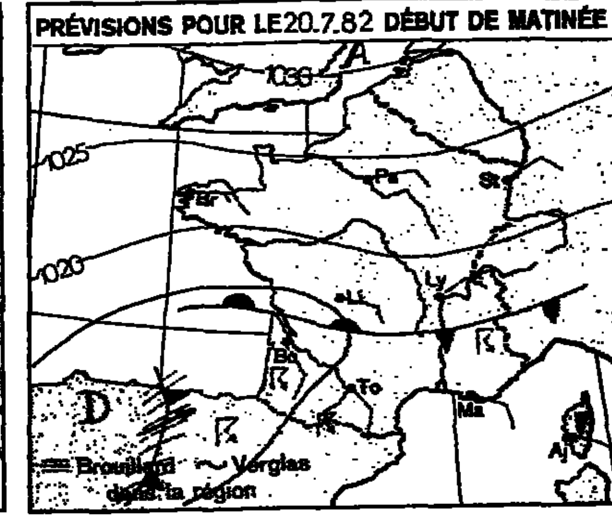
GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 19.07.82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 20.7.82 DÉBUT DE MATINÉE



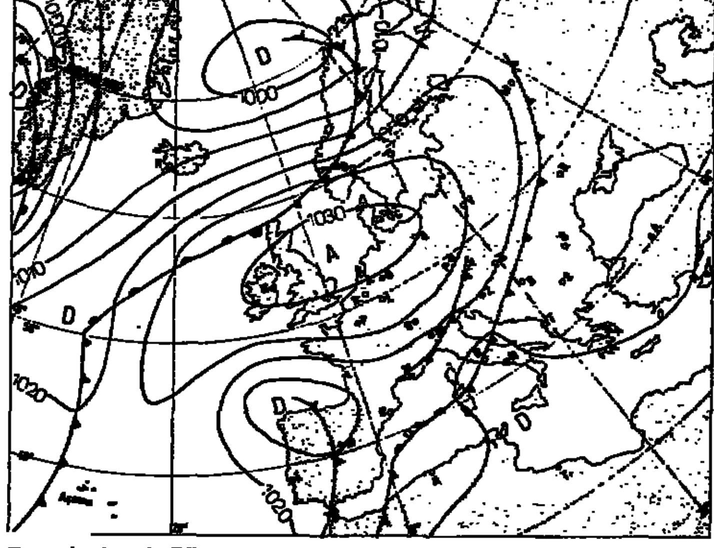
Évolution probable du temps en France entre le lundi 19 juillet à 0 heure et le mardi 20 juillet à 24 heures :

L'anticyclone centré sur les îles Britanniques, et qui dirige un flux de nord-*est sur le nord de la France, se maintient*, tandis qu'une dépression à l'ouest de la péninsule Ibérique provoque une remontée d'air chaud et installé vers le sud du pays.

Mardi, le ciel sera clair à peu nuageux le matin, toutefois quelques résidus orageux isolés seront observés près des Pyrénées et sur le relief des Alpes. Dans la journée, un temps orageux s'étendra pour atteindre en soirée les régions situées au sud d'une ligne Vendée-nord du Massif Central-nord des Alpes. L'activité orageuse sera localement forte sur l'Aquitaine et les Pyrénées, modérée sur le Massif Central, les Alpes et la Corse, faible près des côtes *méditerranéennes. Sur les autres* régions, le temps ensoleillé persistera. Les vents souffleront modérément de secteur nord-est sur la moitié nord du pays et seront faibles plus au sud, sauf rafales d'orages. Les températures maximales avoisineront 24 à 33 degrés du nord au sud.

Le lundi 19 juillet 1982, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de *1 015,6 millibars, soit 761,8 millimètres* de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 20 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 18 au 19 juillet) : Ajaccio, 30 et 20 degrés ; Biarritz, 25 et 17 ; Bordeaux, 31 et 16 ; Bourges, 26 et 17 ; Brest, 22 et 12 ; Caen, 22 et 13 ; Cherbourg, 21 et 14 ; Clermont-Ferrand, 26 et 12 ; Dijon, 28 et 17 ; Grenoble, 30 et 15 ; Lille, 24 et 14 ; Lyon, 28 et 14 ; Marseille-Marignane, 34 et 19 ; Nancy, 26 et 15 ; Nantes, 27 et 17 ; Nice-Côte d'Azur, 30 et 22 ; Paris-Le Bourget, 27 et 15 ; Pau, 30 et 17 ; Perpignan, 35 et 19 ; Rennes, 26 et 14 ; Strasbourg, 25 et 16 ; Tours, 27 et 15 ; Toulouse, 31 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 20 ; Amsterdam, 23 et 12 ; Athènes, 30 et 23 ; Berlin, 23 et 14 ; Bonn, 26 et 12 ; Bruxelles, 24 et 12 ; Le Caire, 34 et 24 ; îles Canaries, 25 et 19 ; Copenhague, 22 et 14 ; Dakar, 29 et 25 ; Genève, 27 et 18 ; Jérusalem, 31 et 18 ; Lisbonne, 23 et 15 ; Londres, 24 et 16 ; Luxembourg, 26 et 14 ; Madrid, 35 et 20 ; Moscou, 27 et 18 ; Nairobi, 24 et 10 ; New-York, 35 et 27 ; Palma-de-Majorque, 34 et 21 ; Rome, 32 et 21 ; Stockholm, 25 et 17 ; Tozeur, 42 et 26 ; Tunis, 36 et 24 ; Djerba, 32 et 25.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TROISIÈME AGE

LES RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

Des points dits « gratuits »

Tout au long de son activité de salarié, le travailleur paie des cotisations pour se constituer une retraite complémentaire de celle du régime général. Il accumule ainsi des « points » qui seront transformés en allocation au *moment de la cessation définitive* d'activité. En cas d'arrêt de travail dû au chômage, ou de départ anticipé accompagné d'une garantie de ressources, ou de l'allocation conventionnelle de solidarité, tout un mécanisme d'attribution de « points » — souvent appelés « gratuits » — est mis en place pour continuer d'accroître le capital déjà acquis. Lors de la liquidation de la retraite, ils seront comptabilisés comme les points obtenus par cotisations.

A l'ARRCO (qui regroupe les caisses de retraite complémentaire pour les salariés non cadres), le principe est simple : on attribue un nombre de points suffisant pour qu'au total le nombre *de points de l'année d'interruption* de travail — et celui des suivantes — soit équivalent à celui de l'année précédente (1).

S'il s'agit d'une période de chômage, par exemple, on calcule la moyenne des points acquis l'année passée et on accorde, par différence, les points nécessaires pour obtenir le même montant. Et ce, pendant toute la période indemnisée par l'UNEDIC, que ce soit au titre d'allocations de « fin de droits » ou de « prolongation de droits ».

Cette attribution de points porte aussi bien sur la partie « obligatoire » habituellement couverte par des cotisations au taux de 4 % que sur la partie dite « facultative » qui peut aller *jusqu'à 12 % supplémentaires* suivant les tranches de salaire. En matière de garantie de ressources, on observe le même processus — que la garantie ait *été* accordée au titre du licenciement ou de la démission. Jusqu'à ce que l'intéressé ait atteint l'âge de soixante-cinq ans, il sera crédité chaque année d'un nombre de points équivalent à sa dernière année complète de travail. Et pour ceux qui ont demandé ou vont demander le bénéfice de l'allocation conventionnelle de solidarité, le mécanisme sera similaire à celui de la garantie de ressources, sauf qu'il pourra prendre effet dès cinquante-cinq ans. Avec cependant une nuance : les caisses n'attribueront pas de points au-delà des taux limites même si auparavant les cotisations versées excédaient les plafonds dans certaines entreprises.

Pour les salariés qui auront fait le choix d'un départ en vertu d'un contrat de solidarité avant le 1er avril 1983, il semble qu'ils bénéficieront à soixante ans du *relais de la garantie de ressources* — et donc d'une attribution ininterrompue de points jusqu'à leur soixante-cinquième anniversaire. Pour les autres, qui *opteraient pour l'allocation* conventionnelle à partir du 1er avril 1983, il subsiste encore des interrogations, quant à leur avenir après soixante ans, s'ils ne disposent pas, alors, du nombre suffisant de trimestres pour obtenir une pension à taux plein du régime général.

Lors de la demande de pension ou d'allocation, ces points « attribués » sans versement de cotisation seront validés comme les autres. L'ARRCO estime qu'actuellement 2,50 % du montant des allocations versées *sont à imputer à ces « points »* dits « gratuits » et qui pourtant coûtent cher aux institutions sociales. En effet, dans un premier temps, c'est un « manque à gagner » substantiel qui fait défaut à leur trésorerie : pour 1982, environ 11,1 % du total des recettes, soit 5,1 milliards de francs.

Mais les caisses de retraite complémentaire ne supportent pas la totalité de la charge financière de cette attribution de points. L'UNEDIC leur rembourse la part « obligatoire » des points validés. En 1980, ce remboursement atteint 330 millions de francs. Mais la part « facultative » de l'opération ne reçoit aucun financement *extérieur*. Certains envisagent, évidemment, devant l'ampleur et l'augmentation des dépenses, l'éventualité d'une majoration du taux d'appel des cotisations *pour continuer de* régler cet élément constitutif de la retraite complémentaire.

CHRISTIANE GROLIER.

(1) ARRCO (Association des régimes de retraites complémentaires), 44, boulevard de la Bastille 75012 Paris. Tél. : 346-13-20.

ENTR'AIDE

UNE ADRESSE. — Le Centre d'aide morale et psychologique « La porte ouverte » du nº 4 de la rue des Prêtres Saint-Séverin (75007 Paris) est ouvert jusqu'au 31 août, de 14 heures à 22 heures.

VIVRE A PARIS

LE GUIDE MAGAZINE — En 400 pages, parfaitement présentées et illustrées, l'équipe rassemblée autour de J.-P. Gilot propose *une sélection et une analyse* des bonnes adresses de Paris (restaurants, boutiques, clubs, etc.). Cet ouvrage sera actualisé deux fois par an ; c'est son originalité.

★ *Photoguide (584-36-54)*, 45 francs.

PARIS EN VISITES

MARDI 20 JUILLET

« La manufacture des Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mlle Colin.

« Musée du Grand Orient de France », 15 heures, 16, rue Cadet, Mme Bachelier.

« Au Marais, la rue du Temple », 15 heures, devant l'Hôtel de Ville, Mlle Garnier-Ahlberg.

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou, Mme Legrégeois.

« Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, façade de Saint-Germain, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 15, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Approche de l'art).

« Le Père-Lachaise », 15 heures, entrée *principale (Art et aspects de* Paris).

« Salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, devant la poste, Mme Moutard.

« Montmartre », 15 heures, métro Abbesses, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais illuminé », 21 heures, métro Saint-Paul (Lutèce Visites).

« Villa de Balzac », 15 heures, 47, rue Raynouard, à Passy.

« Village de Charonne », 15 heures, métro Porte-de-Montreuil, côté rue d'Avron (Paris et son histoire).

« Hôtels, églises, ruelles du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les passages couverts de Paris », 15 heures, 31 *bis*, rue du Faubourg-Montmartre (Tourisme culturel).

« Village de Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, 2, rue Mabillon (Le Vieux Paris).

MERCREDI 21 JUILLET

« Hôtel de Sully », 15 h, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier.

« Saint-Etienne du Mont, vitraux de la Renaissance », 15 h, devant l'église, Mme Bouquet des Chaux.

« Le Panthéon », 15 h, entrée, M. Guillier.

« Quartier juif du Marais », 15 h, métro Saint-Paul, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Ecole des beaux-arts », 15 h, 13, quai Malaquais (Approche de l'art).

« Musiciennes du silence », 15 h, 85, rue du Cherche-Midi (L'art pour tous).

« Hôtel de Lauzun », 14 h 30, métro Pont-Marie, Mme Moutard.

« La Malmaison », 15 h, devant l'entrée, Mme Ragueneau (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

*« Le Marais », 15 h, métro Saint-*Paul, Mme Hauller.

« Le Marais illuminé », 21 h, métro Saint-Paul, Mme Hauller.

« Appartements royaux du Louvre », 14 h 45, marches de l'entrée principale pavillon Denon, M. de La Roche.

« Basilique Saint-Denis », 15 h, entrée.

« Eglise des chevaliers du Saint-Sépulcre », 15 h, 92, rue Saint-Denis (Paris et son histoire).

« Jardins et cités d'artistes du Petit-Montrouge », 14 h 30, métro Mouton-Duvernet (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels, églises, ruelles du Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Synagogues de la rue des Rosiers, le couvent des Blancs-Manteaux », 14 h 30, 9, rue Malher (Le Vieux Paris).

CONFERENCES

MARDI 20 JUILLET

20 h 30, 5, rue Largillière, G. Delorme : « Le monde roman : symboles et fonctions » (Nouvelle Acropole).

MERCREDI 21 JUILLET

19 h 30, 11 *bis*, rue Keppler, « Que se passe-t-il après la mort ? » (Loge unie des théosophes) (entrée libre).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 18 juillet 1982 :

UN DÉCRET

● Pris pour l'application de l'article 10 de la loi nº 80-2 du 4 janvier 1980 relative à l'automatisation du casier judiciaire.

DES ARRÊTÉS

● *Modifiant* un précédent arrêté relatif aux brevets, licences et qualifications des navigants professionnels de l'aéronautique civile (personnel de conduite des aéronefs, à l'exception du personnel des essais et réceptions) ;

● portant réglementation des examens pour l'obtention des qualifications de vol aux instruments avion et hélicoptère.

Naturalisations, réintégrations, francisation de noms et rectificatifs.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

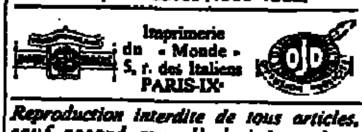
Gérant :

André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :

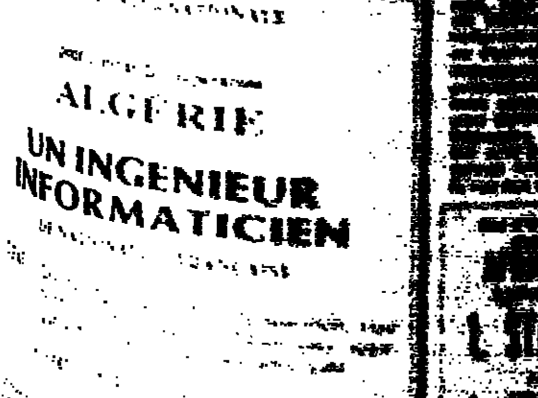
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)

Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12 00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

THOMSON-BRANDT
GGP

Ingénieur Méthodes Haute Fiabilité
(AM - ENSI - INSA)

Le groupe THOMSON BRANDT : l'un des leaders européens de l'Electronique Grand Public ; un environnement technologique sophistiqué et une certaine «passion» commune à toutes les unités de production du Groupe.
Telle celle de MOULINS (Allier), spécialiste de la HiFi.
Collaborateur direct du patron des Méthodes, vous prendrez en charge la phase d'ingénierie du Bureau des Méthodes : étude des choix puis des réalisations de machines spéciales à insertion ou assemblage de composants électroniques.
Ce poste - assuré d'une évolution certaine aux Méthodes - suppose une «haute fiabilité», confirmée par 2 à 3 ans d'expérience METHODES (produits grande série) ainsi qu'une personnalité très ouverte. La vôtre si, de surcroît, vous êtes âgé d'une trentaine d'années, tenté par une opportunité en province et par l'avancée technologique d'un très grand groupe. Anglais indispensable.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous réf. 82239 à

Selecom 225 rue du Fbg Saint Honoré - 75008 PARIS - Tél. 755.89.36.

SUD DE LA LOIRE

Directeur Financier et Comptable

Dans une des toutes premières coopératives laitières du centre, 750 personnes, C.A. 600 millions

Cette fonction, rattachée à la Direction Générale, recouvre, outre la responsabilité/animation des services financiers et comptables, celle du contrôle de gestion et du service informatique (environnement informatique important) ; 40 personnes. Elle s'adresse à un H.E.C., ESSEC, Sup. de Co... — 38 ans au minimum — ayant complété sa formation par un diplôme de gestion comptable ou l'expertise. Des capacités d'organisation, une solide pratique de la fonction comptable (au sens large du terme) acquise dans une société importante, sont indispensables, en vue d'améliorer les procédures existantes et de fournir à la Direction Générale toutes informations utiles à la prise de décisions. Cette coopérative a de réelles possibilités de développement, dans un secteur très porteur. Rémunération intéressante, en rapport avec le niveau du poste et la compétence indispensable.
Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, sous réf. 71625/M à R. VERDET, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204, Rond-Point du Pont-de-Sèvres, 92516 BOULOGNE.

sélé CEGOS

Membre de SYNTEC

Recrutons FORMATEUR + de 30 ans. Expér. confirmée de l'animation des groupes. Connaiss. en Gérontologie appréciée. Ecr. Havas BP 107, 22000 ST-BRIEUC, n° 598 T.



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

DIRECTEUR DE CHANTIER
POUR LIGNE CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE EN ARABIE SAOUDITE

We require an **EXPERIENCED ELECTRICAL DISTRIBUTION ENGINEER** to manage the erection of a complete electricity distribution system comprising overhead and underground lines from 1 kV to 33 kV, substations and consumer services.

The site of the work lies in a rural area of the Kingdom of SAUDI ARABIA.

Applications are invited from engineers possessing a degree or diploma in electrical power engineering from a recognized institution plus considerable practical experience on the erection of electricity distribution system in rural areas.

During their career, applicants should have occupied positions of increasing responsability of a managerial nature and be able to demonstrate their experience and ability to organise and control large groups of men, material and equipment for the erection of an electricity distribution system from start to completion.

Applicants must be able to speak-read and write english fluently.

It is essential that applications be written in the english language.

Those wishing to apply should forward within 15 days of the appearance of this advertisement, a detailed personal history statement (curriculum vitae), copies of degree or diploma certificates, a recent photograph and the names and adress of two references :

The President ALBABTAIN
RIYADH (SAUDI ARABIA)

Personalized contracts will be negotiated for an initial period of one year. Bachelor status is preferable but married status can also be considered.

High salaries will be offered applicants should state salary level expected.

Personal interviews will be arranged with suitable applicants at a mutually convenient venue. The successful applicant will be expected to take up the appointment within about 4 weeks of selection.

Adress for reply :

M. Daniel VIGNES
68, rue des Bruyères
93260 LES LILAS
Téléph. : 362-78-08

IMPORTANTS ORGANISMES SOCIAUX
(REGIONS LYONNAISE et SUD-OUEST)
- 800 et 300 salariés - REALISATIONS SANITAIRES et SOCIALES)
cherchent

CADRE DE DIRECTION
HAUT NIVEAU
susceptible d'assumer à court terme Direction Entreprise.

Adresser CV détaillé, photo (retournée) No 41.485 à Contesse Publicité, 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra



Directeur du personnel et des relations sociales — 300.000 F

Région ouest - Cette société industrielle de très grande notoriété (1.200 personnes), filiale d'un groupe international, se situe au tout premier plan de sa profession tant par ses produits, ses résultats que par sa politique sociale, généralement considérée comme l'une des plus avancées. Elle recherche en prévision de la retraite du titulaire actuel, son Directeur du personnel et des relations sociales qui, rattaché au Directeur Général et en sa qualité de membre du comité de direction, aura à élaborer et mettre en œuvre une politique sociale permettant à la société d'atteindre ses objectifs de développement. Son action se déroulera principalement dans le domaine des relations avec les organisations syndicales, dans les disciplines de la politique sociale (embauche, formation, rémunération, communication, évaluation, développement des personnes...), dans l'assistance aux responsables d'unités et dans les relations avec les organismes patronaux et professionnels. Ce poste, basé dans une grande métropole de l'Ouest, convient à un candidat âgé de 40 ans minimum, de formation supérieure et qui, grâce à une quinzaine d'années d'expérience dans la gestion du personnel et des relations sociales peut aujourd'hui s'affirmer comme un véritable spécialiste capable de promouvoir et d'appliquer une politique sociale d'envergure. La pratique de la langue anglaise serait un atout supplémentaire. La rémunération annuelle, fonction des compétences acquises sera de l'ordre de 300.000 francs. Ecrire à J.B. FOURNIER.
Réf. A/1160M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats. Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA Conseiller de Direction S.A.
1, rue Duguesclin - 44000 NANTES - Tél. (40)48.48.82

Amsterdam - Bruxelles - Francfort - Lille - Londres - Lyon - Madrid - Milan - Nantes - Paris - Strasbourg

ALSTHOM ATLANTIQUE

NEYRTEC

recherche pour son Etablissement de GRENOBLE

NEYRTEC conçoit et réalise des installations complètes dans les domaines des fluides (l'eau particulièrement) et des matériaux, *agrégats et minerais* (broyage et concassage). Le laboratoire d'hydraulique et de thermique de NEYRTEC est l'un des principaux centres d'études et de recherches du groupe ALSTHOM-ATLANTIQUE : 42.000 personnes - 16 milliards de chiffre d'affaires.

UN INGENIEUR RESPONSABLE D'AFFAIRES

qui sera chargé du suivi d'Affaires d'Ensembles Industriels et comportant les phases suivantes :
- Etablissement des offres
- Participation aux négociations
- Exécution de l'affaire avec coordination et liaisons necessaires entre le client et les fournisseurs.
- Suivi des plannings et budgets.

— Age minimum : 35 ans
— Formation : Ingénieur Diplômé
— Expérience : experience de négociations, du suivi de l'exécution et de la gestion de contrats à l'exportation, *d'installations industrielles dans Société* d'ingenierie.
— Sens des responsabilites. Bonnes relations humaines
— Déplacements : fréquents, ponctuels, mais aussi possibilité résidence de longue durée à l'etranger
— Anglais indispensable.

Adresser C.V. à NEYRTEC - B.P. 61X 38041 GRENOBLE CEDEX.

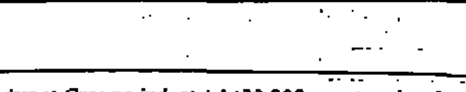
SERVICES — TOURS

Importante Société Secteur SERVICES recherche pour l'une de ses filiales (70 pers.) située à TOURS

directeur de filiale

Agé au minimum de 35 ans, de formation supérieure (commerciale, gestion) et possédant une première expérience réussie de la Direction d'Etablissement commercial autonome, si possible dans la vente de SERVICES (transports ou négoce).
En étroite relation avec les équipes fonctionnelles du Groupe, il sera chargé de coordonner et de contrôler les différents services de la Société, d'animer et de dynamiser les équipes (commerciales, techniques, administratives) tout en assurant les aides nécessaires à ces équipes (relations publiques, contrôle de gestion, négociations particulières...).
Réelle opportunité de carrière pour tout candidat ayant esprit d'entreprise et goût de la performance.

Envoyer C.V., photo et prétentions en indiquant sur l'enveloppe la référence 1053 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
recherche
pour contrat de coopération

ALGÉRIE
UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN
DE NATIONALITÉ FRANÇAISE

NIVEAU : Docteur ingénieur ou 3e cycle minimum, avec bonne formation aux mathématiques appliquées, et rompu aux calculs scientifiques.

Voyage, hébergement famille assurés.

Envoyer C.V. et prétentions à RÉGIE-PRESSE, sous le n° T 034.730 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Groupe international rech. pour sa filiale en Afrique un technic. de maintenance informatique niveau BTS ou équivalent, anglais courant indispensable, expérience professionnelle minimum 5 ans avec connaissance mini 6 ans pour contrat environ deux ans. Répondre avec prétentions. *Ecr. s/n° 8.742 le Monde Pub.,* service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

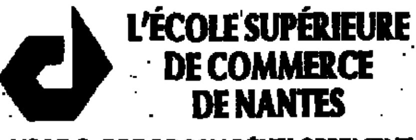
Sté d'Etudes Française recherche pour
AFRIQUE NOIRE
SEPTEMBRE 1982
1. STATISTICIEN
CONFIRMÉ
1. STATISTICIEN INFORMATICIEN

Pour assistance à Institut National de Statistiques, mise en place de systèmes de traitements statistiques, et animation d'une équipe de cadres locaux.

Formation E.N.S.A.E., I.S.U.P. ou analogue.

Mission d'un an avec possibilités extention. Conditions favorables.

Envoyer C.V. détaillé à : A.C.T., 16, rue Mollien, 92100 BOULOGNE.



L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE NANTES

DANS LE CADRE DE SON DÉVELOPPEMENT RECRUTE

Un professeur pemanent en Finance

30 ans environ, diplômé d'une grande école.
Expérience formation et/ou en entreprise.
Spécialisation souhaitée : finance internationale, marchés financiers.

Env. C.V. + photo à M. CLERGET, Directeur du groupe E.S.C. NANTES, B.P. 72, 44003 NANTES CEDEX.

Un puissant Groupe industriel (30.000 pers.) recherche pour une de ses Divisions spécialisées dans la Construction de Matériel Ferroviaire

chef de département nouveau produit

Cette Division composée de 600 pers., diversifie sa production en lançant un nouveau produit AMORTISSEURS HYDRAULIQUES. Pour conduire ce développement, nous créons le poste de Chef de Département pour suivre la mise au point des prototypes, mettre en place les équipements, superviser la Production, assurer le démarrage commercial France et Export, procéder au recrutement de l'équipe qu'il aura à diriger, tout en s'appuyant sur les différents services fonctionnels de l'Entreprise.
Le candidat retenu aura une formation technique supérieure (Ingénieur diplômé d'une Grande Ecole) et devra posséder une première expérience de la Direction de Services Techniques, acquise dans une Fabrication MECANIQUE de MOYENNE SERIE. Connaissance de l'ANGLAIS indispensable.
Poste situé en BOURGOGNE (2h de Paris).
Envoyer C.V., photo et prétentions,
en indiquant sur l'enveloppe la référence 1064 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS



emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

La Ville de Lorient (72.000 habitants), recrute :

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT

Intégré dans une équipe de Direction Générale de 5 membres placée sous l'autorité du Secrétaire Général, il sera notamment chargé, dans le cadre d'une réorganisation du fonctionnement de l'administration communale, de l'introduction de nouvelles méthodes et de la mise en place d'un contrôle de gestion.

Qualités exigées :

Bonne connaissance et pratique réelle des problèmes de gestion et d'organisation : solide expérience des affaires communales ; qualités de diplomatie et de persuasion.

Recrutement :

Dans les conditions statutaires au grade de Secrétaire Général Adjoint des villes de 40.000 à 80.000 habitants.

UN DIRECTEUR

Chargé du personnel et des relations sociales. Placé sous l'autorité directe du Directeur Général des Services Administratifs, il aura la responsabilité de la mise en œuvre d'ensemble d'une politique municipale du personnel, s'appliquant à 1.250 salariés.

Qualités exigées :

Expérience municipale dans le domaine du personnel ; aptitude et motivation pour les relations sociales, humaines et les problèmes de formation.

Recrutement :

Opéré dans les conditions statutaires au grade de Directeur des Services Administratifs.

Adresser candidature et curriculum vitae détaillé avec photo récente, avant le 30 août, dernier délai, à : M. le Député-maire de la Ville de Lorient, B.P. 244, 56321 LORIENT Cedex.

---

elf aquitaine

RECHERCHE POUR SON USINE DE LACQ (64)
SECTEUR INSTRUMENTS ELECTRICITE

AGENT TECHNIQUE EN INFORMATIQUE

PROFIL :
— DUT ou BTS en informatique ou électronique, ayant une expérience professionnelle.
— Débutant particulièrement motivé par l'informatique et l'automatique.
— Connaissance d'un langage machines appréciée (ASSEMBLEUR TEXAS, DIGITAL EQUIPEMENT).

MISSION :
— Maintenance et programmation de systèmes d'informatique industrielle (mini-périphériques, automates programmables...)
— Suivi des opérations de mise en service ou d'entretien effectuées par le fournisseur.

Régime de travail journée normale.

Première affectation établissement Aquitain, aptitude à l'expatriation.

Adresser C.V. et prétentions sous No 41641 SNEAP, DC Recrutement
26, avenue des Lilas - Tour 1204 - 64018 PAU CEDEX.

RHONE-POULENC SANTE

Usine près de ROUEN
recherche

INGENIEUR D'ENTRETIEN

Débutant ou quelques années d'expérience.

Formation type A. et M., ECP, ENSI, INSA.

Adresser CV, photo et prétentions au Service du Personnel
Usine Rhone-Poulenc Santé
Saint-Aubin les Elbeuf - BP. 125
76410 CLEON

Important Groupe Industriel de Mécanique Ouest de la France

recherche

TECHNICIEN de SÉCURITÉ

B.T.S - D.U.T. Hygiène et Sécurité
3 à 5 ans d'expérience souhaités.

Écrire sous le nº 11.637 à :
H.A.P. Hall des Petites Annonces,
7 X 44040 NANTES CEDEX.

Chef du service trésorerie
Laval

Pour son Trésorier, notre Groupe peut d'abord se traduire en chiffres : CA 4 Millards de F, 50 Sociétés, 12 Banques et 90 comptes. La responsabilité de la fonction est donc élevée et se situe sur trois plans :

- les tâches courantes (enregistrement, comptabilisation, suivi des engagements, paiements, etc...).
- la gestion (abaissement des frais financiers, établissement de programmes spécifiques de Trésorerie...)
- l'animation d'une équipe de 4 personnes.

Le poste exige obligatoirement une formation comptable (BTS, BP, maîtrise de gestion...) et une expérience professionnelle approfondie en matière administrative, comptable, suivi de Trésorerie, conditions bancaires.

Cette compétence et les références demandées à ce niveau de délégation justifient un salaire élevé.

Sachez aussi que nous sommes installés à LAVAL et, qu'en vrais provinciaux, nous attachons une importance particulière à la simplicité et à la qualité des relations humaines. Nous souhaitons vous accueillir pour longtemps.

Merci d'adresser votre dossier sous réf. BC705M à SEFOP, notre Conseil qui pourra, à votre choix, prévoir des rencontres en juillet ou en août.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

Le conseil aux P.M.E. : votre objectif aujourd'hui.

Depuis plus de 10 ans, notre équipe composée d'une dizaine de conseillers intervient efficacement auprès des PME de la région lyonnaise dans un domaine clé : la formation et l'emploi.

Pour étoffer notre structure, nous recherchons un nouveau collaborateur.

Votre pratique de l'entreprise, votre formation supérieure vous donnent à la fois l'ouverture et les techniques nécessaires pour appréhender les PME dans la très grande variété de situations qui les caractérise.

Ces acquis vous permettent :
- d'analyser et d'identifier les besoins spécifiques de ces entreprises,
- de concevoir des solutions adaptées,
- d'agir avec elles pour leur développement.

Convaincu que le développement des entreprises se fait d'abord à travers les hommes qui la composent, vous interviendrez sur le terrain avec vos qualités de dynamisme et de réalisation, et votre capacité de dialoguer.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) à Monsieur le Directeur du Personnel et des Relations Sociales,
Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon,
20 rue de la Bourse 69289 LYON Cédex 2.

média-system

EFCIS Grenoble

Circuits Intégrés MOS
(Effectif : 850 personnes)
RECHERCHE

RESPONSABLE FORMATION

Sous la supervision du Responsable des Relations Humaines, il organisera l'ensemble des actions de formation (étude des besoins, élaboration du plan de formation, gestion des budgets, recherche des consultants, définition et mise en place d'actions communes au niveau de l'entreprise).

Il pourra aussi être chargé dans le cadre de la gestion prévisionnelle du Personnel de l'analyse, la description et l'évaluation des fonctions.

Pour mener à bien ces missions, il aura la responsabilité d'une équipe de 2 à 3 personnes.

Une expérience d'au moins 2 ans dans un service formation et une connaissance du milieu industriel sont souhaitées.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions à EFCIS
Service Recrutement - B.P. 217 - 38019 GRENOBLE Cedex

Entreprise de distribution de matériel électrique, recherche pour région annécienne (Haute-Savoie), jeune femme, ayant goûts artistiques pour gérer commercialement un salon d'éclairage.
Ecr. s/nº 8.762, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ÉCOLE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ÉTAT
recrute

UN CHARGÉ DE RECHERCHE EN TRANSPORT ET ÉNERGIE

Les conditions requises pour ce poste sont les suivantes :
— formation avancée en économie des transports. Niveau doctorat d'État ; doctorat 3e cycle ou doctorat d'ingénieur dans la spécialité,
— publications exigées en économie des transports,
— expérience du travail en équipe souhaitée — expérience pédagogique exigée.

Env. C.V. à ENTPE Laboratoire d'Économie des Transports, B.P. 20, 69120 Vaulx-en-Velin. Renseign. : M. Prunier, direct. ; M. de La Morsanglière, resp. Let. — Téléph. : 7 880-82-59.

La Ville de Nantes recrute par voie directe

Un Directeur général

des services techniques appelé à assurer la coordination générale des structures techniques traditionnelles d'une collectivité de cette importance (urbanisme, voirie, circulation, distribution de l'eau, architecture et bâtiments communaux, espaces verts, assainissement, propreté publique) et à tenir le rôle de conseiller direct de la municipalité pour toutes les questions relevant de sa compétence et de son autorité.

Le poste est actuellement vacant.

Pour être autorisés à postuler les candidats doivent remplir les conditions statutaires requises pour l'accès par voie directe au grade de Directeur général des services techniques d'une commune de plus de 80.000 habitants.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae détaillé ainsi que des photocopies des titres ou diplômes doivent être adressées de toute urgence à M. le Député-Maire, Hôtel de Ville, 44036 NANTES cedex.

Tous renseignements complémentaires concernant le poste dont il s'agit peuvent être obtenus auprès du bureau du personnel de la Mairie (téléph. au (16-40) 20-94-72 ou 20-94-73).

HOPITAL PSYCHIATRIQUE région LANGUEDOC-ROUSSILLON
recherche :

Econome

homme de préférence, 30 ans minimum.
— Formation supérieure.
— Ecole hôtelière ou école commerciale ou expérience dans milieu sanitaire ou social.

Ecr. s/nº 8.767, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

MAIRIE DE SAINT-ÉTIENNE recrute POUR ASSOCIATION DE GESTION

Un médecin directeur à temps plein pour centre de santé, médecine de 1er recours, appelé à animer une équipe comprenant deux autres généralistes.

Ecrire avec curriculum vitae à l'Hôtel de Ville, 1re Direction, avant le 15 août 1982.

INFRARED ENGINEERING

Instruments de mesure pour l'industrie
recrute

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Rhône, Alpes, Provence
- quelques années d'expérience dans la vente d'un produit technique,
- anglais souhaité,
- fixe + intéressement + voiture.

Envoyer C.V., photo et prét. à Yves VERBIESE, INFRARED ENGINEERING 50, rue Jean-Itey, 33310 LORMONT.

LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE BREST (Finistère), 220.000 h.

recrute sous conditions statutaires conformément à l'arrêté ministériel du 27/06/1962

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL EXPÉRIMENTÉ

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. détaillé, et des copies de titres et diplômes, devront être adressées à M. le Président de la Communauté Urbaine de Brest, 24, rue Coat-Ar-Gueven, B.P. 814. 29279 BREST cedex. Pour le 30 juillet 1982 au plus tard.

URGENT ! Jeune couple cadres cherche J.F. au PAIR, période indéterm. CHETCUTI, 24, rue Henner, 68300 Saint-Louis. Téléph. au (89) 69-35-42.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE en solide expansion recherche son

RESPONSABLE RELATIONS HUMAINES

Expérience indispensable - Région Est -

Contact possible dès maintenant en écrivant s/réf. 215 à Axial 27, rue Taitbout 75009 Paris, qui transmettra.

BANQUE DE L'YONNE recherche plusieurs

JEUNES

libérés des O.M. pour postes

COMMERCIAUX

de différents niveaux. minimum BAC. D.U.T. ou formation supérieure
Adresser curric. vitae manuscrit détaillé avec photo sous la réf. 3.387 à R.S.C.G. CARRIÈRES, 48, rue Saint-Ferdinand, 75017 PARIS.

---

bec

BEC TRAVAUX PUBLICS
C.A. 500 MF Effectifs : 1000 Siège : MONTPELLIER

recherche pour son département GÉNIE CIVIL (C.A. 60 MF)

DIRECTEUR DE TRAVAUX

De formation ingénieur grande école, et ayant au moins 5 ans d'expérience de travaux de génie civil ; le candidat retenu :

- prendra la responsabilité de l'exploitation des chantiers de l'entreprise :
  - *direction des moyens : conducteurs de travaux, équipes matériel.*
  - *gestion des marchés : relation avec le client, règlements.*
  - *participation aux soumissions.*
- Sa rémunération sera de l'ordre de 200.000 F.
- Ses qualités humaines et techniques lui permettront dans le cadre de l'entreprise pratiquant une large délégation de responsabilité de trouver des perspectives de carrière attractives.

Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé à
BEC FRERES S.A. - Service du Personnel
B.P. 10 - 34680 Saint Georges d'Orques

TETRAS

Société de Conseil en Organisation
membre d'un réseau international
recherche
pour créer son **Bureau d'Angers**

Consultant Organisation

Mission :
— développer la clientèle existante dans les domaines de l'organisation administrative, de la gestion financière et comptable ;
— constituer l'équipe destinée à l'assister ;
— mettre en oeuvre les moyens de formation pour le client.

Il utilisera le savoir-faire, les techniques et les méthodes mis au point et expérimentés par la Société au plan national.

De formation supérieure (École de Gestion ou diplôme d'Ingénieur), le candidat devra avoir acquis une expérience de 3 à 5 ans **en qualité de Consultant.**

Votre candidature (CV + photo + rémunération à envisager) sera étudiée avec la discrétion de rigueur par M. CLAM - BP 1607 75327-PARIS CEDEX 07 - sous réf. PL05.

HAVAS CONTACT

VILLE DE LORIENT (Morbihan) - (65.000 habit.) recrute au 15/09/1982 un

DIRECTEUR GESTIONNAIRE

CONTRACTUEL

Fonctions : responsabilité financière et artistique, en régie municipale, d'une salle de spectacles de 350 places. Expérience professionnelle dans l'action culturelle exigée. Traitement : de début de carrière, entre 5.500 F et 6.000 F net mensuel. Adresser C.V. détaillé + photo à M. le Député-Maire, Mairie, 56100 LORIENT, pour le 10 août 1982.

UNIVERSITÉ DE SAVOIE recherche pour son service informatique à Chambéry :

ANALYSTE PROGRAMMEUR

poste de contractuel, type C.N.R.S. 1 B à pourvoir au 1er octobre 1982.
Formation supérieure (BAC + 4) MIAGE ou équivalent. Rémunération annuelle brute de 75.000 à 90.000 F (suivant ancienneté) + primes. Candidature à adresser à Université de Savoie, Service Informatique, B.P. 1104. 73011 CHAMBÉRY CEDEX.

Le Ministère de la Culture recrute

DIRECTEUR SCIENTIFIQUE

pour le laboratoire d'archéologie des métaux de JARVILLE-NANCY
Poste I.T.A. 2 A. C.N.R.S.
Connaissances métallurgie indispensables.
Adresser candidature, joindre C.V. détaillé avant le 30/08 à MISSION RECHERCHE, 3, rue Lavalloia, 75001 PARIS.

Ass. Centres Loisirs MIGENNES, rech. Directeur permanent Adj. DEFA. BAFD. T. 86 80-20-27.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



emplois régionaux

emplois régionaux

un PDG déjà âgé recherche des cadres âgés.

J'ai réussi en 30 ans à créer une entreprise multinationale qui en France regroupe 3000 salariés dont 1200 cadres, qui est classée par la revue «Valeurs Actuelles du 8/3/82» parmi celles qui paient le plus d'impôts sur les bénéfices, mais qui est considérée non seulement comme le leader du secteur promotion immobilière mais aussi à l'avant-garde de la politique sociale.

Si je recherche toujours des jeunes cadres pour notre expansion, je considère que ceux et celles qui ont plus de 45 ans, sont aussi capables que d'autres pour devenir des animateurs de nos secteurs de promotion, sachant diriger de jeunes hommes, avec des certitudes fermes, sous réserve d'être mobiles, de progression de carrière.

Des postes sont disponibles sur toute la France, mais une période de formation intensive dans le Nord est indispensable.

Envoyez-moi votre c.v. détaillé, vos désidérata globaux de rémunération semestrielle pendant 2 ans et nous vous garantissons une réponse dans les 8 jours.

Réponse à «R.L» - B.P. 174 - 59400 CAMBRAI.

P.S. : J'ai signé le 7/6/82 un contrat de solidarité avec l'Etat pour pour créer 260 emplois.

La filiale française d'un groupe international (20 000 personnes) réalisant des équipements d'informatique graphique de très haute technologie, offre une opportunité de carrière à un :



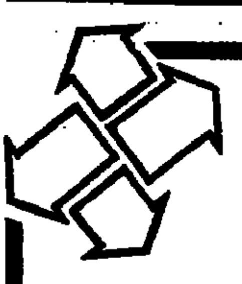
En liaison étroite avec la Direction Générale, vous assurerez le développement commercial de la Société par :
- la recherche de nouveaux marchés;
- la négociation des affaires;
- le suivi de la clientèle.

Ce poste de premier plan conviendrait à un ingénieur ayant de solides connaissances en informatique graphique et en mécanique, et pouvant justifier d'une première expérience réussie de la vente de systèmes de haute technicité.
Outre des aptitudes à la négociation, il faut des capacités d'organisation et d'autonomie, un esprit d'initiative et la pratique courante de la langue anglaise.
Un stage de formation sur les produits est prévu en ECOSSE.
Basé à MARSEILLE-MARIGNANNE, de fréquents déplacements sont à prévoir.
Rémunération : 200 000/an, agrémentée d'un intéressement sur le CA réalisé.
Les premiers entretiens auront lieu à Paris.
Merci d'adresser votre dossier, comprenant lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. DCR - 82 - 116, à SOFIA Informatique, 91 rue du Faubourg St-Honoré 75008 PARIS.

SOFIA INFORMATIQUE

média-system

OFFRES D'EMPLOIS



Avec CONTROL DATA, le succès conduit à de nombreuses opportunités pour un PROFESSIONNEL...

Agé de 25 ans minimum, vous avez une maîtrise d'informatique ou un niveau équivalent et vous possédez une expérience de 2 à 3 ans en informatique de gestion.
Vous avez une bonne pratique du Cobol et/ou de l'Assembleur avec éventuellement une connaissance de CICS et DL.1.
Peut-être avez vous déjà une expérience pédagogique ou tout simplement vous avez le goût de l'enseignement et des contacts.
Control Data vous offre la possibilité d'exercer une

fonction de formateur dans son département Education

Le candidat retenu aura pour mission :
- l'animation des cours de programmation s'adressant à des débutants,
- l'animation de séminaires d'informatique,
- le développement de nouveaux cours mettant en œuvre les techniques d'Enseignement Assisté par Ordinateur (EAO).

Proposez votre candidature à CONTROL DATA, M. B. GOEURY, Service du Recrutement, Tour Gamma A, 195, rue de Bercy, 75582 PARIS CEDEX 12.

Han Chomics



MACHINES A COMMANDE NUMERIQUE

Nous sommes un important groupe industriel français.
Nous recherchons notre

Directeur de la division électronique

Il devra :
- stimuler la recherche et le développement (14 ingénieurs de haut niveau, orientation vers des systèmes modulaires),
- assurer la production des séries de sous-ensembles équipant nos machines outils, **de réputation mondiale,**
- contrôler et gérer la marche et les résultats de la division (140 pers.).

Ce poste offre une excellente opportunité à un **ingénieur de grande école,** ayant des connaissances fondamentales en électronique et mécanique et 8 ans au moins d'expérience industrielle. Il permet d'accéder à un niveau de responsabilité élevé, intégrant technique, production et gestion. L'autonomie sera très large.

Un succès dans ce poste constitue une référence de premier ordre. Anglais parlé courant. Résidence : ville de l'Est à environnement agréable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous la référence ME 2/LM à notre conseil. Rendez-vous à partir du 16 août.

MEDIA BA

Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Chambre de Commerce et d'Industrie de Béziers-Saint-Pons

recherche
dans le cadre de son développement

ASSISTANT(E) TECHNIQUE EN GESTION INDUSTRIELLE

Avec une formation d'Ingénieur ou Grandes Écoles et une expérience significative dans le domaine économique et financier d'une Entreprise industrielle.

MISSIONS :
- Direction du Service,
- Promotion et Vente des Zones Industrielles,
- Assistance et Animation dans le milieu industriel.

Le candidat âgé de 30 ans minimum devra avoir une bonne capacité de négociation, le goût des contacts humains avec les Chefs d'Entreprises, le sens de l'organisation.

Il parlera au moins l'anglais (allemand apprécié).

Son dynamisme, sa disponibilité lui permettront de prendre des initiatives.

Poste à pourvoir pour septembre 1982.

Écrire sous le nº 8.749, *le Monde* Publicité,
Service ANNONCES CLASSÉES
5, rue des Italiens - 75009 PARIS

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE
Banlieue NORD PARIS
recherche

STATISTICIEN-INFORMATICIEN

(SCIENTIFIQUE)

-- Formation ISUP - MAF + OEA stat. ou équivalent.
-- Bonne maitrise de la programmation FORTRAN BASIC.

Domaine d'application recherche pharmaceutique et médicale.
Expérience de 1 à 3 ans.



Ecrire avec CV. et prétentions sous No 41.577
Contesse Publicité 20, av. Opéra
75040 Paris Cedex 01 qui transm.

Important Groupe Industriel de Mécanique Ouest de la France

recherche pour son :
SERVICE PIÈCES DÉTACHÉES

CHEFS DE GROUPE DE L'ADMINISTRATION DES VENTES

Ces postes s'adressent à des CADRES CONFIRMÉS justifiant d'une expérience réussie de l'ADMINISTRATION ET DE LA GESTION INFORMATISÉE de ventes de pièces de rechange en mécanique, de qualités affirmées d'organisation et d'encadrement d'un effectif important, d'une pratique courante de l'Anglais.

Des déplacements de courte durée pour le suivi de la clientèle tant en France qu'à l'Étranger sont à prévoir.

GESTIONNAIRES CORRESPONDANCIERS

Age : 22/40 ans.

Formation D.U.T. - B.T.S. commerciale ou technique.

Connaissance parfaite de l'Anglais et de l'Allemand ou de l'Espagnol ou du Russe.
Écrire sous le nº 11.637 à :
Hall des Petites Annonces, 7 X 44040 NANTES CEDEX.

SOCIETE DE GESTION
DE SERVICES PUBLICS
EAU – ASSAINISSEMENT
1500 personnes - 600 millions de C.A.
Filiale d'un Grand Groupe Français
recherche :

INGENIEURS D'EXPLOITATION

Ecole d'Ingénieurs avec formation complémentaire à la gestion des Entreprises ou HEC - ESSEC - Sciences Po (Eco/Fi).

Sur le plan local, il sera chargé des relations commerciales et techniques avec les collectivités locales et aura la responsabilité d'animation du personnel (unité de 30 à 50 personnes).

Ce poste nécessite une polyvalence au point de vue commercial, exploitation et gestion ainsi qu'une expérience certaine.

POSTE EN REGION OUEST.

Ecrire sous No 42043
CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra
75040 Paris Cedex 01 qui transm

---

gan assurances

Incendie - Accidents

PARIS LA DEFENSE

recherche

20 ANALYSTES PROGRAMMEURS débutants

LEUR MISSION :
— participer aux études et à la réalisation d'un plan informatique fondamental pour l'entreprise.

LEUR FORMATION :
— DUT informatique ou équivalent ;
— bonne pratique de la programmation en COBOL.

NOTRE CADRE DE TRAVAIL :
— Temps Réel ;
— plus de 1000 terminaux ;
— très importantes bases de données ;
— équipements IBM - CII HB ;

NOTRE OFFRE :
— un projet de grande envergure ;
— une formation appropriée ;
— une expérience enrichissante ;
— une possibilité de formation rapide pour les éléments de valeur.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence PV 42
au Service du Personnel - Tour GAN Cedex 13
92082 PARIS LA DEFENSE.

La banque de l'économie sociale
recherche
pour son agence de ROUEN

un GRADÉ de BANQUE CLASSE III ou IV

responsable des services opérations bancaires (compensation, portefeuille, service caisse).

Ce poste requiert :
- bonne connaissance de la comptabilité et des opérations bancaires
- ouverture aux techniques informatiques.

Formation minimum demandée :
B.P. ou I.T.B. en cours.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prét. à N. 2241 - PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

Important groupe industriel 700 personnes, 350 Millions de C.A. recrute pour son unité de PONT-DE-VAUX (AIN)

RESPONSABLE PRODUCTION

FABRICATION DE CHAUDIERES GAZ ET FUEL
INGENIEUR AM, INSA OU EQUIVALENT

Rattaché au directeur de l'usine, il aura la responsabilité de :
- l'animation de l'encadrement et du personnel de fabrication.
- la gestion et de l'organisation de la production.

Nous recherchons un homme de terrain, ayant acquis une expérience d'au moins 2 à 3 ans en production, et possédant de solides connaissances en organisation et en méthodes.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à
Direction du Personnel CIP 87X
85002 LA ROCHE SUR YON CEDEX

Des précisions sur le poste peuvent être obtenues en appelant en P.C.V. G. ILARI, Directeur du Personnel. 16 (51) 05.51.59.

IMPORTANTE BANQUE
recherche

CHARGÉ DE GESTION DE PERSONNEL

— Diplômé de l'enseignement supérieur ;
— Expérience de la fonction exigée.

Au sein d'une équipe, à PARIS, il assurera différentes missions : recrutement, mouvements de personnel, suivi de carrières.

Ecrire avec C.V. + photo + prétentions
à RÉGIE-PRESSE, sous le nº T 034879 M,
85 bis, rue Réaumur - PARIS (2e).

LE CENTRE HOSPITALIER DE PONTOISE
recrute

UN INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE

qui aura une formation générale d'École d'ingénieurs complétée par une formation biomédicale du type Compiègne.

Cet ingénieur sera chargé d'une part de l'activité biomédicale, d'autre part de la sécurité de l'établissement.

Expérience professionnelle souhaitée.

Pour tous renseignements téléphoner à :
M. CASTAING, Attaché de Direction
au 030-94-00, poste 2.020.

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Importante Société Internationale du Secteur Para-Pétrolier
(C.A. : 3 Milliards de FF.)
Filiale d'un puissant groupe français de travaux publics recherche son

Directeur des services contrôle de gestion, organisation et informatique

Votre poste :
Rattaché au Directeur Administratif et Financier de la Société, vous aurez à diriger et à coordonner l'activité d'une équipe polyvalente de 16 personnes et à mettre votre expérience confirmée au service de trois fonctions en plein développement :

- LE CONTROLE DE GESTION
Vous assurerez le Contrôle de Gestion de la Société et devrez diriger vos trois Services de façon à gérer et optimiser le système d'information à l'intention de la Direction des Opérations et de la Direction Générale.
- L'ORGANISATION
Il vous appartiendra de définir les programmes d'actions du Service Organisation, tant au Siège Social que pour nos Centres d'Opérations à l'étranger.
Vous vous assurerez de la qualité des prestations du Service et de la tenue des procédures d'organisation de la Société.
- L'INFORMATIQUE
Vous devrez gérer un Service Informatique travaillant dans un environnement Temps Réel et Base de Données. Des développements importants sont prévus dans les Centres d'Opérations avec des liaisons vers le Siège.

Vous serez responsable du bon déroulement du Plan Informatique et vous devrez suivre l'évolution des besoins des utilisateurs en y répondant de manière cohérente, adaptée et économique.

Vous serez basé à PARIS, mais vous devrez être disponible pour des missions de courte durée à l'étranger. Pour cela, vous maîtrisez la langue anglaise.

Votre profil :
Vous avez environ 35 ans et êtes diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs ou Commerciale.
Vous êtes d'abord Contrôleur de Gestion (dans le domaine industriel), mais votre expérience de l'Informatique et de l'Organisation vous permet d'utiliser toutes les ressources de ces techniques au service d'une meilleure gestion.
Vous savez écouter et votre excellent esprit de synthèse vous permet de bâtir des dossiers que vous savez présenter avec conviction et talent.
Vous souhaitez pouvoir évoluer dans un Groupe diversifié, résolument exportateur.

Envoyer CV, photo et prétentions sous la réf. M 3833, Média-System, 104 rue Réaumur, 75002 Paris

Responsable Service Central Formation

Votre bagage de départ : une formation superieure (Ingénieur de préférence, ou Economiste, Sciences Humaines...).

Vous avez acquis votre expérience (3 ans environ) soit au sein d'une grande entreprise si possible industrielle, soit au sein d'un important organisme de formation.

Vous concevez, suivez, évaluez avec succès des actions de formation pour le personnel et l'encadrement.

Nous vous proposons de vous intégrer à une équipe jeune de direction de personnel et de vous confier la responsabilité du Service Central Formation

Notre politique de formation est centrée sur la notion d'investissements liée aux stratégies d'entreprise : vous devrez en poursuivre le développement, assister les hiérarchiques dans la définition de leurs besoins, établir les priorités de formation, consulter et choisir les animateurs externes et internes.

Vous établirez les cahiers des charges des «Formations Actions» destinés à favoriser la mise en place de nouveaux systèmes ou de nouvelles méthodes et procédures de travail.

Bien entendu, vous coordonnerez - dans le cadre d'une organisation décentralisée de la fonction - la gestion du Service Central Formation. Notre activité : la conception, la fabrication et la commercialisation de matériels lourds. 4 300 personnes, plusieurs établissements repartis en province.

Lieu de travail : agréable ville moyenne à 80 km au Nord de Paris.

Adressez un CV complet en précisant vos souhaits de rémunération, sous *réf. 4245 à DESSEIN - 69, rue de Provence - 75009 PARIS.*

Dessein

Très important groupe international spécialisé dans la fabrication de biens d'équipements (Paris Nord) recherche

responsable recrutement et suivi des cadres

Il (elle) prendra en charge :
- les définitions de fonctions des cadres et assimilés,
- leur recrutement,
- leur insertion et leur intégration dans l'entreprise,
- le suivi de la mobilité des cadres et de la gestion de leur carrière dans une vision évolutive.

Jeune diplômé(e) de l'enseignement supérieur (Ingénieur ESC ou autre) il (elle) possèdera une expérience du recrutement acquise, soit en entreprise, soit en Cabinet.
Le (la) candidat(e) retenu(e) sera également apprécié(e) pour ses qualités de conseil auprès de la hiérarchie.
L'Anglais serait un plus.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. R.R. 10 au conseil à qui nous avons confié cette recherche
COGEPLAN SELECTION
Tour de Lyon - 185, rue de Bercy 75012 PARIS

COGEPLAN

Il sera répondu rapidement à toutes les candidatures qui seront traitées confidentiellement.

SOLEX, filiale MATRA
leader mondial de la carburation, développe sa gamme de produits.
Au carrefour des **METHODES**, de la **PRODUCTION**, du **TECHNIQUE** et du **COMMERCIAL**, nous créons la fonction de :

Chef de Produit

Ingénieur Centrale, A.M. ou équivalent

(le diplôme de l'ESF serait en outre apprécié)

- avec les méthodes, il recherche les meilleures solutions pour la mise en production industrielle,
- avec la production, il veille au respect du cahier des charges et étudie les moyens d'améliorer la qualité et d'abaisser les coûts,
- au technique, il est l'interlocuteur du Chef de Projet pour suivre la définition et l'évolution du produit,
- avec le commercial, il suit la demande en vue d'ajuster les capacités de production.

Nous demandons une expérience industrielle de 5 ans au moins, acquise pour partie en production de série et pour partie aux méthodes ou au bureau d'études.
Il faut aussi une bonne aptitude aux contacts. Un succès à ce poste ouvrira l'accès à des fonctions de direction.
Lieu de travail : Nanterre. Déplacements à l'usine d'Evreux.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel) sous référence SOL/LM à notre conseil qui garantit la plus totale discrétion.

Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

Importante société de constructions électromécaniques et d'automatismes recherche, un

Chef de bureau d'études

Ingénieur AM - SUP ELEC ou CENTRALE

Il devra assurer la coordination entre les études, les ateliers de fabrication et la «Division travaux».
Une expérience de plusieurs années dans la profession sera exigée et la connaissance de l'anglais est souhaitable.
Belle situation d'avenir pour candidat témoignant de solides qualités de contact et de gestion.
Ecrire avec CV détaillé + photo et prétentions sous réf. 3829, à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system



elf aquitaine

PARIS, RECHERCHE POUR PRISE DE FONCTION EN SEPTEMBRE

1 JEUNE INGENIEUR INFORMATICIEN

PROFIL :
Diplômé Grande Ecole (SUPELEC - MINES - CENTRALE - INSA Lyon - ENSEEG, etc...
MISSION :
Prise en charge de projets informatiques importants, comportant la création de base de données et s'appuyant sur des réseaux.
INTERET :
Evolution de carrière fonction de la taille et de la diversité du Groupe en France et à l'Etranger.
Mobilité géographique indispensable.

Adresser lettre, CV, photo et prétentions à ELF FRANCE - 137, rue de l'Université 75007 PARIS

JEAN LEFEBVRE

Entreprise Nationale de Travaux Routiers
recherche
pour sa Direction Ile de France

Cadre Administratif et Comptable

débutant ou 2 ans d'expérience
ESCAE EDHEC ou similaire.

Rattaché directement au Directeur Administratif, il sera chargé de : situations mensuelles d'exploitation, analyses et contrôles de comptes, établissements de bilans trimestriels et annuels.

Adresser CV et prétentions **JEAN LEFEBVRE**
BP 100 - 93190 Livry Gargan

LEVI-TOURNAY PUB.

ASSOCIATION POUR L'INITIATION A LA RECHERCHE EN BATIMENT

recrute

JEUNE DIPLOMÉ

Grande Ecole d'Ingénieurs ou de Commerce-Architecte.
Pour participer à l'organisation de stages d'initiation à la recherche. Temps partiel possible (3/4 ou 4/5).

Envoyer curriculum vitae à IRBAT,
242 bis, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

recherche

FORMATEURS

MATHS et FRANÇAIS
25 ans minimum, Bac exigé

- 7 semaines de congés payés.
- Formation pédagogique assurée.
- Postes à pourvoir proche banlieue parisienne.

Adresser C.V., photo, prét. sous la réf. 290 à Trendances, 9, rue Arsène-Houssaye, 75008 Paris, qui transmettra.

TRANSPORTS *PARIS*
Importante Société de Transports (400 véhicules) située dans la banlieue Sud recherche

chef de service exploitation

chargé de la coordination de l'utilisation des véhicules et de leurs conducteurs dans le triple souci d'optimiser la rentabilité de l'activité (prix de revient), de satisfaire les besoins et demandes de la clientèle (amélioration des services) et de maintenir le bon climat et l'esprit d'équipe existants.
Le candidat retenu sera âgé au minimum de 35 ans, aura une formation supérieure (technique ou commerciale) et devra prouver une première expérience réussie de la Direction d'exploitation, si possible dans une activité similaire.
Envoyer C.V., photo et prétentions en indiquant sur l'enveloppe la référence 1054 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

recherche

ADJOINT à CHEF DE BUREAU

chargé de la tutelle de l'Industrie d'Armement, diplômé
H.E.C. E.S.C.P. ou E.S.S.E.C.
option industrielle ou D.E.A. de sciences économiques et gestion ou D.E.S.S. orientés vers la politique industrielle.
Expérience professionnelle de quelques années souhaitée.
Esprit d'analyse et aisance dans les contacts à niveau élevé demandés.

Adresser curriculum vitae et prétentions à l'adresse suivante :

Direction des programmes et des affaires industrielles de l'armement,
14, rue Saint-Dominique, 75997 PARIS ARMÉES.

Important groupe industriel à dimension internationale recherche pour Paris

Responsable service approvisionnements

De formation ENSAM, ICAM, INSA... le candidat possède une solide expérience préalable technico-commerciale, de préférence en tant qu'ingénieur d'affaires.
Dans le cadre de ce poste, il lui sera confié l'encadrement d'ingénieurs et de techniciens chargés des relations avec les fournisseurs pour d'importants contrats France Export, axés sur des matériels de tuyauteries, en particulier tuyauteries inoxydables.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions, sous réf. 3808 à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris.

média-system

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Entrez dans le monde de la communication !

Notre client est une agence de publicité spécialisée dans les annonces de recrutement. Il connaît, depuis sa création, **une expansion remarquable.**

Il est aujourd'hui aux premiers rangs de sa profession.

Les raisons de son succès sont nombreuses : **la qualité de sa création, le souci du service, la disponibilité et la volonté d'implication de ses collaborateurs.**

Il renforce à nouveau son équipe commerciale pour faire face à son développement et recherche :

2 attachées commerciales

En tant que spécialistes de la publicité de recrutement, elles auront pour mission, au sein d'une petite équipe spécialisée, **de prospecter et de conseiller leurs interlocuteurs — les directeurs de personnel et de recrutement —** dans la définition des postes, la rédaction des textes d'annonces, leur présentation, le choix des médias et l'analyse des résultats.

Autonomes et responsables, les candidates que nous recherchons sont diplômées de l'enseignement supérieur commercial.

Une première expérience de la vente de services serait un atout supplémentaire.

Leur intégration fera l'objet de soins attentifs : **une formation complète** aux techniques spécifiques de la profession est prévue avant la prise de fonction.

La rémunération de départ comprend **un fixe substantiel** et **un variable lié aux résultats.**

Le siège de la société est situé à Paris.

Jean-Louis MUTTE sera très heureux de vous rencontrer afin d'évoquer avec vous les opportunités que représentent ces postes.

Merci de lui faire parvenir votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) s/réf. 267/1 LM au 91, Fg Saint-Honoré - 75008 PARIS.

JL MUTTE & associés — Conseil International en Recrutement et Développement des Ressources Humaines — Francfort, Londres, Paris.

MEDIA PA

Pour l'une de ses agences parisiennes
IMPORTANTE BANQUE
recherche

FONDÉ DE POUVOIRS
chargé de clientèle privée

Il (elle) aura complété sa formation supérieure (type ESCAE, Grande École, CESB,...) par une première expérience de 3 années minimum dans une fonction identique au sein d'un organisme bancaire. Intéressantes perspectives de carrière.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 8106 à PLAIN-CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS, qui transmettra.

Plain Champs

T.I.T.N.

Société d'engineering en informatique. Filiale THOMSON CSF INFORMATIQUE. Notre expansion rapide dans les domaines de la télé-informatique, de la gestion interactive temps réel et des microprocesseurs, nous conduit à renforcer largement nos équipes techniques et à rechercher :

INGÉNIEURS CHEFS DE PROJETS

GRANDE ÉCOLE, pour la conception et la réalisation de systèmes (télé-informatique base de données) (référence 1/M).

INGÉNIEURS SYSTÈME

GRANDE ÉCOLE, expérimentés sur mini ou micro-ordinateur (référence 2/M).

ANALYSTES PROGRAMMEURS

MIAGE ou IUT Informatique, pour analyse et programmation de systèmes Temps Réel sur mini et micro-ordinateurs (référence 3/M).

Env. C.V., photo et prétentions en précisant les références choisies à T.I.T.N., rue Denis-Papin, Z.I. de la Vigne-aux-Loups. 91380 CHILLY-MAZARIN.

BOURSE INDUST. de thèse DI à j. ingén. (corrosion AL, électrodépôt alliages). C.N.R.S. Vitry. C.V. à M. King, 11, r. 19-Mars, 94 - Arcueil. Tél. : 253-38-60 et 378-48-21 le soir.

INGÉNIEUR QUALITÉ

Société, filiale d'un grand groupe industriel, recherche un INGÉNIEUR DIPLOMÉ E.S.I.E.E., E.S.M.E., C.N.A.M. ou équivalent, débutant ou ayant 2 à 3 ans de pratique industrielle, libéré des obligations militaires, intéressé par les problèmes de qualité, le contrôle mécanique et les essais de séries ou de prototypes de matériels tournants de technique de pointe, pour assurer après formation la responsabilité d'un service qualité.

Envoyer C.V. et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 2.042 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris,

qui transmettra.

Importante Société d'Engineering
région Cergy-Pontoise

recrute :

UN INGENIEUR
EN GENIE CHIMIQUE - CHIMIE ENGRAIS
pour participer à l'élaboration et construction ateliers d'engrais et d'acide phosphorique.

UN INGENIEUR
EN GENIE CHIMIE - ENERGIE NUCLEAIRE
pour participer à l'élaboration et construction centrales nucléaires.

UN INGENIEUR
BUREAU D'ETUDES
Formation A.M. ou équivalent
pour concevoir, calculer équipements spéciaux domaine nucléaire.

DEUX TECHNICIENS SUPERIEURS
INSTRUMENTATION ET AUTOMATISMES POUR UNITES CHIMIE ET NUCLEAIRE
pour élaboration et construction unités chimie minérale et nucléaire.

UN TECHNICIEN SUPERIEUR
GENIE CHIMIQUE - CHIMIE ENGRAIS
pour élaboration et construction ateliers engrais et acide phosphorique.

UN TECHNICIEN SUPERIEUR
EN TECHNOLOGIE, ESTIMATION DE PRIX
pour unité chimie minérale.

UN INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

UN INGENIEUR DE TRAVAUX
pour supervision chantiers Genie Civil et charpentes métalliques, études de prix.
Mise au point de contrats avec fournisseurs étrangers.
(ANGLAIS INDISPENSABLE).

UN INGENIEUR CHEF DE PROJET
Formation A.M. ou équivalent
pour gestion technique et financière dans domaine nucléaire.

UN INGENIEUR
ETUDES, REALISATIONS
projets d'installations agro-industrielles, complexes agricoles, élevage intégré, etc...

UN DESSINATEUR-PROJETEUR
PROJETS INDUSTRIELS
Unités chimiques agro-industrielles et nucléaires.

UN DESSINATEUR-PROJETEUR
CALCULATEUR GENIE CIVIL ET CHARPENTES METALLIQUES

UN CHEF DE CHANTIER ENSEMBLIER
pour diriger sous-traitants
Disponible déplacements longue durée Etranger.
(ESPAGNOL SOUHAITE).

Pour ces postes 3 à 5 ans d'expérience sont demandés.
L'Anglais lu et parlé est souhaitable.

UN TECHNICIEN DE CHANTIER
UNITES NUCLEAIRES
BTS et 3 ans d'expérience souhaités.

UN TECHNICIEN CONTROLE-QUALITE
UNITES NUCLEAIRES
BTS et 3 ans d'expérience souhaités.

AVANTAGES SOCIAUX.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à No 41.447 - CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

BISCUITS BELIN — EVRY (91)

RESPONSABLE PRIX DE REVIENT

MISSION :
- étudier la rentabilité des produits (C.A. + 800 millions);
- analyser l'évolution des coûts.

MOYENS :
- un logiciel informatique évolué ;
- une petite équipe d'analystes à encadrer ;
- des contacts nombreux avec toutes les Directions de la Société.

PROFIL :
- de niveau DESS de gestion ou SUP de CO;
- 1 ou 2 ans d'expérience de contrôle de gestion;
- pratique de l'anglais.

Adresser lettre de candidature, C.V. détaillé, photo et prétent. à BISCUITS BELIN - Service emploi Formation - B.P. 93 91003 EVRY CEDEX

THOMSON-CSF — GROUPE ACTIVITÉS MÉDICALES

Nous recherchons pour

NOTRE ACTIVITE ULTRASONS MEDICAUX à MEAUX

(Référence EA/12)

INGENIEUR PHYSICIEN

– Formation : PC, ICPI, INSA ....
– Expérience industrielle dans un laboratoire de physique ou d'acoustique appréciée
– Bonne connaissance des méthodes de simulation par ordinateur des phénomènes physiques
– Goût pour les travaux expérimentaux et les réalisations concrètes.

(Référence EE/13)

INGENIEUR ELECTRONICIEN CONFIRME

– Formation : ENST, ESE...
– Expérience industrielle en étude et développement d'au moins 4 ans
– Pratique courante de l'électronique numérique rapide
– Aptitude à la conduite de projets d'appareils électroniques complexes
– Connaissance des circuits analogiques appréciée.

(Référence EE/14)

INGENIEURS ELECTRONICIENS DEBUTANTS

– Formation : ESE, ENSI, INSA...
– Bonne connaissance dans une ou plusieurs spécialités : circuits logiques rapides, circuits analogiques H.F., traitement du signal et de l'image.

Prière adresser C.V., photo et prétentions à Madame CAROFF, Direction du Personnel - CGR - B.P. 50 - 75755 PARIS CEDEX 15.

SITA

Centre de traitement de l'Informatique équipé de :
– 2 x 4341/2 ; 3 milliards octets en lignes,
– CICS/DLI/ VTAM/120 Terminaux
– DOS/VSE + VM (fin 82)

Recherche :

PUPITREURS

- Intégrés Service Exploitation Centre SITAMATIC
- Préparation, pupitrage, suivi activités effectuées sur l'un quelconque des deux systèmes constituant le Centre SITAMATIC.
- Bonne formation générale
- Expérience : 2 ou 3 ans sur équipement IBM
  - DOS/VS (E)
  - CICS et SECURITE
  - DLI
  - VSAM
  - Réseau TP
- Connaissance VM très appréciée
- Travail en équipe
- Bonne pratique langue anglaise.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à :
S.I.T.A., Direction du Personnel,
112 Avenue Charles de Gaulle - 92522 Neuilly-sur-Seine

SNCF — OFFRE

140 emplois de chef de district stagiaire et 85 emplois de chef de circonscription stagiaire

Possibilité de postuler pour les deux emplois

Recrutement par concours des 2 et 3 septembre

OUVERTS AUX JEUNES GENS
— Nés entre le 1er avril 1953 et le 1er avril 1965,
— Titulaires d'un baccalauréat C, D, E, F1 à F4, F9, F10 ou d'un BTS des groupes III et V.

Rémunération brute annuelle : 77 000F environ
Carrière intéressante, emploi stable
Avantages sociaux

Ecrire à : Direction Régionale S.N.C.F.
(Division du Personnel
(adresse à demander à toute gare)

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 31 JUILLET

SERETE AMENAGEMENT
recherche pour compléter l'équipe de son Service Gestion Locative (environ 600 baux à gérer dont ceux du Forum des Halles et de la Défense), un

COMMERCIAL
HF 30 - 35 ans

RESPONSABILITES :
- Prospection des clients pour relouer les locaux vides,
- Négociations commerciales menant à la signature d'un bail,
- Mise en relation cédant/concessionnaire,
- Négociation avec les locataires en place et représentation du bailleur auprès d'eux,
- Suivi de la situation des commerçants (état des paiements, résultats),
- Suivi de la mise en contentieux et des résiliations,
- Liaisons avec les directeurs des différents centres commerciaux.

FORMATION :
Sciences-Po, Ecole de Commerce ou expérience dans un domaine similaire.

Quelques déplacements en province de courte durée, sont à prévoir.

Envoyer curriculum-vitae, photo et prétentions à
SERETE-AMENAGEMENT,
Direction du Personnel, 63, rue La Boétie 75008 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

15 Etudiantes

pour un job stable et bien rémunéré !

à Brétigny-sur-Orge (91)

Vous êtes étudiante (18 ans minimum), vous avez le goût des contacts et des responsabilités.

Vous êtes vive et ordonnée.

Après des tests d'embauche et une formation rémunérée de 30 heures (du 16 au 20 août), nous vous proposons de devenir

Caissière

d'hypermarché AUCHAN

Salaire intéressant : 23,23 F de l'heure + 13e mois + mutuelle + 5e semaine + réduction sur achats magasin.



Périodes de travail :

Pendant les **vacances scolaires**, travail sur 30 heures par semaine.

Pendant la **période scolaire** : 1 ou 2 nocturnes de 18 à 22 heures et la journée du samedi.

Emploi stable, cadre de travail agréable, bonne ambiance de travail.

Présentez-vous du lundi au vendredi à 18 h. 30 au Groupe scolaire CHEVRIER, angle rue Danielle-Casanova/avenue de la République - 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE.

Ou adressez votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) sous la réf. M/120 à Patrick DUCOULOMBIER - **AUCHAN** - Ctre Commercial de la Maison Neuve - 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE.

MEDIA BA



AUCHAN

DES FEMMES RESPONSABLES

ALSTHOM ATLANTIQUE

proche banlieue NORD PARIS. recherche

service technico-commercial

Dans le cadre de l'extension de son service commercial « EXPORTATION », et dans l'immédiat, pour gérer un important contrat ferroviaire à l'étranger :

- **Ingénieur confirmé** ayant 10 à 15 ans d'expérience et ayant déjà participé à la réalisation de projets d'ensemble, pour assurer sur place les relations technico-commerciales avec le client. La connaissance parfaite de la langue anglaise est exigée.
- **Ingénieur confirmé** ayant déjà participé à la réalisation de projets d'ensemble, pour assurer dans l'entreprise la coordination technique d'affaires « exportation ». La connaissance de la langue anglaise est exigée.

service études systèmes

- **Ingénieur** soit débutant, soit confirmé ayant quelques années d'expérience en automatismes.
- **Techniciens d'études** B.T.S. débutants ou avec quelques années d'expérience en automatismes.
- **Dessinateurs-projeteurs** d'installation pouvant justifier d'un minimum de 3 ans d'expérience en équipements électromécaniques.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 2107 à **PIERRE LICHAU S.A.**, BP 220, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra

---

THOMSON-CSF

La Division Travaux Extérieurs recherche pour le service

SECURITÉ ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

des

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Ils ont nécessairement une expérience dans les domaines : Télévision, vidéo industrielles et/ou Télécommunications.

Dans un premier temps, ils participeront aux études et projets de ce service.

Adresser CV à M. Cordaville, THOMSON CSF DTEX, 34, bd Ornano 93204 SAINT-DENIS Cedex.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE PETROCHIMIQUE. recherche

UN CADRE DE VENTE

pour s'intégrer à l'équipe chargée de la commercialisation des matières plastiques du Groupe.

Pour réussir dans cette fonction, nous engagerons en priorité un solide négociateur diplômé Ecole Supérieure de Commerce ayant déjà une expérience de la vente.

Une grande disponibilité pour déplacements fréquents et l'aptitude à communiquer en français et en anglais sont indispensables.

Lieu de travail : PARIS

Ecrire avec C.V. + photo sous référence 42037 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

Pour le leader de la distribution pharmaceutique une avance technologique à la hauteur de ces chiffres



8,5 milliards de F. de C.A. 64 établissements employant plus de 4.700 personnes 15.000 clients

Dans le cadre de notre évolution nous recherchons pour notre Siège Social à PARIS un

INGENIEUR SYSTEME DEBUTANT

ENSIMAG, MIAGE...

Après une période de formation, vous serez responsable du support logiciel de nos 70 mini-ordinateurs qui doivent être implantés dans nos succursales en province. Ces ordinateurs seront connectés à un complexe IBM (4341.2 et 370/158).

Il vous sera possible d'élargir vos connaissances vers d'autres systèmes après quelques années d'expérience à ce poste.

Nous vous remercions d'adresser une lettre manuscrite et un C.V. à : Direction des Affaires Sociales - Service Recrutement 24, rue des Ardennes - 75019 PARIS.

RÉPARTITION

ASSOCIATION PARAPUBLIQUE recherche pour PARIS

RESPONSABLE ET ANIMATEURS DE FORMATION

(HOMMES ou FEMMES)

Salaires : 85.000 F à 105.000 F selon compétences

Conditions requises : Solide formation sciences humaines ou sociales ou diplôme CAPASE/DEFA,
- expérience confirmée formation des adultes et/ou animation socio-culturelle ;
- connaissance approfondie de l'immigration.

Seraient appréciées : compétences dans un des domaines suivants : urbanisme et logement social, participation et vie associative, insertion socio-professionnelle des jeunes.

Envoyer curriculum vitae détaillé à RÉGIE-PRESSE, sous le nº T 034.737 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Schlumberger

(Wireline)

GEOLOGUE DE HAUT NIVEAU

Nous recherchons pour travailler au sein de notre Unité Afrique du secteur des diagraphies électriques un Géologue confirmé. (5 ans d'expérience minimum).

Il s'intégrera aux équipes déjà existantes d'analyses de réservoirs et d'études de nouvelles méthodes d'interprétation. Sa contribution sera essentielle pour le choix des options géologiques à prendre dans les études en cours.

Le candidat, basé à Paris, sera cependant appelé à voyager en Afrique et à rencontrer les responsables des départements gisements de nos clients. Pour cela la connaissance de l'anglais écrit et parlé est indispensable.

Dans le cadre de notre processus de décentralisation, ce poste pourra évoluer vers l'intégration dans un de nos centres d'Afrique de traitement des diagraphies par ordinateur.

Nous vous remercions d'adresser votre curriculum vitae à : «SERVICES TECHNIQUES SCHLUMBERGER» Attention : S.J. Whittaker - 50, rue de Monceau - 75008 PARIS

ORGANISME DE FORMATION

200 personnes recherche

TROIS INGÉNIEURS DE FORMATION

(H ou F)

1 RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

- animation de réunions ;
- relations avec les entreprises ;
- amélioration des contenus de formation.

1 RESPONSABLE DES RELATIONS ENTREPRISES

- recherche de stages pratiques en France ou à l'étranger ;
- développement de la politique commerciale ;
- participation aux activités pédagogiques.

1 RESPONSABLE DE PRODUIT

- élaboration, mise en œuvre et suivi de projets nouveaux de formation ;
- actions commerciales inhérentes à la vente du produit ;
- suivi de gestion ;

Pour ces trois postes, il est exigé :

- une FORMATION D'INGÉNIEUR et une EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE (3 à 5 ans) ;
- une grande autonomie, alliée à un solide esprit d'équipe ;
- une capacité réelle à intégrer de façon équilibrée l'intérêt pédagogique et les contraintes de rentabilité.

Lieu de travail : BANLIEUE SUD DE PARIS.

Adr. lettre manuscrite, C.V. et photo en indiquant niveau de rémunération à M. Penveru, conseiller en recrutement.

apec — ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES

8, rue Duret, B.P. 803.16, 75783 PARIS CEDEX 16.

LCT Laboratoire Central de Télécommunications **recherche**

pour les études et développement de calculatrices temps réel à base de microprocesseurs (6800, 68000) destinés à des radars modernes

ingénieurs électroniciens

GRANDES ECOLES

Débutants ou possédant quelques années d'expérience en électronique et micro-informatique.

Bonne connaissance de l'anglais appréciée.

Nationalité française exigée. Avantages sociaux

Merci d'adresser votre candidature (CV et prétentions) à **LCT** Boîte Postale 40, 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY cedex

---

AIR INTER

LIGNES AERIENNES INTERIEURES

recherche pour **SIMULATEURS DE VOL**

CADRE CHARGÉ DU MATERIEL INFORMATIQUE

- BTS électronique.
- *Expérience simulation appréciée.*
- Connaissances de matériel informatique : calculateurs (généralement 10020) et interfaces.
- Anglais technique souhaité.

Lieu de travail : ORLY
Nombreux avantages sociaux.

Adresser CV, photo, prétentions au département Effectifs Recrutement Orientation 1 avenue du Maréchal Devaux 91550 PARAY VIEILLE POSTE

GROUPE SYSECA

(nouvelle dénomination des Sociétés ERIA - ECA AUTOMATION)

SOCIETE DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE (570 personnes, C.A. 140 M.F.) partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes :

d'INGENIEURS INFORMATICIENS

Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...

De 0 à 5 ans d'expérience, désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :

- **SYSTEMES TEMPS REEL**
- **INFORMATIQUE INDUSTRIELLE**
- **LOGICIEL DE BASE**
- **SYSTEMES DE GESTION**
- **SYSTEMES DE COMMUNICATION**
- **SYSTEMES DE GESTION DE BASE DE DONNEES**

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 1950 à GROUPE SYSECA - Service du Personnel 315, Bureaux de la Colline 92213 SAINT CLOUD Cedex

---

INTERTECHNIQUE

AERONAUTIQUE - ESPACE - INFORMATIQUE

recherche pour sa Direction Qualité

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

(RÉF. DQ-32)

Il aura les responsabilités du contrôle d'entrée composants et éléments périphériques informatiques.

Ayant quelques années d'expérience industrielle, le candidat, outre de bonnes connaissances en technologie composants ainsi que sur les éléments périphériques d'ordinateurs, devra avoir de solides aptitudes à l'encadrement et des qualités de méthode et de rigueur.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année.

Restaurant d'entreprise.

Adresser curriculum vitae et prétentions, en précisant la référence de l'annonce, à la Direction du Personnel,

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

IMPORTANTE SOCIETE recrute

JURISTE

Maîtrise et DEA Droit des Affaires si possible.

Le futur titulaire doit apporter une expérience des problèmes de procédure et si possible des questions relatives à la propriété industrielle.

Il aura l'occasion dans son futur poste d'élargir son champ d'action

Expérience antérieure souhaitée 5 ans minimum.

Société proche La Défense

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions sous réf. 41963 à CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra - 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

ASSOCIATION POUR L'INITIATION A LA RECHERCHE EN BATIMENT

recrute

JEUNE DIPLOMÉ

Grande Ecole d'Ingénieur ou de Commerce-Architecte. Pour participer à l'organisation de stages d'initiation à la recherche. Temps partiel possible (3/4 ou 4/5).

Envoyer curriculum vitae à IRBAT, 242 bis, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

TITN filiale **THOMSON CSF INFORMATIQUE**

recherche :

Assistante ingénieur

pour assurer des tâches de gestion de plannings, interface avec comptabilité analytique, etc.

Connaissances en informatique appréciées.

Lieu de travail : **CHILLY-MAZARIN.**

Envoyer C.V., photo et prétentions sous référence SH à **T.I.T.N.**, rue Denis-Papin - Z.I. de la Vigne aux Loups - 91380 CHILLY-MAZARIN.

MEDIA BA

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

DELATTRE-LEVIVIER
GROUPE CREUSOT-LOIRE

recherche

responsable du service financement des exportations

Mission : Proposer, négocier et gérer les opérations financières (étude des risques, mise en place des garanties et des assurances, montage des crédits etc.) contribuant à la réalisation des contrats à l'exportation, en liaison avec les responsables commerciaux, les clients, les banques et l'administration.

Il est particulièrement requis du titulaire de cette fonction une vigilance extrême dans toutes les phases de la négociation d'une affaire.

Profil : Formation supérieure type Grande Ecole de Gestion.
Expérience obligatoire de l'ensemble des techniques de financement des exportations.
Aptitude confirmée à l'évaluation des risques et à la négociation.
Pratique usuelle de l'anglais.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à DELATTRE-LEVIVIER Service recrutement.

N.B. - Les personnes ayant déjà répondu à notre premier appel de candidature sont priées de bien vouloir réadresser leur C.V.

Tour Fiat - cedex 16
92084 Paris - La Défense

La Direction Financière d'une très importante Société recherche

CONTROLEUR DE GESTION TRESORERIE

Responsable de la prévision, de la modélisation, de l'analyse et de la surveillance des flux de trésorerie.

Ce poste convient à un diplômé d'une Grande Ecole de commerce avec spécialisation finances, ayant une première expérience dans la Banque ou dans la Direction Financière d'une société industrielle et prêt à considérer ce poste comme une étape de spécialisation dans sa carrière.

Ecrire en indiquant le niveau de rémunération acquis s/réf. C.G.M. à :

plein emploi
10 rue du Mail 75002 PARIS

Les rendez-vous auront lieu à Paris avant le 31 juillet ou *après le 10 septembre.*



FORMATION-INFORMATIQUE GARANTIE D'EMPLOI (PAR CONTRAT)
SAPIAS FORMATION forme
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
qui recevront une formation privée (4 mois) très complète (COBOL, BASIC, TELETRAITEMENT)
BAC - Adresser C.V. lettre manuscrite au responsable
SAPIAS FORMATION
121, rue de Tocqueville, 75017 PARIS
Tél. : 380.36.47 / 766.04.34 Poste 573 ou 388

CABINET DE RÉVISION
Membre d'une association internationale de firmes d'audit
recherche

CHEFS DE MISSION
Expérience 2 à 4 ans en Cabinet
Formation supérieure exigée

ET
JEUNES DIPLOMÉS
(H.E.C., E.S.S.E.C., E.S.C., etc.)

Adresser curriculum vitae à :
ANKAOUA GRABLI & ASSOCIÉS
39, avenue Pierre-1er-de-Serbie, 75008 PARIS.

Je suis Président de Sociétés et
HOMME D'AFFAIRES INTERNATIONAL
Extrêmement exigeant quant à la compétence et *l'apparence de ma future*

COLLABORATRICE

ELLE DOIT AVOIR UNE EXCELLENTE PRÉSENTATION
Elle doit rédiger parfaitement le français et l'anglais et fera souvent fonction d'interprète lors de négociations à haut niveau.
Formation : secrétariat de direction minimum, intuition, sens inné des affaires, psychologie, rompue aux relations humaines à haut niveau.
Grande disponibilité pour déplacements fréquents à l'étranger, salaire motivant.

Adresser candidature manuscrite avec C.V., photo sous le nº 6.334 à : *le Monde* Publicité, Service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE
recherche
FORMATEURS
MATHS et FRANÇAIS
25 ans minimum, Bac exigé

- 7 semaines de congés payés.
- Formation pédagogique assurée.
- Postes à pourvoir proche banlieue parisienne.

Adresser C.V., photo, prét. sous la réf. 290 à Trendances, 9, rue Arsène-Houssaye, 75008 Paris, qui transmettra.

Cabinet parisien
CONSEILS EN BREVETS
prospère, recherche pour participer à son expansion
Ingénieur Brevets 1er plan
Possibilité carrière exceptionnelle
1re lettre sous le nº 8.769 à *le Monde* Publicité, Service ANNONCES CLASSÉES, 5, r. Italiens, 75009 Paris. Discrétion absolue assurée.



régie presse
recrute
PROSPECTRICE TÉLÉPHONE
pour son service « annonces classées »
Le Monde

Si le téléphone est pour vous un moyen de communication
Si vous avez :
- le goût du contact ;
- un réel sens commercial ;
- de grandes facilités d'adaptation ;
- une excellente présentation.

Nous vous offrons :
- un travail d'équipe ;
- un fixe + intéressement.

Vous êtes disponible immédiatement ?
Alors téléphonez-nous pour un 1er rendez-vous au : 233-44-21 (poste 314).

Importante société *Sud* Paris recherche pour service PROJETS ET DEVIS
INGÉNIEURS D'AFFAIRES
Références en installation automatiques de manutention, charges isolées en continu et liaisons inter-machines. Connaissances en calculs de prix indispensable.
Adresser C.V. détaillé et prét. à SIETAM (réf. 1197), 42-44, av. du Pdt-Kennedy, 91170 VIRY-CHATILLON.

VILLE DE ST-DENIS
(93200)
recherche
- **1 INGÉNIEUR DIVISIONNAIRE** pour le service des espaces verts.
- **1 INGÉNIEUR DIVISIONNAIRE** pour service sécurité installation chauffage et électricité.

Recrutement selon les conditions statutaires.
Salaire brut 7.531 F + prime de technicité.
Env. candidature et C.V. à Monsieur le MAIRE, 2, place Victor-Hugo.

Urgent, Maison pour tous NOISIEL (77) recherche ANIMATEUR SECTEUR JEUNES exp. nécess. T. 005-17-96.

Bureau d'études recherche pour Paris Ingénieur ENSI, ESTACA, Violet, ESME, ESIEE.
Ecrire avec C.V. et prétentions sous nº T 034.718 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS.

T.I.T.N.
Sté d'engineering en informatique. Filiale THOMSON CSF INFORMATIQUE. Plus de 500 personnes dont 300 ingénieurs et cadres, spécialistes des systèmes informatiques avancés recrute pour sa division logiciel.

INGÉNIEURS LOGICIEL

de formation Grande Ecole ou Université (D.E.A., D.E.S.S.) confirmés ou débutants, pour participer à tous niveaux à des projets dans les domaines du logiciel de base des systèmes Temps Réel, de la télématique, des bases de données et de la bureaucratique utilisant des mini-ordinateurs et des micro-processeurs.

Adr. ss référ. 911 C.V. et prét. à T.I.T.N., rue Denis-Papin, Z.I. de la Vigne-aux-Loups, 91380 CHILLY-MAZARIN.

Cabinet important près gare de l'Est, recherche pour son SERVICE JURIDIQUE
RÉDACTEUR(TRICE)
3/4 ans d'expérience droit des affaires et droit civil.
Téléphonez au : 246-16-38.

SOCIÉTÉ LEADER DANS SON DOMAINE recherche
1 INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
ayant au moins 3 ans d'expérience dans l'industrie pour l'encadrement bureau d'études effectuant des développements à base de microprocesseurs.
Connaissance matériel INTEL, MDS, ICE appréciée.
Adressez C.V. et prétentions sous référence 5607 M à : SERIFO 38, rue de Lisbonne, 75008 PARIS.

Société d'études associée à groupes industriels importants, recherche, pour Paris INGÉNIEUR grande école Centrale, Sup Elec., Sup. Aéro, ENSAM...
Ecrire avec C.V. et prétentions à : SERAT, 20, rue de la Baume, 75008 PARIS.

HOPITAL ST-GERMAIN-EN-LAYE
78104
recrute
INFIRMIÈRES D.E.
SALAIRE NET MENSUEL
- de jour : 4.600 F.
- de nuit : 5.400 F.

ÉTUDIANTS EN MÉDECINE
DCEM2 validé :
temps plein, jour ou nuit ou 3/4 de temps ou mi-temps.
Ecrire à Monsieur le Directeur ou téléphoner 973-92-01, poste 417.

Le Conservatoire de musique de Garches (Hauts-de-Seine) recrute pour la rentrée
PROFESSEURS
- Solfège temps plein.
- Violon et chant temps partiel.

Adresser candidature avec C.V. et photo à : Mairie de Garches 2, avenue du Maréchal-Leclerc, 92380 GARCHES.

Importante Société de transport et de transit recherche pour son siège social à BOBIGNY
PUPITREUR SUR I.B.M. 4341
DOS/VSE POWER CICS
2 ans d'expérience.
Adresser C.V. et prétentions à l'attention du Service du Personnel Société S.E.T., 1 à 9, rue de Chablis, 93003 BOBIGNY. Tél. : 838-91-15.

URGENT 2 INGÉNIEURS
Diplômés, minimum 30 ans pour service commercial Paris.
- Formation spécifique.
- Bons salaires si résultats.

Adresser C.V., photo sous référence 8.552 à L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75083 Paris Cedex 02, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
INGÉNIEURS
« HARDWARE » 3 ans expér. en Télétransmissions (*téléphonie, télégraphie, données...*), Gilles RIVARRE, 337-98-22.

INGÉNIEURS ÉLECTRONIQUE
Grandes Ecoles ESME, SUDRIA, ENSEAM-INSEP, INSET-ETT
93, bd Sébastopol, PARIS-2e, Métro : Réaumur, 233-38-25.

JANUS INFORMATIQUE
INGÉNIEURS
LOGICIEL TEMPS RÉEL PDP, Mini 6
INGÉNIEUR
TECHNICO-COMMERCIAL études et contacts clientèle.
M. TANG, 952-60-06.

CHAINE DE BOUTIQU. INFORMATIQUE
en pleine expansion recherche
SECRÉTAIRE COMMERC.
EXPÉRIMENTÉE
Niveau BTS ou DUT, avec bonne connaissance en comptabilité.
Poste actif et varié, au sein de l'équipe d'animation d'un point de vente. Qualités de contact et dynamisme nécessair. ainsi qu'une bonne notion d'anglais. Envoyer curriculum vitae et photo + prétentions.
ORDIRAMA
53, av. de la Grande-Armée, 75016 PARIS.

C.N.R.S.
recherche
MÉDECINS
pour traductions à domicile de textes médicaux anglais et allemands.
Ecr. CNRS Diffusion-Traduction, 26, rue Boyer, 75971 Paris cedex 20 ou téléphonez au : 358-35-59 (poste 366).

POMPES SIHI
recherchent
un jeune INGÉNIEUR ENSI, INSA
- Dans un premier temps, il participera avec le Directeur Industriel à l'analyse et à la gestion informatisée de la production.
- Dans un deuxième temps, ses connaissances et sa formation en hydraulique et en engineering lui permettront de s'intégrer à une équipe en continuel progrès technique.

Si ces perspectives de carrière vous intéressent, adressez votre dossier de candidature au : Service du Personnel, B.P. 41, 78193 TRAPPES CEDEX.

Laboratoire de Physique Nucléaire recherche pour poste C.N.R.S.
UN DESSINATEUR EN MÉCANIQUE GÉNÉRALE
Son travail comprendra le développement de l'étude, de la conception mécanique de détecteurs et le suivi des fabrications. Bonnes connaissances en R.D.M. Anglais souhaité. Déplacements à l'étranger à prévoir. Formation : DUT + Licence de mécanique, DEST du CNAM ou équivalent.
Adresser C.V. et prétentions à l'attention de Mme RANÇON, L.P.N.H.E. Paris, Tour 32, rez-de-chaussée, 4, place Jussieu, 75230 PARIS CEDEX 05.

capitaux propositions commerciales

Cadre commercial 48 ans, disposant de 500 000 F et plus, recherche association, avec participation active dans entreprise, ou affaire commerciale, secteur des deux Savoies.
Ecr. s/nº 8730, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

enseignement

SPORTS ÉTUDES JEUNES propose en juillet et août des séjours en Corse, en Grèce, dans les Cévennes et des séjours linguistiques. *Rens.* : 272-93-04.

Devenez secrétaire artistique ou de publicité en suivant les cours de l'ISSAP. Admission avec le bac ou examen d'entrée. Renseign. (1) 272-93-04.

INSTITUT DU CHATELET accueille élèves de 4e à Terminales A, B, C, D, Effectif réduit, résultats hebdomadaires. Renseignements au 236-09-12.

information divers

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
- Les 3 types de C.V.
- Bonnes réponses aux tests.
- Graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pour informat., écrire CIDEM M, 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Amériques, Asie, Europe). Dem. une doc. sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, 75429 Paris cedex 09.

secrétaires

Société internationale Neuilly
recherche pour son Directeur du Marketing, une
Secrétaire sténodactylo bilingue anglais
Jeune femme de 25 ans environ.
Bonne présentation.
Niveau BTS.
3 à 5 ans d'expérience.
Poste à pourvoir le 25 Août 1982.
Salaire x 13 mois.
Cadre agréable. Métro Sablons.
Téléphonez au 758 97 00
ou envoyez d'urgence CV + photo au Service du Personnel
PHILIP MORRIS FRANCE S.A.
127 av. Charles de Gaulle, 92200 Neuilly

RANDSTAD
« Bilingual Personnel »
Temporary work
VOUS ÊTES
SECRÉTAIRE BILINGUE
ANGLAIS
Vous aimeriez travailler dans un Service Export, venez nous voir nous vous aiderons
4, place Félix-Eboué, 75012 PARIS. Tél. : 341-08-00.

URGENT
Société production Films cherche SECRÉTAIRE à plein temps. Expérience et références. Tél. : 575-59-83.

Urgent recherche pour PARIS SECRÉTAIRE-HOTESSE D'ACCUEIL. Adresser C.V. et photo à : Autocampus, 3, rue Auber 91700 FLEURY-MÉROGIS.

DEMANDES D'EMPLOI

HEC, 27 a., expert-comptable, mémorialiste 4 ans expérience cabinet international, cherche poste à responsabilités cabinet vue association.
Ecr. s/nº 2841, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

VOUS CHERCHEZ... :
8 — Des compétenc. acquises sur le terrain, dans l'encadrement, en gestion commerciale, marketing ;
— Une formation commerciale supérieure ;
— Un dynamisme organisé rapidement et opérationnel.
J'AI 31 ANS, et me propose de vous rencontrer. (Poste représentation exclus.)
Tél. de jour : 370-18-38.

MÉDECIN GÉNÉRALISTE
35 a. exp., 10 a. dans import. cabinet médical cherche poste en entreprise de préf. à l'étranger. Faire offre sous nº 41652, Contesse P., 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui tr.

J.F. 23 ans, maîtrise sciences humaines, ch. emploi stable. Tél. 969-57-03.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION trilingue espagnol-angl. Expér. rech. pl. stable responsabilités. Ecr. s/nº 2846, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CONSEILLER ARTISTIQUE
Long. exp. diplômé E.N.S.E.A.D. recherche poste intégré ou conseil extérieur équipement maison création modèles.
Ecr. s/nº 2824, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE INTERNAT. 37 ANS
Expér. prêts internationaux, montages compl. commerce international, affrètement navires, assurances, métaux non ferreux, 10 ans Amérique sud-espagnol, anglais courants, rech. poste de préf. France, Espagne, Am. latine. Salaire base France 240 000/an.
Ecr. s/nº 8758, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Comptable, 30 ans, niveau D.E.C.S. 8 a. expér., ch. pl. stable. M. AFFIN. 852-58-38.

J.H., 23 a., étudiant rech. ts emplois mi-temps, étud. ttes propositions. Tél. 493-24-12.

TS TRAVAUX DACTYLO
Téléphone : 824-88-59.

CADRE, expérience DIFFUSION TEXTILE cherche emploi. Ecrire HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal, 75001 PARIS, sous référence 68932.

J. CADRE CCIAL EXPORT 4 ans d'expér. professionnelle, diplômé de l'enseignement supér., 4 langues courantes ch. poste SERVICE EXPORT éventuellement expatrié. JÉROME LEBON, 72, rue Vaneau, PARIS-7e.

J.F. 23 ans, secrét. aide-comptable, 6 ans expérience, connaiss. systèmes CCMC + OBBO, rech. emploi stable (30 h par semaine. Libre 1er septembre.
Ecr. s/nº 6335, *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

villégiature

CORSE SUD SARTENE
Part. loue grand studio.
Août, septembre.
Prix raisonnable.
Tél. (16) 95 77-12-18.

traduction demande

TRADUCTEUR diplômé ESIT arabe, français, espagnol, dactylo. Références, étudie toutes propositions. Tél : 567-38-40.

travail à domicile

Secrétaire ch. travx dactylo FRANÇ.-ANGLAIS sur machine *électr. : Thèses, rapports, fact.,* devis, etc. Téléph. 920-11-76, pte 22 ou 274-51-77.

J. Femme, cherche travaux dactylographie à domicile (94). Téléphone : 681-04-02.

automobiles | divers

cent mille pneus
en moins d'une heure
toute prestation immédiate
sans rendez-vous
pneus, amortisseurs, freins, parallélisme,
spécialiste des jantes et pneus larges
taille basse
148, rte de la Reine 92100 BOULOGNE 603.02.02

---

les annonces classées
Le Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30
de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01

régions

Ile-de-France

RÉAMÉNAGEMENT DANS LE CINQUIÈME ARRONDISSEMENT

Tout le monde pourra entrer à Polytechnique

Le réaménagement des terrains de l'ancienne École polytechnique, situé dans le cinquième arrondissement, sera mené conjointement par l'État et la Ville de Paris. Cette « coopération » permettra notamment d'ouvrir « l'école » aux riverains grâce à la création de nouveaux équipements de quartier.

Quand, en 1977 Polytechnique quitta Paris pour s'installer à Palaiseau (Essonne) après cent soixante-treize ans de présence sur la montagne Sainte-Geneviève, une page de l'histoire de ce quartier était tournée. Après l'abbaye de Saint-Victor et le collège des Bernardins, le collège des Bons-Enfants, le collège de Navarre, l'École polytechnique a été, en effet, la dernière et prestigieuse « grande école » à demeurer sur les lieux où naquirent les traditions universitaires de la capitale.

Au cours de ces dernières années, la réutilisation de ces terrains d'environ 3 hectares, appartenant à l'État, a donné lieu à de multiples projets. En 1973, il était proposé, alors que les locaux de l'école n'étaient pas encore évacués, de démolir une grande partie des bâtiments, à l'exception de ceux qui présentaient un intérêt architectural et historique. Mais ce projet ne quitta jamais les cartons. En 1975, l'État décida d'affecter l'essentiel des emprises de l'école à l'Institut Auguste-Comte. Des travaux importants étaient alors entrepris. L'ensemble des bâtiments se trouvaient donc réservés à l'usage exclusif des élèves, des professeurs, des administrateurs et des usagers de l'institut. La Ville demanda d'utiliser certains locaux pour installer des équipements de quartier. Aucune suite ne fut donnée à cette requête.

Arrive le 10 mai 1981. L'État renonce à l'Institut Auguste-Comte. Mais l'avancement des travaux réalisés pour accueillir cet institut ne permet plus d'envisager un nouveau projet d'aménagement. Le ministère de la recherche et de l'industrie, une bibliothèque scientifique internationale et le centre d'études supérieures des techniques avancées, ont été installés dans les locaux. Le Collège de France et le ministère de la défense ont conservé ceux qui leur avaient été affectés.

Ouvrir sur le quartier

L'État décide alors d'« ouvrir » l'école sur le quartier. Les travaux seront menés avec les services de la mairie de Paris. C'est ainsi que l'ancienne cour de Polytechnique, située devant les bâtiments Foch et Joffre va devenir un espace vert public. Deux cheminements piétonniers relieront la rue du Cardinal-Lemoine au carrefour des rues Descartes et de la Montagne-Sainte-Geneviève.

L'État prendra en charge les dépenses relatives aux aménagements situés sur le domaine de l'école, et la Ville réalisera les accès menant à ce jardin. C'est ainsi qu'elle réaménagera notamment le square Paul-Langevin. L'État a, d'autre part, étudié la construction d'un parc de stationnement souterrain de cent cinquante places situé sous les bâtiments existants. Cent cinquante places s'ajouteront à celles initialement prévues pour satisfaire les besoins du quartier. La part des investissements à la charge de la Ville serait de l'ordre de 4 millions de francs. les travaux seraient achevés à la fin de l'année 1983.

Enfin, sur le terrain de l'école situé entre l'impasse d'Arras et la rue Monge, la Ville réinstallera le centre de secours des sapeurs-pompiers en poste, dans de mauvaises conditions, à l'intérieur de l'ancien couvent des Bernardins, rue de Pontoise (cinquième arrondissement). Ce « déménagement » devrait permettre de restaurer ce couvent et son cloître. L'autre partie de ce terrain sera réservée à la construction d'une crèche. Naturellement, les restes du mur de l'enceinte Philippe-Auguste ne seront pas touchés par ces projets.

JEAN PERRIN.

UN PEU D'ORDRE AU PÈRE-LACHAISE

Répondant à une question de MM. Jean-Philippe Hunin et François Lebel, conseillers de Paris (groupe Union de Paris), le directeur des services industriels et commerciaux de la Ville de Paris donne les précisions suivantes sur le cimetière du Père-Lachaise.

Ce cimetière a une superficie de 43 hectares et renferme 68 500 concessions, dont plus de 8 000 chapelles. Entre 1975 et 1982, le nombre des « reprises » s'est élevé à 1 912. Seuls les monuments ne présentant aucun intérêt artistique historique ou culturel, ont été détruits, les autres étant conservés en dépôt. Durant cette même période, 1 615 concessions rendues ainsi disponibles ont été vendues à des familles parisiennes.

En outre, en vertu d'un arrêté ministériel du 17 décembre 1962, la moitié du cimetière du Père-Lachaise, dite « zone romantique », est classée parmi les sites protégés. De ce fait, tous les projets de construction ou même de restauration de monuments funéraires dans ce secteur sont soumis à l'Agence des bâtiments de France chargée de la protection du site. Une liste des sépultures présentant un « intérêt culturel certain » et qui vont être rénovées est en cours d'élaboration, et la mairie envisage la création d'un dépôt où seraient conservés les vestiges ou objets provenant de sépultures reprises.

Enfin des études sont entreprises pour la création d'un musée d'art funéraire où seraient conservés les monuments abandonnés et repris.

CONTRE LES PRÉJUGÉS

Créteil dialogue avec ses immigrés

Six mille cinq cents étrangers, vivent à Créteil, préfecture du Val-de-Marne : 8,5 % de la population, guère plus, guère moins que dans les autres villes de la banlieue parisienne. Pourtant, depuis six ans, la municipalité, dirigée par M. Laurent Cathala, député socialiste, mène une action très soutenue en direction des immigrés, pour les aider à se former et à s'insérer dans la cité. Pour ce faire, elle a créé un organisme original, l'Office municipal des migrants de Créteil (O.M.M.C.), un des deux seuls offices – avec celui de Grenoble – fonctionnant en France, une création suivie avec intérêt par le secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés.

Aiguillon chargé de stimuler les initiatives, bélier chargé d'enfoncer les préjugés, courroie de transmission entre la municipalité et les différents partenaires représentant les intérêts des communautés d'immigrés, l'office est aussi pour ceux-ci un rassembleur, un coordonateur. Toutes ses actions, comme le résume M. Manuel Vaz, seul permanent de l'office, d'origine portugaise, installé depuis seize ans en France, « *tendent à mettre en échec la politique de bouc émissaire en essayant de donner une image vraie du monde de l'immigration* ». L'information joue donc un rôle prépondérant en direction des Français et des immigrés.

Malgré des moyens limités (200 000 francs de subvention municipale et 20 000 à 30 000 francs de ressources propres venant des quatre cents adhésions, de spectacles, de ventes de publications diverses), l'office dispose d'un arsenal très complet avec un bulletin mensuel, *Migrants Créteil*, complété par des numéros spéciaux ou des dossiers particuliers (le dernier était consacré aux employés de maison et aux femmes de ménage), une activité d'*édition dynamique* avec la collection Missak Manouchian (« Pourquoi l'immigration en France ? Critique des idées reçues en matière d'immigration », « Les immigrés et la question du logement, ou la stratégie du bulldozer »). Depuis le mois de mai dernier, il produit aussi une émission de radio hebdomadaire, « Sudexpress », sur les ondes de Radio-Créteil, la radio locale subventionnée par la mairie.

La coopération, la compréhension, le dialogue ne doivent pas paspasser par la perte de l'identité. Au contraire. Le second grand axe de l'action de cet office concerne donc le patrimoine culturel des communautés. L'enseignement des langues en est un symbole. Si une soixantaine de personnes, représentant quatorze nationalités, apprennent le français, des cours d'arabe, de berbère, d'italien et de portugais sont également dispensés. Mais il faut aussi rompre l'isolement des immigrés. Aussi, les quinzaines culturelles dédiées à l'immigration ont été abandonnées en faveur d'une intégration dans les fêtes traditionnelles de la ville. Dans le même temps, les liens se sont renforcés avec les équipements culturels et éducatifs (M.J.C., Maison des arts, Maison pour tous...). La bibliothèque municipale a installé une antenne dans les locaux de l'office, les étrangers pouvant y trouver la presse quotidienne de leur pays d'origine.

Dernier aspect important de ces interventions : la médiation ; d'où la création d'un « S.O.S. Refoulement » dont l'aire d'intervention déborde les frontières communales.

FRANCIS GOUGE.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48.00	56.45
AUTOMOBILES	48.00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164.64

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36.45
AGENDA	31.00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

PALAIS-ROYAL calme, soleil.
5 P. GRD CARACTÈRE
Séj. 40 m², s. à m., 2 b.
1.300.000 F - 550-34-00.

Mo LOUVRE. Pied-à-terre, tout confort, immeuble rénové, quartier calme. 723-30-80.

5e arrdt

RUE DU POT-DE-FER
dans immeuble rénové.
Reste 3 appts de caractère.
HAMPTON. 225-50-35.

JARDIN DES PLANTES
GD LUXE. Façade Pierre de T.
LE POLIVEAU
DU 2 AU 5 PIÈCES
Quelques DUPL. TERRASSES
Vue panoramique.
Livrés entièrement équipés. Tissus mural, moquette et faïences au goût de l'acquér.
LIVRAISON FIN 1982

depuis 13.500 F le m².
CRÉDIT POSSIBLE 80 %.

Visite de l'appartement témoin lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 14 h à 19 h.
1 et 3 RUE POLIVEAU
Renseignements : 267-37-37.

6e arrdt

STANISLAS-PÉGUY
185 m², 6 p. calme, 354-95-10

ODÉON CARACTÈRE
3 p., 80 m², asc. 354-42-70.

DANS HÔTEL PARTICULIER, petit studio tt cft, parfait état, calme 100 %. tél. 325-33-08.

13e arrdt

MÉTRO TOLBIAC
PETITE MAISON RÉNOVÉE
dans cour immeuble plein sud, rez-de-chaussée : liv., W.-C., cuis. ; 1er ét. : 2 chbres, W.-C. Direct propriétaire 293-38-82.

MAISON INDÉPENDANTE
180 m² environ, clair, calme 100 %, double living, 4 chambres, 3 s. de bains, gde terrasse, parfait état. S/place mardi 20 de 12 à 15 heures, 35, r. du Moulin-de-la-Pointe.

14e arrdt

PARC MONTSOURIS
au calme dans verdure
SUPERBE MAISON
séjour, 4 chbres patio, grenier.
Téléphone : 296-10-11.

15e arrdt

IMM. 77 PLEIN SOLEIL
Particulier vend ensemble ou séparément, duplex 150 m² + terrasse 80 m² et appt 50 m².
41, RUE LETELLIER,
les 20 et 21 de 14 h à 19 h.

J. FEUILLADE 566-00-75 offre
CHAMBRE, asc., 55.000 F.
STUDIO, calme, 162.000 F.
2 P. confort, 400.000 F.
2 P. s/square, 420.000 F.

RUE DANTZIG. Pied à terre équipé, petit immeuble refait. Téléphone : 723-30-89.

SÈVRES-LECOURBE
Bel immeuble, pierre de taille, 2 pces, parfait état, 43 m². 320.000 F - 562-17-17.

URGENT 690.000 F
15e récent, liv. 28 m² + 3 chbres, gde cuis., CALME, 577-74-38.

RUE CONVENTION Mo
APPT 3 p., cuis., w.-c., 50 m² env., 360.000 F - 577-96-85.

16e arrdt

R. DE L'ASSOMPTION
Studio imm. gd stdg. balcon 370.000 F. N.B. 578-00-01.

DESBORDES-VALMORE
Dans ancien ravissant hôtel part., 50 m², plein de charme, 4e sans asc., 572-02-87.

PRÈS PLACE MEXICO
PLEIN SOLEIL.
Pptaire vend dans imm. pierre de taille, appt 5 p, 102 m², tt cft, 4e étage, vue dégagée. Sur place, lundi, mardi, 15/17 h.

17e arrdt

45, AVENUE VILLIERS
MÉTRO MALESHERBES
RÉHABILITATION PRESTIGE.
Anciens ateliers d'artistes restructurés en
DUPLEX AVEC LOGGIAS
DE 2/4 ET 5 PIÈCES
+ quelques STUDIOS
LUXUEUSES PRESTATIONS.
Visite lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12 h à 18 h.
LIVRAISON IMMÉDIATE.

ST-FERDINAND. Séj. + 2 ou 3 chbres, 80 m², 4e ét., ss asc., calme, 630.000 - 622-22-56.

18e arrdt

18e ARROND.
Rue Ramey, métro Joffrin.
Bus mairie-18e.
APPARTEMENTS A RÉNOVER
3 P. 46 m² 320.000 F TTC
3 P. 65 m² 500.000 F TTC
Tél. bureau : (42) 27-98-60.
Domicile : (42) 22-30-58.

SACRÉ-CŒUR
vue exceptionnelle sur Paris bel imm., 6e ét., asc. Studio cuis., s. de bains. Px 285.000 F. T. 562-05-56.

20e arrdt

Mo TÉLÉGRAPHE 2 pièces, R.-de-Ch. clair tt équipé neuf. Jardin. Petit immeuble rénové. 75, rue PIXERECOURT sur place 15 h à 19 h. 7 jours sur 7 ou 590-86-08.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE
dans petit immeuble en rénovation de qualité, reste 2 APPTS SPLENDIDES 6 P. et jardinet - 603-29-51.

NEUILLY DANS HOTEL PARTICULIER, pierre de taille, magnif. dble living, 2 chambres, gde terrasse aménagée, orientation sud-ouest, 325-33-08.

Province

PORT FITOU
PRESQU'ILE PROTÉGÉE
Près Perpignan, Port-Barcarès, dans résid. priv., neuf, 65 m² hab. + 30 m² terrasse sans vis-à-vis, séjour 24 m² avec Kitch + 1 ch. + 1 s. de bains + 2 w.-c., entièrement équip. pouvant recevoir 6 pers. Sur place, plage, piscine, tennis, port, restaurants, commerces. Après 19 h, 750-21-45, sur place après 16 juillet, 16-68-45-71-85 (appt J.C.).

CANNES centre Croisette, belle villa 7 pièces, calme, 2 terrasses, soleil, 6 bains, jardin 400 m². Téléph. : 357-79-67.

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. Tél. : 873-20-67 même le soir.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY-SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS recherche pour clientèle étrangère et Diplomates APPARTEM., HOTELS PARTIC. et VILLAS PARIS ou Ouest résid. **562-78-99**

PROPRIETAIRE. LOUEZ sous 24 heures. Clientèle assurée. Service gratuit – 770-88-65.

Pour notre clientèle, recherchons CHAMBRES, STUDIOS, 2-3-4 P. sans frais.
254-62-30.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans – 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 281-10-20.

locations non meublées offres

Paris

PROPRIÉTAIRE
LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS
PARIS - BANLIEUE
SOUS 48 heures
CLIENTS SÉLECTIONNÉS
LOYER GARANTIE
TEL. 359-64-00

villas

MANOSQUE (PRÈS)
Villas nves à part. 323.000 F. Créd. PAP poss. - 285-71-82.

Villa de rapport, station balnéaire, Sous-Lac-s/Mer (S.O.). 4 appts, excellente situation, 500 m plage, 450.000 F. Tél. (56) 88-43-92.

maisons de campagne

Part. vd maison caractère dans hameau Ardèche. 150.000 F. Tél. : 374-12-15 poste 2215.

viagers

LIBRE. Près av. de Suffren, 2 p., tt cft, rez-de-ch. s/gde cour, calme. 165.000 cpt + 2.445 mensuel. CRUZ. 266-19-00.

5e, près rue Monge, s. à manger, salon + chbre, tt cft + chbre de serv., 4e ét., asc., 130.000 + 2.500, occ. fme 80 ans, CRUZ. 8, rue La Boétie, 266-19-00.

immeubles

BOULOGNE
– Un petit immeuble 300 m² dont 200 m² libres.
– Un immeuble près bois 440 m² dont 250 m² libres.
– Un imm. 1.000 m² près mairie, bonne affaire.
Téléphone : 603-29-51.

BUTTES-CHAUMONT
Petit immeuble, 5 locataires. Prix : 900.000 F.
Jean FEUILLADE, 566-00-75.

COMPIÈGNE 60 OISE
A vendre au centre-ville, site historique, immeuble rénové en pierre de taille, 1.100 m². 18 appts et commerces. Prix coûtant. Téléph. : 574-65-52.

hôtels particuliers

NEUILLY près du BOIS
CHARMANT H.P.
8 p., 2 bains, 250 m², GARAGE, JARDIN, SOLEIL. Environnement de verdure SOGEVIM 293-36-82.

maisons individuelles

CLERMONT-FERRAND
3 km centre ville.
Tous services écoles, bus.
HABITABLES DE SUITE

MAISONS 5 et 6 pièces avec jardin aménagé et clos.

APPARTEMENTS dans petite résidence de 17 logements, 3, 4, 5 pièces en duplex et/ou jardinet.

Tél. ou écrire à : CAPRI S.A. 6, place de Regensburg, 63000 CLERMONT-FERRAND. Téléphone : (73) 93-47-29.

pavillons

Pavillon F 6
LUYNES
Sur 650 m². Prix : 550.000 F dont 170.000 F PIC.
Haie thyas 2,50 m. Mezzanine, cheminée - (47) 55-57-72.

boutiques

ODÉON - ST-SULPICE
Cession de bail ts commerces, 20 m², vitrine 5 m. 354-95-10.

bureaux

Achats

EMBASSY SERVICE
rech. pour IMPLANTATIONS FILIALES Stés ÉTRANGÈRES bureaux achat ou location, quart. affaires. T. 562-62-14.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL 8e.
Bureau Télex Secrétariat.
TOUTES DÉMARCHES
AGECO : 294-95-28
(Membre F.F.E.D.).

Domiciliations 8e-2e
SECRÉTAR., TÉL., TÉLEX, ETC.
Création d'Entreprises
Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 261-80-88+

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L.-R.C.-R.M.
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services permanence téléphonique
355-17-50
MEMBRE F.F.E.D.

terrains

CHATOU
quartier calme, agréable MAISON VILLE, séjour, 3 ch., confort, garage. 800.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE. LE VÉSINET. tél. 976-05-90.

fonds de commerce

NICE COTE-D'AZUR
Près Promenade des Anglais urgent raisons familiales particulier à particulier cède AFFAIRE EXCEPTIONNELLE EN PLEINE EXPANSION SPORTS ET LOISIRS
Surface 400 m², parking.
C.A. 4.700.000 F.
Nécessaire de disposer de 2.500.000 F.
Écrire HAVAS B.P. 346, 06072 Nice Cedex réf. : 0.326

domaines

SOLOGNE
A vdre petits territoires de chasse avec ou sans bâtiments et étangs.
Ecr. Havas Orléans no 201775.

propriétés

ORNE, charmante maison campagne, 170 km de Paris autoroute Ouest, gd salon avec cheminée et poutres, 4 ch., cuis., salle de bns, dches, chauff. central, garage. Meublée et équipée (Tél., T.V.), terr. 1.750 m². Prix : 400.000 F. DEPARDIEU. 7, r. La Fayette-9e. 526-98-90.

A vendre magnanerie (mas provençal) près GRIGNAN. Possibilité 12-15 pièces, habitable, 7 pièces (lauzes-plafonds à la française) sur 1 200 m terrain. Téléphoner : (16-77) 75-04-41 après 20 heures ou écrire : HAVAS ST-ÉTIENNE no 069178.

CAUSE DÉPART 40 km Sud de Paris magnifiq. chaumière sur 5.200 m², paysage calme. Environnement exceptionnel construction soignée 220 m² habitables. Tél. (6) 080-37-08.

locaux commerciaux

LOCAUX COMMERCIAUX
pour BUREAUX - MAGASINS - PRODUCTION
Situation dans le centre économique du canton de Zoug CH. *Position centrale* (autoroute, voie ferrée).
Construction nouvelle de conception large allant jusqu'à environ 2.300 m².
Les surfaces de bureau peuvent être réparties comme on l'entend. - *A louer dès JUILLET 1982.*
Nous vous donnerons volontiers d'autres renseignements : Adressez votre demande à la Maison Investment and Trade Baar. Ag, Aegeristr. 35, CH-6340 Baar. Téléphone : 19-41/42/36.20.55.

Le Monde

économie

SOCIAL

Une nouvelle rencontre entre les syndicats de fonctionnaires et le premier ministre

Pour un accord salarial qui aurait valeur d'exemple

Le premier ministre rencontrait ce lundi 19 juillet en présence de M. Anicet Le Pors, ministre de la fonction publique, les sept fédérations de fonctionnaires pour poursuivre les discussions sur les modalités de sortie du blocage des salaires dans la fonction publique.

Au cours de la précédente réunion qui avait eu lieu le 9 juillet dernier, seule la FEN avait en effet eu le temps de réagir officiellement aux propositions de M. Pierre Mauroy. Ce devait être aujourd'hui le tour des autres syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C., C.G.C. et autonomes.

L'accord salarial que le gouvernement entend négocier dès le mois de septembre avec les fédérations de fonctionnaires et qui concerne quatre millions de personnes environ a valeur d'exemple. Il correspond en effet au schéma que M. Pierre Mauroy souhaite voir appliquer dans les branches et les entreprises du privé à partir du mois de novembre.

Ce schéma, qui porterait sur les quatorze mois suivant le blocage, exclut l'indexation automatique des salaires sur la hausse des prix et prévoit au contraire une préfixation de la hausse des traitements dans la limite de l'augmentation prévue des prix, soit 10 % en 1982 et 8 % en 1983.

M. Pierre Mauroy souhaite en outre que les bas salaires (inférieurs à 4 500 F bruts) soient revalorisés et que les avantages dont bénéficient les hauts salaires soient réduits.

Si le gouvernement réussit à obtenir la signature de cet accord salarial dans la fonction publique, il sera d'autant plus à l'aise pour l'obtenir dans le secteur privé. Mais ce ne sera pas chose facile. Dès le 9 juillet, tous les syndicats de fonctionnaires ont manifesté à la sortie de la réunion leur opposition au blocage des salaires, qui se traduit, selon F.O., par une perte de pouvoir d'achat de 6 %. La centrale de M. Bergeron a d'ailleurs déclaré qu'elle ne participerait pas à une renégociation des salaires pour 1982.

La décision prise le 15 juillet par le gouvernement d'imposer aux seuls fonctionnaires la contribution de solidarité pour renflouer l'assurance-chômage risque en outre d'attiser la grogne des syndicats. Ceux-ci avaient en effet annoncé qu'ils ne soutiendraient cette contribution que si elle était également partagée par l'ensemble des non-salariés.

LE NOMBRE DES SALARIÉS A MOINS DIMINUÉ AU COURS DU PREMIER TRIMESTRE

Selon le ministère du travail, les réductions d'effectifs ouvriers et employés dans l'ensemble des branches d'activité — à l'exception de l'industrie pétrolière, des mines, de la S.N.C.F., d'E.D.F-G.D.F. et de la R.A.T.P., non pris en compte — se sont poursuivies au cours du premier trimestre de 1982, mais à un rythme ralenti : 0,4 % contre 1 % le trimestre précédent.

C'est au cours de cette période qu'a été mise en œuvre la loi ramenant de quarante heures à trente-neuf heures la durée du travail hebdomadaire. A cet égard, alors que la durée réelle du travail s'est élevée à trente-neuf heures et demie par semaine du 1er janvier au 1er avril 1982 (contre quarante heures un tiers pour le dernier trimestre de 1981), les commerces, transports et services continuent de dépasser les quarante heures, avec quarante heures un tiers en moyenne, soit tout de même une heure de moins que précédemment dans ce secteur.

AFFAIRES

EN DÉPIT DE LA RESTAURATION DU CLIMAT SOCIAL

Renault Véhicules Industriels a perdu 309 millions de francs en 1981

Renault Véhicules Industriels a perdu, en 1981, 309 millions de francs, et rien n'indique que ces pertes pourraient être compensées à la fin de cette année. Au contraire, la très mauvaise tenue du marché français (qui est revenu à son niveau de 1967) peut faire craindre des jours difficiles pour le constructeur national de véhicules industriels.

En revanche, la restauration du climat social est spectaculaire, et le choix confirmé de la diminution des effectifs par le biais de départs en préretraite permet d'envisager à terme une meilleure compétitivité des produits.

De notre correspondant régional

Saint-Étienne. — C'est symboliquement, à partir d'Andrézieux-Bouthéon, siège de son « atelier flexible » de production de boîtes à vitesses que R.V.I. a choisi de présenter son bilan social 1981. M. Georges Bouvereau, directeur du personnel et des relations sociales, a souligné l'importance de la baisse des effectifs en un an : 1 121 personnes sur un total de 29 466, de fin 1980 à fin 1981, conséquence de la politique de modernisation et du plan du Fonds national pour l'emploi reconduit pour un an, en mai 1982. Tandis que, l'an dernier, 1 757 salariés ont choisi le départ en préretraite à cinquante-six ans et deux mois, 665 salariés, pour la plupart de jeunes ouvriers qualifiés, ont été embauchés.

M. Bouvereau estime néanmoins que les effectifs du groupe sont encore surévalués « *parce que les effets de la fusion Berliet-Saviem ne sont pas totalement absorbés* ». Mais d'autres indicateurs sont nettement plus favorables. Notamment le rajeunissement des effectifs. L'âge moyen des employés est aujourd'hui de trente-neuf ans.

Les accidents du travail ont diminué de moitié en cinq ans, l'absentéisme est en recul et, enfin, signe le plus caractéristique d'une situation normalisée, les grèves ont pratiquement cessé. En 1979, un ouvrier de R.V.I. avait arrêté le travail volontairement pendant une moyenne annuelle de plus de sept heures. En 1981, les mouvements sociaux n'ont touché chaque salarié que l'équivalent de... dix-huit minutes.

Cet « état de grâce » social suffira-t-il pour passer les échéances économiques difficiles dues à un marché national et international en pleine décomposition ?

La part de R.V.I. dans le marché intérieur, qui était difficilement remontée à 43,5 % en moyenne en 1981, est à nouveau en baisse pour les premiers mois de l'année pour se situer juste au-dessus du seuil des 40 %. Même si les résultats à l'exportation continuent à être encourageants — et la récente dévaluation pourrait apporter un élan supplémentaire — ces marchés ne sont pas sans surprises désagréables.

La commande de 4 700 véhicules par l'Algérie a fait passer au second plan le boycottage des pays arabes décidé à la suite des accords de la Régie nationale avec American Motors. Cet embargo politique aurait coûté, selon les estimations, près de deux mille commandes à R.V.I. Sur une longue période, ce boycottage pourrait entraîner des difficultés, d'autant plus qu'il concerne le secteur le plus rentable des véhicules lourds de haut de gamme.

Ajoutons que le marché, dans son ensemble, est très largement perturbé par la politique des « rabais », qui peuvent atteindre de 30 à 40 % par rapport aux prix catalogue ! R.V.I. reconnaît de son côté des remises à la clientèle de l'ordre de 20 % qui minorent d'autant les marges.

CLAUDE RÉGENT.

L'ÉTAT-MAJOR DE NISSAN EST DIVISÉ SUR LE PROJET D'USINE EN GRANDE-BRETAGNE

La décision du groupe Nissan d'installer ou non une usine de montage d'automobiles en Grande-Bretagne est retardée par les divergences d'opinions existant sur ce point entre les membres de l'état-major du groupe et par le fait que le groupe n'est pas parvenu à s'entendre avec le gouvernement britannique sur le montant de l'aide financière accordée au projet, a déclaré, selon le *Financial Times*, M. Masaraka Okuma, vice-président opérationnel du groupe Nissan.

« *Pour les projets internationaux de ce type, je crois qu'il ne faut sauter le pas que si le conseil d'administration est unanime (...). Il faudra du temps à Nissan pour décider. Il est difficile de dire combien. Cependant, il est clair que lorsque je me rendrai à Londres un consensus ne se sera pas dégagé. Mais cela ne veut pas dire que Nissan a renoncé* », a-t-il précisé.

M. Okuma doit se rendre cette semaine en Grande-Bretagne pour poursuivre les négociations avec le gouvernement. Au début du mois, des informations parues dans la presse nippone (*le Monde* daté 4-5 juillet) laissaient entendre que le groupe avait renoncé à son projet.

CORRESPONDANCE

Rendre au rivesaltes...

Les efforts réalisés par les vignerons du cru Banyuls « Une semaine avec le Languedoc-Roussillon », *le Monde* du 10 juin), nous ont fait écrire qu'« *une mode bénéfique au banyuls pendant la dernière guerre amène la création de produits concurrents, le rivesaltes surtout* ». M. René Mitjaville, président de la Confédération nationale de la production française des vins doux naturels d'appellation d'origine contrôlée, nous écrit que « *ce raccourci est un peu simpliste* ». « *L'histoire des vins doux naturels débute en 1285 à Perpignan, en la commanderie de Bajoles des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, où Arnaud de Villeneuve, régent de l'université de Montpellier, découvre le délicat mariage de « l'esprit et du suc de raisin », c'est-à-dire de l'adjonction d'eau-de-vie de vin dans le jus de raisin pour en stabiliser la fermentation.*

« *Dans le Roussillon devenu français, la codification des usages de production des vins doux naturels intervint lorsque la nécessité s'en fit sentir à la suite de la taxation des alcools. Plusieurs lois se succédèrent à partir du 2 août 1872, et fut ainsi progressivement établi le statut des vins doux naturels.*

« *Dès la création des appellations d'origine contrôlées, poursuit-il, paraissent les décrets d'appellation des vins doux naturels : muscat de Frontignan, banyuls, maury et rivesaltes dès 1936. Puis virent successivement le jour les décrets de contrôle des appellations : muscat de Lunel, rasteau, muscat de Beaumes-de-Venise, muscat de Saint-Jean-de-Minervois, muscat de Rivesaltes et muscat de Mireval.* »

Le changement vu par le M.R.J.C

Peu de mobilisation sociale et retour en force de la droite dans les campagnes

« *Si le pouvoir politique a changé, si le changement est à l'ordre du jour, on ne sent pas sur le terrain une réelle mobilisation sociale, en particulier chez les jeunes. Les débats, les décisions restent souvent le fait des états-majors et centralisés à Paris. Favoriser une dynamique locale de changement est pourtant la condition essentielle pour contrer le développement du système capitaliste, repenser les finalités de notre société et promouvoir un autre développement.* » Ce diagnostic et ce jugement ont été portés par le Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (M.R.J.C.) (1) à l'issue de son assemblée générale.

Les exemples d'un développement différent qu'apporte le M.R.J.C. ne manquent pas : mise en place d'un groupement foncier agricole dans le Pays basque, enquête par les intéressés sur la formation des apprentis dans l'Aveyron, critique du contenu de la formation des agriculteurs dans les Pays de la Loire, installation de jeunes paysans avec vente directe des produits dans le nord de la Dordogne, relance du gemmage dans les Landes avec projet de société coopérative ouvrière de production, tentative de mise en place d'un répertoire des offres et des demandes de terre dans le Sud-Finistère, circuit de distribution directe entre producteurs et consommateurs dans la région de Tarbes, lancement d'une coopérative pluri-active (commercialisation directe, formation, tourisme) en Haute-Loire.

Une approche plus globale

Ainsi, le M.R.J.C. se félicite-t-il de ce qu'il appelle des « *avancées* » : une approche plus globale de la notion de développement dans l'espace rural qui s'oppose à l'addition de revendications des différentes couches sociales qui y vivent ; une plus grande présence du M.R.J.C. lui-même parce qu'il touche des catégories de jeunes peu atteints par d'autres organisations (aides familiaux, salariés des petites entreprises, jeunes en formation) ; de nouvelles formes d'organisation sur le terrain : permanence pour les chômeurs, les salariés et les lycéens, collectifs de militants plus âgés pour aider à la constitution d'équipes nouvelles ; enfin redécouverte de la tradition chrétienne comme élément critique et dynamisant pour l'action.

Mais les freins à de telles « *avancées* » ne manquent pas non plus. En premier lieu, le contexte économique, le chômage et les déplacements nécessaires pour trouver un emploi « *provoquent une déstabilisation de nombreux jeunes* ». La vitalité « *étouffée depuis des années* » ne s'exprime pas encore parce que le changement se résume à un changement des structures.

Un autre développement

« *Dans les régions rurales*, constate le président du M.R.J.C., M. François Eichholtzer, *on assiste même à un retour en force de la droite qui ne tolère plus le pluralisme depuis qu'elle est dans l'opposition* ». Par exemple, le conseil général de Loire-Atlantique a supprimé la subvention que le M.R.J.C. recevait en tant que mouvement de formation depuis que celui-ci a participé à une « *occupation de terres incultes* ». Si des actions, des réalisations pour un autre développement sont possibles dans les régions en perte de vitesse, le M.R.J.C. a peu de prise sur les secteurs en pleine expansion et plus intégrés au niveau international (dans les industries agro-alimentaires par exemple).

Lors de son assemblée générale, le Mouvement a senti la nécessité de mieux se structurer sur le plan national, avec la relance de sa presse, la constitution de groupes de travail, des stages (sur la commercialisation directe, ou la formation alternée en agriculture). Pourquoi ? Parce que la « *répression larvée* » qui s'exerçait avant l'arrivée de la gauche au pouvoir contre les mouvements sociaux, « *et plus particulièrement contre les mouvements de jeunes plus vulnérables* », se traduisait par un repli sur l'action locale, plus camouflée. Aujourd'hui, le M.R.J.C. va être amené à prendre de plus en plus la parole auprès des instances de décisions régionales et nationales.

Par son expérience, par sa volonté de promouvoir un « *autre développement* », il entend participer pleinement aux états généraux pour le développement agricole qu'a lancé le ministère de l'agriculture. Mais le M.R.J.C. craint que, faute d'habitude de sa part, et du fait du trop grand métier de la nébuleuse professionnelle traditionnelle, celle-ci ne parvienne « *à confisquer la parole* ». C'est la raison pour laquelle plusieurs mouvements (2) sont convenus de se concerter de manière informelle pour défendre le point de vue d'une agriculture différente, plus économe et pas moins productive au cours de ces états généraux.

JACQUES GRALL.

(1) Issu de la Jeunesse agricole catholique (JAC), le M.R.J.C., créé en 1966 comprend trois branches : la Jeunesse agricole chrétienne (22 %), les Jeunes travailleurs salariés (26 %) et le groupe École (52 %).

(2) Il s'agit de militants appartenant au M.R.J.C., à l'Association de formation et d'information paysanne (commune aux Travailleurs-paysans et à l'Interpaysanne, opposition interne de la F.N.S.E.A.), aux Centres d'information et de vulgarisation agricole ménagère, à la Fédération nationale des foyers ruraux, à Peuple et Culture et à Culture et Promotion.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Le Tribunal des affaires civiles n° 9, greffe 18, cite et assigne CHRISTIAN JORGE LEPOUTRE pour que, dans un délai de quinze jours, il comparaisse à être en droit dans la procédure judiciaire « Blanch épouse Lepoutre Amalia del Pilar Zenalda c Lepoutre Christian Jorge sur divorce et possession » et répondre à la demande, sous sommation de désigner pour sa représentation le défenseur officiel des absents.
A publier pendant deux jours.
Buenos Aires, le 6 avril 1982.



ÉNERGIE

LES AVANTAGES SOCIAUX D'E.D.F.-G.D.F.

Défense des droits acquis

Le compte rendu du rapport de la Cour des comptes consacré aux avantages sociaux des gaziers et des électriciens — intitulé « Chers droits acquis » (*le Monde* du 7 juillet) — a provoqué une vive réponse des syndicats d'E.D.F. et de Gaz de France. On ne compte plus les télégrammes, télex et lettres qui sont arrivés pour dénoncer l'« *exploitation honteuse* » de ce rapport. Que disent-ils ?

Passons sur les aménités à l'égard de la presse : les magistrats de la Cour des comptes étant au-dessus de tout soupçon, il faut semer le doute sur l'exploitation faite par les médias de ce rapport, donc sur la véracité des faits.

Les articles sont donc dénoncés commme « *fallacieux* », « *non objectifs* », comportant des « *informations tronquées* », « *partielles et partiales* », « *tendancieuses* ». Tout cela parce que, comme l'écrit la Fédération gaz-électricité de la C.F.D.T., « *il nous parait anormal d'aborder la situation des travailleurs du gaz et de l'électricité simplement sous l'aspect des avantages en nature et du budget de leurs activités sociales, sans aborder les autres aspects de leurs conditions de vie et de travail* ». Mais tel était bien là le choix de la Cour des comptes.

Sur le fond, les syndicats ne nient pas les avantages sociaux dont ils disposent « *par les nationalisations intervenues à l'issue de la deuxième guerre mondiale et qui ont pu être conservés grâce à leur lutte* » mais, ajoutent-ils : « *Il y a dans notre pays des privilèges autrement scandaleux qui ne sont jamais dénoncés.* » (C.F.D.T.).

Certes, les agents E.G.F. paient leur électricité sur la base de 4 centimes le kWh, alors que le prix de vente moyen est de 40 centimes, mais « *il s'agit d'un avantage en nature comparable à ceux dont bénéficient de nombreux travailleurs de notre pays (voitures chez Renault ou P.S.A., tarifs particuliers à Air France ou S.N.C.F., prêts à taux avantageux dans le secteur bancaire, etc.)* » (C.G.T.).

Un élément de la rémunération

De plus, ces prix particulièrement bas ne sont pas générateurs de gaspillage, affirment les syndicats : « *Au total la consommation d'énergie (électricité + gaz + fuel + charbon) par les foyers des agents d'E.G.F. est du même ordre que la moyenne nationale* », écrit la C.G.T., tandis que la C.F.D.T. — qui estimait naguère « *le tout électrique* » comme particulièrement gaspilleur — rappelle que « *la plupart des agents d'E.D.F. et de G.D.F. utilisent le gaz ou l'électricité comme moyen de chauffage, ce qui n'est pas le cas des autres usagers* ».

Enfin, tous soulignent que « *les avantages en nature sont un des éléments de la rémunération et fiscalisés comme tels* ».

L'attribution de 1 % du chiffre d'affaires à « *la Caisse centrale d'activités sociales* » (le comité d'entreprise) est elle aussi vigoureusement défendue. « *Quand on parle du milliard pour la Caisse centrale d'activités sociales, il conviendrait de dire que cela bénéficie à 600.000 personnes et que ce n'est pas limité aux vacances mais aussi à l'action sanitaire et sociale et à la restauration.* » (C.F.D.T.).

« *Ces charges sont incluses dans les charges du personnel (...) qui sont passées de 1977 à 1981 de 23,7 % à 20,6 % des charges totales* » ajoute la C.G.T., qui rappelle en outre que « *parallèlement 1 % des recettes est versé aux porteurs d'obligations indemnitaires (actionnaires des sociétés nationalisées en 1946)* », un fait que souligne aussi la C.G.C.

On le voit dans toutes ces réponses, il ne s'agit nullement d'« *infirmer* » les éléments d'une « *campagne calomnieuse* » mais simplement de justifier les droits acquis. Nul argument pourtant n'est présenté face à la critique principale de la Cour, d'un intérêt particulier au moment ou le gouvernement cherche à « *désindexer* » la société française.

Avec la crise de l'énergie, les mécanismes d'indexation sur le chiffre d'affaires sont devenus « *peu compatibles avec un souci raisonnable de l'équité et de l'intérêt général* ». C'est ce mécanisme qui amène le budget social à croître par agent de près de 20 % chaque année depuis 1973. Seule consolation pour les pouvoirs publics avec la montée en puissance du nucléaire et le ralentissement relatif de la consommation, le chiffre d'affaires d'E.D.F. devrait, dans les années prochaines, croître moins que l'inflation. Une manière de rééquilibre.

● ***L'Arabie Saoudite ne baisserait pas le prix de son pétrole.*** — L'Arabie Saoudite ne devrait pas modifier le prix de son pétrole, affirme le *Middle East Economic Survey*, hebdomadaire proche des milieux pétroliers saoudiens. Sur les marchés libres — tant à Londres qu'à Rotterdam, — les prix s'étaient un peu affaiblis la semaine passée devant le sentiment que Ryad abaisserait le prix de la qualité « arabe léger » de 50 cents, voire de 1 dollar.

ÉTRANGER

LE GAZODUC EUROSIBÉRIEN

Les pouvoirs publics français font preuve d'une irritation croissante à l'égard des Etats-Unis

L'ambassadeur de France à Washington, M. Vernier-Palliez, vient, après le Quai d'Orsay, de démentir que Paris ait conclu en 1980 un accord commercial secret avec Moscou.

Interrogé par une chaîne de télévision américaine, l'ambassadeur, visiblement irrité de l'anonymat conservé par la personnalité du Pentagone dénonciatrice de cet accord secret, a espéré que « *les sujets de politique étrangère étaint traités plus sérieusement par l'administration américaine* » et qualifié cette personnalité de « *soit mal informée, soit mal intentionnée, ou même stupide* ».

« *L'extension par Washington des sanctions aux sociétés fabriquant du matériel sous licence américaine pose un problème juridique sérieux, qui est examiné par des juristes internationaux* », a ajouté M. Vernier-Palliez, qui a encore souligné : « *Les États-Unis n'ont plus de monopoles technologique dans pratiquement aucun secteur.* »

De son côté, M. Michel Jobert, ministre du commerce extérieur, a lancé un avertissement aux Américains dans un entretien accordé à *la Charente libre* du 19 juillet. « *Si les États-Unis persistent dans leur attitude désinvolte et offensive* (à l'égard des Européens), *ils provoqueront un vif mécontentement, ils affaibliront l'alliance atlantique et l'escalade de rétorsions commencera* » affirme le ministre d'Etat, qui ajoute : « *Donner un contenu politique à l'Alliance Atlantique impose de ne pas attaquer ses alliés sur le plan commercial. Les décisions américaines sur les exportations européennes d'acier aux U.S.A., l'embargo mis sur divers matériels destinés à l'U.R.S.S., les difficultés passées et futures pour nos exportations d'avions de transport aux États-Unis, causent aux Européens les plus graves préjudices, sans compter le maniement égoïste par les U.S.A. du système monétaire international.* »

Cette irritation grandissante des pouvoirs publics français n'a pourtant pas amené ceux-ci à accélérer la décision d'antoriser Alsthom-Atlantique à passer outre à l'embargo américain et à livrer à l'Union soviétique quarante rotors de turbines, construits sous licence General Electric, initialement destinée à sevir de pièces de rechange. Si la tendance semble désormais favorable à ne pas tenir compte de l'embargo américain, la décision n'est toujours pas prise.

Faute du soutien des autres syndicats

Les conducteurs de locomotive britanniques reprennent le travail

Les conducteurs de locomotives britanniques, qui faisaient grève depuis deux semaines pour s'opposer à l'introduction d'horaires variables dans leur service, ont repris le travail ce lundi 19 juillet à 0 heure.

La direction des chemins de fer britanniques, forte de l'appui de Mme Thatcher, avait menacé de fermer mercredi l'ensemble du réseau — jusqu'alors presque totalement paralysé — si le travail n'avait pas repris « de façon substantielle » d'ici là.

De notre correspondant

Londres. — Les yeux brillants de colère, et une profonde amertume dans la voix, M. Ray Buckton, secrétaire général de l'ASLEF, le syndicat des conducteurs de locomotive a demandé dimanche 18 juillet aux vingt-trois mille cheminots de son syndicat de reprendre le travail, au terme d'une grève de deux semaines. Ce n'est ni une victoire ni même un compromis que M. Buckton a annoncé à ses adhérents, mais bel et bien une capitulation.

En acceptant le projet d'acccord élaboré par les représentants des plus grands syndicats britanniques réunis au sein du TUC (Trade Unions Congress), l'ASLEF a cédé sur toute la ligne. Aux termes de cet accord, les constructeurs de trains admettent le principe de l'introduction des horaires de travail variables, contre lequel ils s'étaient mis en grève pour la seconde fois de l'année. La seule concession que fait la direction de British Railways est de limiter, dans l'immédiat, les horaires variables aux soixante et onze dépôts où ils avaient déjà été introduits.

Mais l'amertume de M. Buckton et de ses collègues de l'ASLEF provient surtout de la manière dont ils ont été contraints de s'avouer vaincus. Fait exceptionnel en Grande-Bretagne, ce sont les autres syndicats, soucieux d'éviter à tout prix la crise majeure que n'auraient pas manqué de provoquer la fermeture totale du réseau et les licenciements massifs, qui ont eu raison de la grève.

« *Le refus du TUC de soutenir l'ASLEF implique que nous n'avons pas d'autre choix que d'appeler nos adhérents à reprendre le travail*, a déclaré M. Ray Buckton. *Cette bataille n'aurait pas pu être gagnée sans le soutien et l'assistance du mouvement syndical tout entier, et ce soutien n'est pas venu.* » Si M. Buckton n'a pas été tendre pour le TUC, la confédération à laquelle l'ASLEF est affiliée, il a cependant réservé ses mots les plus durs à M. Sid Weigheel, président du syndicat national des cheminots, dont les cent soixante mille adhérents ont franchi le piquet de grève depuis deux semaines. « *Les propos de M. Sid Weigheel ont été contraires aux principes les plus élémentaires du syndicalisme* », a lancé M. Buckton, tandis qu'un autre dirigeant de l'ASLEF qualifiait la position de M. Weigheel dans le conflit de « *honteuse* ». — (*Intérim.*)

LES DIX ACCORDENT UN PRÊT DE 600 MILLIONS DE DOLLARS POUR LE FINANCEMENT D'UN PROJET MINIER AU BRÉSIL

Les ministres des finances de la C.E.E., réunis le lundi 12 juillet à Bruxelles, ont approuvé sans débat la proposition de la commission européenne d'accorder un prêt de 600 millions de dollars pour le financement du projet minier brésilien de Carajas (Amazonie orientale). Ce montant sera consenti directement sur les ressources de la CECA (Commission européenne du charbon et de l'acier) aux conditions financières du marché par les banques européennes avec la garantie de la CECA.

Les autres bailleurs de fonds sont l'Eximbank (États-Unis), la Banque mondiale, le Japon et l'Allemagne fédérale. En contrepartie de son soutien, la Communauté obtient pour la sidérurgie européenne des livraisons annuelles de 12 millions de tonnes de minerais divers destinés principalement aux maîtres de forge allemands et luxembourgeois et, dans une moindre mesure, aux aciéries françaises et italiennes. Avec l'apport de la production de Carajas, les Dix dépendront à 40 % du Brésil pour leur approvisionnement en minerai de fer.

Le projet de Carajas, estimé à un coût de 5 milliards de dollars, prévoit une production par an de 25 millions de tonnes à partir de 1986, et la réalisation d'un chemin de fer de 900 kilomètres devant aboutir à la baie de Sao-Marcos où sera construit le port d'embarquement.

Vers un accord sur le rééchelonnement de la dette roumaine

C'est à la fin de juillet que devrait être conclu un accord de rééchelonnement de la dette extérieure roumaine envers quinze pays capitalismes venant à échéance au cours de l'année 1982. Le total des sommes correspondantes se situent entre 400 et 600 millions de dollars, ce qui représente environ le dixième du montant des dettes roumaines qui doivent être remboursées au cours de cette année, la plus grande partie d'entre elles étant constituée par des crédits financiers à court terme de nature privée accordés par des banques. Mais l'accord avec les Trésors publics des pays créanciers est un préalable indispensable pour amener les banques à consentir à leur tour de larges facilités de remboursement aux autorités roumaines.

Les grandes lignes de l'accord avec les Trésors publics ont été définies au cours d'une session de travail qui a eu lieu il y a quelques jours à Paris entre les gouvernements créanciers (dont la France) et des représentants du gouvernement de Bucarest. Un délai de paiement de six ans et demi aurait été accordé à la Roumanie avec une franchise de trois ans.

Rappelons que, récemment, le Fonds monétaire a autorisé la Roumanie d'effectuer à nouveau des tirages sur le prêt de 1,2 milliard de dollars que cette institution lui avait accordé l'année dernière et qu'elle avait suspendu en novembre dernier après que la Roumanie eut cessé de rembourser ses créanciers. Mais, depuis lors, Bucarest a introduit certaines mesures d'austérité qui semblent aller à la rencontre des recommandations faites par le F.M.I.

● ***Lourd déficit pour la Compagnie générale maritime et financière.*** — La Compagnie générale maritime et financière a perdu, l'année dernière, 480,5 millions de francs (après provision supplémentaire) alors que le déficit était de 381,8 millions de francs en 1980, selon le bilan qui vient d'être présenté aux actionnaires.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	6,8425	6,8475	+ 40	+ 75	+ 40	+ 85	+ 110	+ 250
$ can.	5,4372	5,4417	– 89	– 48	– 166	– 113	– 447	– 308
Yen (100)	2,6945	2,6980	+ 174	+ 193	+ 326	+ 352	+ 964	+1033
DM	2,7790	2,7825	+ 135	+ 155	+ 258	+ 282	+ 758	+ 829
Florin	2,5175	2,5210	+ 121	+ 137	+ 228	+ 247	+ 675	+ 733
F.B. (100)	14,5865	14,6035	– 8	+ 128	– 39	+ 118	– 76	+ 376
F.S.	3,2710	3,2765	+ 315	+ 345	+ 587	+ 623	+1546	+1653
L (1 000)	4,9673	4,9746	– 253	– 201	– 507	– 439	–1495	–1330
£	11,9455	11,9610	+ 213	+ 309	+ 258	+ 282	+ 758	+1708

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 5/8	8 3/4	8 13/16	8 15/16	8 7/8	9	9 1/8	9 1/4
$ E.-U.	12 3/4	13	13 9/16	13 11/16	14	14 1/8	14 3/8	14 1/2
Florin	8 1/4	9 1/4	8 7/8	9	9	9 1/8	9 5/16	9 7/16
F.B. (100)	13 3/4	16 1/4	13 3/8	14 5/8	13 7/8	14 7/8	14 1/4	15 1/8
F.S.	1/4	3/4	3 3/8	3 1/2	3 7/8	4	5 5/16	5 7/16
L (1 000)	17	18 1/2	18 3/4	20 1/16	19 1/2	20 3/4	20 1/4	21 1/8
£	12 1/2	12 3/4	12 7/16	12 9/16	12 7/16	12 9/16	12 9/16	12 11/16
F. français	14 3/8	15 1/8	14 3/8	15 1/8	14 1/2	15 1/4	16 1/2	17 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

PÊCHE

A LA VEILLE DE LA RÉUNION DES DIX

Le ton monte entre Londres et Copenhague

Les ministres de la pêche des Dix se retrouvent, les 20 et 21 juillet, à Bruxelles. Ce sont les Danois qui, jusqu'à maintenant, ont empêché la conclusion d'un accord, alors que les points de vue français et britannique se sont rapprochés.

De notre correspondante

Copenhague. — Au Danemark, les problèmes de la pêche ont réussi à éclipser, pour l'instant, la plupart des autres dossiers européens.

Au moment où le Royaume a pris la présidence pour six mois du conseil des ministres des Dix, la presse se demande si cette période semestrielle permettra *« enfin d'assurer l'avenir des pêcheurs du pays »*, et d'empêcher les Britanniques *« de continuer à bénéficier de privilèges aussi injustes qu'exorbitants en ce domaine »*.

Car la colère des dirigeants de Copenhague s'exerce essentiellement contre le Royaume-Uni, accusé de chercher systématiquement à influencer la Commission de Bruxelles. La preuve : ladite Commission a mis au point un projet de compromis *« scandaleux »*, qui exclut à peu près complètement les Danois des *« zones traditionnelles » où il ont l'habitude de capturer ce poisson sans lequel un repas scandinave manque complètement de saveur : le hareng.*

Sur un quota de 140 000 tonnes de harengs à distribuer entre les pêcheurs des différents pays en mer du Nord pour 1982, il n'est prévu d'en attribuer au Danemark que 2 500 tonnes.

Or, fait-on valoir à Copenhague, le Danemark était jusqu'ici la nation dominante de la C.E.E., non seulement pour l'importance totale de ses prises, mais aussi et surtout pour les industries de transformation et de commercialisation. C'est pourquoi les Danois sont décidés à exiger au moins 30 % des toutes les prises de la C.E.E., et non 23,5 % comme le souhaitait la Commission.

En 1981, le Danemark a réussi à exporter 770 000 tonnes de poisson (dont 64 % vers les pays de la C.E.E.), représentant une somme de 6,7 milliards de couronnes (5,3 milliards de francs), soit 1 milliard de couronnes (800 millions de francs) de plus qu'en 1980. Comme en 1980, le déficit de la balance danoise des paiements a été de 13 milliards ; on voit à quel point il est important pour le Danemark de conserver cette précieuse source de devises qu'est la pêche. Cette activité fait vivre, en outre, une série de petits ports du Jutland (au cas où les conserveries seraient mises, entièrement ou partiellement, au chômage, ce serait une véritable catastrophe).

Ces deux raisons expliquent pourquoi les dirigeants de Copenhague sont prêts à durcir au maximum leur attitude sur ce dossier.

Les Anglais, et encore plus les Ecossais, font, de leur côté, grief aux Danois de pratiquer une « pêche pirate », car, en 1980, ils ont pris trois fois plus de harengs en mer du Nord qu'ils n'y avaient droit, et de pratiquer une pêche industrielle destructrice, « ratissant » complètement certains fonds, ce qui menace l'avenir des espèces, transformant en farine pour leur bétail des poissons nobles et parfaitement comestibles, tel le merlan.

Quant aux huit autres pays de la Communauté, les Danois leur reprochent surtout d'avoir l'air de se satisfaire des quotas que la Communauté veut leur attribuer.

CAMILLE OLSEN.

● *L'Escaut navigable pour les péniches de 1 350 tonnes.* — La première liaison fluviale au gabarit des 1 350 tonnes entre la France et la Belgique vient d'être mise en service. Un canal relie maintenant l'Escaut au réseau belge. Il va de Condé-sur-Escaut, dans la banlieue de Valenciennes, à Pommeroeul, sur le canal belge de Nimi Blaton qui était déjà au gabarit de 1 350 tonnes depuis 1965. — *(Corresp.)*

DÉMOGRAPHIE

Près de 100 000 naissances hors mariage en France

La natalité reste en France à un niveau supérieur à celui de la plupart des autres pays européens. C'est ce qui ressort du rapport annuel sur la situation démographique de la France préparé par l'INED (1) et présenté par le ministre du travail au Parlement.

Le nombre des naissances enregistré en 1981 (806 000 au lieu de 800 000 en 1980 et 757 000 en 1979) traduit en fait une stabilisation de la fécondité à 1,96 enfant par femme, indice identique à celui de l'année précédente et qui reste insuffisant pour assurer le simple remplacement des générations. Cet indice synthétique de fécondité est de 1,42 en Allemagne fédérale, 1,56 en Italie, 1,66 en Belgique et 1,82 en Angleterre.

La mortalité a légèrement augmenté en France l'an dernier en raison d'une épidémie de grippe : 555 000 décès ont été enregistrés contre 547 000 en 1980 et 542 000 en 1979 ; cependant la mortalité infantile a continué de baisser ; son taux est inférieur à 10 décès pour 1 000 naissances.

Mais le phénomène le plus frappant demeure la baisse du nombre des mariages : 315 000 en 1981 c'est-à-dire 20 000 de moins que l'année précédente et *100 000* de moins qu'il y a dix ans pour des générations de jeunes d'importance comparable. Le retard de l'âge au mariage dû au développement de la cohabitation juvénile ne suffit plus à expliquer le phénomène ; c'est l'institution même du mariage qui paraît mise en cause (2) on constate d'ailleurs simultanément une augmentation extrêmement rapide des naissances dites illégitimes c'est-à-dire hors mariage. L'an dernier près de 100 000 enfants sont nés de mères non mariées ce qui représente 12 % des naissances ; cette proportion était de 6 % au début des années 60 et encore de 8,5 % en 1976. Dans une étude que l'INSEE vient de consacrer à ce phénomène, les auteurs M. Jean-Claude Deville et Mme Edmonde Naulleau notent que l'augmentation de la fécondité hors mariage s'observe dans la plupart des pays développés mais à des rythmes très divers (3). Ainsi au Danemark la proportion des naissances hors mariage est passée de 7,8 à 31,7 % en vingt ans et aux États-Unis de 5,3 à 17 %. Mais en Allemagne fédérale, elle n'est que de 7,6 % (au lieu de 6,3 % en 1960) et en Italie de 4,1 % (au lieu de 2,4 %).

L'évolution en France reste marquée par de grandes disparités régionales — on compte une naissance hors mariage sur dix-neuf en Vendée mais une sur cinq à Paris — sans que l'on puisse pour autant opposer la France rurale et la France urbaine. De même, la hausse des naissances illégitimes varie selon les catégories socio-professionnelles, elle est d'autant plus forte que la proportion d'enfants naturels y étaient faibles dans le passé : c'est le cas notamment chez les institutrices et les professeurs.

Simultanément, la proportion des enfants naturels reconnus par leur père dès leur naissance a très fortement augmenté : c'était le cas d'un enfant sur cinq seulement il y dix ans, c'est aujourd'hui le cas d'un sur deux. Ce phénomène conforte l'hypothèse selon laquelle c'est bien l'institution du mariage qui est remise en cause mais non pas nécessairement l'existence du couple et de la famille. — J.-M. D.

(1) Institut National d'Études démographiques : 27, rue du Commandeur 75676 Paris cedex 14.

(2) Voir le dossier sur la population de la France publié dans *le Monde Dimanche* daté 21-22 mars 1982.

(3) *« Les nouveaux enfants naturels et leurs parents »* dans Économie et Statistique nº 145 — juin 1982. Revue mensuelle de l'INSEE : 18, boulevard A.-Pinard 75675 Paris cedex 14.

PRESSE

L'audience de la presse écrite reste stable

Le Centre d'Etude des Supports de Publicité vient de présenter les résultats de l'enquête par sondage qu'il réalise chaque année sous forme de trois vagues d'enquêtes effectuées en octobre 1981, février et mai 1982, auprès de 5 000 personnes à chaque fois.

Les résultats semblent indiquer plutôt une stabilité de la lecture de la presse avec une tendance à la baisse de quelques titres d'information politique qui avaient il est vrai bénéficié d'une année 1981 exceptionnelle en raison de l'actualité.

Le C.E.S.P. entre autres questions, mesure le nombre de lecteurs des journaux de plusieurs manières, principalement :

— La lecture « dernière période » (avez-vous lu hier le quotidien X ?)

— La lecture régulière (lisez-vous tous les jours le quotidien X ?)

Ce sondage donne les résultats suivants pour les quotidiens parisiens :

LECTURE REGULIERE		LECTURE DERNIERE PERIODE	
Titres	Nombre de lecteurs	Titres	Nombre de lecteurs
Le Monde	940 000	Le Monde	1 198 000
Le Parisien libéré	887 000	Le Matin	1 147 000
Le Matin	724 000	Le Parisien libéré	1 049 000
(France-Soir)	—	(France-Soir)	—
(Le Figaro)	—	(Le Figaro)	—
L'Equipe	582 000	L'Equipe	811 000
L'Humanité	313 000	L'Humanité	319 000
La Croix	212 000	La Croix	246 000
(L'Aurore)	—	(L'Aurore)	—

Sur l'ensemble des personnes interrogées représentatives de la population française de plus de 15 ans, plus d'un français sur deux déclare lire au moins un quotidien régional ou national.

Le Monde enregistre une baisse du nombre de ses lecteurs en 1982. 1 198 000 contre 1 480 000 en 1981 — mais reste le premier des quotidiens parisiens. *Le Matin* confirme sa progression mais son taux de circulation (nombre de lecteurs par numéro vendu) demeure totalement inexpliqué (6,6 lecteurs par exemplaire pour 3 en moyenne pour les autres quotidiens parisiens).

Libération et *le Quotidien de Paris* ont fait l'objet d'un sondage test, mais leur faible diffusion, moins de 100.000 exemplaires, rend difficile l'évaluation de leur audience par ce type de sondage national.

★ France-Soir, Le Figaro et l'Aurore se sont retirés du CESP depuis deux ans.

∴

Il est intéressant à l'occasion de la publication de ces chiffres de présenter le tableau des ventes en 1981 des quotidiens parisiens vérifiés par l'OJ.D. (Office de Justification de la Diffusion).

Diffusion totale en 1981 contrôlée par l'O.J.D. (ventes France plus étranger)	
Le Monde	439 124 exemplaires
France-Soir	428.811 —
Le Parisien Libéré	342 722 —
Le Figaro	336 030 —
L'Equipe	223 276 —
Le Matin	178 847 —
L'Humanité	140 956 —
La Croix	118 235 —
Libération	70 000 —
Le Quotidien de Paris	70 000 —
Les Echos	50 842 —

* Non contrôlés par l'O.J.D. — chiffres communiqués par les éditeurs.

CONJONCTURE

Selon la Banque de France

LES INDUSTRIELS SONT TRÈS RÉSERVÉS POUR LA FIN DE L'ANNÉE

« Les industriels prévoient de maintenir le rythme actuel de la production jusqu'en septembre ; ils se montrent en revanche extrêmement réservés quant à l'évolution de la conjoncture au dernier trimestre, nombre d'entre eux refusant même de formuler des prévisions », écrit la Banque de France dans sa dernière note de conjoncture rendue publique le 16 juillet.

D'une manière générale, les dirigeants estiment que la rentabilité des entreprises est gravement affectée par le blocage des prix du fait du renchérissement des matières premières importées et de l'impossibilité de procéder aux hausses de prix qui étaient prévues. A plus long terme, souligne la Banque de France, les industriels craignent que les avantages à l'exportation qui résultent de la dépréciation du franc ne soient limités par l'intensité de la concurrence et que le blocage des salaires ne ralentisse la demande des ménages et ne crée un climat social plus tendu.

Ainsi, alors qu'après un palier observé en avril et mai la production a légèrement progressé en juin, les mesures gouvernementales ont sensiblement accru le pessimisme des chefs d'entreprise quant à l'évolution future de la conjoncture. En outre, si la demande intérieure s'est quelque peu raffermie, la demande étrangère demeure à un niveau très médiocre.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Société anonyme au capital de 90 000 000 francs
Siège social : 12, rue Roquépine, 75 008 Paris
R.C.S. PARIS B 632 016 010

L'assemblée générale de COGEDIM s'est tenue le 23 juin 1982.

Les différents marchés immobiliers sur lesquels s'exercent les activités du groupe COGEDIM, en région parisienne et en province, ont été profondément affectés tout au long de l'exercice 1981.

Dans cette conjoncture économique et financière difficile, le montant des placements du groupe COGEDIM, pour lui-même et ses partenaires, a atteint 872 millions de francs, contre 815 millions de francs en 1980, auxquels il convient d'ajouter le placement de 66 millions de francs réalisé en prestation de services, soit au total 938 millions de francs.

Le résultat consolidé avant intéressement du personnel et impôt sur les sociétés s'établit à 20,2 millions de francs.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende de 12,75 F par action, avoir fiscal compris.

A l'issue du Conseil d'administration qui s'est tenu le 25 juin 1982, M. René Durand a remis sa démission des fonctions de président, directeur général qu'il occupait depuis la création de la société ; les membres du conseil ont nommé pour le remplacer M. Michel Mauer, qui exerçait jusqu'alors les fonctions de vice-président, directeur général.

DOCKS DE FRANCE

Le chiffre d'affaires consolidé provisoire, toutes taxes comprises, pour le premier semestre de 1982, s'élève à 7 351 millions de francs, marquant ainsi une progression de 15,5 % sur celui réalisé lors de la même période de l'exercice précédent.





SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BANQUE

Assemblées générale ordinaire et extraordinaire

L'assemblée générale de la Sogenal, réunie le 25 juin 1982 sous la présidence de M. Michel Vuillaume, administrateur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1981, année du centenaire, qui font apparaître un bénéfice net de 29 494 145 F. Il est rappelé que ce bénéfice s'entend compte tenu d'un excédent des provisions constituées sur les provisions reprises de 165,4 millions de francs et de la passation de 41,3 millions de francs, au titre de l'impôt sur les sociétés.

19 millions de francs ont été affectés aux réserves.

Il a été décidé la mise en paiement pour chacune des 1 081 500 actions de 200 F nominal d'un dividende net de 10 F, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 5 F.

L'assemblée générale a également autorisé le conseil d'administration à procéder à l'émission en France ou à l'étranger de bons ou obligations libellés en francs ou en devises à concurrence d'un montant de 300 millions de francs.

Au cours de l'assemblée générale extraordinaire, les statuts de la Sogenal *ont été modifiés pour être mis en harmonie* avec la loi de nationalisation du 11 février 1982.



BANQUE NATIONALE DE PARIS

M. René Thomas, administrateur général, M. Jacques Wahl, directeur général, M. François Hecker, directeur général adjoint, accompagnés d'une délégation de la Banque nationale de Paris, se sont rendus en Union soviétique du 3 au 8 juillet 1982, à l'invitation de la Banque d'État de l'U.R.S.S. et de la Banque pour le commerce extérieur de l'U.R.S.S.

Au cours de ce voyage, qui a été marqué par des rencontres avec des personnalités de très haut niveau de l'économie soviétique, M. Thomas s'est entretenu avec M. Martchouk, vice-président du conseil des ministres de l'U.R.S.S., président du Comité d'État pour la science et la technique, M. Kostandov, vice-président du conseil des ministres de l'U.R.S.S., M. Alkhimov, président de la Banque d'État de l'U.R.S.S., et M. V.M. Ivanov, vice-ministre du commerce extérieur de l'U.R.S.S. M. Thomas a également rencontré M. Y.A. Ivanov, président de la Banque pour le commerce extérieur de l'U.R.S.S., M. Belitchenko, président de la Banque internationale d'investissement, M. Nazarkine, président de la Banque internationale pour la coopération économique, M. Pavlov, directeur au comité d'État pour la planification, et M. Arnaud, ambassadeur de France en U.R.S.S.

Les entretiens qui ont eu lieu ont revêtu un caractère très amical et constructif. L'accent a plus particulièrement été mis sur la nécessaire coopération entre les deux pays dans les domaines scientifique et industriel qui devrait aboutir à la signature d'accords cadres.

M. Thomas a, en outre, manifesté l'intention de la Banque nationale de Paris de participer activement au financement des ventes françaises à l'Union soviétique, qu'il s'agisse de grands projets ou de ventes de matériel. Rappelons à cet égard que la Banque nationale de Paris sera présente à l'importante manifestation Agroprom qui sera organisée à Moscou cet automne.

UAP — SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	ACTIF A LONG TERME OBLIGATAIRE A.L.T.O.	ALTEFI	ACTIONS FRANCE	ACTIONS SELECTIONNÉES	AEDIFICANDI (UNION SEQUANAISE URBAINE)	L'U.A.P. INVESTISSEMENTS
ORIENTATION	Obligations françaises	Obligations françaises et étrangères	60 % minimum actions françaises (loi Monory)	Valeurs françaises dominantes	Placements à caractère immobilier	Valeurs étrangères dominantes
SITUATION AU 30 JUIN 1982						
– Nombre d'actions en circulation	2 898 252	892 147	621 358	785 715	836 190	1 786 079
– Actif net total (en millions de F)	450,48	155,80	86,26	153,66	185,31	386,85
réparti comme suit :						
a) France :						
– Obligations classiques et indexées	93,2 %	42,1 %	42,5 %	27,1 %	31,9 %	32,3 %
– Obligations convertibles	0,2 %	0,7 %	0,8 %	2,3 %	0,6 %	1,2 %
– Actions	néant	néant	52,2 %	34,2 %	44,9 %	16,1 %
b) Étranger :						
– Actions et obligations	néant	46,1 %	4 %	30,3 %	15 %	49 %
c) Disponibilités	3,3 %	6,5 %	0,5 %	6,1 %	7,6 %	1,4 %
d) Bons à court et moyen terme	néant	0,6 %	néant	néant	néant	néant
e) Bons du Trésor	3,3 %	4 %	néant	néant	néant	néant
– Valeur liquidative de l'action en F	155,43 %	174,63 %	142,05 %	195,57 %	221,61 %	216,59 %

Souscriptions et rachats reçus aux guichets de :

ssb LA SOCIÉTÉ SÉQUANAISE DE BANQUE — 370, rue Saint-Honoré, 75023 Paris Cedex 01 — Tél. 261-53-44. Tour Assur, quartier Louis-Blanc, Cedex 14 — 92083 PARIS LA DÉFENSE — Tél. 766-16-10 et dans les agences de province.

crédit universel — 155, boulevard Haussmann, 75008 Paris — Tél. 261-53-56. 133, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris — Tél. 322-10-74, et dans ses agences de la banlieue parisienne et de province.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

16 juillet

Creux, mais stable

Vide, la Bourse était vide à la veille du week-end, ou à peu près. Pourtant, le marché, qui, jeudi avait lentement repris les chemins de la baisse, s'est stabilisé, et, le plus étonnant, toujours avec très peu d'affaires. Ce retour au point d'équilibre s'est fait presque dans la foulée. Au très léger repli de l'ouverture a succédé, presque tout de suite, une amélioration timide de sorte que, après une demi-heure de transactions, l'indicateur instantané était virtuellement à zéro. En clôture, il devait s'établir à 0,1 % en dessous de son précédent niveau.

« La Bourse est en vacances », *disait-on autour de la corbeille.* « L'heure des comptes n'a pas encore sonné », *affirmait un gérant de portefeuilles, ajoutant :* « Quelques achats institutionnels et rachats du découvert suffisent à maintenir le marché à flot. » *Vu l'étroitesse des transactions, il n'y a, en effet, guère d'autres explications à trouver si ce n'est le réemploi partiel des dividendes encaissés.* « J'achète sans conviction, mais j'achète », *nous a déclaré un très vieil habitué.* « Quelle autre solution ai-je de placer mon argent ? » *Bref, le facteur technique a pris le pas sur les facteurs psychologique et conjoncturel et nul se s'en plaignait dans les travées, un peu désertes, il est vrai. Bien que le dollar ait un peu fléchi, la devise-titre a atteint son plus haut niveau de toujours à 8,92 F, s'échangeant entre ce niveau et 8,88 F, contre 8,77 F et 8,87 F la veille. Le repli de l'or a repris à Londres où l'once de métal jaune s'est traitée à 345,75 dollars (– 4,50 dollars). A Paris, le lingot a perdu 1 100 F à 75 500 F. Le napoléon a fait cavalier seul et progressé de 10 F à 610 F.*

Le volume des transactions a augmenté : 16,18 millions de francs, contre 13,65 millions de francs.

NEW-YORK

Toujours très nerveux

Une grande nervosité a encore régné, jeudi à Wall Street, où les cours ont évolué de façon très heurtée la séance durant, poussant le marché tantôt à la hausse, tantôt à la baisse. Finalement, après avoir varié dans une fourchette assez large, soit entre 836,57 et 821,25, l'indice des industrielles accusait une perte légère de 1,05 point à 827,33. Néanmoins, par soldes, sur 1 832 valeurs traitées, 710 ont monté, tandis que 672 se sont repliées.

Ralentie la veille, l'activité s'est accélérée, et 61,09 millions de titres ont changé de main contre 58,34 millions.

Autour du « Big Board », l'atmosphère était fiévreuse et toutes les conversations portaient sur les problèmes inflationnistes. Les opérateurs attendent, en effet, avec impatience les dernières statistiques sur l'évolution de la masse monétaire, qui doivent être publiées dans la soirée de vendredi. Après trois semaines de désescalade, le marché table sur un important gonflement de la masse monétaire, dont beaucoup redoutent qu'il ramène à zéro la réduction enregistrée depuis le 17 juin, incitant ainsi la Réserve fédérale à maintenir sa politique rigoureuse de crédit.

Un spécialiste de la firme Purcell and Graham estimait toutefois que l'événement anticipé était exagérément grossi et que Wall Street avait de bonnes chances de poursuivre son ascension.

VALEURS	Cours du 14 juillet	Cours du 15 juillet
Alcoa	24	24
A.T.T.	52 1/4	52 1/4
Boeing	17 1/4	17 1/4
Chase Manhattan Bank	35 7/8	35 7/8
Du Pont de Nemours	31 1/2	31 1/2
Eastman Kodak	77	77
Exxon	26 5/8	28 5/8
Ford	23 1/4	23 1/4
General Electric	68 1/8	68 1/8
General Foods	39	39
General Motors	46 3/8	46 3/8
Goodyear	25 1/2	25 1/2
I.B.M.	66 3/4	66 3/4
I.T.T.	23	23
Mobil Oil	22 7/8	22 7/8
Pfizer	57 5/8	57 5/8
Schlumberger	36 3/4	36 3/4
Texaco	28 1/4	28 1/4
U.A.L. Inc.	19 3/8	19 3/8
Union Carbide	43	43
U.S. Steel	18 3/8	18 3/8
Westinghouse	27 3/8	27 3/8
Xerox Corp.	31 7/8	31 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

FIVES-LILLE. — Le résultat consolidé de l'exercice 1981 s'élève à 77,57 millions de francs contre 66 millions de francs en 1980. Le chiffre d'affaires global est passé de 3,5 milliards de francs à 3,9 milliards de francs

SEB. — Pour le premier semestre 1982, les ventes provisoires consolidées ont progressé de 15 % à 1,195 milliard de francs.

DARTY. — Le groupe a enregistré une progression de 43 % au cours du premier trimestre (mars-avril-mai) de l'exercice 1982-1983, du fait de la Coupe du Monde de football (vente d'appareils de télévision), de l'ouverture de quatre nouveaux points de vente et du développement de l'activité des points de vente existants. A l'assemblée générale du 2 juillet 1982, le P.-D. G., M. Bernard Darty, a déclaré : *« Compte tenu des mesures gouvernementales de blocage des prix et des revenus, je ne crois pas qu'il y ait lieu de réestimer à la baisse la prévision de notre résultat pour l'exercice 1982-1983. » « Je vous demande un délai de trois mois pour réestimer plus précisément nos nouvelles perspectives budgétaires »*, a-t-il toutefois ajouté, en passant en revue les incertitudes à venir : sortie du blocage des prix, comportement des ménages, etc. *« Je vous donne rendez-vous dans la lettre qui vous sera adressée courant octobre, à l'occasion de notre bilan semestriel. »*

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	13 juillet	15 juillet
Valeurs françaises	101	100,7
Valeurs étrangères	111,1	112,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	98,7	98,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 16 juillet .... 15 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15 juillet	16 juillet
1 dollar (en yens)	256	252,50

BOURSE DE PARIS — Comptant — 16 JUILLET

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	2 375
5 %	....	2 274
3 % amort. 45-54	....	2 877
4 1/4 % 1963	99 40	3 761
Emp. N. Eq. 6 % 67	109 50	0 756
Emp. 7 % 1973	6450	..
Emp. 8,80 % 77	95 90	1 326
Emp. 9,80 % 78	79 30	0 134
9,80 % 78/93	....	..
8,80 % 78/86	81 20	5 232
10,80 % 79/94	81 50	9 350
13,25 % 80/90	92 66	1 597
13,80 % 80/87	96 10	10 359
13,80 % 81/99	96	6 919
16,75 % 81/87	103 45	14 226
16,20 % 82/90	100 30	8 211
16 % juin 82	100	1 666
E.D.F. 7,8 % 61	....	7 347
E.D.F. 14,5 % 80-92	94 90	1 762
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	102 90	0 695
CNB Paribas	103	0 895
CNB Suez	102 90	0 695
CNI janv. 82	102 90	0 695

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	167	....
Aciers Peugeot	56	58 10
Actibail	116	117
Agence Havas	....	....
A.G.F. (St Cent.)	360	359
A.G.P. Vie	2930	2940
Agr. Inc. Madag.	43	36 25 o
Air-Industrie	13 80	12 70 o
Alfred Herlicq	56 50	57
Allobroge	332	332
André Roudière	74	72 40
Applic. Hydraul.	226	235
Arbel	73 50	73 40
A. Thiery-Sigrand	18 10	....
Artois	261	262
At. Ch. Loire	31 20	31 50
Aussedat-Rey	20	20 50
Bain C. Monaco	75 40	....
Banania	377	376 80
Banque Hypoth. Eur.	231	234
B.N.P. Intercontin.	78 50	76
Bénédictine	748	750
Bernard-Moteurs	27	28 d
Bon-Marché	60 30	64 60
Borie	300	300
Bras. Glac. Int.	430	447
Bretagne (Fin.)	75	....
Cambodge	151	149
C.A.M.E.	100	102
Campenon Bern.	247 50	247 50
Caout. Padang	191 10	191
Carbone-Lorraine	39	38 05
Carnaud S.A.	42	43
Caves Roquefort	565	565
C.E.G.Frig.	104 50	104 30
Centen. Blanzy	510	530 d
Centrest (Ny)	126	126
Cerabati	85	91
C.F.F. Ferrailles	114 80	114 80
C.F.S.	627	628
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	13 50	13
C.G.V.	89	92 60
Chambon (M.)	250	274 d
Chambourcy (M.)	865	....
Champex (Ny)	112 30	112 30
Chim. Gde Paroisse	64	61 50 o
C.I. Maritime	250	250
Ciments Vicat	210	210
CIPEL	94 20	88 o
Citram (B)	121	121
Clause	300 20	301
Cl. MA (Fr.-Bail)	288	300
CMM-Mar Madag.	17 70	18 40
Cochery	67	....
Cofradel (Ly)	463	455
Cogifi	139 90	139 90
Comindus	327	340
Comiphos	137 20	138
Comp. Lyon-Alem.	125 80	126
Concorde (La)	233	....
C.M.P.	29 80	6 20 o
Conte S.A. (Li)	24 90	22 o
Crédit (C.F.B.)	135	....
Créd. Gén. Ind.	200	200 20

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Crédit Univers.	305	300
Crédital	93 40	92 80
C. Sabl. Seine	116	113 20
Darblay S.A.	75 40	....
De Dietrich	316	....
Degremont	99 90	....
Delalande S.A.	140	140
Delmas-Vieljeux	430	451
Dév. Rég. P.d.C (Li)	115	....
Didot-Bottin	276	276
Dist. Indochine	380	330 o
Drag. Trav. Pub.	185	192 40
Duc-Lamothe	232 40	223 20
Dunlop	4 95	4 75 o
Eaux Bass. Vichy	1219	1220
Eaux Vittel	506	526
Ecco	870	880
Economats Centre	485	486
Electro-Banque	154	155
Electro-Financ.	315	313 90
Elf-Antargaz	196	....
E.L.M. Leblanc	313	325 50
Entrepôts Paris	172	172 50
Epargne (B)	1340	1299
Epargne de France	270	270
Epeda-BF	693	692
Escaut-Meuse	214 90	212
Europ. Accumul.	28 75	29 90
Eternit	270	274
Félix Potin	936	908
Ferm. Vichy (Ly)	180	187
Files-Fourmies	3 80	3 65 o
Finalens	70 30	70 50
FIPP	131	131
Fnac	260	250
Focep (Chât. eau)	1515	1515
Foncière (Cie)	146	....
Fonc. Agache-W.	342	86 50 o
Fonc. Lyonnaise	1030	1020
Foncina	102 50	102 10
Forges Gueugnon	14 60	15 90
Forges Strasbourg	128 50	127 80
Fougerolle	132 20	132 30
France I.A.R.D.	83 50	82
France (La)	405	....
Frankel	180	....
Fromageries Bel	243	245
From. P.-Renard	188 60	156 80 o
GAN	660	660
Gaumont	406	....
Gaz et Eaux	700	700
Genvrain	170	170
Gér. Arm. Hold.	25 50	27 30 d
Gerland (Ly)	380	380
Gévelot	36 20	37 60 d
Gr. Fin. Constr.	117 60	116 10
Gds Moul. Corbeil	123	....
Gds Moul. Paris	260	260
Goulet S.A.	291	290
Groupe Victoire	268 20	268 20
G. Transp. Ind.	98 75	95
Huard-U.C.F.	50	49 50
Hutchinson	16 20	16 80
Hydro-Energie	42 50	....
Hydroc. St-Denis	65	67 60 d
Immindo S.A.	117 50	....
Imminvest	86	89
Immobail	168	161 30 o
Immobanque	235	241
Immob. Marseille	1090	1050
Immofice	240	236
Imp. G.-Lang	2 30	2 10 o
Industrielle Cie	400	400
Interbail	178	180
Jaeger	87	84 50
Jaz S.A.	40	39 50
Kinta S.A.	326	331
Lafitte-Bail	155 50	160
Lambert Frères	43 10	47 10 d
Lampes	174	....
La Brosse-Dupont	69 90	69 90
Lebon Cie	330	330
Lille-Bonnières	220 80	212
Locabail Immob.	279	281
Loca-Expansion	111 80	111
Locafinancière	130	130
Locatel	360	362
Lordex (Ny)	100	....
Louvre	220	215
Luchaire S.A.	83	86 20
Magasins Uniprix	85 50	85 60
Magnant S.A.	50	....
Maritimes Part.	98	100
Marocaine Cie	20 80	19

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	351	350
Mic	220	....
Mors	180	180
Nadella S.A.	7 80	....
Naval Worms	108	108
Navig. (Nat. de)	68 70	61 o
Nicolas	350	350
Nodet-Gougis	146	145
Occident. Part.	28 15	....
OPB Paribas	87 50	87 50
Optorg	72	75
Origny-Desvroise	95 10	99
Palais Nouveauté	303	303
Paris-Orléans	96	96
Part. Fin. Gest. Im.	144	144
Pathé-Cinéma	117	115
Pathé-Marconi	42	....
Piles Wonder	69 20	68
Piper-Heidsieck	260	260
Porcher	185 30	183
Profils Tubes Est	9 10	9
Prouvost ex-Lain.R.	34	33
Providence S.A.	270	269
Publicis	480	470
Raff. Souf. R.	180	177
Ressorts Indust.	91 20	....
Ricqlès-Zan	112	115
Ripolin	64 50	....
Risla (La)	7 10	7 40 d
Rochefortaise S.A.	94 40	98 20
Rochette-Cenpa	22 50	21
Rosario (Fin.)	116 90	120
Rougier et Fils	66	66
Rousselot S.A.	283	285
Sacer	33 30	....
SAFAA	30 30	26 50 o
Safic-Alcan	160	160
SAFT	258	248
Sainrapt et Brice	123 10	128 d
Saint-Raphaël	87	86
Salins du Midi	223	225
Santa-Fé	120	125
Satam	77	77
Savoisienne (M)	85	83
SCAC	185	185
Sellier-Leblanc	204	205
Semelle Maubeuge	124	124
S.E.P. (M)	77	76
Serv. Equip. Véh.	20	20 80
Sicli	62 75	62 40
Sicotel	126	126
Sintra	452	....
Sinvim	104 50	106
Siph (Plant. Hévéas)	132	136 50
Siminco	273 30	263
SMAC Acieroïd	180 20	164 40
Sofal financière	334	331
Soffo	165	165
Soficomi	222	230
S.O.F.I.P. (M)	90 50	90 50
Sofragi	407	410
Sogepal	282	282
Soudure Autog.	105 60	106
S.P.E.G.	143 50	143 50
Speichim	189	....
S.P.I.	151 80	151 80
Spie Batignolles	161	163
Stemi	249	249 50
Synthelabo	111 80	109
Taittinger	382 50	382 40
Testut-Aequitas	77	78
Thann et Mulh.	44 70	45
Tissmétal	38 10	39 60
Tour Eiffel	224	217
Trailor S.A.	129	130
Ufimeg	75 20	75 20
Ufiner S.M.D.	86	85
Ugimo	132	117 c
Unibail	284	282
Unidel	83 60	80
U.A.P.	558	560
Union Brasseries	39 95	39 95
Union Habit.	167 50	168
Un. Imm. France	165	149 20 c
Un. Ind. Crédit	212 60	210
Union Ind. Ouest	320	320
Unipol	125 20	120 20
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	45 80	49
Waterman S.A.	178	175 50
Brass. du Maroc	145 10	145 10
Brass. Ouest-Afr.	24 55	22 90 o

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	110	106 50
Akzo	67	69
Alcan Alum	158	....
Algemeine Bank	889	908
Am. Petrofina	490	490
Arbed	181	....
Asturienne Mines	56	....
Bco Pop Espanol	105	105
B. N. Mexique	14 45	14 45
B. Régl. Internat.	42050	43200
Barlow Rand	40 80	42 80 c
Bell Canada	115	....
Blyvoor	68	....
Bowater	29 80	29 10
British Petroleum	39 75	39 50
Br. Lambert	208	....
Caland Holdings	88	88
Canadian-Pacific	180	180
Cockerill-Ougre	27 50	26 50 o
Cominco	234	239
Commerzbank	480	....
Courtaulds	11 50	....
Dart. and Kraft	431	460
De Beers (port.)	28	....
Dow Chemical	186	190
Dresdner Bank	440	460
Femmes d'Auj.	60	....
Finoutremer	231	....
Finsider	0 40	....
Foseco	27	....
Gén. Belgique	204 90	204 90
Gevaert	285	291
Glaxo	110	....
Goodyear	220	220
Grace and Co	300 20	283
Grand Metropolitan	36	36
Gulf Oil Canada	90 50	90
Hartebeest	305	305
Honeywell Inc.	540	580
Hoogoven	42 20	....
I. C. Industries	251	245
Int. Min. Chem	228 50	228
Johannesburg	370	....
Kubota	10 80	11
Latonia	193	197 50
Mannesmann	481	....
Marks-Spencer	22 20	....
Midland Bank Ltd	48	47 50
Mineral-Ressourc.	43	47 d
Nat. Nederlanden	360	385
Noranda	86	90
Olivetti	11	11 60
Pakhoed Holding	119	119
Petrofina Canada	720	900
Pfizer Inc.	489	510
Phoenix Assuranc.	34 10	....
Pirelli	6 50	....
Procter Gamble	772	772
Ricoh Cy Ltd	17 10	16
Rolinco	638	655
Robeco	650	680
Shell fr. (port.)	58 20	....
S.K.F. Aktiebolag	158	148
Sperry Rand	224 50	226 30
Steel Cy of Can.	119 80	119
Stilfontein	81	84 50
Sud. Allumettes	151 10	....
Tenneco	210	....
Thorn EMI	59 50	....
Thyssen c. 1 000	280	....
Vieille Montagne	345	350
Wagons-Lits	240	....
West Rand	12	12 30

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	750	760
Entrepose	170	162
Far East Hotels	1 92	1 92
Métallurg. Minière	150	....
Novotel S.I.E.H.	940	945
Sarakreek N.V.	220	221
Sicomur	112	114 50
Sofibus	219	....
Rodamco	409	410

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	138	....
Cellulose du Pin	21 70	....
Coparex	342	315
F.B.M. (Li)	70	23 o
Iena Industries	13	....
La Mure	69	....
M.M.B	153 50	154 50
Océanic	45	....
Petrofigaz	336	440
Pronuptia	118	....
Ratier For. G.S.P.	7 50	....
Rorento N.V.	503	508
Sabl. Morillon Corv.	120	120 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.K.F.(Applic. méc.)	56	....
Total C.F.N.	74	....
Ufimex	204	....
Voyer S.A.	1 25	....

SICAV

16/7	Émission Frais inclus	Rachat net
Actions France	151 40	144 53
Actions-Investiss.	186 16	177 72
Actions sélectives	210 02	200 50
Aedificandi	238 25	227 45
A.G.F. 5000	178 82	170 71
Agfimo	256 44	244 81
Altefi	189 62	181 02
A.L.T.O.	165 43	157 93
Amérique Gestion	316 77	302 41
Bourse-Investiss.	201 95	192 79
Capital Plus	1025 39	1025 39
C.I.P.	589 47	562 74
Convertimmo	196 73	187 81
Cortexa	670 04	639 66 ◆
Credinter	239 61	228 74
Croiss. Immobil.	241 19	230 25
Déméter	52642 99	52485 53
Drouot-France	191 76	183 06 ◆
Drouot-Investiss.	426 77	407 42 ◆
Energie	178 40	170 31
Epargne-Croiss.	951 31	908 17
Epargne-Industr.	316 30	301
Epargne-Inter	430 31	410 80
Epargne-Oblig.	149 13	142 37
Epargne-Unie	571 20	545 30
Epargne-Valeur	242 39	231 40
Euro-Croissance	266 59	254 50
Financière Privée	593 59	566 67
Foncier Investiss.	427 77	408 37 ◆
France-Garantie	236 45	231 81
France-Investiss.	276 62	264 08
Fr.-Obl. (nouv.)	339 66	324 26
Francic	170 68	162 94
Fructidor	176 65	168 64
Fructifrance	312 71	298 53
Gestion Mobilière	400 07	381 93
Gest. Rendement	400 82	382 64
Gest. Sél. France	262 63	250 72
I.M.S.I.	249 98	238 64
Indo-Suez Valeurs	422 08	402 94
Ind. française	10125 46	10125 46
Interoblig.	7107 87	6785 56
Intersélect France	193 12	184 36
Intervaleurs Indust.	282 56	269 75
Invest. St-Honoré	439 93	419 98
Laffitte-Expansion	473 81	452 32
Laffitte-France	140 93	134 53
Laffitte-Oblig.	126 04	120 32
Laffitte—Rend.	173 71	165 83
Laffitte-Tokyo	532 46	508 31
Livret portefeuille	321 43	306 85
Mondial Investiss.	226 89	216 60
Multi-Obligations	370 28	353 49
Multirendement	124 94	119 27
Natio.-Epargne	11046 13	10936 76
Natio.-Inter.	698 45	666 78
Natio.-Placements	101414	101414 ◆
Natio.-Valeurs	382 40	365 06
Oblisem	134 92	128 80
Pacifique St-Honoré	291 76	278 53
Paribas Gestion	352 01	336 05 ◆
Pierre Investiss.	301 52	287 85
Province Investiss.	210 58	201 03
Sécur. Mobilière	344 07	328 47
Sél.court terme	10994 52	10912 67
Sélec. Mobil. Div.	235 46	224 78
S.P.I. Privinter	179	170 88
Sélection-Rendem.	144 17	137 63
Sélect. Val. Franç.	151 26	144 40
S.F.I. fr. et étr.	296 32	282 88
Sicavimmo	322 07	307 47
Sicav 5000	150 68	143 85
S.I. Est	693 46	662 01
Sivafrance	253 83	242 32
Sivam	211 41	201 82
Sivarente	162 76	155 38 ◆
Sivinter	228 82	218 44
S.I.G.	512 64	488 83
S.N.I.	708 35	676 23
Sofrinvest	303 10	289 36 ◆
Sogepargne	288 97	275 87
Sogevar	555 53	530 34
Soginter	720 34	687 68
Soleil Investiss.	340 90	325 44
U.A.P. Investiss.	235 09	224 43
Unifrance	180 25	172 08
Unifoncier	470 68	449 34
Unigestion	408 86	390 32
Uni-Japon	612 37	584 60 ◆
Unirente	1431 34	1384 27
Univer	11179 47	11179 47
Valorem	265 12	253 10
Valrenl	108132	108024
Worms Investiss.	478 45	456 75

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1696	4,5 % 1973	1750	1735	1732	1710
3086	C.N.E. 3 %	3275	3280	3280	3260
....	Agence Havas	328	308	308	308
465	Air Liquide	460 50	465	465	460 70
310	Als. Superm.	320	329 50	329 50	329 50
67	A.L.S.P.I.	68 50	69	69	70
142	Alsthom-Atl.	132 40	133 20	133 20	135
850	Amrep	806	807	807	807
162	Applic. gaz	160 20	160 10	160 10	160 10
110	Arjom. Prioux	96 50	92	92	93 90
830	Aux. Entrepr.	790	788	785	780
525	Av. Dass.-Br.	490	510	510	503
145	Bail-Equipem.	145 50	145	145	145
315	Bail-Investiss.	314 50	315	315	310 50
163	Cie Bancaire	172	174	174	174
114	Bazar H.-V.	120	119 80	119 80	120 50
85	B.C.T. Midi B.	86 50	86 50	86 50	88
205	Béghin-Say	212	209	209	205 10
490	Bic	478	483	483	490
154	B.I.S.	143 90	147	144 50	144 10
375	Biscuit (Géné.)	346	350	350	352
910	Bongrain S.A.	1015	1000	998	1001
625	Bouygues	613	615	615	620
1340	B.S.N.-G.D.	1362	1355	1350	1355
1320	– (obl.)	1352	1350	1360	1336
1380	Carrefour	1491	1476	1479	1476
285	– (obl.)	283 80	285	285	285
1220	Casino	1260	1255	1250	1231
735	Cedis	676	670	670	670
28	CEM	28 40	28 40	28	28
167	Cetelem	165 20	165 20	165 20	163 80
530	C.F.A.O.	524	525	525	525
58	C.F.D.E.	53 90	55	55 20	56
188	Charg. Réunis	157 80	158	158	158
10 60	Chiers-Châtill.	11 80	12	12	12
130	Ciments franç.	117 30	117	117 30	119
800	C.I.T. Alcatel	742	743	747	730
510	Club Méditerr.	543	537	537	537
86	Codetel	86	88 10	88 10	88
119	Cofimeg	123 90	123 90	123 90	121 70
200	Colas	190	185	185	188 80
90	Compt. Entrepr.	88	86 30	86 30	87 90
320	Compt. Mod.	308 50	307	307	306
320	Créd. Foncier	331	333 50	332	327
179	Crédit F. Imm.	173	175 20	175 40	171 80
290	Crédit Nat.	291	290 90	290 90	285 10
78	Creusot-Loire	75 50	75	75 30	73 50
188	Crouzet	164 80	162	162	162
255	C.S. Saupiquet	254	255	255	258
810	Damart-Servip	740	735	735	735
775	Darty	810	802	802	808
690	Docks France	718	723	723	721
30	D.M.C.	29 80	29 80	29 80	29 80
1040	Dumez	1055	1070	1064	1088
300	Eaux (Gén.)	304	301	300	301
117	Elf-Aquitaine	107	105 50	105 50	103 40
118	– (certific.)	105 50	104 50	104 50	105 50
570	Essilor	610	602	602	602
210	Esso S.A.F.	194 90	194	194	195 90
330	Eurafrance	334 90	334	334	327 40
980	Euromarché	1119	1109	1109	1095
485	Europe n° 1	455	436	432	440

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
555	Facom	550	548	548	550
1100	Fichet-Bauche	979	970	970	951
143	Finextel	158 80	155	156	155
141	Fives-Lille	140	138	138	138
50	Fonderie (Gén.)	51	54 50	53 50	53 80
86	Fraissinet	82 50	82	82	82
400	Francarep	399	400 50	400 50	405
165	Gal. Lafayette	146 10	144 50	144 50	143 10
320	Gén. d'Entrep.	277	275	275	270
1350	Gén. Géophys.	1255	1250	1250	1250
465	G.T. Mars.	463	458	463	450
355	Guyenne-Gasc.	375	375	374 80	375
440	Hachette	479	472	472	475
340	Hénin (La)	350	351	350	345
50	Imétal	47	47	47	47 90
220	Imm. Plaine-M.	199	200	200	199
173	Ind. et Particip.	156 50	158	158	159
700	Inst. Mérieux	680	680	692	692
940	Intertechnique	945	933	933	930
179	J. Borel Int.	178 50	....	....	....
188	J. Lefebvre	196	195 90	195 90	196
154	Jeumont Ind.	141	138 20	138 20	140
18 50	Kléb.-Colombes	19 10	19	19	19 35
290	Lab. Bellon	272	272	272	270 90
236	Lafarge-Coppée	195 50	199 50	199	199 50
295	– (obl.)	290	276	276	276
1480	Legrand	1440	1530	1490	1530
745	Lesieur	738	730	729	717
161	Locafrance	170	168 50	168 50	165 50
340	Locindus	373 90	370	370	368 40
410	Lyonn. Eaux	420	415	416	415
31	Machines Bull	30 35	30 35	30 30	30 05
245	Mais. Phénix	240	241	241	236 20
1250	Majorette (Ly)	1189	1190	1190	1192
315	Manurhin	347	353	353	350
43	Mar. Wendel	42	41 50	41 50	41 50
755	Martell	750	742	739	756
750	– (obl.)	741	745	745	745
535	Merlin-Gerin	499	499 50	499	500
1310	Matra	1473	1473	1477	1473
9 80	Mét. Nav. D.-N.	9 40	9 30	9 25	9 15
660	Michelin	599	596	596	596
685	– (obl.)	583	575	575	575
640	Midi (Cie)	625	632	632	626
103	Mines Kali (Sté)	101	99 50	99 50	98 50
39	M.M. Penarroya	39 20	39 50	39 50	39 50
685	Moët-Hennessy	760	750	748	750
780	– (obl.)	890	867	867	865
400	Mot. Leroy-S.	366	366	369	373 20
53	Moulinex	54 90	54 50	54 30	55
320	Mumm	323	335	335	335
169	Navig. Mixtes	154	154	154	155 90
15	Nobel-Bozel	16	15 40	16	15 70
46	Nord-Est	43 20	42 80	43	42 60
200	Nordon (Ny)	187 80	185	185	185
82	Nouvelles Gal.	79	78 50	78 50	77
410	Occident. (Gén.)	400	406	407	414
168	Olida-Caby	177	178	178	176
675	Omn. F. Paris	715	726	726	726
115	Opfi-Paribas	122	122	122	124 20
900	Oréal (L')	877	863	863	870
66	Papet. Gascogne	63	63 40	63 40	64 30

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
121	Paris-France	134	128	126	126
285	Paris-Réescomp	244	244	244	249
100	Pechelbronn	104	104	104	104
350	Penhoet	343	345	345	340
335	Pernod-Ricard	372 10	370	370	364
135	Pétroles (Fse)	108 90	110	111 50	108
172	– (obl.)	175	175	175	175
34	– (certific.)	28	30	30	30 60
40	Pétroles B.P.	40 30	40	40	40
146	Peugeot S.A.	136 80	139	140	139
320	– (obl.)	318 80	315	315	310
61	P.L.M.	63 50	63 90	63 90	62 70
117	Poclain	112	117 90	117 90	120 20
370	Poliet	300	299	299	293 10
104	Pompey	102	101 10	101 50	102 60
182	P.M. Labinal	166	164	164	164 50
685	Presses Cité	646	636	636	636
495	Précabail Sic.	494	500	500	500
280	Primagaz	272	272	272	268
138	Printemps	140	139	138	137 70
1080	Promodès	1180	1130	1130	1130
920	Radar S.A.	920	918	918	918
275	Radiotechn.	275	270	270	265
88	Raffin. (Fse)	78	75	76	76
930	Redoute (La)	926	915	916	920
500	Révillon	464	470	470	461
320	Roussel-Uclaf	274	274	272 10	270
785	Rue Impériale	775	775	776	775
....	Sacilor	32 80	33	33	33
118	Sade	120	123	123	123
860	Sagem	845	835	835	851
157	St-Louis B.	141	139	139	138 10
295	Sanofi	283	285	283	285
395	– (obl.)	373	380	380	380
320	S.A.T.	283	284	284	285 10
26	Saulnes	24 60	24 60	24 60	24 20
50	Saunier-Duval	48 20	48 20	48 20	49 10
130	Schneider	124	125	124 80	122 50
31	S.C.O.A.	28 50	28 80	28 80	28 50
115	S.C.R.E.G.	111	114 90	116	117 20
128	– (obl.)	129 40	129 40	129 40	127 10
205	Seb	196	199	199	202 80
155	Sefimeg	150	144	145 20	144
770	S.F.I.M.	783	784	784	780
345	Sign. Ent. El.	352	346	346	350
305	Silic	303	303	303	309
171	Simco	179	178 50	178 50	175 10
102	Simnor	106	106	106	104 70
580	Skis Rossignol	562	550	558	558
295	Sogerap	296	295	295	295
127	Sommer-Allib.	127	128	128	129 90
167	Source Perrier	178	176	176	175 10
280	Talcs Luzenac	273 50	278	278 20	283 50
770	Tél. Elect.	716	721	722	721
122	– (obl.)	125	126	125	125
142	Thomson-C.S.F.	164 80	164 80	164 80	164 80
195	– (obl.)	204	208	208	211
1050	T.R.T.	1019	1019	1019	1029
115	U.F.B.	116 50	116 50	118	118 50
310	U.I.S.	331	330	330	330
108	U.C.B.	108	107	107 20	106 40
3 72	Usinor	3 30	3 30	3 30	3 30

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
148	U.T.A.	131	138	138	140 70
182	Valéo	173	173	173	176 10
115	Vallourec	107	108	105 80	106 40
1080	V. Clicquot-P.	1090	1099	1099	1082
780	Viniprix	840	848	848	848
148	Amax Inc.	179 50	178 50	176	181
335	Amer. Express	346 50	335	335	336
425	Amer. Teleph.	460	460	459 50	457 20
58	Anglo Amer. C.	78 20	79	79	78
380	Amgold	457	445	450	443
710	B. Ottomane	736	736	736	722
390	BASF (Akt)	413 50	416	404	416
375	Bayer	384	385	385	381
184	Buffelsfont.	218 30	216 20	215	212 50
25	Charter	30 60	30	30 05	29 50
325	Chase Manh.	316 90	313 50	314 50	318
141	Cie Pétr. Imp.	157 60	154 50	154 50	153
24	De Beers	31	30 70	30 70	30 80
870	Deutsche Bank	924	920	920	929
45	Dome Mines	59 90	59 90	58 60	58 80
123	Driefontein Ctd	187	164 50	167	164 50
265	Du Pont-Nem.	276	274	274	273
970	Elf-Gabon	1014	1020	1020	1000
560	Eastman Kodak	666	679	679	673
37	East Rand	49 90	49 40	50	50 30
275	Ericsson	320	329	329	323
220	Exxon Corp.	235	237 90	238	235
180	Ford Motors	211 60	203	205	206
123	Free State	175	171 50	171 50	170
84	Gencor	111	111	111	110
177	Gén. Belgique	204	204	202	204 90
490	Gén. Electr.	603	604	604	600
365	Gen. Motors	403	408	402	404
45	Goldfields	56	56 80	56 80	56 55
63	Harmony	70	67 50	66 70	67 50
21	Hitachi	19 85	20	19 95	20
360	Hoechst Akt.	398	398	397	391

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
44	Imp. Chemical	44 70	45	45	44 60
89	Inco. Limited	81 40	77 80	77 80	77 30
470	IBM	587	585	583	583
27	Ito-Yokado	28 30	28 80	29	28 80
186	ITT	207 50	202 50	202 50	202 50
34	Matsushita	35	35 40	35 20	35 40
580	Merck	590	595	595	589
410	Minnesota M.	500	495	495	503
183	Mobil Corp.	197	199	199	199
12490	Nestlé	13800	13620	13620	13700
345	Norsk Hydro	371	380	376	372 50
690	Petrofina	760	758	760	768
395	Philip Morris	455	459	458 50	465
66	Philips	73 90	73 90	73 90	73 70
164	Pres. Brand	204	199	198 50	197
137	Président Steyn	184	180	177 90	183 50
795	Quilmès	885	990	999	1000
275	Randfontein	375	369	367	365
265	Royal Dutch	274	272 10	272 10	272
51	Rio Tinto Zinc	58 40	59 90	58 40	58
158	St Helena Co	195 50	191	190 50	191
315	Schlumberger	330	323	323 30	321
58	Shell transp.	58	59 30	59 10	59
685	Siemens A.G.	769	772	765	766
107	Sony	113	111	111	110
125	T.D.K.	136 90	136 90	136 80	134 70
435	Unilever	479	487	487	478
285	Unit. Techn.	364 10	356 50	356 50	355
310	Vaal Reefs	407	410	408	407
143	West Deep	201 50	196 80	196 80	194
177	West Hold.	211 80	206 20	204	206
260	Xerox Corp.	282	280 50	280 50	276 50
1 52	Zambia Corp.	2 16	2 10	2 11	2 10

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 941	6 942	6 750	7 100
Allemagne (100 DM)	277 950	278 240	269	283
Belgique (100 F)	14 587	14 611	13	14 100
Pays Bas (100 fl.)	252 040	252 350	245	257
Danemark (100 krd)	80 440	80 440	77	83
Norvège (100 k)	108 690	108 880	106	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 969	11 917	11 650	12 350
Grèce (100 drachmes)	9 900	9 897	9 500	12
Italie (1 000 lires)	4 978	4 978	4 800	5 200
Suisse (100 fr.)	326 150	326 750	315	333
Suède (100 krs)	112 730	112 650	107	114
Autriche (100 sch)	39 490	39 560	38 500	40 200
Espagne (100 pes.)	6 167	6 160	6 050	6 500
Portugal (100 esc.)	8 200	8 185	7 800	9 200
Canada ($ can 1)	5 464	5 481	5 350	5 610
Japon (100 yens)	2 710	2 711	2 610	2 750

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/7
Or fin (kilo en barre)	76500	76000
Or fin (en lingot)	76600	75500
Pièce française (20 fr)	600	610
Pièce française (10 fr)	440	.....
Pièce suisse (20 fr)	520	528
Pièce latine (20 fr)	489	498
Souverain	591	601
Pièce de 20 dollars	2670	2800
Pièce de 10 dollars	1370	1390
Pièce de 5 dollars	750	.....
Pièce de 50 pesos	3190	3250
Pièce de 10 florins	505	505

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

Pour prendre au sérieux ses offres de rapprochement

Pékin demande à Moscou « des actes » et non « des paroles »

L'hebdomadaire en langue étrangère *Beijing Information* a répondu dimanche 18 juillet aux avances prodiguées à la Chine par l'Union soviétique depuis des mois. « *Jusqu'à présent, il n'y a aucune indication permettant d'affirmer que l'U.R.S.S. veut sincèrement améliorer ses relations avec la Chine* », affirme le journal, commentant la récente participation d'athlètes soviétiques à une manifestation sportive à Pékin.

Ecrivant : « *Il faut juger un homme par ses actes, pas par ses paroles* », il ajoute : « *Nous voulons une action de l'U.R.S.S. Par action, nous ne voulons pas dire simplement un changement dans le comportement soviétique concernant la question frontalière sino-soviétique et l'importante force militaire qui y est cantonnée, mais aussi sur les problèmes de l'Afghanistan et du Cambodge.* » Il existe de nombreux « *obstacles* » à une « *véritable* » amélioration des relations entre les deux pays, et en premier lieu la politique « *hégémoniste* » de l'U.R.S.S. Toutefois, « *la Chine estime que les relations entre les deux pays doivent être maintenues et développées sur la base des cinq principes de la coexistence pacifique et que les problèmes en suspens doivent être réglés par négociation* ».

D'autre part, selon le *New York Times*, Washington a récemment transmis un message à Pékin — sans doute une lettre du président Reagan — l'informant que les Etats-Unis avaient l'intention d'entreprendre la coproduction avec Taïwan d'avions de chasse F-5E. Cette information, qui vient peu de jours après la déclaration du nouveau secrétaire d'Etat, M. Shultz, qui s'était prononcé en faveur de la poursuite de l'aide militaire à Taïwan, a suscité, dimanche, une réaction du *Quotidien du peuple*. Celui-ci a exigé de Washington une « *réponse sérieuse* » et estimé que « *notre position est logique et connue de tous* ».

L'organe du P.C. chinois a accusé M. Shultz de « *se contredire* » en affirmant que les Etats-Unis n'ont jamais reconnu formellement la « *souveraineté politique et la juridiction* » de Pékin sur Taïwan, alors que le communiqué commun sur l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays ne reconnaît l'existence que d'une seule Chine. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

BAGARRES SUR UNE PLAGE DE CANNES

De violents affrontements ont opposé, dans la nuit du 17 au 18 juillet, sur une plage de Cannes, des campeurs de diverses nationalités à des Maghrébins. Depuis plusieurs années la plage Macé, proche du Palm-Beach de Cannes, est occupée pendant l'été par des campeurs « sauvages » qui s'y installent pour y passer la nuit. Dans la soirée du 17 juillet des incidents les avaient opposés à des Maghrébins qui assistaient depuis la Croisette à leur installation. Il semble que ce soit à la suite de la venue sur la plage de quelques-uns de ces derniers, qui avaient importuné deux jeunes Allemandes, que commença la bagarre.

Très vite, les deux cents campeurs s'affrontèrent à la cinquantaine de Maghrébins venus soutenir les leurs.

Dans cette mêlée les antagonistes utilisèrent tout ce qui leur tombait sous la main : tables, chaises, matériel de plage, bouteilles, verres et autres objets pouvant servir de projectiles.

La police de Cannes, impuissante à séparer les deux groupes, dut faire appel à des renforts, tandis que l'affrontement se poursuivait jusque dans les jardins environnants, qui furent à leur tour saccagés.

Plusieurs personnes ont été blessées de part et d'autre, mais aucune plainte n'a été déposée.

25 000 FRANCS POUR QUARANTE-QUATRE MOIS DE DÉTENTION ABUSIVE

Une somme de 25 000 F a été allouée par la commission d'indemnisation siégeant sous la présidence de M. Henry Pailhé, conseiller à la Cour de cassation, à M. Bouzid Mezhou, soudeur, âgé de quarante-trois ans, qui a été détenu pendant trois ans huit mois et dix-sept jours avant d'être acquitté le 18 mars 1980 par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône.

Cet homme avait été arrêté le 30 juin 1976 à La Ciotat, six mois après que le cadavre de M. Francisco Romero Martinez eut été découvert sur la voie publique, aux abords du restaurant la Grillade. L'enquête avait démontré que la victime avait eu dans la soirée une altercation avec M. Bouzid Mezhou et on en avait déduit que c'était lui qui à coup sûr avait frappé son antagoniste à l'abdomen avec un couteau.

M. Mezhou, au domicile duquel un couteau à cran d'arrêt avait été trouvé, avait toujours nié, mais en se contredisant dans ses déclarations et en contestant sa présence au restaurant la Grillade le soir du crime ainsi que sa dispute avec la victime, confirmées pourtant par plusieurs témoins.

● *Inculpation du chauffeur responsable de l'accident de l'autoroute A 6.* — M. Pierre Foraison, qui, au volant d'un semi-remorque, a heurté un car sur l'autoroute A 6, le 16 juillet près de Limonest (Rhône), causant la mort de cinq membres d'une famille néerlandaise, a été présenté au parquet et écroué le 17 juillet à Villefranche-sur-Saône. Les motifs de l'inculpation ne sont pas encore connus mais l'on sait déjà que M. Foraison dépassait les 102 kilomètres à l'heure, vitesse indiquée par le « mouchard » du car que le poids lourd doublait au moment de l'accident.

Le numéro du « Monde » daté 18-19 juillet 1982 a été tiré à 472 490 exemplaires.

Aux Fidji

LE PARTI AU POUVOIR A REMPORTÉ LES ÉLECTIONS

L'Alliance du premier ministre Ratu Sir Kamisese Mara a remporté les élections législatives qui se sont déroulées dans l'archipel du 11 au 17 juillet. Il a obtenu vingt-huit sièges, contre vingt-deux au National Federation Party (N.F.P.) de M. Jai Ram Reddy, et deux autres à une petite formation fidjienne qui lui était alliée.

Il s'agit là d'une courte victoire pour Ratu Mara, qui a perdu huit sièges après une campagne électorale difficile. Le premier ministre avait dû faire face à des tensions ethniques très sérieuses.

Fidji, archipel de trois cent vingt îles, est peuplé d'environ six cent soixante-quinze mille habitants, les Fidjiens d'origine n'y étant que de 44 % contre près de 50 % d'Indiens. Un système électoral complexe permet de compenser cette infériorité, tandis que la Constitution favorise la possession des terres par les autochtones.

En 1980, Ratu Mara avait tenté de former un « *gouvernement d'union nationale* » (*le Monde* du 26 novembre 1980). Mais ses efforts avaient fait long feu et il s'était à nouveau brouillé avec ses adversaires du N.F.P. En même temps, la composante indienne de l'Alliance s'était fortement affaiblie à la suite de dissensions, tandis que des Fidjiens d'origine passaient à l'opposition. Rencontré en mars à Paris, où il avait été reçu par M. Mitterrand, Ratu Mara nous avait confié son inquiétude sur ces élections. Le résultat lui est certes favorable, mais sa majorité s'est sensiblement effritée. — P. de B.

A Rabat

M. CHEYSSON A PRÉCISÉ LA POSITION DE LA FRANCE SUR L'O.U.A. ET LE CONFLIT SAHARIEN

(De notre correspondant.)

Rabat. — M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, s'est déclaré à son départ de Rabat, samedi 17 juillet, très satisfait de sa visite éclair dans la capitale marocaine. Le ministre, qui avait été reçu vendredi soir, dès son arrivée, par le roi Hassan II, a notamment déclaré au sujet des événements du Liban : « *Il était temps de confronter nos analyses, car la France n'est pas, malgré tout, un pays du Proche-Orient ni un pays arabe.* »

« *Nous avons parlé aussi, bien entendu*, a ajouté M. Cheysson, *des problèmes plus proches intéressant le Maroc et les pays voisins ainsi que des relations bilatérales et du prochain voyage de M. François Mitterrand au Maroc, en octobre. Au sujet de la conférence de l'Organisation de l'unité africaine à Tripoli, prévue pour le début du mois d'août, nous avons dit que les regroupements régionaux sont bons dans toutes les parties du monde et qu'il faut les sauvegarder. Voilà notre principe de base, mais nous n'appelons pas pour autant les pays d'Afrique notre à aller à Tripoli, car nous ne sommes pas membres de l'O.U.A. Nous sommes favorables au principe de l'autodétermination. Nous avons donc soutenu la proposition du roi Hassan II d'organiser un référendum dans les provinces sahraouies en espérant qu'il aura lieu.* »

Interrogé en particulier sur la position de la France concernant l'admission à la sauvette de la « République sahraouie » à l'O.U.A. en février dernier, le ministre français a répondu : « *La France n'étant pas un membre de l'O.U.A. n'a pas à prendre position à ce sujet.* » « *Nous nous en tenons à la proposition marocaine de référendum, telle qu'elle avait été faite à Nairobi en juin dernier et telle qu'elle a été ensuite organisée par le comité de mise en œuvre* », a-t-il conclu. — R. D.

● *Echec du projet de sommet sur le Sahara occidental.* — Le chef d'Etat kényan, M. Daniel Arap Moi, président en exercice de l'O.U.A., n'a pas réussi à organiser, comme il l'avait proposé, un sommet qui se serait tenu le 26 juillet à Nairobi avec la participation de sept chefs d'Etat, pour tenter de trouver une solution au problème posé par l'admission de la R.A.S.D. avant le sommet de l'organisation à Tripoli, du 5 au 8 août, déclarait-on samedi 17 juillet dans les milieux officiels. — *(A.F.P.)*

SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Vif repli du dollar : 6,86 F

Les cours du dollar sur les marchés des changes se sont vivement repliés lundi 19 juillet : 6,86 F à Paris (et même 6,83 F en début de matinée), contre 6,94 F, 2,4650 DM contre 2,4850 DM à Francfort, 252 yens contre 256 yens à Tokyo.

A l'origine de ces replis, on trouve l'annonce d'une progression de la masse monétaire américaine dont la modération a surpris par rapport à « l'explosion » que certains redoutaient en juillet, sous l'effet du versement trimestriel des pensions de sécurité sociale, majorée de 7,5 % pour tenir compte de l'inflation, et des réductions d'impôts (10 %).

Ces deux mesures conduisent à injecter 40 milliards de dollars environ dans les circuits financiers, et, à New-York, on craignait une augmentation de 11 à 13 milliards de dollars de la masse monétaire, ce qui aurait empêché la Banque centrale de faire fléchir les taux d'intérêt.

A cette augmentation, on le sait (*le Monde* du 18-19 juillet) n'a été « que » de 5,9 milliards de dollars entre le 1er et le 7 juillet 1982, en ligne avec l'hypothèse basse formulée à la veille du week-end, faisant suite à une contraction de 4,2 milliards de dollars pour la deuxième semaine de juin.

La conséquence immédiate de l'annonce de ces chiffres a été une diminution comprise entre 1/2 % et 3 % sur le taux d'intérêt de l'eurodollar (14,5 % lundi 19 juillet), et un recul général du dollar, les opérateurs attendant maintenant que la Banque centrale des Etats-Unis confirme la détente des taux. En tout cas, le marché new-yorkais des obligations a salué les chiffres de la masse monétaire par une hausse des cours de 2 %.

LE SÉNAT « MARQUERA RÉSOLUMENT SON OPPOSITION A LA PHILOSOPHIE GÉNÉRALE » DU PROJET AUROUX

MM. Fosset (Union centriste, Hauts-de-Seine) et Chérioux (R.P.R., Paris), respectivement président et rapporteur de la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi relatif aux libertés des travailleurs, ont présenté, lundi matin 19 juillet, à la presse le rapport qui devait ouvrir le débat dans l'après-midi sur ce texte.

La « question préalable » ne sera pas opposée à ce premier projet de l'ensemble des « textes Auroux ». La commission, en effet, reconnaît un certain mérite à la première partie du projet qui définit le pouvoir réglementaire et disciplinaire des chefs d'entreprise. Elle accepte donc le principe d'une légalisation de règlement intérieur tout en proposant quelques amendements destinés notamment à préserver l'autorité des chefs d'entreprise et à éliminer les risques de politisation dans l'entreprise.

En revanche, la commission rejette en bloc toutes les dispositions relatives aux droits d'expression des salariés, qui — estime-t-elle — privilégieraient les syndicats les plus hostiles à la concertation, et qui trahissent une orientation générale d'inspiration autogestionnaire. « *Il importe*, déclare M. Chérioux, *que le Sénat marque résolument son opposition à la philosophie générale qui inspire en fait l'ensemble des textes, issue du rapport Auroux. Il lui incombe d'alerter l'opinion sur les périls que leur adoption ferait courir à notre pays.* »

● *Une délégation du P.C. soviétique à Varsovie.* — Le général Jaruzelski a reçu dimanche 18 juillet M. Evguéni Tiajelnikov, chef de la section de propagande du comité central, qui séjourne actuellement en Pologne à la tête d'une délégation du P.C. soviétique. MM. Marian Orzechowski et Walery Namiotkiewicz, respectivement secrétaire au comité central et chef de la section idéologique au comité central du POUP, assistaient à cet entretien. — *(A.F.P.)*

En données brutes

LE CHOMAGE A AUGMENTÉ DE 14,9 % EN UN AN

Le nombre définitif des demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE, en données corrigées des variations saisonnières, s'élevait fin juin à 2 042 300, soit une augmentation de 1,9 % par rapport au mois précédent, indique lundi le ministère de l'emploi, en communiquant les statistiques définitives.

En revanche, en données brutes, le nombre des demandeurs d'emploi reste en dessous de la barre des 2 millions avec 1 867 100 fin juin, soit une baisse de 1 % par rapport à mai dernier, mais une hausse de 14,9 % sur un an avec 241 600 chômeurs en plus.

NOUVELLES BRÈVES

● *L'Union nationale des associations de professions libérales « manifeste son inquiétude sur les conséquences d'une modification de la structure administrative de la capitale, telle qu'annoncée par le gouvernement, et demande qu'il soit procédé, préalablement à toute réforme du statut de Paris, à une consultation des habitants et des professionnels qui y exercent. »*

● *Onze soldats britanniques* ont été blessés à l'aérodrome de Port-Stanley, capitale des Malouines, par des missiles largués accidentellement par un chasseur-bombardier.

● *Un gardien de la paix grièvement blessé à Marignane.* — Le dimanche 18 juillet, vers 3 heures, alors qu'il procédait avec des collègues à un contrôle d'identité sur la plage du Jai, un gardien de la paix du commissariat de Marignane (Bouches-du-Rhône), René Daubié, trente-deux ans, a été grièvement blessé d'un coup de couteau au poumon. Son agresseur, un jeune homme jusqu'ici non identifié, a pu prendre la fuite. M. Daubié a été hospitalisé à Marignane. Le S.R.P.J. de Marseille est chargé de l'enquête.